This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUHR A

[redacted]

a39015 01813324 2b

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES

BIBLIOTHÈQUE INSTRUCTIVE

VOYAGE

DE LA

MISSION FLATTERS

CORBEIL. — TYP. ET STÉR. CRÉTÉ.

BIBLIOTHÈQUE INSTRUCTIVE

VOYAGE

DE LA

MISSION FLATTERS

AU

PAYS DES TOUAREG AZDJERS

PAR

M. Henri BROSSELARD
Lieutenant au 4e régiment d'infanterie de ligne,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Ancien membre de la Mission d'exploration du chemin de fer Transsaharien
de la Mission d'exploration du chemin de fer
du Haut Sénégal au Niger
et de la Mission topographique du Sud Oranais.

OUVRAGE

ILLUSTRÉ DE 40 COMPOSITIONS DESSINÉES PAR E. JUILLERAT
D'APRÈS LES CROQUIS DE L'AUTEUR

Et accompagné d'un Itinéraire de la Mission, tiré en lithographie.

PARIS
LIBRAIRIE FURNE
JOUVET ET Cie, ÉDITEURS
5, RUE PALATINE

1883
Tous droits réservés.

DT
279
.B86

+ 30026 - 804

VOYAGE

DE LA

MISSION FLATTERS

AU PAYS DES TOUAREG AZDJERS

I

BUT DE L'EXPÉDITION — COMPOSITION ET ORGANISATION DE LA MISSION

Fidèles à leurs traditions nationales, les Anglais paraissent avoir été les premiers à chercher les moyens de pénétrer dans l'intérieur du continent africain. Dès le commencement du siècle, on les voit diriger de nombreuses expéditions vers le bassin du Niger, et peu à peu établir le long du fleuve, sur un parcours de six cents kilomètres à partir de son embouchure, des comptoirs importants, mis en communication avec l'Océan par un service régulier de bateaux à vapeur qui viennent échanger les cotonnades, les armes, les alcools et les autres produits de l'industrie anglaise,

contre les plus précieuses productions du sol africain, la poudre d'or, l'ivoire, l'indigo, etc. Ces comptoirs sont eux-mêmes alimentés par les caravanes de Timbouctou et du Maroc, et expédient dans le port de Mogador les denrées que ne peuvent attirer les stations du bas-fleuve et de la Guinée. Récemment, ils viennent de créer au cap Joby un établissement qui les rapproche de ce dernier marché, et peut devenir un jour la tête d'une ligne qui réunirait l'Océan au haut Niger.

Possesseurs de vastes territoires en Algérie et au Sénégal, il semblait que notre situation nous destinât dès longtemps à prendre l'initiative de tentatives analogues. Cependant, tandis que les Anglais continuaient en silence leur marche envahissante vers les plus riches régions de l'Afrique centrale, étendant et consolidant chaque jour leur influence et leurs relations commerciales, la France, concentrant ses efforts au sein de ses colonies, semblait se désintéresser des progrès de ses rivaux, et ce n'est qu'à une époque récente que l'idée nous vint de tirer parti des avantages d'une situation exceptionnellement favorable, pour nouer avec l'intérieur de l'Afrique des relations solides et régulières.

Les efforts du docteur Rohlfs pour étudier les moyens d'établir une voie de communication entre Tripoli et le lac Tchad, les brillants voyages de Livingstone et de Stanley, qui faisaient connaître au vieux monde étonné l'existence de régions immenses, extrêmement peuplées, pouvant livrer aux produits de la civilisa-

tion d'inépuisables débouchés, et offrir à son activité de nouveaux aliments, décidèrent enfin la France à utiliser les moyens puissants dont elle disposait, pour chercher à son tour à pénétrer dans les régions centrales du continent africain.

Avant tout, il fallait songer à franchir l'immense barrière placée par les déserts du Sahara entre ces régions et nos colonies, obstacle devant lequel eût nécessairement reculé l'audace de nos devanciers, mais qui doit céder aujourd'hui devant les progrès de la science.

Le 7 novembre 1879, une décision de M. le ministre des travaux publics chargea M. Flatters, lieutenant-colonel du 72e de ligne, de diriger une exploration ayant pour but « la recherche et l'étude d'un tracé de « chemin de fer qui devait partir de notre territoire « algérien pour aller aboutir dans le Soudan, entre le « Niger et le lac Tchad ».

Il ne s'agissait de rien moins que de traverser le Sahara dans toute sa profondeur, au milieu de peuplades barbares, aguerries, hostiles à tout progrès, dans les régions les plus arides du monde entier.

Nul mieux que le colonel Flatters n'était capable de mener à bien cette difficile et périlleuse entreprise; énergique et prudent, d'un grand savoir, il joignait à ces mérites une connaissance parfaite de la langue et du caractère arabes, acquise durant son long séjour en Algérie, où il avait occupé le poste de commandant supérieur du cercle de Laghouat.

Le colonel Flatters réunit immédiatement autour de

lui le personnel dont le concours lui parut nécessaire, et, le 9 janvier 1881, la mission, entièrement constituée, s'embarquait à Marseille sur *l'Immaculée Conception*, pour aller compléter en Algérie l'organisation de son matériel.

La mission était composée de : M. Masson, capitaine d'état-major ; M. Beringer, ingénieur des travaux de l'État; M. Roche, ingénieur des mines; M. Bernard, capitaine d'artillerie; M. Brosselard, sous-lieutenant au 4e de ligne; M. Lechatelier, sous-lieutenant au 1er régiment de tirailleurs, adjoint au bureau arabe de Bou Saada; M. Guiard, médecin aide-major de 1re classe; M. Cabaillot, conducteur des Ponts-et-chaussées; enfin M. Rabourdin, chef de section du cadre auxiliaire des travaux de l'État.

Le capitaine Masson, MM. Beringer, Roche et Guiard furent mis à la tête des quatre services de l'expédition : organisation et ordre de marche, plans et tracés de route, géologie, histoire naturelle et service médical. MM. Bernard, Brosselard, Lechatelier, Cabaillot et Rabourdin étaient spécialement chargés des observations et de la topographie.

Débarquée à Alger le 12 janvier, la mission en partait le surlendemain, et gagnait Constantine, où les bagages avaient été dirigés. De Constantine, le colonel, avec le personnel civil de la mission, se rendit en voiture à Biskra, point militaire extrême de la province; les officiers y accompagnèrent le convoi, et, le 1er février, nous nous trouvions de nouveau réunis.

C'est à Biskra que les bagages furent distribués en

vue de l'organisation du convoi; environ quatre cents chameaux de louage furent réquisitionnés par les bureaux arabes, pour les transporter à Ouargla, où le colonel devait acheter ou louer d'autres animaux plus forts et plus propres à supporter les fatigues et les privations d'un voyage dans le désert; quinze excellents chevaux avaient été achetés à la remonte de Constantine pour l'usage des membres de la mission.

Le matériel que nous emportions comprenait, d'une part, les vivres nécessaires pour assurer pendant six mois la subsistance de la mission, farine, conserves, thé, café, riz, sucre, cinquante barils pour le transport de l'eau, de l'orge pour nos chevaux, vingt-cinq mille cartouches, cent fusils Gras et quarante révolvers, qui devaient servir à l'armement des nomades chargés de la conduite des chameaux, et les instruments de toute nature exigés par les travaux scientifiques qui formaient l'objet de l'expédition; d'autre part, des marchandises destinées à l'échange, étoffes, articles de Paris, bijoux faux, oripeaux de théâtre, dont la valeur s'accroît à mesure qu'on s'avance dans le sud, et des armes provenant des manufactures de Liège.

A Biskra, la mission s'augmenta de douze hommes du bataillon d'Afrique, choisis parmi les plus robustes et les plus familiarisés avec le climat, presque tous ouvriers d'art, de sept indigènes, hommes de service, et d'un cuisinier.

Le 7 février, à la pointe du jour, nous nous mettions en route, et nous nous dirigions par l'Oued-Rhir vers Tougourt et Ouargla.

II

DE BISKRA A TEMACIN — LA ZAOUIA DE TEMACIN — LES TIDJANI

De Biskra à la vallée de l'oued Rhir, la route était jadis absolument aride et privée d'eau. Les caravanes qui se rendaient à Tougourt avaient à franchir un désert de quatre-vingts kilomètres, sans rencontrer ni un puits ni un arbre. C'est au général Desvaux, ancien commandant supérieur du cercle de Biskra, que l'on doit la création des deux oasis que nous rencontrâmes. Le général Desvaux conçut la pensée de tirer parti de la constitution du sol, où des couches d'eau artésienne se rencontrent à une faible profondeur, pour faire revivre les oasis disparues, en faire naître même de nouvelles, et créer ainsi des centres où pût se fixer la population indigène, en même temps que la circulation des caravanes en deviendrait plus facile. Il se consacra avec un grand zèle à cette tâche difficile, dont il avait

apprécié l'importance, et le succès couronna ses efforts persévérants.

C'est ainsi qu'à Oum-el-Thiour, où nous passâmes, en quittant Biskra, nous pûmes admirer, non sans étonnement, dans un lieu naguère encore inhabité et infécond, des milliers de palmiers en pleine vigueur, une population paisible, nombreuse, attachée au sol, des jardins bien cultivés, des constructions, qui semblent promettre à la nouvelle oasis, dans un avenir prochain, une grande prospérité.

Le 8 février, nous campions à Saada, bordj bâti sur une petite éminence, au bord de l'oued Djeddi, l'un des affluents du chott Meljrhir; lorsque nous tra-

Le bordj de Saada.

versâmes l'oued Djeddi, il s'y trouvait de l'eau en assez grande abondance, et le passage fut pénible pour les chameaux; mais les pâturages voisins, fort beaux

pour la contrée, les récompensèrent de leurs efforts.

Le bordj de Saada consiste en une enceinte carrée, flanquée aux deux angles opposés par un petit bastionnet; il est occupé par une douzaine de goumiers.

Le bordj de Sidi-Khelil.

Les bordjs, presque tous construits sur ce modèle, sont les abris créés près des points d'eau, où les caravanes et les colonnes expéditionnaires trouvent un lieu de campement sûr; asiles des voyageurs en temps de paix, ils facilitent en temps de guerre l'occupation de postes auxquels le voisinage de l'eau fait acquérir parfois une importance considérable (1).

Le lendemain, après être passés non loin de Sidi-Khelil, nous déjeunions au bordj de Chegga, et nous faisions

(1) Dans l'intérieur de l'Algérie, les bordjs, confiés à la garde d'un fermier, qui fait le métier d'hôtelier, deviennent de véritables caravansérails.

halte à Oum-el-Thiour; le 10, nous campions à El Mraier.

Laissant à notre gauche le chott Meljrhir, le 11 nous atteignions Rza-ben-Rzig, où nous rencontrions enfin la vallée de l'oued Rhir.

Rien de curieux comme les effets du mirage dans cette région : ce sont des tableaux sans cesse renouvelés, dont les formes vagues affectent tour à tour, au gré de l'imagination du spectateur, les aspects les plus variés ; parfois l'horizon semble borné par une végétation luxuriante, épaisse, baignée dans un lac immense, où se reflètent des oasis splendides; tout à coup, tout disparaît, le fantôme s'évanouit, et l'on n'a plus sous les

Bordj de Chegga.

yeux que le désert aride, dont rien ne trouble la fastidieuse monotonie.

L'oued Rhir était jadis, comme son nom l'indique, un fleuve; il était formé de la réunion de l'oued Ighar-

ghar et de l'oued Mya, dont le confluent est à l'oasis de Temacin, où se trouvent de vastes sebkhas toujours

Le ksar d'Oum-el-Thiour.

inondées et entourées d'oasis fertiles ; aujourd'hui ce n'est plus qu'un lit de sable, sous lequel l'eau coule encore à une profondeur variable ; de distance en distance, soit que le niveau du lit du fleuve soit plus bas, soit, au contraire, que la couche d'eau souterraine tende davantage à s'élever, il se forme de petits chotts, ou même de simples r'diers, qui se dessèchent ou s'emplissent d'eau, suivant le degré de la pression souterraine.

Jadis s'élevait le long des bords de l'oued Rhir une ligne ininterrompue d'oasis ; mais, peu à peu, par suite de l'ensablement qui a envahi le fleuve, les plantations de palmiers ont disparu, et ce n'est plus que de loin en loin, quand l'eau parvient à s'élever au niveau de ce

sol ensablé, que l'on rencontre un peu de verdure. Pour rendre la vie à cette vallée aujourd'hui aride et inféconde, et reconquérir sur le désert les vastes territoires qu'il a envahis, il faut restituer à l'oued Rhir l'eau qui lui manque, en faisant surgir des couches inférieures du sol l'eau artésienne qu'il recèle. C'est à cette tâche pénible que s'est voué un ingénieur français, M. Jus, qui, depuis plusieurs années, a creusé dans cette région de nombreux puits, autour desquels se sont bientôt élevées de petites oasis. Partout où l'eau apparaît, apparaissent les palmiers ; que les puits se multiplient, et

Le minaret d'Oum-el-Thiour.

les plantations de palmiers se multipliant, la vallée de l'oued Rhir peut redevenir ce qu'elle a dû être autrefois, une immense et riche oasis (1).

(1) Le palmier suffit absolument aux besoins du Ksourien; de plus, sa culture est facile.

Après être passés près des oasis d'El Berd et d'Ourlana, et nous être arrêtés quelques moments à la délicieuse source d'Aïn Refian, abritée par quelques palmiers qui s'élancent d'un tertre d'où l'œil embrasse un vaste horizon, nous campions, le 12, à Tamerna, où M. Jus se trouvait précisément au moment de notre passage ; là encore des puits nouveaux se sont ouverts sous sa direction, et grâce à ses efforts et à son dévouement, l'oasis est en pleine prospérité.

De Rza-ben-Rzig à Tamerna, on rencontre fréquem-

Le palmier ne se féconde pas naturellement, et l'opération se fait artificiellement. D'ordinaire ce sont les esclaves noirs qui en sont chargés. Après avoir récolté le pollen sur le dattier mâle (*dekkar*, en arabe ; *amersed*, en berbère), ils montent sur le palmier femelle, et, au moyen d'une incision, introduisent le pollen dans l'ovaire du régime.

Il existe un grand nombre d'espèces différentes de dattes, qui se distinguent les unes des autres par la forme, la couleur, la grosseur, la conformation du noyau, le goût, l'époque de la maturité et la valeur vénale.

Les principales espèces cultivés dans l'Oued-Rhir sont : *el Deglet nour* (datte transparente, de qualité supérieure, la plus succulente et la plus recherchée) ; *el Botteguen* (appelée aussi *el R'ers*, datte molle) ; *el Hâlou* (douce, sucrée) ; *Deguel-Amellal* (datte blanche) ; *Arechti* (qui se réduit facilement en pâte) ; *Aïoujil* (l'orpheline) ; *Tazouggart* (la rouge) ; *el Ammari* (datte d'été, la plus précoce) ; *el H'erra* (la franche).

Quand l'arbre est devenu vieux et stérile, on pratique le long du tronc de profondes entailles par lesquelles sort un liquide dont le goût rappelle celui du cidre. C'est le vin de palmier (*el Eugmi*), qui, fermenté, devient très capiteux.

La filasse du palmier (*ellif*, en arabe ; *tsane*, en berbère), est d'un grand usage pour la fabrication des cordes, des bâts, etc...

Des jeunes palmiers que l'on ne craint pas de sacrifier, on tire le chou palmiste (*adjerouz*, en berbère), qui, lorsqu'il est cueilli au moment opportun, rappelle le goût de l'ananas.

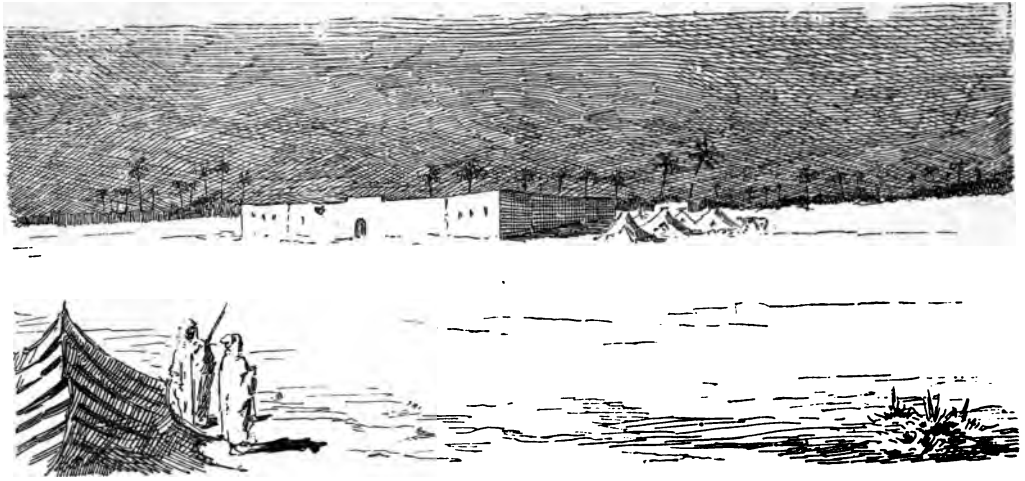

Bordj et oasis de Ourlana.

ment de petites oasis, abritant sous leur feuillage quelques maisonnettes, où l'œil se repose de la vue d'un sol sablonneux, à peine sillonné de loin en loin par de légères dépressions ; parfois aussi deux ou trois palmiers groupés dans un coin du paysage révèlent la présence d'un point d'eau ; tandis que, près de là, une modeste kouba montre ses murs et ses toits blancs qui resplendissent au soleil.

De temps en temps, nous voyons s'enfuir à notre approche des vols de canards, hôtes ordinaires de l'oued Rhir ; nous leur donnerions volontiers la chasse ; mais nous ne pouvons songer à les poursuivre au milieu des sables mouvants qui leur servent de refuge ; le chasseur imprudent qui s'éloignerait du chemin que suit la caravane courrait grand risque de s'y engloutir.

Après une nuit passée à l'oasis de Ghamera, nous atteignons enfin, le 14, Tougourt, la reine des oasis de l'oued Rhir, qui étale sur les bords du chott Ghemora ses cinq cent mille palmiers.

Tougourt, qui compte environ cinq mille habitants, est protégé par un large fossé, autrefois rempli d'eau, aujourd'hui desséché ; il se compose de petites habitations aux toits plats, construites en pisé, groupées assez régulièrement autour d'une large place carrée dont la citadelle occupe le centre. Au milieu de cette citadelle s'élève la grande mosquée, enclavée dans les constructions nouvelles du fort depuis 1870.

Quatre cents puits forés par les indigènes fournissent en abondance l'eau nécessaire à la culture.

Accueillis de la manière la plus cordiale par l'agha,

Si Ismaïl, nous sommes rejoints à Tougourt par Si Maammar et Si Mohammed-Sghir, celui-ci chef de l'ordre religieux des Tidjani ; l'autre, son frère, chargé des affaires temporelles de l'ordre, et son véritable maître. Ils viennent de la grande zaouïa de Temacin pour entretenir le colonel, et lui apporter les gages de leur amitié. Monté sur une mule blanche, symbole de paix, le marabout vient planter son camp en face du nôtre sur la grande place de Tougourt.

La tente de Si Maammar mériterait de faire l'objet d'une description spéciale; haute et spacieuse, surmontée du croissant, entourée de draperies aux couleurs éclatantes, elle renferme les plus riches étoffes, les tapis les plus moëlleux, les objets les plus curieusement ciselés, et témoigne par son luxe du rang et de la richesse de son propriétaire. A la chute du jour, Si Maammar sort de sa tente d'un pas majestueux, et récite à haute voix la prière du soir. Agenouillés derrière lui, ses serviteurs et les membres de sa tribu qui l'ont accompagné, l'écoutent avec recueillement, en même temps qu'ils reproduisent avec une fidélité scrupuleuse les attitudes et les génuflexions prescrites par le rituel de son ordre. Tournés vers la Mecque, ils se prosternent la face contre terre, puis se relèvent en arrière d'un mouvement brusque et régulier, la tête renversée, les yeux fixés vers le ciel, les mains écartées, et tout à coup retombent sur le sol que leurs fronts et leurs mains vont frapper de nouveau.

Si Maammar, invité à partager avec nous la diffa que nous offre l'agha Si Ismaïl, paraît se départir de la ré-

serve habituelle à sa race, et fait des vœux pour le succès de l'expédition, dans un langage à la fois sentencieux et imagé qui ne manque pas de grandeur. Il proteste de son dévouement à la France, et nous pro-

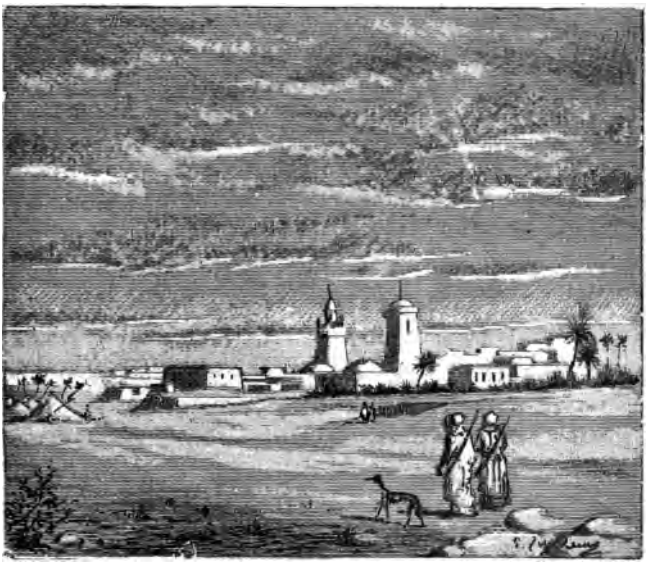

Tougourt, capitale de l'Oued-Rhir.

met le concours le plus dévoué. Non seulement il doit remettre au chef de la mission des lettres de recommandation auprès de la plupart des grands-chefs Touareg ; mais, de plus, un de ses émissaires ordinaires chez les tribus du Sud, un *mokhadem* (1), accompagnera la mis-

(1) On appelle mokhadem des personnages qui jouent un rôle important et occupent un poste de confiance auprès des marabouts.

sion, et portera lui-même aux Touareg l'assurance de la sympathie du grand-chef de l'ordre des Tidjani pour le colonel et ses compagnons.

Avant de quitter Tougourt, le colonel Flatters voulut profiter de notre passage dans un des centres les plus importants de la contrée, pour commencer l'achat des chameaux destinés à nous accompagner dans le Sud ; mais les Juifs, devinant ses intentions, avaient d'avance accaparé tous les chameaux disponibles, et ils élevèrent des prétentions inacceptables. Nous ne pûmes en acheter que huit et quelques tellis, sortes de larges besaces en poils de chèvre, qui servent à l'arrimage des bagages.

Nous quittâmes Tougourt le 18, et allâmes camper dans l'oasis de Temacin; le pays que nous parcourûmes pendant cette étape est aujourd'hui envahi par le sable: mais on y trouve encore les traces d'une végétation qui dut être autrefois fort riche, et relier l'oasis de Tougourt à celle de Temacin par une ligne épaisse de palmiers suivant les bords du thalweg de l'oued Rhir, où la sebkha s'étend encore d'une manière presque continue.

Le ksar de Temacin s'élève en amphithéâtre sur les flancs d'une colline dont les pieds baignent dans un lac. Il est entouré, du côté de la terre, par des murailles de

Les chefs de grande secte, qui ne peuvent se transporter de leur personne au milieu de toutes les populations qui reconnaissent leur autorité, se font remplacer par un grand nombre de mokhadem, qui vendent des amulettes, recueillent des offrandes et travaillent à la propagande.

Lorsqu'ils sont intelligents et adroits, ils arrivent souvent à obtenir des peuples qu'ils visitent, autant de respect et de soumission que le marabout qu'ils représentent.

briques séchées au soleil et des fossés profonds toujours remplis d'eau. Lorsque Temacin nous apparaît derrière les rideaux de hauts palmiers qui l'entourent, le spectacle qu'il nous présente est un des plus riants que nous ayons jamais rencontrés. Qu'on se figure, au milieu du désert, une ville coquette, arrosée par de nombreuses sources, sur le rivage d'un lac que borde une végétation luxuriante et variée, des toits blancs, superposés en gradins et dominant le lac; des ruelles étroites, circulant en tous sens au milieu des jardins en en fleurs, clos de murailles peu élevées, au-dessus desquelles les abricotiers, les cerisiers, les grenadiers élèvent leurs têtes blanches ou rouges, en répandant dans l'air un parfum délicieux; le long des arbres et des murs, la vigne serpente à l'ombre des palmiers, qui protègent toute cette végétation contre les rayons trop ardents du soleil.

Après de longs circuits au milieu des ruelles qui entourent le ksar, longeant les fossés de la ville sous les regards d'une population étonnée, notre caravane débouche tout à coup hors de l'oasis, vis à vis de la zaouïa de Tamelhat, la ville religieuse, séjour de Si Maammar et siège de l'ordre des Tidjani.

Ici le décor change. En face de nous se dresse la sévère résidence des marabouts, avec les murailles carrées de son enceinte et les dômes éclatants de ses dix koubas.

A notre approche, Si Maammar sort de la grande mosquée, franchit la porte de la ville et s'avance, entouré d'une nombreuse escorte, à la rencontre de la mission. On met pied à terre, on s'aborde, on se salue; le mara-

bout, nous baise les mains que nous portons à notre bouche, et nous entrons à sa suite dans la mosquée, après avoir déposé nos armes.

Notre arrivée a mis toute la ville en émoi ; on se presse sur notre passage, et chacun nous fête à sa manière. Tandis que le colonel s'entretient avec Si Maammar, nous, assis à la porte des appartements du marabout, dans une rue couverte qui leur sert en quelque sorte de vestibule, sur les bancs massifs qui règnent le long des maisons, nous regardons curieusement s'agiter autour de nous toute la population de la zaouïa.

La bonne volonté de Si Maammar, stimulée d'ailleurs par les présents que le colonel lui a remis au nom du ministre, nous assure de la part de tous ses fidèles l'accueil le plus amical, pendant que, dans l'intérieur de l'habitation du chef, les femmes s'occupent des apprêts du repas auquel nous sommes conviés, nous examinons à loisir les hommes et les enfants qui nous entourent ; ce sont d'assez laids échantillons de cette population noire particulière à la vallée de l'oued Rhir, que l'on désigne sous le nom de race Rhouara.

En attendant que le festin soit prêt, Si Maammar, qui a terminé sa conversation avec le colonel, nous invite à visiter avec lui la kouba principale de Temacin, où repose le corps de son père, le vénéré fondateur de la secte des Tidjani. Nous entrons à sa suite dans le sanctuaire. Respectueux observateur des usages orientaux, le colonel, qui nous précédait, s'était mis en devoir d'ôter ses bottes ; mais Si Maammar le remercia de sa bonne volonté, et nous dispensa de nous conformer à

cette règle, peu gênante pour l'Arabe, qui vient à la mosquée traînant aux pieds des sandales, mais assez désagréable pour qui se présente chaussé de bottes fortes.

La grande kouba de Temacin est une construction d'une réelle élégance. De forme quadrangulaire, surmontée d'un dôme léger à une hauteur de sept ou huit mètres, elle n'a rien à l'extérieur qui la distingue des autres koubas du voisinage, si ce n'est des proportions plus vastes; mais à l'intérieur, elle est d'une richesse incomparable. Des verres de couleurs vives disposés au sommet de la coupole éclairent d'un jour mystérieux le sépulcre du marabout, qui se dresse au centre du monument; tout autour, les murs disparaissent sous les ciselures et les arabesques, qui font ressembler la pierre à une véritable dentelle multicolore; aux parois sont suspendus des trophées de tout genre, étendards du prophète, ex-voto de toute provenance, tentures merveilleuses, que nous sommes surpris de rencontrer là.

Notre visite terminée, Si Maammar nous reconduit dans sa demeure, et nous introduit dans la salle du banquet. Cette salle, située au premier étage de la maison, est de dimensions majestueuses, et surmontée d'un toit en forme de dôme. Le long du mur, à hauteur d'homme, règne une corniche, où sont conservés pieusement, depuis les temps les plus reculés, les présents dont les voyageurs ont récompensé l'hospitalité des chefs de la zaouïa. Parmi tous les bibelots bizarres qui composent la collection de Si Maammar, on remarque une curieuse série de pendules, horloges et coucous de tous les âges

et de tous les modèles, des vases de toutes formes et de tous usages, objets de l'admiration et du respect de leur propriétaire.

Le capitaine Masson, qui connaissait le culte de notre hôte pour sa singulière collection, s'était ingénié à découvrir un cadeau extraordinaire, digne d'y figurer : il avait acheté à son intention une canne articulée, formée de plusieurs tiges d'acier rentrant les unes dans les autres comme les diverses parties d'une canne à pêche, de manière à pouvoir tenir dans un gousset. Si Maammar, faut-il le dire ? en fut enchanté ; pendant toute la durée de notre séjour chez lui, nous le vîmes constamment occupé à manœuvrer son précieux engin.

Il nous fit asseoir autour d'une grande table dont il occupa le sommet. On plaça devant lui un mouton entier rôti à la broche, et, sans le secours d'aucun instrument, il se mit à le dépecer de ses propres mains en énormes morceaux, qu'il jetait sur les vases innommés qui nous servaient d'assiettes. Lui-même ne mangea pas, surveillant le jeu de nos mâchoires avec une déplorable vigilance ; à peine un morceau de viande avait-il disparu, qu'il le remplaçait aussitôt sur nos assiettes. Plusieurs d'entre nous, encore peu au fait des mœurs arabes, eussent cru manquer aux lois de la politesse en laissant inachevées les tranches monstrueuses qui se succédaient devant eux, et ils absorbèrent ce jour-là des quantités de mouton grillé qui durent leur inspirer pour le reste de leurs jours une sainte horreur des côtelettes. Le mouton est une bonne

chose, mais il n'en faut pas abuser; et, soit dit sans reproche, Si Maammar en abusait.

Le mouton fit place à cette interminable kyrielle de plats sucrés et parfumés dont les Arabes ont le secret, et ce n'est que lorsqu'il nous vit tous à bout de forces et prêts à crier grâce, qu'il en interrompit enfin le défilé.

Certes, Si Maammar avait fait de son mieux, et si nous eussions préféré une autre chère, c'est que nous étions encore trop difficiles sur le choix de la nourriture; nous devions le devenir un peu moins par la suite, et les rations de viande conservée et de biscuit avarié auxquelles nous devions nous trouver un jour réduits, nous rendirent moins exigeants, et moins sévères pour la cuisine du marabout.

Ajoutons que nos hommes n'avaient pas été négligés, et que, dans le camp, les victuailles avaient été distribuées en abondance.

Avant de prendre congé de nous, Si Maammar remit au colonel les lettres qu'il lui avait promises, et désigna pour accompagner la mission, Si Abd-el-Kader-ben-Mrad, mokhadem de son ordre, qui nous rejoignit plus tard à Ouargla.

L'accueil que nous avions reçu du chef des Tidjani, l'appui qu'il nous offrait, les marques de considération et de sympathie dont il nous avait entouré, parurent à tous le présage d'un heureux voyage.

C'est qu'en effet l'assistance de Si Maammar n'était point à dédaigner. Du fond de leur zaouïa, les marabouts de Temacin exercent, grâce au caractère sacré dont ils sont revêtus, une influence immense, propagée

et consolidée chaque jour par les émissaires qui parcourent le Sahara et le Soudan, et qui ont su, du moins c'était l'opinion du colonel Flatters, affilier à la secte

La grande kouba de Temacin.

des Tidjani jusqu'aux peuplades riveraines du Niger.

La secte des Tidjani est une des plus puissantes de ces vastes associations religieuses qui se partagent la population Arabe, véritables franc-maçonneries qu'un

fanatisme aveugle peut à l'occasion rendre redoutables. Les Tidjani se distinguent comme les plus nombreux et les plus envahissants de ces sectaires; les règles de l'ordre inspirent à ses adeptes des sentiments de superstition et un esprit d'abnégation, qui les amènent à se dépouiller de tous leurs biens au profit de la communauté, représentée par ses marabouts, et à faire au besoin, sans efforts et sans regrets, le sacrifice de leur vie. Aussi cette secte a-t-elle poussé dans tout le Sahara Algérien des ramifications nombreuses; récemment; dans une des oasis les plus reculées du Sud-Oranais, j'ai été moi-même surpris de retrouver toute-puissante l'influence des Tidjani. Là, tout leur a été abandonné, tout leur appartient, l'eau, le sol, les maisons, les palmiers, les oiseaux eux-mêmes. Je voulus un jour y tuer des pigeons, mais j'en fus empêché par les habitants de l'oasis, qui me représentèrent que ces heureux volatiles appartenant aux Tidjani, étaient inviolables et sacrés, et que les tuer, c'était attirer sur moi la colère céleste. Il fallut bien me rendre à ces irréfutables considérations.

C'était donc une grande preuve d'amitié que nous donnait Si Maammar, en attachant à notre caravane un de ses émissaires, et nous ne doutions pas que la présense d'un mokhadem de son ordre au milieu de nous ne dût être d'un grand effet sur l'esprit des populations du désert.

Nous soupâmes encore ce jour-là dans la demeure du marabout, et nous lui dîmes adieu, pour nous occuper de nos préparatifs de départ.

III

DE TEMACIN A OUARGLA

Le lendemain, 19 février, nous quittions Temacin, le capitaine Masson et moi, pour gagner Ouargla par la voie la plus courte, avec le gros des bagages, tandis que le colonel Flatters, avec les autres membres de la mission, allait pousser une reconnaissance dans l'Est, de l'autre côté de l'oued Rhir, dans la région encore inexplorée de l'oued Igharghar.

Notre première étape nous conduisit à Mouila, où nous passâmes la nuit près d'un puits contenant une eau peu abondante et à peine potable. En route, nous nous étions trouvés arrêtés par une grande sebka complètement inondée, qu'il avait fallu traverser sur une étroite langue de sable, où la marche du convoi était devenue des plus difficiles; à chaque pas, les chameaux enfonçaient dans le sable humide, où leurs pieds creusaient de profondes ornières.

C'est au bord de cette sebka, confluent de l'oued Mya et de l'oued Igharghar, que vient expirer, au sud de l'oasis de Temacin, la vallée de l'oued Rhir.

Le coup d'œil de l'oasis de Blebet-Amar, qui s'étend le long de la sebka, est vraiment pittoresque ; malgré la chaleur torride que nous endurons, malgré les embarras et les inquiétudes que nous cause la traversée de ce passage difficile, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer les bords touffus du lac, où plongent de hauts palmiers. C'est la dernière des oasis de l'oued-Rhir; plus bas, la vallée se divise, l'eau disparaît, les palmiers se perdent dans le sable, et le spectacle qui nous attend est celui du désert.

Au sortie de la sebka, nous marchons sur un sol dénudé, envahi par le sable, à peine mouvementé, où rien ne nous abrite plus contre l'ardeur du soleil ; çà et là, nous apercevons encore quelques petits groupes de palmiers qui jalonnent la plaine ; mais ils ne tardent pas à disparaître à leur tour. A droite et à gauche, de petites dunes pressées les unes contre les autres bordent les fonds desséchés où chemine la caravane ; puis, nous atteignons un plateau rocheux, élevé sur de larges assises de pierre, où la marche des chameaux devient extrêmement pénible ; enfin, de l'autre côté du plateau, nous trouvons le puits de Mouila, auprès duquel nous dressons nos tentes.

A une température de vingt-cinq degrés avait succédé un froid terrible (1) ; encore peu familiarisés avec d'aussi

(1) Dans la vallée de l'oued Rhir, région très basse (une partie du sol est à un niveau inférieur à celui de la mer), la température

brusques changements de l'atmosphère, nous souffrons considérablement de cet abaissement subit de la température, auquel, du reste, les indigènes eux-mêmes se montrent très sensibles. Quand, au petit jour, nous nous remettons en marche, nous apercevons nos sokhrars s'arrêter de temps en temps devant une touffe d'herbes sèches, y mettre le feu, et rejoindre le convoi en courant, après s'être un moment réchauffés au contact de la flamme.

La route que nous suivons, après avoir laissé derrière nous le puits de Mouila, descend par une pente douce du plateau que nous avons gravi la veille. Ce plateau, situé en travers du chemin que parcourt l'oued Mya, est entouré à notre droite par un coude de la vallée, que nous rencontrons de nouveau à sa base.

Passant à gauche du chott Bardad, en ce moment complètement à sec, mais encore entouré d'une végétation grêle et maladive, nous arrivons au sommet d'un vaste cirque qui s'étend à nos pieds. Du point où nous

du jour est très élevée ; dans la bonne saison, elle est de 25 à 30° en moyenne, et, en été, de 40 à 45 et même 50°.

Pendant l'hiver, cette température descend souvent la nuit au-dessous de 0° ; c'est au point du jour qu'elle atteint son minimum.

A la même latitude, dans le Sud-Oranais, où la hauteur moyenne des plaines varie entre 1000 et 1500 mètres, j'ai vu durant trois mois de suite, le thermomètre descendre pendant la nuit, jusqu'à 10° au-dessous de 0; le jour, il n'était pas rare de le voir baisser pendant quelques heures jusqu'à 15 et 20° ; dans cette région, les sommets élevés atteignant de 1800 à 2000 mètres restent couverts de neige pendant les mois d'hiver, au moins sur leur versant septentrional.

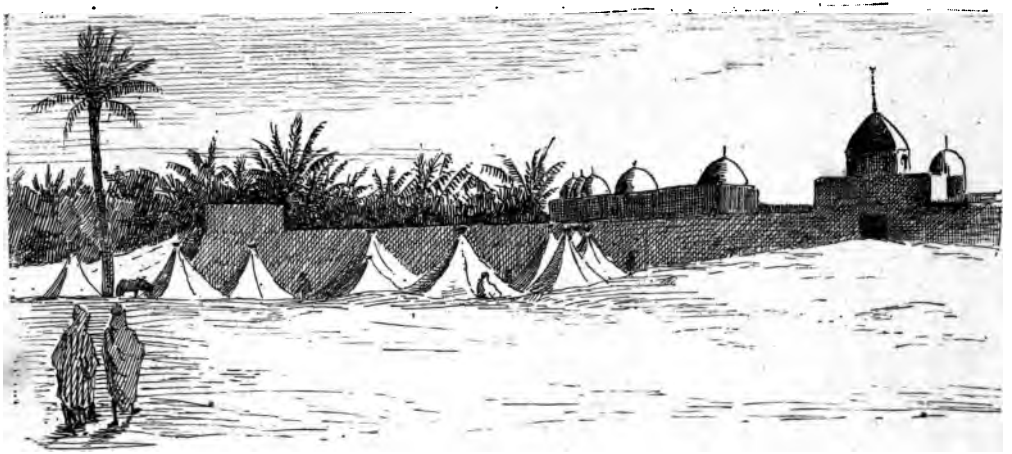

La zaouïa de Temacin.

sommes, nous pouvons apercevoir déjà dans le lointain la cîme des palmiers de l'oasis d'El Hadjira, où nous devons passer la nuit; mais, à mesure que nous descendons dans la plaine, ils vont disparaissant peu à peu, et nous les avons bientôt perdus de vue. Autour de nous, la nature devient de plus en plus triste : partout du sable, partout des dunes, qui grandissent à chaque pas et masquent l'horizon.

Quand nous approchons d'El Hadjira, nous sommes surpris de rencontrer des groupes de palmiers, qui poussent çà et là dans le sable sans que rien révèle à nos yeux le voisinage de l'eau. Ces arbres, d'ailleurs vigoureux, sont le produit d'un mode de culture qu'il est intéressant de signaler, car nous l'avons retrouvé en usage dans diverses régions, notamment dans le Souf.

Ce procédé consiste à creuser le sol jusqu'à la couche d'eau souterraine que recèle le fond de la vallée; dans ces puits, on plante les palmiers, qu'on entoure de claies destinées à maintenir les terres alentour, et à protéger les plantations contre l'envahissement des sables; puis, quand la tête des palmiers commence à dépasser le niveau du sol, on fait disparaître les claies, et on laisse le sable combler les puits où s'abreuvent les racines.

Autour d'El Hadjira s'élèvent de véritables forêts de palmiers dus à ce mode de culture.

A quelque distance de la ville, nous sommes reçus par le cheik, qui, à la nouvelle de notre approche, s'est empressé de venir à notre rencontre. Sous sa conduite,

nous passons entre le ksar et l'oasis, et nous allons dresser nos tentes au lieu ordinaire de campement. En face de nous s'élève El Hadjira, sur une haute colline détachée de l'oasis, au milieu de la plaine; elle est entourée de hautes murailles flanquées de tours crénelées, qui lui donnent l'aspect imposant d'un ancien château fort. De l'autre côté de la ville, au fond de la vallée, s'étend une large barrière de petits mamelons sablonneux (gara) qui ferme la plaine; c'est au milieu de cette ceinture de collines que s'ouvre le chemin qui conduit à Laghouat par l'oasis d'El Alia.

Une position remarquable entre Tougourt et Ouargla, une nappe d'eau excellente alimentant vingt mille palmiers font d'El Hadjira une des plus importantes stations de cette contrée.

Il paraît que dans ces parages la morsure des scorpions est particulièrement dangereuse, et que ces immondes reptiles y sont en abondance; car avant de nous quitter, le cheik nous demanda des médicaments contre leur blessure venimeuse, qui venait de coûter la vie à plusieurs enfants du pays.

D'El Hadjira nous nous dirigeons, en suivant presque directement la route du Sud, vers Bir Arifidji, où nous devons passer la nuit.

Au sortir de la vallée que domine El Hadjira, le convoi, laissant sur sa droite la vallée de l'oued Mya, gravit le plateau qui lui fait face, et s'engage dans une succession de fonds sablonneux, qui semblent le lit de sebkas desséchées; autour de ces fonds, le terrain se relève, et borne l'horizon de hautes dunes, qui parfois

se resserrant forment de véritables défilés. Puis, nous débouchons dans une vaste plaine, où nous trouvons

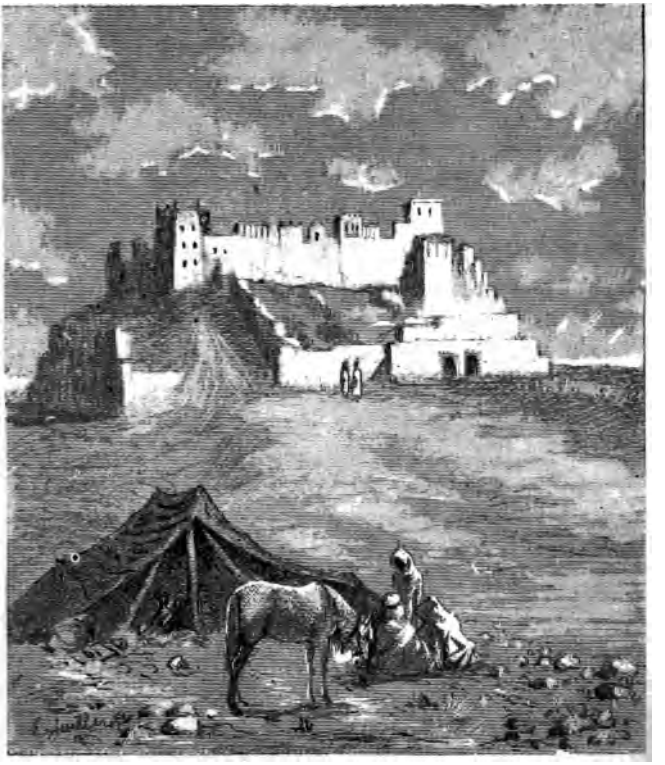

La ville d'El Hadjira.

le puits d'Arifidji après un parcours d'environ 35 kilomètres.

Le coup d'œil de cette plaine est d'une monotonie désespérante : de petites dunes de sable durci, couvertes de cette végétation chétive et sèche qu'on appelle le drinn (1), se succèdent sans interruption, semblables aux flots d'une mer qui se serait tout à coup solidifiée; à notre droite, s'élèvent les collines qui bordent la vallée de l'oued Mya ; déjà le sable les couvre, et poursuivant vers l'est sa marche envahissante, il tend à combler l'oued Mya, dont il obstrue déjà presque entièrement le lit à la hauteur d'Haoud-Abdallah. A notre gauche, le terrain descend à perte de vue en pente douce vers les régions inconnues où le colonel et ses compagnons dirigent en ce moment leur reconnaissance. Vers le milieu de notre étape nous apercevons un groupe isolé de

(1) Le *drinn* est une graminée qui, dans le Sahara, pousse partout où il y a du sable. Cette graminée atteint parfois 1m,50 et même 2 mètres de hauteur, chez les Touareg, dans les pâturages particulièrement favorisés.

Le drinn constitue pour les chameaux une nourriture excellente ; aussi la dune, qui en est couverte, forme-t-elle un pâturage de premier ordre.

Lorsqu'il a plu l'hiver, le drinn s'allonge et verdit; les tiges très tendres sont particulièrement bonnes pour les chameaux, les moutons et même les chevaux; la graine, qui vient ensuite, et qui rappelle l'orge dégénéré, est souvent récoltée par les habitants de ces régions, qui en font volontiers leur nourriture.

Lorsque le vent souffle dans la dune, le sable fouette les tiges de drinn, sèches et creuses, qui vibrent au choc et produisent les sons les plus singuliers; tantôt, on croit entendre le bruit lointain des cloches, tantôt celui du tambour. Les Chambaas attribuent ces bruits à la présence des âmes des marabouts qui se réjouissent dans la dune en frappant sur des tambourins; mais, malheur à qui chercherait à les voir: sa curiosité satisfaite, il disparaîtrait aussitôt englouti dans le sol.

quelques palmiers au pied desquels s'ouvre le puits d'Achouch-el-Ahmeur, et, peu avant le coucher du soleil, nous faisons halte à Bir Arifidji. Nous y trouvons de l'eau en petite quantité, mais de qualité suffisante.

Le 22, poursuivant notre route à travers la vallée où nous nous sommes engagés la veille, nous atteignons Negoussa. Pendant les premières heures de marche, le paysage reste invariablement le même que celui que nous avons parcouru depuis notre sortie des fonds voisins d'El Hadjira; pourtant, la ligne de gara qui borne l'horizon vers notre droite, se perce parfois de larges trouées, qui dénoncent la présence de plusieurs oueds, dont le plus important, l'oued Mzab, s'enfonce profondément dans l'ouest, et paraît traverser la région des Guentras; de loin en loin aussi, apparaît le fond bleu du lac Safroun, dont le lit desséché reflète sur sa nappe unie l'azur d'un ciel sans nuages.

A mesure que la caravane approche de Negoussa, la végétation qui couvre le sol s'éclaircit (1), et des palmiers

(1) Dans le voisinage des lieux habités, la végétation saharienne (drinn, thyn, alfa, etc.) disparaît le plus souvent complètement sur de vastes étendues, les indigènes arrachant sans ordre et sans discernement, tout autour de leurs habitations la végétation qui croît dans le voisinage, pour se procurer le fourrage et le combustible dont ils ont besoin. Aussi, au bout de quelque temps, il leur faut faire de véritables étapes, et organiser de véritables corvées pour aller faire au loin la provision nécessaire à leurs besoins domestiques.

Dans le Sud-Oranais, la disparition totale de l'alfa autour de nos camps, amène peu à peu la désagrégation du sol et la formation de dunes, dont la présence devient souvent inquiétante. C'est ainsi qu'auprès de Géryville, la végétation ayant été complètement dé-

s'élèvent de distance en distance, sentinelles avancées qui annoncent le voisinage de l'oasis. Peu à peu, leur nombre augmente, et nous cheminons bientôt sous l'abri d'une véritable forêt; tous ces palmiers, plantés un à un par les habitants de Negoussa, suivant la méthode que nous avons signalée plus haut, sont enfouis dans le sable à une profondeur de plusieurs mètres.

Nous sommes accueillis à l'entrée de la ville par le cheik de Negoussa, vieillard affable et hospitalier, qui nous invite à prendre un peu de repos et de nourriture dans sa maison. Nous acceptons d'autant plus volontiers, le capitaine Masson et moi, que nous sommes à jeun depuis le matin, et qu'il fait une chaleur écrasante. Tandis que les tentes se dressent en face de l'enceinte du ksar, près d'un petit marabout entouré de palmiers, nous le suivons à travers la ville, dont il nous fait les honneurs de la meilleure grâce du monde.

L'importance de Negoussa dut être jadis considérable; la vaste enceinte qui l'entoure témoigne encore aujourd'hui de sa splendeur passée; la porte massive ouverte dans la muraille quadrangulaire qui forme

truite, le moindre souffle de vent soulève des tourbillons de sable qui, en même temps qu'ils sont très incommodes pour les habitants, viennent s'accumuler contre les murs des maisons, du côté du sud, et finiront, dans un avenir prochain, par ensevelir complètement la ville. Vue à quelque distance, Géryville apparaît à peine au milieu d'un nuage de poussière.

L'alfa peut se repiquer de lui-même; partout où l'on rencontre des traces de villages arabes, le sol est planté d'alfa; et pourtant, quand le ksour était debout, les habitants avaient fait place nette autour d'eux.

cette enceinte, les tours qui en flanquent les angles, ne manquent pas de caractère; mais le sable a conquis sur

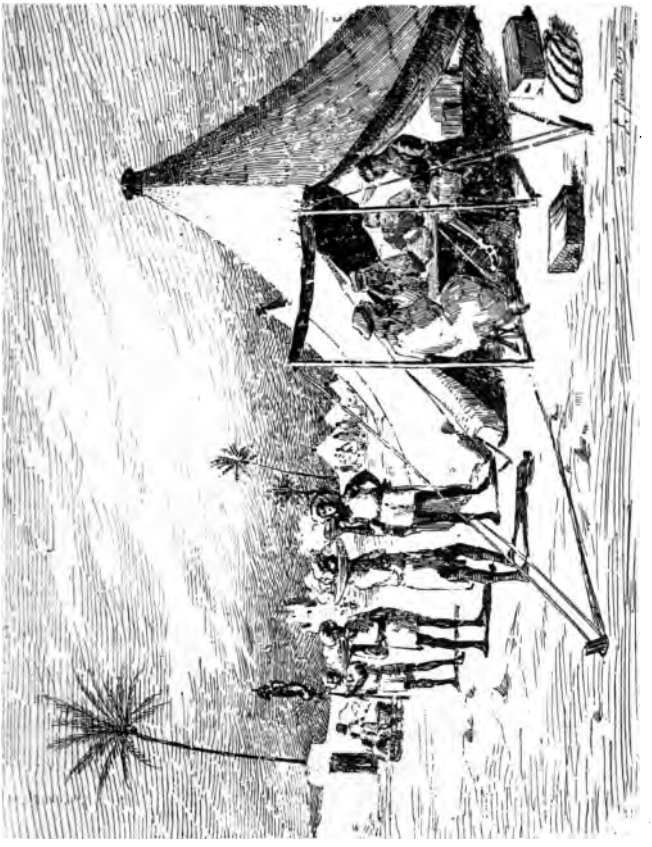

Le cheik de Negoussa vient dîner avec nous.

l'oasis de vastes espaces, et la prospérité de la ville a subi le contre-coup de ce phénomène; aujourd'hui, le

ksour est tout entier renfermé dans une enceinte intérieure de création plus récente, qui deviendra peut-être elle-même un jour trop vaste encore, si, le sable continuant son œuvre de destruction, la décroissance de la population de Negoussa se poursuit dans les mêmes proportions (1).

Le vieux cheik nous fait asseoir, au premier étage de sa maison, à l'abri des rayons du soleil, dans une galerie couverte, qui s'ouvre vers le couchant; là, il nous offre l'eau fraîche, les dattes et le lait qui constituent les premiers éléments de l'hospitalité arabe, pendant que ses serviteurs font rôtir la poitrine de mouton qui doit figurer au repas.

A notre tour, nous invitons notre hôte et son frère à dîner le soir même au camp; pendant le repas, la conversation porte sur l'objet de la mission, sur l'établissement du chemin de fer projeté, et les avantages qui doivent en résulter pour tout le pays. On devine le nombre des questions auxquelles nous avons à répondre, des explications qui nous sont demandées, et l'étonnement de nos convives. Mais, dès qu'ils eurent compris de quoi il s'agissait, leur enthousiasme ne connut plus de bornes; quand il sut que les biscuits

(1) Au sud-est de Negoussa, entre deux contreforts de la vallée, s'ouvre une vaste trouée dans laquelle s'engouffre le sable soulevé par les vents du sud. Negoussa, bâtie en face de cette ouverture, sur le passage des sables, finira par être complètement engloutie sous la dune, qui, traversant la vallée, ira rejoindre les pentes abruptes, de l'autre côté de la plaine, s'élèvera peu à peu jusqu'à leur niveau, pour les dépasser ensuite et continuer sa marche à travers la sebka du Mzab.

auxquels nous venions de le faire goûter, ne lui coûteraient presque rien, le jour où Negoussa serait une des stations de la voie ferrée, le vieux cheik, saisi d'admiration, jura que malgré ses quatre-vingts ans, le moment venu, il irait lui-même travailler aux terrassements, pour donner l'exemple à sa tribu.

La nuit venue, nos hôtes nous dirent adieu dans les dispositions les plus favorables, et avec les marques de la plus vive cordialité.

Au petit jour, nous quittons Negoussa.

Traversant de nouveau la forêt de palmiers qui environne le ksar, nous nous retrouvons bientôt dans la plaine sablonneuse où nous marchons depuis deux jours. Nous passons à quelque distance du palmier El Mousta, fameux dans la contrée par les trois vigoureux rameaux qui s'élancent de son tronc. Vers le milieu du jour, nous sommes arrêtés par une ligne de dunes qui se dirige de l'est à l'ouest vers les gara qui bordent notre droite, et coupe toute la largeur de la plaine (1). C'est un passage difficile, que nous franchissons sans accident, mais non sans peine; ces dunes, à chaque instant déplacées par le vent, se terminent à leur

(1) Ces dunes, qui traversent la vallée de part en part, et atteignent une grande hauteur, se sont formées comme celles qui menacent en ce moment l'existence de Negoussa. (Voir la note précédente.)

Les dunes envahissantes, toujours en mouvement, sont presqu'absolument privées de végétation; mais les plaines voisines, recouvertes du sable dont le vent parsème la plaine, deviennent d'excellents pâturages de drinn.

C'est ce qui se produit dans la vallée de l'oued Mya, entre Negoussa et Aïn-el-Hadjira.

sommet en arêtes vives, où les chameaux trébuchent à chaque pas; d'un côté, ces crêtes dominent à pic des cavités profondes, véritables précipices; de l'autre, le sable s'élève par une pente douce, glissante et parfaitement unie de la base au sommet.

Au milieu de ces dunes, nous sommes rejoints par le khalifat d'Ouargla, sous-officier de spahis, qui vient nous servir de guide, et nous aider à franchir cette passe dangereuse. Sous sa conduite, la caravane sort de la dune, et redescend dans la plaine, où bientôt apparaît à nos yeux la grande oasis d'Ouargla.

Une immense sebka, inondée de place en place, dont le fond, uni comme un miroir, brille aux rayons du soleil et reflète le bleu du ciel, qui de loin lui donne l'aspect d'un lac splendide; tout autour de cette sebka, de nombreux groupes de palmiers, multipliés à l'infini par le mirage; au milieu, semblable à une île verte, l'oasis et sa forêt de palmiers que dominent les deux minarets du ksar; parfois, à travers les arbres, une éclaircie laissant apercevoir la nappe d'eau qui donne la vie à tout ce paysage: tel est le coup d'œil que présente Ouargla.

Nous passons devant le bordj de Ba-Mendil, qui de loin prend à nos yeux des proportions fantastiques, et dont les murs d'une blancheur éclatante semblent grandis par la reflexion de la lumière crue qui les éclaire. Élevé sur une colline, à l'entrée de la sebka, Ba-Mendil peut devenir le refuge de l'agha, si quelque événement l'obligeait à s'y retirer.

Pendant que notre convoi s'avance sur le sol poli de

la sebka, au fond de laquelle l'oasis semble fuir devant nous, le khalifat et son goum, pour honorer notre présence, nous donnent le spectacle d'une grande fantasia, à laquelle le paysage prête une mise en scène vraiment féerique. Les cavaliers, rangés en bataille en face de la caravane, s'élancent tout à coup à notre rencontre au grand galop de leurs chevaux, déchargent en nous croisant les longs fusils qui pendent à leurs selles, puis passent, repassent en tous sens avec une adresse et une agilité merveilleuses, tandis que leurs longs burnous blancs flottent au vent, et que les lames brillantes de leurs sabres semblent jeter des éclairs. Cette étrange fête guerrière est d'un aspect magique; c'est un tableau des *Mille et une Nuits*.

Près de la route que nous suivons, notre guide nous montre un large trou béant d'une grande profondeur, au fond duquel coule la nappe d'eau sur laquelle est assis le sol de la sebka; cette énorme fondrière s'est ouverte tout à coup, il y a peu de temps, à l'endroit même où, la veille, un douar de passage avait planté ses tentes. L'eau mine sourdement la base du bloc de gravier qui nous porte, et de place en place le sol présente des traces de désagrégation (1).

(1) La sebka d'Ouargla est formée par un élargissement considérable du thalweg de l'oued Mya ; à une époque géologique très ancienne, le gravier entraîné par les eaux du fleuve a en quelque sorte nivelé le fond de ce bassin ; puis, les eaux rencontrant un débouché fermé par une espèce de seuil, ont déposé ce gravier qui constitue le sol de la sebka.

Les eaux ne coulent plus à la surface du sol, mais continuent à s'épancher sous cette croûte de gravier, et retenues dans la sebka

Enfin nous atteignons l'oasis, et nous entrons dans le ksar, par la porte principale, à l'entrée de laquelle s'élève le tombeau vénéré du marabout Si Abd-er-Rhaman. La porte d'Ouargla, voûtée et défendue par une tour, était autrefois surmontée d'une inscription désignant Ouargla comme la ville sainte par excellence; mais en 1872, on a remplacé cette inscription par le nom du général Lacroix, vainqueur de l'insurrection, pour rappeler aux rebelles l'inutilité de la lutte et la nécessité de la soumission à notre autorité.

Ouargla est entouré d'une muraille circulaire percée de sept portes, et d'un fossé rempli d'eau stagnante

par le seuil qui interrompt leur cours, forment un vaste lac souterrain.

Le calcul de la masse d'eau que recèle le sol de la sebka d'Ouargla peut être fait d'une manière approximative, en prenant pour base le nombre des palmiers qu'elle alimente. L'oasis d'Ouargla compte deux millions de palmiers environ, dont le quart est en rapport; un palmier absorbe à peu près 50 litres d'eau par jour, ce qui représente une consommation quotidienne de cent millions de litres ou cent mille mètres cubes, soit trente-six millions de mètres cubes par an.

Cette masse d'eau provient des immenses plateaux rocheux de Hamada, dont l'oued Mya et ses affluents sont les collecteurs; l'eau, qui tombe rarement, mais d'une manière diluvienne, glisse sur le roc, pénètre dans les thalwegs voisins, s'infiltre sous le gravier, et, à l'abri des rayons du soleil qui l'aurait bientôt réduite en vapeurs, si elle s'écoulait à la surface du sol, glisse lentement jusqu'au bassin d'Ouargla.

En forant de nouveaux puits, on pourra sans nul doute tripler, quintupler peut-être, l'importance de cette oasis; car, à certaines époques, la pression souterraine devient si puissante que l'eau s'ouvrant elle-même une trouée dans les parties les plus faibles de la sebka, jaillit avec abondance et recouvre de larges espaces.

qui devient, à un certain moment de l'année (1), un foyer d'infection, cause de fièvres intermittentes auxquelles les noirs seuls échappent (2). Il était jadis traversé dans son diamètre par un mur intérieur, qui divisait la ville en deux quartiers toujours en guerre l'un contre l'autre ; mais ce mur n'existe plus, et les rivalités qui régnaient entre les habitants des deux quartiers paraissent aujourd'hui éteintes ; au milieu, s'étend la place du marché, autrefois le théâtre ordinaire de ces luttes intestines ; près de là, s'élèvent la grande mosquée de Djema-el-Kébir et la Kasbah, sorte de forte-

(1) Cette époque est celle du *tems ;* tous les habitants sont obligés d'abandonner la ville, à l'exception des noirs qui échappent seuls au fléau, de même qu'ils ne sont pas atteints par la fièvre pernicieuse du Soudan, qui présente d'ailleurs tous les caractères du tems. A Ouargla et aux environs, les Arabes de race blanche sont sujets à cette fièvre pernicieuse, comme nous l'avons subie au Soudan, comme les Maures du désert, quand ils se hasardent dans le Soudan pendant la mauvaise saison, comme aussi les Marocains qui ont été amenés dernièrement au Sénégal pour travailler à la construction du chemin de fer.

La présence de ces fièvres périodiques dans la vallée de l'oued Rhir constitue une des graves difficultés que présente le tracé de chemin de fer par Biskra et Ouargla.

(2) Les habitants d'Ouargla ont, comme tous les ksouriens, du reste, pour les lois de l'hygiène, un mépris poussé jusqu'à l'absurdité.

Les fossés de la ville sont le réceptacle de toutes les immondices ; quand l'eau souterraine tend à s'élever, elle envahit les fossés ; puis quand le niveau baisse et qu'elle se retire, les fossés se dessèchent sous l'action du soleil qui les transforme en de véritables cloaques d'où sortent des miasmes empoisonnés.

Combien de fois encore les indigènes seront-ils victimes des fièvres intermittentes engendrées par ces miasmes, avant de se résoudre à ne pas transformer leurs fossés en dépotoirs?

resse quadrangulaire où réside l'agha, sous la garde d'une vingtaine d'indigènes, armés de fusils à piston, qui nous présentent les armes avec une solennité comique.

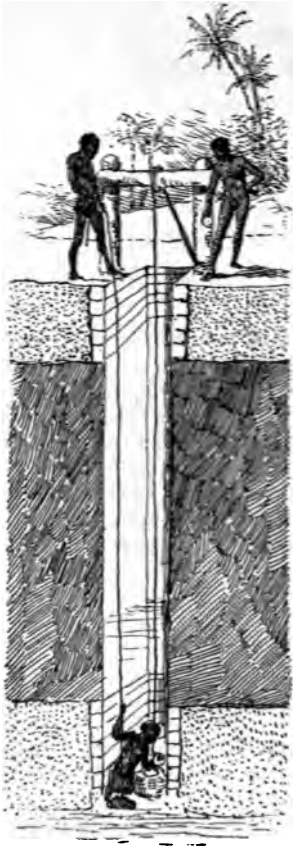

Curage d'un puits par les Rhetassa.

Pendant que le khalifat venait à notre rencontre, l'agha lui-même était parti, avec une escorte de cavaliers, au-devant du colonel, qui devait arriver à Ouargla en même temps que nous ; mais la mission, retardée dans sa marche, n'arriva que le lendemain. Au retour de son inutile expédition, l'agha nous accueillit avec les témoignages d'une extrême sympathie, et nous offrit dans la Kasbah une hospitalité parfaite. C'est d'ailleurs un homme fort intelligent, dévoué à la France qu'il a longtemps servie, et qui porte encore avec fierté le titre de capitaine de

spahis avec lequel il a combattu sous nos drapeaux.

Le jour même de notre arrivée à Ouargla, j'eus l'occasion d'assister à une opération curieuse, que j'ai revue plusieurs fois par la suite ; je veux parler du curage des puits. En circulant dans l'oasis, j'avais remarqué le grand nombre des puits qu'elle possède, presque tous déjà anciens, et dont quelques-uns même m'avaient paru abandonnés. C'est qu'en effet c'est un fait assez étrange et digne de remarque, que les Arabes de ces contrées; pour lesquels l'eau est la source de tout bien-être et de toute richesse, n'aient pas su pousser plus loin l'art du forage des puits ; ils en sont encore réduits aux procédés les plus rudimentaires, et se bornent d'ordinaire à entretenir ceux que leur ont légués les générations précédentes, sans entreprendre d'en creuser de nouveaux, les instruments dont ils disposent ne leur permettant pas de percer la couche gypseuse au-dessous de laquelle s'étend ce qu'ils appellent la mer souterraine, dès que cette couche présente une épaisseur de quelques mètres (1).

Le curage des puits est le monopole d'une partie de la population noire de l'Oued-Rhir qui exerce cette industrie de génération en génération, et jouit à cet égard d'aptitudes physiques particulières, dues sans doute à l'influence de l'hérédité. On les appelle Rhetassa.

(1) Les indigènes avouent qu'ils seraient incapables de creuser de nouveaux puits dans l'oasis d'Ouargla; ils se contentent suivant leur expression, de faire *revivre* les puits existants quand ils s'ensablent.

C'est à nous qu'il appartient d'aller leur en creuser de nouveaux.

C'est à eux qu'appartient exclusivement le soin de débarrasser le fond des puits des monceaux de sable que le vent y accumule, et qui finissent par les obstruer. Voici comment ils opèrent :

A l'orifice des puits, dont l'ouverture est ordinairement large de soixante à quatre-vingts centimètres, on dispose une sorte de chèvre, à laquelle s'enroulent deux cordes ; l'une est destinée à la descente de l'ouvrier, l'autre supporte le panier dans lequel il déposera le sable qu'il doit extraire.

Après s'être chauffé quelques instants auprès d'un grand feu, le Rhetas, presque complètement nu, les oreilles remplies de graisse, est descendu à une profondeur qui atteint quelquefois cinquante mètres ; arrivé à la surface de l'eau, il s'arrête un moment, fait ses ablutions, implore le secours d'Allah, aspire l'air à pleins poumons, et se laisse couler jusqu'au fond. Il reste ainsi submergé jusqu'à ce que son panier soit plein, et nous doutons que les plus habiles plongeurs des côtes Indiennes puissent demeurer plus longtemps privés de respiration ; nous avons vu de ces Rhetassa rester sous l'eau pendant plus de deux minutes, sans paraître incommodés. De retour à terre, ils recommencent leurs ablutions, reprennent peu à peu haleine, et remontent eux-mêmes leur panier. Cette besogne leur est payée 25 centimes ; ils ne travaillent que de huit heures à midi, et peuvent dans cet intervalle opérer quatre ou cinq descentes.

Ce sont encore les Rhetassa qui sont chargés du forage des puits artésiens dans toute la vallée de l'oued

Rhir. A mesure que le travail avance, des pièces de bois de palmier grossièrement équarries sont disposées le long de la paroi quadrangulaire du puits, pour empêcher l'effondrement du sable; une sorte de mortier, formé d'argile et de matières ligneuses, remplit les interstices, et complète tant bien que mal l'ajustage insuffisant ; ce boisage se prolonge jusqu'à ce que le percement ait mis à nu la croûte rocheuse. Lorsqu'enfin cette couche elle-même est entamée profondément et que la nappe d'eau qu'elle recouvre n'est plus comprimée que par une mince écorce de gypse, un Rhetas expérimenté descend au fond du gouffre, pour y forer le trou qui doit livrer passage au précieux élément.

Quelquefois la roche résiste, et après plusieurs tentatives infructueuses, l'ouvrier renonce à poursuivre son travail ; il n'est pas rare de rencontrer des puits inachevés, témoins des échecs subis par l'industrie des Rhetassa; parfois aussi l'eau surgit tout à coup avec une force ascensionnelle considérable, et le plongeur, roulé par le flot bouillonnant, meurt asphyxié avant qu'on ait pu lui porter secours.

Dans toute la vallée de l'oued Rhir, si le forage des puits en est encore réduit à ces procédés primitifs, il faut reconnaître que la distribution des eaux et l'irrigation des plantations de palmiers sont réglées avec un soin scrupuleux. Les plantations, disposées dans des terrains de niveau inférieur à celui qu'atteint l'eau du puits qui doit les alimenter, sont sillonnées en tous sens d'une multitude de petites seggias (canaux) ; chaque propriétaire successivement reçoit sur son terrain

pendant un temps soigneusement limité, le produit de la source, qu'il retient dans de petits barrages en terre disposés à l'extrémité inférieure de ces canaux; aussitôt que l'heure est venue pour le propriétaire du fonds voisin de recevoir à son tour l'eau nécessaire à la vie de ses palmiers, les barrages sont renversés et lui livrent passage. Toute fraude, toute tentative qui aurait pour but de retenir sur le même terrain, au delà de la limite légale, le produit de la source, serait rigoureusement réprimée, et se trouve d'ailleurs rendue à peu près impossible par la vigilance des intéressés.

De ce que nous venons de dire il résulte évidemment, que les fonds les plus voisins de la source sont aussi ceux qui produisent les plus beaux palmiers, et qui atteignent le plus haut prix.

Le lendemain de notre arrivée à Ouargla (le 25 février), nous partîmes au point du jour en compagnie de l'agha et de son goum, pour aller au-devant du colonel. Nous le rencontrâmes à sept ou huit kilomètres de la ville, et les Arabes renouvelèrent en son honneur les manifestations dont nous avions été l'objet la veille; une brillante fantasia accompagna la mission jusqu'aux portes de la ville, où elle fit une entrée solennelle au milieu des salves de mousqueterie et des cris de joie des femmes et des enfants.

Les tentes furent dressées au cœur de la ville, en face de la Kasbah, et, réunis dans le même campement, nous échangeâmes le récit des incidents qui avaient signalé le voyage des deux portions de la mission, pendant les cinq jours qui venaient de s'écouler.

Oasis et ksar de Temacin.

Ainsi que nous l'avons dit, tandis que le capitaine Masson et moi prenions, pour gagner Ouargla, la route ordinaire des caravanes, le colonel et ses compagnons, suivis d'un convoi léger, s'étaient dirigés vers le sud-est pour reconnaître le cours de l'oued Igharghar, et, en même temps, préparer les membres de la mission aux observations scientifiques qui devaient être, dans la suite, l'objet principal de leurs travaux.

C'est à la sebka de Temacin que viennent aboutir les deux bras de l'oued Igharghar, séparés par un vaste plateau sablonneux qui s'étend derrière les jardins du ksar. S'engageant au milieu de ce plateau, la caravane le traversa dans la direction du sud-est, et redescendit dans la vallée au point où les deux bras se divisent, vaste sebka desséchée, sur les bords de laquelle s'élèvent les palmiers de l'oasis d'El Gough. L'oasis franchie, la vallée fait en cet endroit un léger circuit vers l'est, par une boucle dont l'extrémité aboutit non loin d'Aïn-bou-Semah. La mission marcha sur ce point, à travers une plaine pierreuse, où parfois se rencontrent d'épais blocs gypseux. A sa gauche, le long de la vallée, s'étendent les palmiers de Si-bou-Hamia. Jadis s'élevait en cet endroit un village auquel appartenait l'oasis ; mais du village il ne reste rien aujourd'hui ; une inondation, au dire de certains voyageurs, l'aurait détruit il y a quelque cinquante ans ; aujourd'hui les palmiers sont devenus la propriété incontestée des marabouts d'El Gough, qui ont seuls le droit d'en récolter les dattes. Permis au voyageur d'en détacher quelques-unes en passant pour calmer sa soif ; mais en

faire provision serait un véritable sacrilège, que la colère céleste punirait de mort, suivant une croyance répandue dans le pays, et sans doute entretenue soigneusement par les marabouts.

Arrivée au pied du plateau, la mission suivit le lit desséché de la rivière, aujourd'hui envahi par le sable, qui lui donne l'aspect d'une succession de fonds de sebkas, ou même de simples dayas, séparés par de petites dunes que recouvre une végétation assez épaisse, et, vers trois heures et demie, après une marche des plus pénibles, sous un soleil brûlant, faisait halte près d'Aïn-bou-Semah.

Aïn-bou-Semah (la source bon gîte) est un puits fort abondant, ouvert à une profondeur de moins de deux mètres du sol ; l'eau en serait bonne, si les indigènes avaient pris soin de l'entourer d'une margelle, pour empêcher la chute des corps que le vent y entraîne et qui viennent s'y décomposer.

Le lendemain, longeant l'oued Igharghar, qui fait dans l'est une légère pointe, la caravane poursuivit son chemin sur un terrain entrecoupé de petites dunes, et vint camper dans le lit même de l'oued, à Bir-Matmat, puits abondant et peu profond. Non loin du puits, s'élève un cimetière, et, au milieu, la kouba-mausolée de Lalla-Meurdhia, femme marabout célèbre, qui vivait il y a une centaine d'années. Cette kouba n'a ni clôture ni gardien, mais un respect religieux la défend contre toute atteinte. Les murs en sont tapissés de mouchoirs aux couleurs vives, de riches soieries, de mousselines [illegible]lées; sur le sol sont alignés des vases renfermant

du blé, de l'orge, des denrées de toutes sortes ; des objets plus précieux, pierreries, or, argent, passent même, d'après la tradition, pour y avoir été déposés par de riches pénitents ; mais il faut croire que ces généreux donateurs ont eu moins de confiance dans les pieux scrupules de leurs coreligionnaires, ou, tout au moins, qu'ils ont voulu leur épargner de trop vives tentations ; car ces objets précieux, nul ne les a jamais vus.

Le troisième jour, la mission ne fit qu'une courte étape de dix-huit kilomètres ; à onze heures et demie, elle faisait halte près de Hassi-Ould-Miloud, puits profond de six mètres, où elle trouvait en abondance une eau excellente. A mesure que la caravane avance, les dunes qui divisent le sol vont se multipliant. Parfois elles atteignent une hauteur de trente à quarante mètres, et semblent barrer la route de l'ouest.

En cet endroit, l'oued atteint une largeur qui dépasse sur certains points dix kilomètres. Cette circonstance paraît avoir induit en erreur le colonel Flatters : d'après lui, l'oued Igharghar se dirigerait plus loin dans l'est, et la route suivie par la mission laisserait la vallée à sa gauche. Il semble, au contraire, que cette vaste plaine, entre-coupée de dunes et de bas fonds, soit une grande sebka formée de la réunion de l'oued Igharghar et d'un de ses affluents, et plusieurs raisons me paraissent militer en faveur de cette opinion. D'une part, le long de la route suivie par la caravane, l'eau se rencontre fréquemment, à une faible profondeur, et révèle la présence d'une couche d'eau souterraine que l'on peut

croire continue ; d'autre part, si la vallée s'élargit près d'Hassi-Ould-Miloud, on la voit peu à peu se resserrer, et présenter de nouveau, sous le nom d'oued Cidah, les proportions ordinaires des vallées rencontrées jusque-là. Enfin, on ne peut tenir aucun compte des noms donnés aux oueds par les indigènes, qui désignent de dix manières différentes, à de faibles distances, des suites de dayas qui sont incontestablement les divers tronçons d'un oued unique.

Depuis son départ de Temacin, le colonel avait constamment suivi une route sud-est qui l'éloignait d'Ouargla; en quittant Ould-Miloud, le 22, il prit une direction sud-ouest, pour s'en rapprocher, décrivant ainsi un angle, dont Ould Miloud était le sommet, et dont les côtés aboutissaient, l'un à Temacin, l'autre à Ouargla.

Au lieu de laisser l'oued Igharghar à sa gauche, comme le colonel Flatters le pensait, le convoi l'avait laissé à sa droite ; car il le retrouvait bientôt sous la forme d'une dépression de plusieurs kilomètres de long, dont le sol pierreux a l'apparence du lit d'un fleuve. Il traversa cette dépression à l'endroit même où M. Duveyrier l'a décrite comme le lit desséché de l'oued Igharghar, et s'engagea sur un terrain formé de dépressions peu accentuées, plus larges et moins profondes, désignées dans le Sahara sous le nom générique de sahan. Passant en vue de plusieurs hautes dunes (Areg), il arriva, après une marche de vingt-huit kilomètres, au puits d'Hassi-Oussiah, où l'on trouva, à dix mètres du sol, une eau pure et abondante.

Le colonel s'était proposé d'aller camper, le 23, près d'Hassi-Rebeiah ; mais les chameaux fatigués n'étaient plus en état de continuer leur route, et force lui fut de dresser son camp à deux heures et demie, dans la plaine, non loin de Khechem-Rih. On n'y trouva pas d'eau, et il fallut avoir recours à la provision contenue dans les tonneaux.

Non loin de là, la caravane était passée près d'un ancien puits comblé depuis quarante ou cinquante ans. Il y a quelques années, un chambi, à ce que l'on raconte, entreprit de le réparer; mais il fut enseveli vivant par un éboulement, au milieu de son travail, et depuis nul ne recommença cette périlleuse tentative.

Elle avait aussi rencontré, sur sa gauche, une vallée qui paraît être l'ancien lit de l'oued Cidah, l'un des affluents de l'oued Igharghar, ou peut-être même un des petits bras du fleuve.

Le 24, la mission leva le camp à six heures du matin, et marcha dans la direction de Hassi-Rebeiah, où elle avait dû camper la veille. De tous les puits rencontrés depuis Temacin, Hassi-Rebeiah est le seul au bord duquel les indigènes aient exécuté quelques travaux; ces travaux consistent d'ailleurs en peu de chose, deux montants de maçonnerie reliés par une traverse. C'est là le maximum des commodités offertes au voyageur; il n'y a ni seau ni corde; c'est à lui de s'en procurer. Aussi le cavalier ne s'aventure-t-il jamais dans ces parages sans une longue corde, qui lui sert à descendre au fond du puits la settla dans laquelle il

L'Aglia et ses cavaliers viennent au-devant du colonel.

« leur donne à ce titre deux négresses par an; mais il « faut qu'ils aillent à Ghadamès chercher ce tribut, car « on ne le leur enverrait pas. Il est vrai qu'ils ne man- « quent guère d'y aller.

« Ce droit de ghefara est le droit de protection du « Sud. C'est en général le nomade qui le perçoit sur les « oasis. Il devient ainsi le patron des Ksouriens pour « la protection de leurs convois.

« Les Larba de Laghouat le percevaient dans l'ouest « sur Metlili et sur le Mzab; les Touareg le perçoivent « sur Ghat, Ghadamès, etc. L'administration française « l'a aboli en Algérie par une police efficace des routes. « Comme, d'ailleurs, tel percevait la ghefara des uns, « qui la payait aux autres, l'adoption du nouveau sys- « tème n'a pas soulevé une bien grande opposition.

« Hofrat-Chaouch est bien connu dans le pays par « suite d'une grande ghazia exécutée en 1826 par les « Touareg Azgars ou Azdjers contre les Chambaas. Il « y périt soixante Chambaas. Les Chambaas se vengè- « rent depuis en exécutant coutre les Azgars deux « ghazias un peu au nord de Ghat. Dans l'une de ces « deux ghazias, il périt quarante-huit Azgars, dans « l'autre cinquante-deux. Depuis dix ans environ, on « considère l'honneur comme sauf entre les deux tri- « bus, et Azgars et Chambaas vivent en bonne intelli- « gence.

« Cette levée des Azgars en 1826 avait, dit-on, pour « cause les intrigues d'un certain Molkhad, targui, qui, » étant allé à Ouargla avec cinq ou six chameaux, avait « prétendu, à tort, disaient les Chambaas, à raison,

« disaient les Azgars, avoir été molesté en route. Aussi, « des Chambaas étant allés peu après chez les Azgars « avaient été assez mal reçus : l'un d'eux ayant eu, en « outre, la malencontreuse chance d'avoir maille à « partir avec une femme, les Azgars s'étaient ameutés « contre lui et contre ses compagnons, et en avaient « tué deux ou trois. Là-dessus, ghezous (courses) des « Chambaas pour venger l'affront, meurtre de quelques « Azgars qui n'en pouvaient mais, et c'est en somme de « là que sortit toute la guerre.

« Cette guerre est heureusement finie; et chez les « Touareg on dit que c'est aux Français et à leur fer- « meté qu'est dû cet heureux état de choses, les Cham- « baas étant devenus des gens plus calmes et plus « posés depuis qu'ils sont administrés régulièrement. »

Nous aurons l'occasion de revenir plus tard sur les sentiments et le caractère de ces deux peuples.

Le 25 février, le colonel Flatters quitta son campament d'Hofrat-Chaouch à six heures du matin, et se mit en route pour gagner Ouargla. La caravane passa près d'un point appelé Nza-Nasser, du nom d'un personnage important de la tribu des Mekhadma, qui y périt, vers 1830, assassiné par des maraudeurs, franchit les gara qui avoisinent Ouargla, traversa les dunes, et pénétra dans la plaine, où nous vînmes à sa rencontre avec l'agha et son goum.

IV

PRÉPARATIFS DE DÉPART POUR LE SUD

Dès le lendemain de son arrivée, la mission commença à s'occuper de l'organisation du convoi.

Cette organisation présentait de grandes difficultés qu'il est aisé de concevoir ; il fallait parer à un double danger, et résoudre un double problème. D'une part, sur le point de s'engager dans une région aride, privée d'eau, n'offrant aucune ressources, nous ne pouvions compter pour subsister pendant les cinq mois que devait durer l'expédition, que sur les vivres que nous emporterions ; mais d'autre part, il fallait aussi réduire à son minimum le nombre des chameaux qui devaient composer la caravane, de peur que les puits que nous pourrions rencontrer ne fussent, comme on était fondé à le craindre, à peine suffisamment abondants pour abreuver les animaux strictement nécessaires au trans-

port des vivres, des instruments, des armes et des marchandises.

Donc, emporter le plus de vivres qu'il serait possible, en même temps, réduire au plus strict nécessaire le nombre des chameaux de charge, ainsi se formulait la question qu'il s'agissait de trancher tout d'abord.

Le colonel se résolut à laisser à Ouargla tout ce qui ne lui parut pas d'une utilité absolue; c'est ainsi qu'il renonça à conserver l'appareil de soudage qu'il avait emporté, et dont le poids et le volume exigeaient l'emploi de plusieurs chameaux. Pendant l'excursion qu'il avait faite dans l'Est, les jours précédents, le colonel Flatters l'avait expérimenté, et les résultats obtenus étaient restés fort au-dessous de ce qu'il en avait espéré. Nous abandonnâmes aussi plusieurs chevaux qui semblaient peu en état de faire le service pénible que nous aurions à exiger d'eux, et la provision d'orge à emporter se trouva réduite d'autant.

Le bagage de la mission ainsi allégé, il fallait encore environ trois cents chameaux pour le transporter. L'achat de ces animaux fut confié aux soins d'une commission composée de MM. Masson, Le Chatelier et Cabaillot, auxquels furent adjoints le Khalifat Mohammed-ben-Bilcassem, et deux notables d'Ouargla.

On fit appel aux tribus de Chambaas qui fréquentent le voisinage de l'oasis, et, dès le vendredi 27 février, chacune d'elles arriva successivement, amenant ses bêtes. Les prétentions formulées par les vendeurs furent ce qu'elles devaient être dans de semblables circonstances; sentant la nécessité impérieuse qui s'im-

posait à nous, d'acquérir en peu de jours un nombre considérable de bêtes de somme, ils ne se firent pas scrupule d'abuser de cette situation. Pour arriver à fixer des prix à peu près équitables, il fallut adjoindre à la commission qui fonctionnait déjà, le caïd et deux membres de chacune des tribus avec lesquelles il s'agissait de traiter ; ainsi fut constituée une djemmaa, sorte de tribunal arbitral, chargée de se prononcer sur le mérite de l'offre et de la demande, et de déterminer les cours.

Aussitôt achetés, les chameaux étaient marqués au chiffre de la mission, et envoyés au pâturage sous la garde de bergers chambaas.

En même temps que de l'acquisition des chameaux, il fallut s'occuper aussi de celle des bâts, cordes et selles nécessaires pour l'arrimage des charges ; une partie de ce matériel dut être confectionnée pour les besoins de la mission, les approvisionnements existants s'étant trouvés insuffisants.

L'organisation de l'escorte présenta de graves difficultés. Toute la tribu des Chambaas, caïd en tête, vint offrir ses services. Armés de pied en cap, ils arrivaient convaincus que l'expédition projetée n'avait pour but que de diriger contre les Touareg une immense ghazia, et leurs vieilles rancunes se réveillant à l'idée du pillage, tous sollicitaient la faveur d'y prendre part. Nous eûmes les plus grandes peines à leur faire comprendre que la mission avait un tout autre objet, qu'il ne s'agissait pas de guerre ni de pillage, que la visite qu'elle se proposait de rendre aux Touareg était

[illegible] colonel demandait,

[illegible] des puits artésiens.

[illegible] des guides et des

[illegible] où nous les

[illegible] sous la con-
[illegible] perpétuellement de
[illegible] leur prodiguant
[illegible]
[illegible] sans leur vigilance per-
[illegible] touffe d'herbe, et
[illegible]

La caravane en marche.

invitions à nous accompagner trouva auprès d'eux un accueil moins enthousiaste, et, s'ils ne nous refusèrent pas leur concours, du moins ne nous firent-ils pas grâce d'une foule d'objections qui traînèrent les négociations en longueur.

Les Chambaas vivent en bonne intelligence avec les Touareg Azdjer; mais il existe entre eux et les Touareg Hoggar une hostilité sourde qui pouvait donner lieu à de graves incidents, et ils ne se souciaient guère d'aller s'aventurer sur le territoire de ces derniers, du moment où il était bien entendu que nous n'étions pas disposés à épouser leur querelle, et à rompre des lances à leur profit. Aussi prétendirent-ils nous accompagner seulement jusqu'à Ghat, sorte de port au milieu du désert, situé à quarante jours de marche d'Ouargla, se réservant de nous y quitter, si le passage de la mission chez les Touareg Hoggar leur paraissait trop périlleux.

Pour en finir avec toutes ces difficultés, le colonel déclara qu'il n'avait que faire des services de toute la tribu, qu'il lui suffisait de quarante chameliers à pied et de vingt cavaliers à mehara, et qu'il entendait les choisir individuellement parmi les hommes de bonne volonté, non seulement de la tribu des Chambaa, mais aussi de celles des Mekhadmas et des Beni-Thour.

En ne prenant pas dans le même soff (parti) tous les individus dont il avait besoin, le colonel Flatters obéissait à une pensée de prudence; à la vérité, de la part des Chambaa aucune trahison n'était à craindre; nous pouvions compter sur leur fidélité; mais il était possible qu'après nous avoir conduits jusqu'à Ghat, il leur

prît fantaisie, en revenant à Ouargla, d'opérer sur leur passage quelque ghazia, dont les conséquences eussent pu être des plus fâcheuses pour la mission; de plus, il pouvait aussi être à craindre que, le cas échéant, dans des circonstances critiques qui pouvaient se présenter, ils ne fussent assez forts pour nous obliger à subir leurs exigences, et à modifier nos projets, soit pour dévier de notre route, soit pour revenir sur nos pas. En recrutant à la fois son personnel parmi les Chambaa, les Mekhadma et les Beni-Thour, le colonel se mettait en garde contre ces éventualités; les rivalités qui existent entre ces tribus, sans être assez graves pour donner lieu à des désordres, devaient cependant empêcher qu'une entente pût s'établir entre les guides et les chameliers, en vue de nous dicter des conditions ou de nous imposer leurs volontés.

De même qu'ils avaient cherché à nous faire payer les chameaux de charge dont nous avions besoin beaucoup plus cher qu'ils ne valaient, les indigènes ne manquèrent pas d'élever, à propos de leur solde, des prétentions aussi inacceptables. Dix francs par jour leur paraissaient à peine suffisants, sans compter les vivres, avances d'entrée en campagne, etc. Le colonel décida que les chameliers recevraient deux francs, les cavaliers à mehari quatre francs, les vivres restant à leur charge (1); une avance de solde serait faite au

(1) Les vivres que le Bédouin emporte en pareil cas, quand il entreprend un long voyage, se composent uniquement de dattes et de couscouss.

Le couscouss est contenu dans une peau de bouc goudronnée où

moment du départ, mais chacun devrait justifier d'un approvisionnement de trois mois de vivres; le complément ne serait payé qu'au retour, avec ou sans gratifications.

Les indigènes furent un peu désappointés; ils avaient espéré une meilleure aubaine, et leur enthousiasme se refroidit; mais quelques présents distribués avec discernement firent intervenir l'influence des caïds et de quelques notables; ces propositions finirent par être acceptées, et le recrutement du personnel put s'achever sans trop de criailleries.

Le jeudi 4 mars, la caravane était complètement organisée et prête à partir; elle comprenait, outre les membres de la mission et les hommes que nous avions amenés de Biskra, trente hommes d'escorte, guides ou chefs chameliers, cinquante chameliers et deux cent cinquante chameaux avec leurs bâts; il en manquait encore une cinquantaine; mais le colonel, pressé de se mettre en route, chargea M. Le Chatelier de les réunir, et de les amener à Medjira, où nous allions le précéder; les vivres et la provision d'orge étaient au com-

il se conserve frais; les dattes sont enfermées dans un tellys, serrées autant que possible les unes contre les autres, de manière à former une masse compacte : grâce à cette précaution, les dattes ne se dessèchent pas et le sable ne peut pénétrer dans l'intérieur de cette sorte de gâteau.

Une peau de bouc pour le transport de l'eau pendant les marches complète le bagage ordinaire du Chambi.

25 kilogrammes de couscouss et 25 kilogrammes de dattes lui suffisent pour entreprendre dans le Sahara une excursion de deux mois ; son menu n'est modifié que lorsqu'on vient à égorger un chameau qui ne peut suivre le convoi; ce jour-là, il y a festin.

plet, le bagage inutile confié à la garde de l'agha; rien ne nous retenait plus à Ouargla, et le départ fut fixé au lendemain.

Jusque-là, le programme dressé à Paris avait été observé avec une rigoureuse exactitude; et c'est à la date même que le colonel Flatters avait d'avance indiquée, que la mission commençait ses travaux.

Il est vrai que jusqu'alors tout avait pu être prévu et calculé; nous avions voyagé au milieu de contrées connues, fréquentées par les caravanes, plusieurs fois visitées par nos troupes, et parmi des populations habituées à reconnaître et à respecter la suzeraineté de la France; mais, désormais, bien des circonstances prévues et imprévues allaient influer sur les événements, bien des obstacles allaient obliger le colonel à modifier ses plans, bien des complications allaient surgir d'où pouvaient dépendre non seulement le succès de l'entreprise, mais l'existence même de la mission. Il ne s'agissait plus d'accomplir des instructions précises, d'exécuter un plan arrêté dans tous ses détails; il fallait être prêt à régler nos opérations suivant les circonstances, et, sans perdre de vue le but à atteindre, y tendre par les moyens qui nous seraient imposés ou conseillés par les événements.

Nous avons dit quelles difficultés le colonel avait eu à surmonter, pour rester maître de la direction de la caravane et résister aux prétentions des indigènes, qui ne consentaient à lui servir de guides qu'à la condition de le mener là où bon leur semblerait; ces velléités d'initiative, qui pouvaient se reproduire pendant la

marche, étaient un des plus grands dangers qui pouvaient menacer le succès de l'expédition; mais combien d'autres encore pouvaient compromettre son salut!

Nous allions nous engager dans les contrées les plus arides du globe, explorer des régions dont jamais le pied d'un Européen n'avait foulé le sol, et où les indigènes eux-mêmes ne s'aventurent pas sans danger. Quand nous aurons laissé Ouargla derrière nous, tous les liens qui nous rattachent au monde civilisé seront rompus; nous entrerons dans l'inconnu, dans le désert, le pays de la soif, le pays des légendes terribles, où tous les souvenirs se rattachent à quelque sinistre événement, où chaque pas en avant augmente le péril, où la présence de l'homme même est redoutable.

V

DÉPART D'OUARGLA — AIN TAIBA — LA DUNE — EL BIODH

A six kilomètres au sud d'Ouargla, sur les confins de l'oasis, s'élève le petit ksar de Rouissat. C'est vers Rouissat que la caravane se dirigea en quittant Ouargla. Toute la matinée avait été consacrée à l'organisation du convoi, au chargement des chameaux, à l'arrimage des bagages, et ce n'est qu'à deux heures de l'après-midi que nous pûmes nous mettre en route. Le colonel, prévoyant le trouble qui devait régner d'abord dans la marche du convoi, avait décidé de ne faire le premier jour qu'une très courte étape, destinée à servir d'épreuve, et à permettre aux vices de l'organisation de la caravane de se révéler. Bien lui en prit. Impossible de concevoir le désordre qui régna d'abord dans le convoi; à chaque pas, un certain nombre de chameaux dont le chargement était mal fait, après s'être débarrassés de

La ville de Rouissat.

leurs fardeaux, s'enfuyaient à toutes jambes, le cou allongé, les naseaux au vent ; il fallait courir après eux, les charger de nouveau, pour recommencer aussitôt sur un autre point de la colonne. Tout cela se passait au milieu des cris, dans un tumulte inexprimable ; il semblait que la caravane ne dût jamais pouvoir venir à bout des difficultés matérielles de son organisation ; heureusement il n'en fut rien, et, dès le lendemain, toutes les défectuosités que nous avions reconnues pendant cette première étape étaient corrigées, et le convoi présentait l'aspect le plus régulier (1).

Nous dressâmes nos tentes à Rouissat, près du ksar, en compagnie de l'agha d'Ouargla, qui nous avait escortés et partagea notre campement.

Le lendemain matin, à six heures et demie, la caravane, à laquelle, cette fois, il avait suffi de trois quarts d'heure pour s'organiser, se remettait en marche dans la direction du sud. Nous laissons derrière nous les derniers palmiers de l'oasis, et nous avançons dans une

(1) Les Bédouins n'ont pas l'habitude de charger des caisses ; ils considèrent, non sans raison, les caisses comme poids mort, et se contentent d'envelopper dans les tellys les bagages qu'ils transportent.

Les tellys, accouplés en forme de besace, se placent facilement sur le dos des chameaux ; mais les caisses ont besoin d'un arrimage plus compliqué, que l'insuffisance du bât rend assez difficile, et il faut aux sokhrars un certain apprentissage pour qu'ils arrivent à les charger solidement.

Pour que le chargement se fasse bien, il faut placer les caisses dans les tellys et les accoupler à l'avance au moyen de cordes ; puis, le chameau couché, quatre hommes saisissent les caisses et n'ont plus qu'à les placer sur le dos de l'animal, qui se relève tout chargé.

plaine sablonneuse, sans végétation, qui s'étend jusqu'à l'extrémité de la sebka ; à notre droite s'allonge le lit desséché de l'oued Mya, et derrière, à deux kilomètres du chemin que nous suivons, séparée de la plaine par le lit de l'oued Mya, la masse épaisse du Djebel Krima, large montagne isolée qui s'élève à pic à une hauteur de soixante-quinze mètres environ, sur une longueur de cinq ou six cents mètres, et témoigne des immenses phénomènes d'érosion dont les eaux diluviennes ont été la cause. Au milieu de ce bloc de calcaire, existe un puits profond, qui traverse toute la montagne et dont le fond atteint près de dix mètres au-dessous du niveau du sol de la plaine.

Jadis les tribus dissidentes chassées d'Ouargla vinrent chercher un refuge sur le sommet de la gara Krima, où elles creusèrent ce puits, et tentèrent de s'y établir ; mais un jour leur retraite fut enlevée d'assaut par les Chambaa, et, après un affreux massacre, ce qui échappa aux coups de l'ennemi s'enfuit à travers le désert jusque dans le Mzab, où ils se sont établis.

Dans le lointain, en arrière du Krima, on aperçoit les contours de la gara El Abad et du gour Keriem, qui s'étendent suivant une ligne presque parallèle à celle que nous parcourons.

Le sol, formé de reg, sable très ferme, et de gravier semé de petits cailloux diversement colorés, se couvre peu à peu de végétation ; ce sont d'abord quelques rares touffes de guédem ; puis le damran, l'alenda, le drinn apparaissent à partir d'El Hadeb.

La plaine présente l'aspect d'une succession de cu-

vettes peu profondes, communiquant entre elles par des sortes de fentes pratiquées dans l'épaisseur des arêtes qui en forment le seuil; c'est sous le nom d'oued Ouargla que les indigènes la désignent en cet endroit. A ce sujet, le colonel Flatters, dans son journal de route, fait observer qu'ici le mot oued perd sa signification ordinaire, qu'il n'a plus le sens usuel de thalweg, et ne peut être considéré que comme un idiotisme de la langue des indigènes d'Ouargla. On peut, à mon avis, trouver, dans la constitution topographique des lieux, une autre explication plus scientifique. Cette succession de fonds, séparés les uns des autres par de longues lignes de dunes qui se rejoignent vers l'est, et constituent de vastes cirques, me semblent avoir été les vallées, au fond desquelles coulaient les affluents de l'oued Mya, avant de se jeter dans la rivière, qui suivait à notre droite un cours perpendiculaire à leurs axes; à l'époque quaternaire, les révolutions climatériques dont toute cette région a été le théâtre, ont presque complètement transformé la configuration physique du sol, et n'ont laissé subsister que des mouvements de terrain presque insensibles, en partie nivelés par les eaux torrentielles qui l'ont submergé. Les cuvettes vaguement dessinées qui se succèdent devant nous, ne sont peut-être que les thalwegs d'anciens oueds aujourd'hui disparus, qui durent jadis alimenter le cours de l'oued Mya.

Après une halte dans une de ces dunes, la caravane atteignait à deux heures le puits d'Hassi Terfaïa, où le camp fut dressé pour la nuit.

Hassi Terfaïa ne renferme plus d'eau; depuis sept ou huit ans, les Chambaa n'ont pas campé sur ses bords, et ne l'ont pas réparé, et il est aujourd'hui à moitié comblé; c'est que, depuis sept ans, la pluie n'étant pas tombée en cet endroit, toute végétation en avait disparu, et les chameaux ne pouvaient y trouver leur nourriture; cette année, par bonheur, il a plu, et une riche végétation de graminées couvre les environs du puits.

Près du camp, se dressent le gour Mekhadma et la gara Terfaïa, séparés par une sorte de brèche, à travers laquelle le convoi vient de défiler. Ces hauteurs affectent la forme d'une tente, ou d'une marmite à cuire le couscouss (keskès), dont les indigènes leur ont donné le nom; la croûte supérieure, formée de matières calcaires, a seule résisté aux violences de l'inondation et aux efforts du temps; le reste, plus friable, s'est émietté peu à peu, se creusant sous la roche en forme de cônes tronqués, tandis que sur la crête repose, comme une sorte d'entablement, la masse solide, qui représente assez exactement, mais avec des proportions plus vastes, le champignon d'une immense tente.

Le dimanche 7 mars, à six heures et demie, la caravane reprenait sa marche, et se dirigeait sur Teniet Zmila.

Au sortir de l'oued Terfaïa, nous rencontrons un nouveau cirque, appelé oued Zmila, qui se prolonge vers le sud-ouest sous le nom de Haïch bou Rouba, et est coupé par la longue dune de Bou Rahla. Cette dune offre cet aspect particulier que les indigènes dé-

signent sous le nom caractéristique de siouf (*sif*, lame de sabre); terminée par une arête vive, elle présente de chaque côté une surface abrupte, sur laquelle chevaux et chameaux sont obligés de se laisser glisser; il fut assez difficile de les y décider; arrivés sur la crête, ils s'arrêtaient hésitants, inquiets, et il fallut employer le fouet et l'éperon pour les déterminer à s'aventurer sur la pente raide du talus; mais après quelques expériences, ils se familiarisèrent avec cette manœuvre, et en prirent bravement leur parti. Inutile de dire que la marche au milieu de ces siouf était des plus pénibles et des plus lentes.

En 1851, le chérif Mohammed-ben-Abdallah campa dans ces parages, au fond d'une dépression qui se creuse à l'est du col de Teniet Zmila, lorsqu'il se rendit à Rouissat pour y prêcher la guerre sainte; c'est là qu'il fut rejoint par son lieutenant et son confident Ben-Amra.

L'oued Terfaïa franchi, nous traversons l'Haïeh-bou-Rouba, où nous faisons halte; puis, laissant à notre droite la gara isolée de Nekhbiba, qui se dresse à l'horizon, nous marchons vers le gour Hadj-Ikhenoukhen, ainsi appelé du nom d'un chef des Touareg Azdjer, qui y campa, en 1860, au retour d'un voyage à Ouargla. De là, nous passons, entre deux larges dépressions du sol, sur une hauteur qui sert en quelque sorte de pont dans la plaine; c'est le pont de Keber-el-Larbi; un indigène du nom de Ben-el-Larbi y mourut, il y a une vingtaine d'années, et y fut enterré. C'est ce souvenir que rappellent aux voyageurs les mots Keber-el-Larbi (tombeau de Ben-el-Larbi.)

A l'extrémité du pont, le convoi rencontre une pente assez raide, le gantara Smihri, de l'autre côté duquel, par un chemin difficile, à travers des ravins tortueux au fond pierreux, il débouche dans l'oued Smihri, où les tentes sont dressées.

Depuis la veille, le ciel était couvert, le vent froid, et la pluie se mit à tomber avec une grande violence. Cette circonstance décida le colonel à séjourner là le lendemain, pour laisser à M. Le Chatelier le temps de nous rejoindre, et faire quelques observations.

La journée du 8 fut employée à reconnaître les environs, et à faire le levé de la plaine et des dunes qui l'enferment. Les gara qui s'étendent à l'est portent le nom de Mogtela (massacre), en mémoire du combat sanglant livré en cet endroit, en 1865, par un goum d'Ouled-Zekri, commandé par Ali-Bey, aux Chambaa insurgés, au retour d'une ghazia opérée sur Medjira. Nous signalâmes aussi quelques autres points notables, et le colonel recueillit des indigènes des renseignements intéressants qui furent consignés sur le journal de route.

Le mardi, 9 mars, nous partons de Smihri. La pluie a cessé de tomber, rafraîchissant l'atmosphère et ravivant la végétation; les Chambaa s'en réjouissent et en font honneur au colonel, qui porte, disent-ils, *des éperons verts*, expression flatteuse qui signifie que la présence du colonel fait naître la verdure sur ses pas.

L'oued Smihri communique, par une pente douce, franchissant un large plateau sablonneux, avec de pe-

tites plaines coupées de gara, qui grandissent peu à peu, à mesure que nous avançons; l'aspect du pays devient de plus en plus confus; aux plateaux succèdent les vallées; les mouvements du sol s'accentuent et se multiplient. Enfin, à onze heures, après avoir

Une dune.

parcouru 15 kilomètres, la caravane arrive au puits de Medjira. Nous y trouvons en abondance une eau assez bonne, qui nous permet de renouveler notre provision, et de faire boire les chameaux.

Nous séjournâmes à El Medjira le lendemain, 10 mars, et fîmes dans les environs du camp des observations

topographiques. Dans la journée, M. Le Chatelier arriva avec les chameaux qu'il amenait d'Ouargla; ces animaux étaient fatigués. et avaient besoin de se refaire, comme s'étaient refaits pendant la route, dans les pâturages que nous avions rencontrés, ceux qui nous avaient accompagnés. Aussi le colonel décida-t-il que nous prolongerions de 24 heures notre séjour.

Le puits de Djéribia, que nous devons rencontrer, est comblé depuis plusieurs années; nous allons avoir à faire cinq jours de marche sans eau, et il est prudent de donner à notre caravane le temps de se préparer aux fatigues qui l'attendent. Ce séjour nous permettra, d'ailleurs, de compléter nos observations, et de pousser autour du camp de nouvelles reconnaissances.

A Medjira, le colonel Flatters reçoit la visite de Si Ben-Ahmed-bou-Cheikh, ex-caïd des Chambaa ben Rouba, qui est campé à une cinquantaine de kilomètres de là. Se souvenant des anciennes relations qu'il a entretenues avec le colonel, alors que celui-ci occupait le poste de commandant supérieur du cercle de Laghouat, il vient lui recommander plusieurs de ses parents qui font partie de l'escorte; en échange, il lui laisse des lettres de recommandation auprès de plusieurs chefs des Touareg Ifoghas avec lesquels il est en rapports. Il lui donne, en outre, d'utiles renseignements sur les populations du Sud.

Nous levâmes le camp le vendredi 12 mars, à six heures et demie. Traversant de nouveau de petites dunes que séparent des fonds pierreux peu accentués, nous passons à quelque distance des deux. puits de

Hassi Malah, en ce moment en partie comblés. Autour de ces puits sont enterrés huit ou dix chameaux dont les jambes, encore couvertes de la peau, émergent çà et là du sable. Ils ont été laissés en cet endroit, en 1878, par des Touareg qui les avaient ghaziés sur la tribu des Ouled-Saïah de Tougourt. Les Touareg les emmenèrent à marche forcée tout le long de l'oued Igharghar, jusqu'au delà d'Aïn Taïba; mais ils furent rejoints par leurs ennemis, qui s'étaient mis à leur poursuite avec l'aide de quelques Chambaa, et, après un combat meurtrier, ils durent abandonner leur butin. Au retour de cette expédition, les Ouled-Saïah perdirent un grand nombre de chameaux, qui succombèrent à la fatigue, et dont les cadavres abandonnés sans sépulture, suivant l'usage des indigènes, ont été recouverts en partie par le sable.

Nous approchons de la grande dune; les masses de sable grandissent et s'enchevêtrent en un labyrinthe compliqué, au travers duquel nous suivons plusieurs oueds peu importants, qui nous conduisent au puits de Djéribia. Ce puits, depuis longtemps à sec, mort, comme disent les Arabes, tire son nom de cette circonstance, que les indigènes qui l'ont ouvert n'ayant pas à leur disposition de mouton pour l'immoler, comme c'est la coutume, à l'apparition de l'eau, se contentèrent de couper le cou à une petite gerboise (djeribia).

A notre gauche, s'élèvent les hautes dunes qui nous cachent l'horizon, tandis que devant nous et vers l'ouest, le sol, couvert de petits mamelons de 30 à 35 mètres de hauteur, présente, quand on le regarde du

haut d'une gara. l'aspect d'une immense plaine.

Le 13, nous continuons notre route vers le Sud; les accidents de terrain, toujours nombreux, ne portent plus pour la plupart de noms distinctifs. Les caravanes traversent ce pays, mais comme il ne possède aucun puits, elles n'y séjournent jamais. Le 14, nous franchissons une longue chaîne de dunes, dite Hassel Danoun, large d'environ 6 kilomètres, très mouvementée et d'aspect irrégulier; puis, nous descendons dans la plaine de Feidj Damran, où nous campons.

Le 15, nous parcourons 30 kilomètres pour atteindre Teniet el Oudje, à l'entrée de la grande dune, où nous pénétrerons demain.

Aïn Taïba, où nous faisons halte le 16, est située dans la dune, au milieu d'une sorte de cuvette entourée de hauts gours.

C'est une large mare circulaire, de 100 mètres de diamètre, au fond d'une sorte d'entonnoir de 15 mètres de hauteur; sur les parois du puits croît une épaisse végétation de roseaux, à laquelle il fallut mettre le feu, pour parvenir au bord de l'eau. La mare est infectée d'une foule de débris organiques en décomposition, qui répandent le soir dans l'air des odeurs méphitiques. Pour abreuver les chameaux et remplir les tonnelets, on est obligé de creuser tout autour du puits de petits puisards, qui ne tardent pas à se remplir d'une eau qui n'est pas trop mauvaise au goût, mais ne laisse pas d'exhaler aussi une odeur peu appétissante (1). Mais nous n'avons pas le choix, et jusqu'à

(1) La mare d'Aïn Taïba est formée par un défoncement naturel

El Biodh, il faut nous résigner à n'en pas boire d'autre.

Cette mauvaise qualité de l'eau d'Aïn Taïba tient à ce que les chameaux, arrivant en cet endroit après quatre ou cinq jours de marche, et se précipitant avidemment vers la mare, si l'on n'y prend garde, glissent sur le sol mouvant qui l'entoure, et sont entraînés jusqu'au fond. Les Arabes continuent leur route, sans se soucier d'en retirer les cadavres, qui y pourrissent et s'y décomposent.

Justement, il y a peu de temps, nous dit-on, les Touareg sont passés par ici emmenant cinq cents chameaux ghaziés sur les Chambaa, et une centaine de ces animaux se sont noyés ainsi dans la source.

Une autre circonstance contribue encore à donner à l'eau d'Aïn Taïba son odeur infecte et son goût âcre : chaque caravane, à son tour, pour atteindre le niveau de la mare, est obligée de mettre le feu à la ceinture épaisse de roseaux qui l'entoure : les cendres tombent, et vont s'ajouter aux débris organiques qui empoisonnent le puits.

A deux cents mètres environ du puits d'Aïn Taïba,

du sol qui atteint la couche d'eau souterraine, qui glisse sur la roche à travers un lit de gravier.

Au fond de l'entonnoir, sur les berges de la mare, on creuse des puisards au sud, c'est-à-dire du côté où la couche d'eau descend, avant de pénétrer dans le puits ; si on les creusait au nord, on ne recueillerait que les infiltrations de la mare chargées de matières en décomposition ; encore, au bout de peu de temps, ces puisards, se mettant en communication avec la mare, se remplissent-ils à leur tour de son eau empoisonnée, et doivent-ils être abandonnés aussi.

existe un vaste entonnoir semblable au premier, mais depuis longtemps à sec, et en partie comblé par le sable. Les indigènes racontent à ce sujet une légende qui mérite d'être rapportée.

Jadis, il n'y avait en cet endroit qu'un seul puits, où l'eau se trouvait en abondance. Près du puits, un Chambi s'était installé pour faire paître ses chameaux, avec sa femme et ses enfants. Un jour, un marabout, revenant de la Mecque, épuisé de fatigue et de besoin, vint se présenter à la porte de sa tente, et lui demanda l'hospitalité ; brutalement repoussé, le saint homme fut contraint de continuer son voyage, et s'éloigna, non sans appeler la colère céleste sur la tête de l'inhospitalier Chambi. Aussitôt, un ouragan terrible s'éleva, soulevant d'épais nuages de sable, et dispersant à travers le désert les chameaux du Chambi. Celui-ci s'élança à leur poursuite et chercha à les rallier ; mais, à son retour, il ne trouva plus, à l'endroit où s'élevait sa tente, qu'un gouffre profond qui s'était ouvert subitement, engloutissant sa femme, ses enfants et tout ce qu'il possédait, et au fond duquel apparaissait une couche d'eau pure et tranquille. L'ancien puits était comblé par le sable (1).

Nous fîmes halte pendant deux jours pour donner du repos à nos hommes, faire des travaux topogra-

(1) Le fond du trou privé d'eau est de trois mètres plus élevé que la nappe d'eau de la mare voisine. Les deux entonnoirs sont identiques de forme ; c'est celle d'un cône tronqué de 40 mètres de profondeur, dont le fond en ellipse a 50 mètres de largeur sur 100 mètres de longueur.

Les Arabes appellent ces deux trous, les deux *yeux* d'Aïn Taïba.

Arrivée à la mare d'Aïn Taïba.

phiques, renouveler la provision d'eau, et abreuver les chameaux. Cette dernière opération exige une dépense de temps considérable, et pour éviter qu'elle ne s'accomplisse en désordre, il faut la surveiller avec grand soin. On creusa des tranchées et des puisards sur le talus intérieur du puits, et le travail commença; mais tous les chameliers accouraient ensemble, conduisant les bêtes dont ils avaient charge, et chacun d'eux voulait que ses chameaux fussent les premiers à boire. Il fallut calmer ce zèle intempestif, et organiser un tour de rôle. Pour éviter de froisser la susceptibilité très vive de nos bachamars (1), et ne donner lieu à aucune récrimination, le capitaine Masson imagina de les faire tirer à la courte paille pour déterminer le rang dans lequel chacun d'eux ferait boire ses animaux. Ce jeu les amusa beaucoup, et facilita la chose, chacun se résignant de bonne grâce à attendre le tour que le sort lui avait assigné. Pourtant, vers le soir, un Chambi, que la fortune n'avait pas favorisé, et qui était désigné pour n'abreuver ses chameaux que le lendemain, vint faire auprès de M. Masson une démarche pressante, pour obtenir la permission de les abreuver le soir

(1) Le bachamar est le chef de caravane; par extension, quand une caravane est quelque peu nombreuse, on donne ce nom aux chefs des groupes qui la composent.

Notre convoi comprenait une quinzaine de groupes de 20 à 25 chameaux, dont chacun était confié à la direction et à la surveillance de 4 ou 5 sokhrars placés sous l'autorité d'un bachamar.

En principe, le bachamar doit être responsable des charges transportées par le groupe qu'il commande; mais, en fait, on comprend combien cette responsabilité est le plus souvent illusoire.

[illegible] « Ils ne boivent pas ce soir, disait-il, ce sera [illegible] une peine aussi profonde que si c'était mon [illegible] qui dut souffrir la soif jusqu'à demain. » [illegible] son éloquence ne lui servit de rien, et le [illegible] ne voulut point faire en sa faveur un passe-[illegible] qui aurait excité le mécontentement des autres [illegible].

[illegible] séjour à Aïn Taïba, vint à passer un [illegible] d'un de nos guides, qui venait des en-[illegible] d'Insalah et nous donna des renseignements [illegible] dispositions du pays. Il raconta qu'aux envi-[illegible] d'Insalah on parlait beaucoup de notre expédi-[illegible] qu'on nous croyait même déjà parvenus à El [illegible], mais que les conversations n'étaient accom-[illegible] d'aucun commentaire de mauvais augure. La [illegible] à régner entre les Touareg Azdjer et [illegible]. Le bruit avait couru que les Ouled bou Sif de [illegible] se proposaient de diriger une expédition contre les Ouled-Rahamou, d'Insalah, en représailles d'une attaque du même genre dont ils auraient été victimes il y a deux ou trois ans; mais on était sur le point de s'entendre et de terminer ce différend à l'amiable. En somme, le pays était calme, et rien n'annonçait de mauvaises dispositions à l'égard de la mission.

Nous partîmes d'Aïn Taïba le 19 mars, et nous nous dirigeâmes vers El Biodh, par une marche de six jours à travers la dune dans les conditions les plus pénibles.

Ces six jours, qui marquent dans mes souvenirs comme une des périodes les plus dures du voyage, sont aussi peut-être ceux qui furent le moins signalés d'acci-

dents remarquables : un paysage uniforme, une chaleur écrasante, une marche difficile sur un terrain brûlant; le soir, halte au pied d'une haute colline de sable : tel est le tableau de notre route d'Aïn Taïba à El Biodh. Mais il n'est pas inutile d'expliquer en quelques mots au lecteur quelle est la constitution, l'aspect général du terrain que nous eûmes à parcourir, pour traverser le vaste espace que l'on désigne sous le nom de Grande-Dune.

La Grande-Dune n'est pas, comme on pourrait le croire, une immense colline de sable formant un large plateau; c'est un ensemble de hautes chaînes de dunes presque parallèles, dirigées d'une manière assez régulière du nord au sud, et séparées par de larges défilés pierreux, qui se raccordent les uns aux autres au moyen de baies obliques s'ouvrant dans l'épaisseur des dunes.

A notre gauche, vers l'est, s'étend une haute et large dune presque interrompue, que nous apercevons de temps en temps à travers les trouées percées dans les dunes inférieures, au milieu desquelles nous cheminons.

C'est derrière cette énorme barrière que l'Oued-Igharghar s'allonge à perte de vue, sous le nom de gassi de Mokhanza; nous le retrouvâmes plus tard, à notre sortie de la dune; mais ce n'est qu'au retour, que nous pûmes le reconnaître, et nous rendre exactement compte de son importance, au point de vue spécial que le genre des études techniques dont nous étions chargés nous invitait à le considérer. Nous aurons l'occasion d'en parler plus tard et d'expliquer au lecteur l'impor-

même. « S'ils ne boivent pas ce soir, disait-il, ce sera pour moi une peine aussi profonde que si c'était mon propre père qui dût souffrir la soif jusqu'à demain. » Mais toute son éloquence ne lui servit de rien, et le capitaine ne voulut point faire en sa faveur un passe-droit qui aurait excité le mécontentement des autres bachamars.

Pendant notre séjour à Aïn Taïba, vint à passer un Chambi, parent d'un de nos guides, qui venait des environs d'Insalah, et nous donna des renseignements sur les dispositions du pays. Il raconta qu'aux environs d'Insalah on parlait beaucoup de notre expédition, qu'on nous croyait même déjà parvenus à El Biodh, mais que les conversations n'étaient accompagnées d'aucun commentaire de mauvais augure. La paix continuait à régner entre les Touareg Azdjer et Hoggar. Le bruit avait couru que les Ouled bou Sif de Tripoli se proposaient de diriger une expédition contre les Ouled-Bahamou, d'Insalah, en représailles d'une attaque du même genre dont ils auraient été victimes il y a deux ou trois ans; mais on était sur le point de s'entendre et de terminer ce différend à l'amiable. En somme, le pays était calme, et rien n'annonçait de mauvaises dispositions à l'égard de la mission.

Nous partîmes d'Aïn Taïba le 19 mars, et nous nous dirigeâmes vers El Biodh, par une marche de six jours à travers la dune dans les conditions les plus pénibles.

Ces six jours, qui marquent dans mes souvenirs comme une des périodes les plus dures du voyage, sont aussi peut-être ceux qui furent le moins signalés d'acci-

dents remarquables : un paysage uniforme, une chaleur écrasante, une marche difficile sur un terrain brûlant; le soir, halte au pied d'une haute colline de sable : tel est le tableau de notre route d'Aïn Taïba à El Biodh. Mais il n'est pas inutile d'expliquer en quelques mots au lecteur quelle est la constitution, l'aspect général du terrain que nous eûmes à parcourir, pour traverser le vaste espace que l'on désigne sous le nom de Grande-Dune.

La Grande-Dune n'est pas, comme on pourrait le croire, une immense colline de sable formant un large plateau; c'est un ensemble de hautes chaînes de dunes presque parallèles, dirigées d'une manière assez régulière du nord au sud, et séparées par de larges défilés pierreux, qui se raccordent les uns aux autres au moyen de baies obliques s'ouvrant dans l'épaisseur des dunes.

A notre gauche, vers l'est, s'étend une haute et large dune presque interrompue, que nous apercevons de temps en temps à travers les trouées percées dans les dunes inférieures, au milieu desquelles nous cheminons.

C'est derrière cette énorme barrière que l'Oued-Igharghar s'allonge à perte de vue, sous le nom de gassi de Mokhanza; nous le retrouvâmes plus tard, à notre sortie de la dune; mais ce n'est qu'au retour, que nous pûmes le reconnaître, et nous rendre exactement compte de son importance, au point de vue spécial que le genre des études techniques dont nous étions chargés nous invitait à le considérer. Nous aurons l'occasion d'en parler plus tard et d'expliquer au lecteur l'impor-

tance considérable que présente le cours de l'oued Igharghar, pour l'établissement d'un chemin de fer transsaharien.

Entre les diverses chaînes parallèles qui divisent la dune, le sol est plan, de la nature appelée *gassi* par les Arabes. On désigne sous ce nom un terrain solide, dont le fond calcaire est couvert le plus souvent de cailloux siliceux aux couleurs variées, à la forme arrondie, semblant avoir été roulés aux temps préhistoriques par d'immenses masses liquides; ces sortes de vallées, ou plutôt de lits pierreux, se développent devant nous à perte de vue, sur une largeur qui atteint parfois deux ou trois kilomètres.

Pas un arbre, pas une excroissance du sol abritant la moindre végétation, de place en place seulement, une légère couche de sable s'est fixée sur le sol, et s'est recouverte d'une courte graminée appelée nessi, qui constitue pour les chameaux et les chevaux eux-mêmes une nourriture excellente, mais malheureusement trop rare.

Nos sokhrars, malgré leur efforts, ne pouvaient nous rapporter qu'un combustible insuffisant pour faire cuire les aliments; aussi, dès notre arrivée au camp, installions-nous l'appareil Mouchot, qui nous rendait alors de réels services.

Ce qui rend particulièrement pénible la marche à travert les gassis, c'est le vent qui y règne avec une violence inouïe pendant la plus grande partie de la journée.

De neuf heures du matin à quatre heures du soir, l'ouragan ne cesse de souffler dans ces larges trouées

où rien ne l'arrête, transportant d'une dune sur l'autre d'épais nuages de sable, qui nous cachent le soleil et font comme une sorte de crépuscule. Le sable glisse, sans que rien l'y retienne, sur la nappe unie comme un miroir des cailloux arrondis qui garnissent le fond du gassi, et va au loin, franchissant les dunes qu'il rencontre, former de nouveaux monticules, qui deviendront un jour à leur tour de nouvelles dunes.

Au milieu de ce tourbillon de poussière, que le vent soulève en tous sens, le convoi n'avance que très péniblement. Hommes et bêtes, tout le monde souffre. Les chameaux et les chevaux, tournant la tête sous la tempête de sable qui les aveugle, s'arrêtent parfois comme suffoqués; tandis que, le visage couvert de nos burnous, les yeux à demi fermés, nous ne pouvons ouvrir la bouche sans que le sable y pénètre.

Lorsque nous faisons halte, au milieu de la journée, le camp présente l'aspect le plus étrange et le plus désolé qui se puisse imaginer; il semble que tout y soit mort, et comme pétrifié; les hommes, accroupis derrière les bagages, la tête couverte, n'ont plus d'autre préoccupation, d'autre besoin que de se mettre à l'abri du vent; les chevaux et les chameaux, couchés sur le sol enflammé, tournant le dos à la tempête, la tête repliée, n'ont plus la force d'aller au pâturage; tout est immobile et muet. Le sable, arrêté par ces obstacles inattendus, s'amoncelle rapidement, et recouvre le camp. Lorsque, vers le soir, la tempête se calme, il semble que tout revienne à une vie nouvelle; on se relève, on se secoue, les chameaux sortent du lit de sable

accumulé autour d'eux, et vont paître le drinn qui couvre les dunes voisines.

On devine que dans ces parages désolés, où l'existence du voyageur est à chaque pas menacée, bien des drames ignorés se sont accomplis. Le sable brûlant que le vent chasse avec violence, s'attache à tout ce qu'il rencontre, et si le cavalier n'a pris soin d'envelopper ses outres d'une épaisse couche de drinn, s'il les laisse reposer sur le sol sans les abriter suffisamment, l'eau, que le sable aspire et pompe en quelque sorte, s'infiltre à travers la peau de bouc où elle est renfermée, et s'évapore insensiblement. Combien de voyageurs ont ainsi péri, dont le sable de la dune a recouvert les os!

Les grandes dunes et les gassis sont parfaitement fixes; mais les dunes inférieures, sans cesse déplacées par le vent, modifient quelquefois les détails du paysage; nous en rencontrons une dont les Chambaa se rappellent avoir vu la formation dans leur jeunesse.

La route que nous suivons a dû jadis être sillonnée par de nombreuses caravanes; tout le long de notre chemin, nous rencontrons la trace du passage des chameaux, qui ont frayé au pied des dunes des sortes de sentiers appelés medjbed; nous signalons aussi quelques mesollah abandonnés qui semblent très anciens. Les mesollah sont des lignes tracées avec des cailloux sur le sol, et figurant le plan d'une mosquée, avec le mihrab à l'orient. C'est là que les caravanes faisaient halte pour dire la prière.

Dans cette région déshéritée, les animaux eux-mêmes ne sauraient subsister; pourtant nous rencontrons par-

Dans le Gassi. — Dès notre arrivée au camp nous installons l'appareil Mouchot.

fois quelques gazelles dont la chair n'est pas à dédaigner, surtout pour qui en est réduit à vivre de conserves. Mais les hôtes ordinaires de cette région, ce sont les scorpions, qu'on y rencontre à chaque pas. Leur piqûre est douloureuse, mais ne présente pas de danger sérieux. Lorsqu'un de nos sokhrars avait été piqué, il venait se faire panser par M. le Dr Guiard, et au bout de quelques heures, il n'y paraissait plus; mais il arrivait que l'Arabe emportait pendant plusieurs jours dans les plis de son burnous le reptile qui l'avait blessé, et ne songeait à se délivrer de cet immonde voisinage qu'après avoir été piqué plusieurs fois.

Nous rencontrâmes aussi dans la dune deux de ces serpents, appelés par les indigènes zoreïl, qui jouissent, à ce que racontent nos guides, d'une force de projection prodigieuse. Le zoreïl, rien qu'en se jetant sur les animaux ou les hommes, pourrait, à ce qu'ils prétendent, leur faire de graves blessures par la seule force de son élan. Nous n'avons pu vérifier cette assertion, qui mériterait cependant d'être contrôlée, car les dimensions très modestes du corps du zoreïl permettent de mettre en doute la réalité des récits dont il est le héros. On le dit aussi très venimeux, mais sa mâchoire est dépourvue de crochets.

Après avoir suivi dans toute sa longueur le gassi de Feidj Beïda, le convoi pénétra, par une sorte de défilé ouvert obliquement à travers la dune de gauche, entrecoupée de siouf et de seuils peu élevés, dans un nouveau gassi, appelé Feidj Ghessal, qui s'étend parallèlement au premier, et se rapproche de l'immense gassi de

Mokhanza, que nous aurons à traverser pour arriver à El Biodh, puis dans celui d'El Adham.

Le gassi d'El Adham tire son nom d'un amas d'ossements provenant de chameaux qui y périrent en 1849. Ces animaux, au nombre de 500 environ, avaient été ghaziés par les Touareg, sous la conduite de Cheikh Othman, sur les Chambaa campés à Medjira. Ceux-ci s'étant mis à la poursuite de leurs ennemis, les Touareg en durent abandonner dans le gassi un grand nombre qui périrent de soif et de fatigue; quelques jours plus tard, rejoints à El Izy, non loin de Ghat, ils subirent eux-mêmes un grave échec, et tout le reste de leur butin leur fut repris.

Enfin, le 24 mars, passant un sol à fond de gassi, où se trouvent de place en place d'énormes amas de pierres noires, qui ressemblent à des masses de charbon de terre ou à des minerais de fer, nous arrivons au pied de la grande dune qui borde le gassi de Mokhanza.

Cette dune, qui mesure dans son épaisseur 4 ou 5 kilomètres, et, sous la couche de sable qui la recouvre, présente tous les caractères d'un massif montagneux ordinaire, s'élève à plus de cent vingt mètres du niveau du sol, par une pente assez douce, du côté par lequel nous l'abordons, mais abrupte du côté du gassi de Mokhanza.

Nous parvînmes sans trop d'efforts au sommet du plateau, et le coupâmes obliquement à travers un véritable dédale de siouf, couverts d'une végétation assez forte, et atteignîmes le bord opposé qui surplombe le gassi.

Ce gassi, comme nous venons de le dire, n'est autre

chose que le lit immense de l'oued Igharghar, que nous avons quitté depuis Temacin, et dont nous avons été obligés de nous éloigner, pour suivre la route des caravanes, où se trouvent les seuls points d'eau connus dans ces parages. Du haut de la dune où nous le contemplons, le gassi de Mokhanza nous apparaît plus accidenté que les gassis secondaires par lesquels nous venons de passer; il présente à l'œil une teinte sombre, mouchetée çà et là de taches blanches ou bleuâtres; les mouvements du sol, pour être plus nombreux que dans le Feidj Beïda ou le Feidj Ghessal, se bornent cependant à quelques soulèvements peu importants, qui ne suffisent pas à rompre la monotonie de ce paysage désolé. Rien n'est plus triste, rien ne fait éprouver plus vivement l'impression de la solitude et de l'immensité.

La descente s'opéra très difficilement par un étroit sentier à mi-coteau surplombant la plaine, presqu'à pic, où les chameaux, obligés de marcher un à un, glissaient et trébuchaient à chaque pas, et semblaient près de rouler jusqu'en bas, en dépit des efforts de leurs conducteurs.

Pendant que cette descente pleine de lenteur s'effectuait, le docteur Guiard et moi, qui avions pris les devants, étions arrivés au pied de la dune, et venions de descendre de cheval, quand nous nous aperçûmes que le terrain rocheux sur lequel nous nous trouvions était couvert de vipères; presque sous chaque pierre, nous découvrions plusieurs de ces immondes reptiles, qui, roulés en spirale, dormaient profondément, engourdis par la chaleur torride qui régnait alors; nous fîmes

ainsi la capture de deux vipères à cornes, dont l'une, qui paraissait appartenir à une variété nouvelle, fut jugée digne de prendre place dans la collection du docteur.

Enfin, parvenu dans la plaine, le convoi put se reformer, et reprendre sa marche à travers un immense cirque, où vient se perdre le gassi de Mokhanza, et où s'accomplit la transition entre l'Erg, que nous quittons, et le Hamada, où nous allons entrer.

Le fond de cette plaine est sablonneux, couvert d'une abondante végétation de belbel, de damran, de hadjerem, de baguel et de tamarin; de place en place, s'élèvent de petits monticules au sommet desquels croissent d'épaisses touffes de tamarin, tandis que la partie inférieure de ces *touba* (piédestaux), rongée par la pluie et le vent, se désagrège peu à peu.

Traversant en biais la plaine, nous continuons notre route vers El Biodh, qui se trouve à une douzaine de kilomètres de la dune, non sans une vive satisfaction; car, si saumâtre qu'elle puisse être, l'eau de ses puits ne manquera pas d'être bien accueillie par les chameaux, qui en sont privés depuis six jours, et nous-mêmes nous ne sommes pas fâchés de voir se renouveler la provision d'eau fétide, dont nous sommes obligés de nous contenter depuis Aïn Taïba (1).

(1) L'eau que nous avions prise à Aïn Taïba, et que nous transportions dans les tonnelets était devenue tellement fétide et nauséabonde, au bout de deux ou trois jours, que lorsqu'on soulevait la bonde du tonnelet pour la verser dans les gamelles, on reculait instinctivement. Les chevaux, malgré leur soif ardente, la refusaient

Chemin faisant, nous franchissons une petite sebka renfermant une maigre végétation ; à notre approche un lièvre s'enfuit, attestant par sa présence que nous allons entrer dans une région moins déshéritée ; enfin, à cinq heures du soir, nous atteignons El Biodh, et dressons les tentes. Il y avait douze heures que nous étions en route, par une température intolérable, et nous étions tous exténués de fatigue.

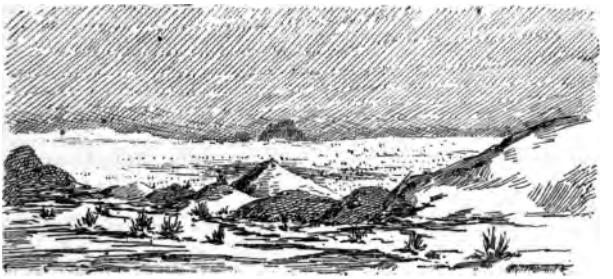

Le Hamada.

El Biodh est une sorte de dépression sablonneuse, allongée en forme d'ellipse sur 100 mètres de long et 30 mètres de large, au pied d'un talus de sable très raide qui regarde le sud ; au fond de cette dépression, produit d'une sorte de défoncement naturel du terrain, sont creusés de nombreux puisards ensablés, autour desquels poussent un peu de hade et quelques touffes d'une plante verte, la bothima, que nous rencontrons

presque, et nous, nous étions obligés pour l'absorber de la faire bouillir au préalable avec du thé.

là pour la première fois. L'eau coule à moins d'un mètre du sol, et ne tarde pas à remplir les cavités que l'on creuse de place en place.

Après la marche difficile que le convoi venait de faire, deux jours de halte auprès d'El Biodh parurent nécessaires au colonel. Il fallait creuser les puisards, abreuver les trois cents chameaux de la caravane, réparer le matériel, qui avait passablement souffert, nettoyer et remplir les tonnelets, enfin donner quelque repos à nos bêtes, qui ne devaient trouver les jours suivants que de très maigres pâturages.

L'eau d'El Biodh est claire, mais saumâtre et amère; elle contient une quantité considérable de sels, qui lui donnent des propriétés purgatives dont tous, hommes et bêtes, subissent l'influence. Par endroits, elle semble moins salée, là où ne se trouvent pas enterrés des débris végétaux; et il semble que les jonchées de drinn que les voyageurs indigènes ont l'habitude de disposer autour des puisards, pour empêcher l'éboulement des terres, et qu'ils négligent de faire disparaître ensuite, ne contribuent pas peu à donner à l'eau d'El Biodh, en se décomposant, cette saveur désagréable et ces propriétés laxatives dont nous venons de parler.

A une demi-lieue de notre camp, derrière une barrière de siouf qui la cache à nos yeux, existe une autre dépression du même genre, aux bords de laquelle poussent quelques maigres palmiers; mais on campe de préférence à l'endroit où nous sommes, à cause du voisinage des pâturages de la sebka.

Les Touareg Ifoghas prennent souvent auprès des

puits d'El Biodh leurs quartiers d'été ; mais, en ce moment, le pays est complètement désert ; des cavaliers à mehari, envoyés en reconnaissance dans les environs, reviennent sans avoir rencontré aucune trace récente de leur passage.

Cependant l'inquiétude commence à gagner nos sokhrars, que ne rassure pas complètement l'apparente tranquillité du pays ; ils savent qu'en pays targui, comme en pays arabe, le danger ne se montre que lorsqu'il est trop tard pour l'éviter, et que désormais il va falloir redoubler de vigilance.

Nous avions eu, l'avant-dernière nuit, une alerte assez vive, amenée par une circonstance des plus futiles, qui nous avait permis de constater les appréhensions qui commençaient à envahir notre monde.

Pendant l'étape, M. Rabourdin avait reconnu la situation exacte d'une dune, et placé au sommet de ce monticule une lanterne, qui devait, pendant la nuit, servir de point de repère pour ses observations astronomiques. Quand la nuit fut venue, nos Chambaa, qui ne l'avaient point vu faire, apercevant tout à coup une vive lueur à l'horizon, crurent à l'arrivée d'un parti de Touareg, et coururent aux armes. En un clin d'œil, tout le monde fut sur pieds, criant, gesticulant, se bousculant; les sokhrars se précipitèrent vers les caisses où étaient renfermés les fusils de chasse, car les fusils Gras leur inspiraient trop de crainte et de respect pour qu'ils cherchassent à s'en emparer, et ils se mettaient en devoir de défoncer les caisses, quand notre arrivée mit fin au tumulte.

Je ne sais trop si véritablement ils avaient cru à l'approche de l'ennemi ; je serais plutôt porté à supposer qu'ils saisissaient ce prétexte pour s'armer à nos dépens, pensant bien que nous ne voudrions pas leur enlever, après l'alerte passée, des armes qu'ils auraient prises pour la défense du convoi ; mais cette préoccupation même, qui les poussait à chercher l'occasion de nous contraindre à leur laisser prendre des armes, n'avait-elle pas pour cause l'inquiétude qu'ils éprouvaient, au moment de pénétrer sur le territoire des Azdjer ?

VI

D'EL BIODH AU LAC MENGHOUGH — LA VALLÉE DES IGHARGAREN — LES TOUAREG

Nous quittâmes El Biodh le samedi 27 mars.

Franchissant le massif de dunes qui s'étend au sud d'El Biodh, par une sorte de long corridor, et à travers les siouf mouvementés qui les divisent, nous laissons à notre droite le bouquet de palmiers qui nous a été signalé ; puis nous descendons dans un fond, où la masse blanchâtre des matières calcaires qui forment la base des gara de l'Ouest apparaît à nu, semblable à un mur de soutènement. A notre gauche, vient déboucher dans le fond de la sebka, qui depuis El Biodh s'élargit à nos pieds, une longue dépression qui semble le lit d'une ancienne rivière.

Non loin de là, la plaine se resserre entre les derniers caps qui forment l'extrémité de la dune, et une

ligne épaisse de mamelons rocheux, capricieusement découpés, derrière lesquels s'étend le Hamada.

Nous traversons ce col, et gravissant ces sortes de falaises, nous arrivons sur le plateau noirâtre et dénudé qui leur fait suite. Ici, la roche est presque complètement à découvert ; à peine, de place en place, quelques pierres jaunâtres tranchent-elles sur la couleur sombre du sol. Des crevasses nombreuses, des cailloux aux formes irrégulières, aux arêtes tranchantes, attestent le travail de dislocation qui s'accomplit. Le convoi n'avance qu'à grand'peine sur ce terrain difficile ; il nous faut mettre pied à terre et guider nos chevaux par la bride à travers les anfractuosités du roc, dans lesquelles ils trébuchent à chaque pas.

Plus loin, nous rencontrons une dépression de nature argileuse, où les dernières pluies ont laissé un peu d'eau, et nous nous engageons dans un ravin tortueux, appelé Safia (blanc), du nom d'une roche blanche qui en marque l'entrée. C'est dans un creux ouvert sur la rive occidentale de ce ravin que nous faisons halte pour la nuit.

La rencontre d'un peu d'eau dans le creux d'un rocher est un événement dans ces contrées ; c'est une joie inespérée, un secours inattendu, et qu'on ne saurait trop ménager ; mais comment faire entendre raison à des hommes qui marchent depuis plusieurs heures pieds nus sur le sol brûlant, à l'allure des chameaux qu'ils conduisent, sans avoir eu pour rafraîchir leur gosier desséché qu'une insuffisante ration d'eau saumâtre, salée et fétide ? Aussi, quand les hommes

aperçurent de loin, miroitant au milieu des herbes, le petit r'dir que les pluies avaient laissé au fond du ravin, ce fut le signal d'une véritable bousculade. Aussitôt sokhrars, bachamars, guides et cavaliers d'escorte de s'élancer tous ensemble vers l'endroit où brillait le bienfaisant liquide, suivis de leurs animaux auxquels la vue de l'eau rendait de nouvelles forces. Pour les arrêter, et les empêcher de gaspiller et de souiller le peu d'eau que contenait la mare, il fallut intervenir énergiquement et les menacer d'employer la force. Il y avait à peine de quoi remplir un tonnelet!

Pendant cette étape, M. le docteur Guiard avait eu l'occasion d'ajouter à sa collection quelques sujets intéressants; dans les buissons de retem qui bordent le ravin Safia, on trouva deux gros lézards, nommés dhob, l'un de couleur jaunâtre, l'autre bleu tacheté de blanc, avec une large tête et une forte queue en crémaillère.

Le lendemain, 28 mars, nous suivîmes d'abord le fond du ravin où nous avions campé la veille; à quelque distance, nous y rencontrâmes un r'dir contenant un peu d'eau fort pure, qui remplaça avec avantage une partie de celle que nous avions trouvée à El Biodh. Vers huit heures, quittant le lit du ravin, nous gravîmes le bord droit, et reprîmes notre route sur le plateau de hamada, au milieu duquel il circule, et trois heures après, nous arrivâmes sur la crête des escarpements qui bordent de ce côté le lit de l'oued Igharghar.

Jusqu'alors nous n'avions rencontré l'Igharghar qu'en terrain sablonneux, au milieu des dunes, et il

ne nous était apparu que sous la forme d'une large dépression, limitée sur ses deux rives par de hauts gours, qui descendent par une pente presqu'insensible jusqu'au niveau de son lit; ici l'aspect est bien différent: ce n'est plus l'Igharghar des régions transformées par les bouleversements des âges préhistoriques; c'est l'Igharghar de l'époque quaternaire, tel qu'il dut être jadis dans toute la longueur de son im-

Un groupe de palmiers à El Biodh.

mense cours, que nous avons sous les yeux; et ce spectacle a quelque chose de grandiose et d'affreux à la fois qu'on ne saurait oublier. A nos pieds le roc, creusé à pic, forme une berge de plus de 60 mètres de profondeur; devant nous s'étend le lit pierreux et poli du fleuve, où le soleil resplendit avec un éclat intolérable; de l'autre côté, dans le lointain, se dessine la rive opposée, formée de roches noires, où l'ombre contraste violemment avec la lumière éclatante qui blanchit le

fond du thalweg. Tout ce paysage semble éclairé par la lumière électrique, tant les oppositions sont vives, les contrastes violents; tout y est ou complètement noir ou d'une blancheur resplendissante; à peine peut-on entrevoir les contours de la rive opposée; tout se fond dans la réfraction de la lumière crue que le lit brillant du fleuve réfléchit comme une glace. Pas un arbre, pas un brin d'herbe : des rochers et des cailloux. Au loin, à 40 kilomètres dans le sud, on aperçoit trois arbres gigantesques; ce sont trois gommiers, qui mesurent environ un mètre et demi de hauteur, et que le mirage grandit ainsi à nos yeux.

La descente s'opéra lentement au milieu des énormes roches qui forment la berge du fleuve; puis, franchissant l'oued, la caravane gagna la rive opposée qui put être gravie sans trop d'efforts, par une pente relativement douce ménagée dans un enfoncement du roc, et traversa le plateau rocheux qui la domine.

Dans le lit de l'oued Igharghar, nous trouvâmes des coquilles de l'époque quaternaire et des débris de lave de couleur grise ou noire (1).

Le colonel eût été bien aise de pouvoir suivre, pendant quelque temps au moins, le lit du fleuve, et le reconnaître d'une manière aussi exacte que possible; mais des considérations graves l'en empêchèrent.

Depuis notre sortie de l'Erg, nous sommes sur le ter-

(1) Les Touareg utilisent cette lave comme combustible, après l'avoir imprégnée de matières grasses. Ce fait raconté et défiguré avait fait croire à l'existence de mines de charbon de terre sur leurs territoires.

ritoire fréquenté par les Touareg, et nous n'en avons encore aperçu aucun. Or, il est important d'avoir avec eux une entrevue, et de savoir dans quelles conditions la mission peut continuer son œuvre. Le plus urgent, pour le moment, c'est de s'aboucher avec les Touareg et de négocier avec eux pour obtenir le libre passage à travers leur territoire; on nous dit qu'ils sont peut-être à Temassinin; c'est là qu'il faut nous rendre d'abord.

Le plateau du versant occidental de l'oued Igharghar est formé de pierres brunes, fendues profondément, recouvertes de distance en distance de gros fragments de calcaire gris, et revêtues en certains endroits d'efflorescences salines; nous le franchîmes difficilement, au milieu de ces obstacles, où le pied des chameaux et des chevaux trébuche à chaque instant.

Au delà du plateau, le sol s'abaisse insensiblement vers une grande dépression sablonneuse, entourée de gours formés de marne et de pierre calcaire, et sillonnée de petits mamelons de sable blanchâtre, au pied desquels nous établissons notre campement.

Cette étape de 35 kilomètres que nous venons de faire nous a montré le désert sous les divers aspects qu'il présente dans cette région. C'est d'abord la dune, avec ses chaînes de hautes collines sablonneuses, ses siouf et ses dépressions, couverts de végétation; puis le Kamada, au terrain rocheux, aride, dénudé, couvert de débris calcaires et couturé de crevasses; puis le gassi de l'Igharghar, dont les cailloux polis sont comme soudés les uns aux autres et forment une véritable

Oasis de Temassinin.

mosaïque. Cette diversité d'aspects résulte de ce que nous sommes arrivés à la limite où la dune s'arrête, et fait place au hamada.

De l'examen géologique de ces différentes natures de sol, on peut conclure que la dune est le produit de la désagrégation du roc des hamada, et que le hamada est le véritable élément qui donnait jadis à toute la région son caractère primitif. Insensiblement la roche se désagrège, se détache en blocs distincts, qui peu à peu s'effritent en poussière, et vont grossir les sables de l'Erg. Il s'accomplit là une révolution lente, mais continue, dont la région que nous venons de parcourir est le théâtre.

Profitant des dernières heures du jour, j'allai pousser une reconnaissance dans le gassi où nous étions campés ; j'aperçus dans la plaine de hauts monticules isolés de gypse rouge ou vert, capricieusement découpés, qui semblent en voie de désagrégation ; au pied d'un de ces monticules, je trouvai quelques débris fossiles d'animaux aquatiques, auxquels M. Roche fit le meilleur accueil.

Le lendemain, 29 mars, nous continuâmes notre route dans le gassi, laissant à notre gauche le plateau de hamada, que nous avions traversé la veille, s'enfoncer à perte de vue à l'horizon. Au sortir du gassi, nous retrouvâmes un terrain pierreux, s'abaissant peu à peu en gradins, que font communiquer de nombreux ravins ouverts dans le roc, et connus sous le nom de Chaab ez zaouïa (ravins de la zaouïa). Arrivés au pied de ces gradins, un fond de reg et de sable, où se montre une

abondante végétation, dit El Djoua, nous conduisit à travers une ligne peu élevée de gara, jusqu'à la petite oasis de Temassinin, où nous arrivâmes vers deux heures.

Nous ne sommes plus dans l'Oued-Rhir, et l'oasis de Temassinin ne ressemble que de bien loin à celles que nous avons décrites. Deux cents palmiers environ, une kouba, un puits artésien, une maison qui sert d'abri au gardien de la kouba : voilà Temassinin. La kouba, tombeau du marabout Sidi Moussa, est, comme les autres monuments de ce genre, encombrée par les objets divers que la piété des fidèles y a accumulés, et que leur respect y conserve ; près de là, s'élève une petite construction carrée, à bastions de terre, autour de laquelle le gardien de la zaouïa cultive quelques carrés d'orge et quelques plants d'oignons.

Ce gardien, Sliman-ben-Abderhaman, est un hartani (nègre sang mêlé, libre, né hors du Soudan), qui s'est établi là depuis une dizaine d'années, et vit en ermite, avec sa femme et ses cinq enfants, du produit de la culture et des libéralités des voyageurs.

Il cultive pour le compte des Touareg Ifoghas, dont il n'est que le métayer, et auxquels il devrait les trois quarts des produits du sol de la zaouïa ; mais il est probable qu'ils ne se montrent ni très exacts ni très rigoureux dans la perception de leurs prestations. Il va sans dire que notre arrivée fut accueillie avec joie par ce brave homme, qui fonda, aussitôt qu'il nous vit, sur notre générosité, des espérances superbes ; il ne manqua pas, du reste, de venir crier misère auprès du co-

lonel, auquel il raconta que des pillards du Gourara, au retour d'une expédition infructueuse sur Ghadamès, n'avaient pas craint de le rançonner, lui, le serviteur de Dieu, le gardien de la Kouba, et de lui voler des dattes et des moutons ; que jamais une caravane ne passait auprès de l'oasis, sans lui laisser sa part du mouton ou du chameau qu'il est d'usage d'immoler en l'honneur du marabout, et que nous ne pouvions moins faire. On lui donna un chameau, quelques effets pour lui et pour sa famille, des outils et quelque argent.

Nous étions venus à Temassinin, pour y chercher les Touareg, et renouveler nos provisions d'eau. Les Touareg n'y étaient pas, et campaient même à une assez grande distance. Un Chambi de l'escorte, Sghir-ben-Cheikh, avait épousé une femme de la tribu des Ifoghas, sur le territoire desquels nous étions, et connaissait parfaitement le pays. Le colonel l'envoya en avant avec des lettres pour le chef de la tribu, Abd-el-Hakem, auprès duquel Si Maammar avait recommandé chaleureusement la mission, pour le vieil Hadj-Ikhenoukhen, et pour les chefs des Ouraghen et des Moghasaten.

La mission séjourna deux jours près de Temassinin, et nous fîmes dans le voisinage des reconnaissances, pendant que les chameaux s'abreuvaient et que nos tonnelets se remplissaient.

L'eau des puits de Temassinin est peu abondante, mais elle est saine et pure, et se trouve à une faible profondeur. D'après les renseignements que nous avions recueillis, nous ne devions plus désormais rester plus de trois jours sans trouver d'eau; mais, par mesure de

prudence, le colonel en fit recueillir pour sept jours.

Le jeudi, 1er avril, nous partîmes de Temassinin dans la direction du sud-sud-ouest. Nous nous engageâmes d'abord dans un massif de dunes traversé par un feidj, où la marche n'est entravée que par un petit nombre de siouf peu élevés ; de temps à autre apparaît un fond de sebka. Nous suivons cette longue dune, où croît une végétation assez épaisse de sfar, de halma et d'autres graminées. Le hamada s'élève à notre gauche sous la forme d'une longue bande de roche, s'étendant dans la direction du nord au sud; la dune que nous côtoyons et dans laquelle nous ne tarderons pas à nous engager de nouveau, semble devoir constituer la ligne de partage des eaux entre le lit de l'oued Igharghar, qui s'étend à ses pieds de l'autre côté, vers l'ouest, et le feidj où nous sommes, qui va rejoindre, au nord de Temassinin, la vaste plaine d'où descend le gassi de Mokhanza. C'est une sorte d'île jetée au milieu du cours de l'Igharghar, et du sommet de laquelle descendent plusieurs affluents se jetant dans l'un et l'autre bras sous la forme de dépressions profondes.

Nous campâmes dans le feidj, à vingt kilomètres environ de notre point de départ, au milieu des dunes, qui ne permettent pas de saisir encore l'ensemble du système orographique auquel il se rattache, et masquent l'horizon de toutes parts.

Nous continuâmes notre route, le lendemain, dans le feidj, jusqu'à une distance d'environ 15 kilomètres ; arrivés là, nous obliquâmes vers notre droite, et entrâmes dans la dune. Ici la marche redevient difficile; tantôt

nous traversons des creux profonds, tantôt nous avons à gravir de hauts talus, du sommet desquels nous ne tardons pas à apercevoir la crête noire du mont Khanfouza, qui se dresse devant nous.

Petit à petit, la dune s'abaisse, et nous nous trouvons, à la fin de l'étape, dans un large feidj, où nous campons.

Fatigués et affamés, nous allions, vers six heures, prendre notre repas du soir, quand tout à coup un vent violent s'élève du nord-ouest, soulevant des tourbillons de sable, et soudain une pluie d'orage terrible se met à tomber. La force de l'ouragan renversa les tentes, les tables, ensvelissant sous le sable tous les menus objets que nous avions extraits de nos cantines; accroupis sur les bords de notre tente, dont les piquets, fichés dans le sable friable, s'étaient à moitié déterrés à la première secousse, nous cherchâmes à lutter contre l'effort du vent; mais une bourrasque plus forte l'arracha du sol et la renversa sur notre dîner, que nous eûmes la douleur de voir disparaître entraîné par la pluie torrentielle qui continuait à nous inonder.

Ce furent, pendant une heure, un désordre inexprimable et une consternation générale.

Enfin, vers sept heures, l'orage se calma, le vent tomba, et nous pûmes nous occuper de réparer les dégâts; mais une foule d'objets avaient disparu que nous ne pûmes retrouver, soit que le sable les eût recouverts, soit que la pluie les eût entraînés au loin.

Le 3 avril, nous nous dirigeâmes vers le mont Khanfouza, que nous ne tardâmes pas à atteindre.

Le mont Khanfouza, qui se dresse à une hauteur de

deux cent trente mètres environ au-dessus du niveau du sol, est une colline isolée, formée de grès noir, profondément sillonnée de nombreux ravins formant des abris naturels où poussent quelques gommiers.

La teinte noire que présente sa surface est due à l'action du soleil; car, à l'intérieur, le grès est d'une couleur blanchâtre, légèrement teintée de rouge; dans les ravins, d'étroits sentiers frayés par les mouflons se dessinent le long des pentes les moins raides. Nous aperçûmes un de ces animaux; mais il disparut derrière les roches, et nous ne pûmes l'atteindre.

La caravane, longeant les contreforts de la montagne, poursuivit sa marche dans la dune, où elle fit halte vers une heure. Nous trouvâmes sur notre route des traces nombreuses attestant le passage des Touareg dans cette région; mais ces traces étaient déjà vieilles de deux mois environ. Les Touareg ne fréquentent guère ces parages en cette saison ; ils résident plus volontiers vers le sud, dans la région des sources, et ce n'est qu'en continuant notre route vers Aïn Tebalbalet et Aïn el Hadjadj, que nous pouvons les rencontrer.

Cette étape fut très fructueuse pour M. Rabourdin, qui put ajouter à sa collection plusieurs vestiges de l'âge de pierre, haches et pointes de flèches.

Nous laissons enfin la dune derrière nous, le 7 avril, et passons dans un immense gassi qui s'allonge indéfiniment devant nous. Nous entrons dans la vallée des Ighargharen, que nous suivrons désormais jusqu'à la fin de notre voyage.

C'est une région relativement riante ; comprise entre

une ligne de dunes à l'est, et une chaîne de mamelons de grès noir, à l'ouest, la vallée s'étend sur une largeur qui atteint parfois dix kilomètres. Le sol est formé de reg à gravier noirâtre, sur lequel des cuvettes d'argile forment, de distance en distance, des taches blanches. La végétation se transforme; peu à peu apparaissent les gommiers, d'abord peu élevés et en broussailles, puis sous la forme de véritables arbres.

A vingt kilomètres environ de notre point de départ, la chaîne de collines que nous longeons fait dans l'ouest un large coude, et dessine un vaste amphithéâtre à l'entrée duquel se trouve le puits de Tebalbalet.

La source d'Aïn Tebalbalet est abondante, et renferme une eau excellente qui coule à moins de deux mètres de profondeur. Le puits, d'un diamètre à peu près égal, est entièrement revêtu à l'intérieur d'une maçonnerie formée de moëllons de grès; tout alentour, la végétation se montre épaisse et vivace: nous y remarquons deux beaux palmiers et un magnifique gommier de plus de huit mètres de hauteur.

Non loin de là, quelques vestiges de constructions ruinées, quelques traces de culture indiquent que jadis des indigènes ont cherché à établir près du puits de Tebalbalet un lieu d'habitation sédentaire; mais plusieurs années consécutives de sécheresse ont sans doute découragé leurs efforts, et les ont obligés à renoncer à leur entreprise. Près de ces ruines, sur la pente de la montagne, s'élèvent deux tumuli coniques, formés de pierre amoncelées, au milieu d'une double enceinte de blocage figurant deux cercles concentriques;

les indigènes ignorent l'origine de ces tombeaux, et les noms des Touareg dont les corps reposent sous ces tumuli n'ont point été conservés dans leur mémoire; mais, quels qu'ils soient, leur dernière demeure est soigneusement entretenue et pieusement respectée.

Vers le soir, le puits se trouva tari avant que les chameaux eussent été tous abreuvés; il fallut remettre au lendemain la fin de cette opération, qui retarda d'une heure notre départ (1).

Au sud d'Aïn Tabalbalet, la vallée des Ighargharen offre le spectacle d'une végétation florissante, abondante et vigoureuse; les gommiers se multiplient sur notre route, et donnent au paysage une physionomie pittoresque et agréable à laquelle nous ne sommes plus habitués.

Parfois descendent des montagnes voisines les ravins profonds creusés par les affluents de l'oued, qui pénètrent dans la vallée sous la forme de dépressions allongées, véritables dayas dont le fond, encore humide du séjour de l'eau des dernières pluies, est couvert d'une végétation verdoyante.

A coup sûr, la vallée des Ighargharen offre peu de ressources au voyageur; mais, quand on vient de tra-

(1) Il arrive souvent qu'une caravane nombreuse soit obligée de faire halte plusieurs jours pour s'abreuver à un puits. Un chameau qui n'a pas bu depuis trois ou quatre jours absorbe en moyenne 50 litres d'eau. Pour faire boire nos 300 chameaux, il fallait donc environ 15 mètres cubes d'eau, et bien des puits ne peuvent les fournir instantanément; il est souvent nécessaire de leur laisser le temps de se remplir de nouveau, quand on a épuisé la quantité qui s'y était accumulée.

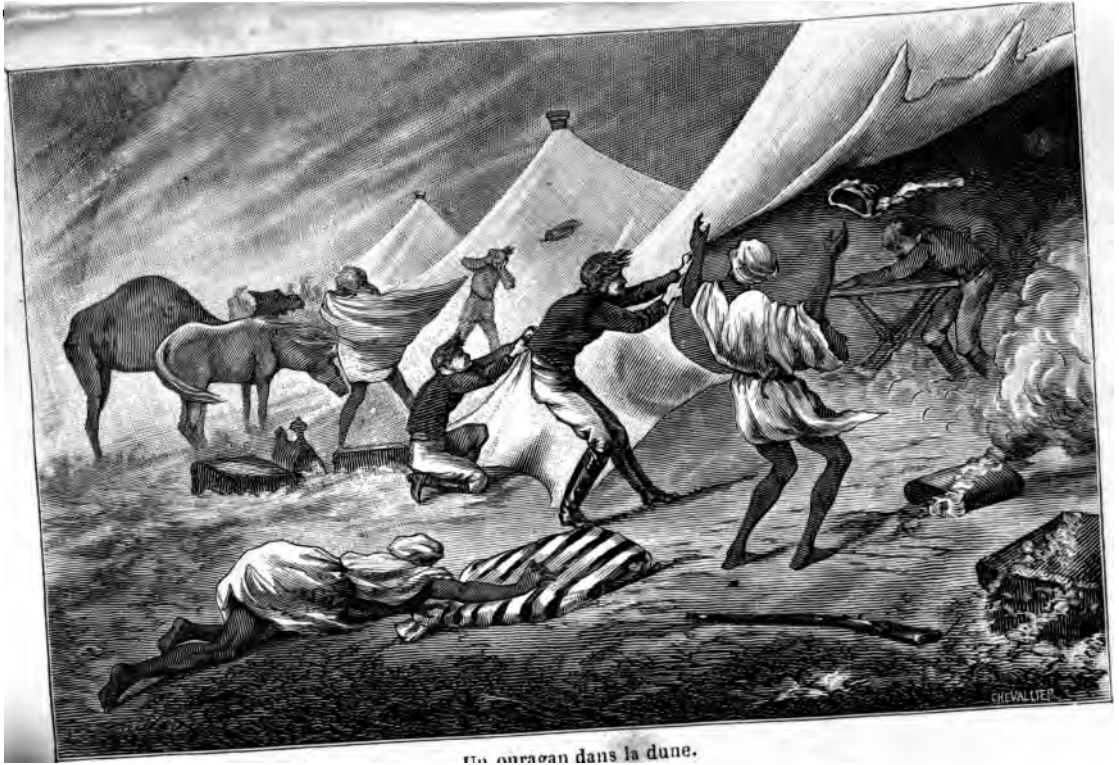

Un ouragan dans la dune.

verser la région de l'Erg, région aride et désolée entre toutes, quand on a cheminé dans les gassi de la dune, sous une pluie de sable chassée par une tempête perpétuelle, quand on a franchi ces immenses espaces où l'eau ne se rencontre qu'à de rares intervalles, toujours saumâtre et fétide, on apprécie à sa juste valeur le changement qui s'accomplit à l'entrée de la vallée des Ighargharen. Les dangers que court la mission sont peut-être plus grands que jamais : l'attitude singulière des Touareg, leur silence évidemment calculé, l'étrange affectation d'ignorance ou d'insouciance avec laquelle ils nous laissent pénétrer sur leur territoire cachent sans doute quelque piège, et sont de nature à justifier les plus graves appréhensions ; mais, du moins, les conditions matérielles dans lesquelles s'accomplira désormais notre voyage ne sont-elles plus comparables à celles que nous avons subies jusqu'alors. Plus nous descendrons vers le sud, plus nous verrons s'aplanir devant nous les difficultés matérielles du voyage ; à chaque pas, nous assisterons à cette transformation merveilleuse qui s'accomplit entre les limites de la dune et les bords du Niger, de l'oasis de Temassinin aux immenses et splendides forêts du Soudan.

Nous ne saurions trop le répéter, toutes les difficultés d'une entreprise telle que celle de la mission, tous les dangers qui peuvent nous atteindre, toutes les souffrances qui nous assaillent ont pour unique cause la présence de la dune ; à elle seule, elle constitue le véritable obstacle qui s'oppose à la marche de la civilisation dans cette partie de l'Afrique, en formant une bar-

rière presque infranchissable qui laisse sans défense, sans ressources, sans relations et sans secours, le voyageur aventureux qui l'a franchie. La dune traversée, il ne peut plus attendre que de lui-même aucune aide, et se trouve abandonné à ses seules forces dans un pays inconnu et désert.

Tous les efforts doivent donc tendre d'abord à supprimer l'obstacle, en faisant passer une voie ferrée à travers la dune, sur cette route naturelle que l'oued Igharghar y a tracée. Le jour où un chemin de fer aura traversé l'Erg, et réunira la vallée des Igharghar en à nos possessions algériennes, une colonne expéditionnaire opérera, dans les régions que la mission doit explorer, dans des conditions analogues à celles dans lesquelles opèrent les nombreuses expéditions qui, depuis quelques années, explorent le Sud-Oranais ; ce jour-là, rien n'arrêtera plus la marche dans le Sud, et la conquête du Soudan sera chose faite.

Nous partîmes d'Aïn Tebalbalet le lundi 5 avril, à sept heures et demie, et nous dirigeâmes vers le cap formé par l'extrémité de la dune qui ferme, du côté de l'est, le vaste cirque formé par l'élargissement de la vallée. Traversant le gassi en ligne droite, nous doublâmes le cap dont nous venons de parler, et allâmes camper à 27 kilomètres de notre point de départ, au pied de la dune, c'est-à-dire sur le côté oriental de l'oued.

En face de nous, s'allonge toujours la ligne noire des montagnes qui ferment la vallée vers l'ouest, et le Djebel Samani, qui les domine. Il fait une chaleur

La caravane longe les contreforts du mont Khanfousa.

torride, et le temps est d'une clarté parfaite, ce qui nous permet de constater l'exactitude des observations faites dans ces parages par M. Duveyrier, en ce qui touche les phénomènes de vision qui résultent de cette extraordinaire pureté de l'atmosphère : la vue s'étend si loin en tous sens, que l'estimation des distances en devient à peu près impossible. Le Djebel Samani, qui se dresse vis à vis du camp, semble tout proche, tant il se dessine avec netteté devant nos yeux : il est à 20 kimètres de nous; le gassi qui s'étend devant nous a plus de 10 kilomètres de largeur : il semble qu'il n'en ait pas plus de trois ou quatre.

En cet endroit, le cours de l'Igharghar semble se dédoubler; la chaîne de montagnes qui nous fait face se perce profondément, et forme comme une île allongée comprise entre deux bras de l'oued, qui se réunissent plus loin dans le Sud; le bras qui s'étend à l'ouest, de l'autre côté de la montagne, constituerait, au dire des indigènes, le véritable cours de l'oued Igharghar; celui que nous longeons, moins large, est désigné sous le nom de Tanefokh.

Le lendemain, nous nous dirigeâmes obliquement, à travers le gassi, vers les contreforts de la montagne, pour la franchir et gagner Aïn el Hadjadj.

La veille, nous avions trouvé dans le voisinage du camp deux mehara, complètement harnachés, qui paissaient en liberté, sans entraves et sans gardiens. Cette circonstance assez singulière ne pouvait que nous confirmer dans une pensée que nous avions conçue, et que la connaissance du caractère arabe rendait très admis-

sible : que, sans nous en apercevoir, sans en avoir la preuve, sans qu'aucune trace vînt éveiller notre attention et justifier nos soupçons, nous devions être, de la part des Touareg, l'objet d'une surveillance étroite et perpétuelle; nous nous sentions épiés et suivis, sans qu'aucune circonstance eût encore trahi le secret de l'espionnage dont nous étions l'objet. La rencontre de ces deux chameaux allait sans doute nous donner la clef du mystère.

Avaient-ils été abandonnés à dessein sur notre passage, ou bien au contraire fallait-il attribuer à une négligence de nos surveillants l'oubli de ces animaux? J'ai toujours, quant à moi, hésité entre ces deux hypothèses.

Quoi qu'il en fût, il va sans dire que nous avions laissé ces mehara là où nous les avions trouvés, et n'avions fait que redoubler de vigilance.

Le 6, à quelques kilomètres de notre campement, nous nous trouvons enfin en présence de deux Touareg, les premiers que nous ayons rencontrés. C'est Aokha-ben-Chaoui, un des chefs les plus considérables de la tribu des Ifoghas, accompagné d'un de ses parents; il a rencontré par hasard, dit-il, notre envoyé Sghir, qui l'a informé de notre présence; et il vient nous demander si nous n'avons pas aperçu deux de ses chameaux qu'il a dû égarer dans le voisinage de la route que nous suivons. Le prétexte était assez heureusement choisi ; pourtant il était peu vraisemblable que deux mehara eussent été ainsi abandonnés tout harnachés et loin de tout campement. Le colonel

se garda bien, néanmoins, d'exprimer tout haut l'incrédulité qu'il éprouvait à l'égard du récit de notre

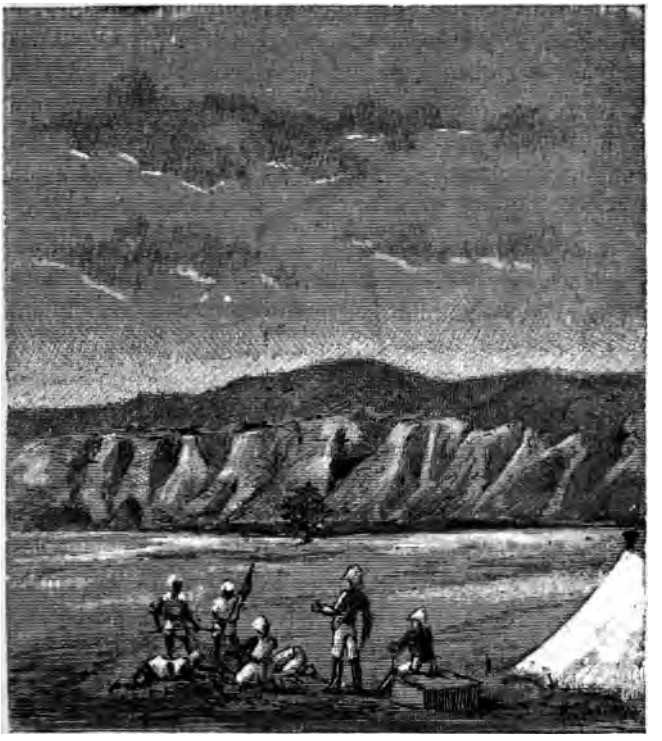

Nous sommes obligés de faire curer le puits d'Aïn el Hadjadj.

visiteur, et, pour lui donner une marque de ses excellentes dispositions, et une preuve de sa courtoisie, en-

[illegible] même chercher aux environs de Tebalbalet [illegible] vagabonds.

[illegible] eût manqué à toutes les traditions de sa race. [illegible] fut beaucoup avancé [illegible], malgré sa [illegible], il se montra animé des meilleures intentions [illegible] de la mission, et [illegible] très bon accueil. Il [illegible] les nouvelles de notre émissaire, qui [illegible] vers [illegible] viendraient sans [illegible] rencontre, [illegible] seraient avisés de [illegible], les plus [illegible] personnages d'en- [illegible] Hoghas.

[illegible] avoir traité avec les Hoghas, il nous [illegible] établir des relations avec Ikhenoukhen, [illegible] Azdjer, et Amtaghen, chef des Hoggar; or, [illegible] à Rhat, et le second fort loin dans le [illegible] pour entrer en relations avec lui par cor- [illegible] il faudrait attendre plus de trois semaines [illegible] courrier; d'autre part, nos Chambaa [illegible] se diriger vers Rhat, et éviter le passage [illegible] Hoggar, avec lesquels ils entretiennent des [illegible] moins amicales qu'avec les Azdjer; mais [illegible] à Rhât, c'est dévier de notre route, et [illegible] un temps précieux.

[illegible] passé au pied du Djebel Samani, et laissé [illegible] deux mamelons de grès noir, appelés les [illegible] la mission atteignit une véritable forêt

[illegible] deux pitons rocheux accolés l'un à l'autre [illegible] dans; ils ont résisté à la désagré- [illegible] de sable que dans la partie infé- [illegible]

de tolh, puis une sorte de vallée couverte de végétation, à laquelle les Touareg ont donné le nom de Jardin, franchit le contrefort de la montagne par une sorte de coupure ravinée que forme l'oued Lemenou, et vint camper près d'Aïn el Hadjadj.

Aïn el Hadjadj (source des Pèlerins) doit son nom à cette circonstance, que les caravanes du Touât qui se rendent chaque année à la Mecque, l'ont choisie pour y faire halte. Le puits, de 4 mètres de profondeur, est revêtu en maçonnerie; mais nous le trouvâmes comblé, et il fallut le déblayer. L'eau en est excellente, mais peu abondante; à peine le puits produit-il cinq cents litres à l'heure; or la consommation d'un chameau est de soixante litres environ; l'opération devait donc exiger un assez long temps, surtout dans les conditions où nous nous trouvions, obligés que nous étions de curer le puits, d'en tirer le liquide seau à seau, et de le verser dans une sorte d'abreuvoir qu'il fallut creuser à côté. Le colonel résolut, en conséquence, de faire séjour le lendemain près d'El Hadjadj.

Une autre considération nous y retint plus longtemps que nous ne l'avions pensé.

Les renseignements donnés au colonel par le Targui Aokha l'avaient jeté dans une perplexité facile à comprendre. Aokha, qui passa auprès de nous, à Aïn el Hadjadj, la journée du 7 avril, confirma ses premières déclarations, desquelles il paraissait résulter que le passage vers Rhât ne présenterait pas de grandes difficultés, mais qu'il était imprudent de tenter ce passage au sud par Tahohayt et Aghellach, sans

avoir, au préalable, conclu un traité avec les tribus. Aokha, pour sa part, était prêt à nous aider de son influence; mais il ne fallait pas faire beaucoup de fond sur l'autorité qu'il pouvait exercer, et il était nécessaire d'attendre, avant d'aller plus loin, le retour de Sghir. Il semblait désireux de nous voir suivre de préférence la route de Rhât, et lorsqu'il prit congé de nous, le matin du 8 avril, il y engagea le colonel avec insistance. En nous quittant, il nous promit de revenir bientôt avec les autres chefs des Ifoghas, que notre ambassadeur avait dû aller rejoindre dans leurs lointains campements du Sud, et nous invita à reprendre notre route dans la direction de Rhât, en attendant qu'il revînt.

La situation devenait de plus en plus tendue. Si nous nous écartions de notre itinéraire, et nous dirigions ainsi, par un crochet dans l'est, vers Rhât, n'était-il pas à craindre que les Hoggar ne considérassent cette manœuvre comme un signe d'hésitation et de faiblesse, et n'en prissent avantage par la suite. D'autre part, tenter le passage sans être entrés en pourparlers avec eux eût été de la dernière imprudence; nos Chambaa semblaient peu disposés à courir cette aventure, et des défections étaient à craindre. Un troisième parti s'offrait au colonel: rester à El Hadjadj jusqu'au retour de Sghir, et attendre là des nouvelles d'après lesquelles il pourrait se décider en connaissance de cause pour l'une ou l'autre des deux routes entre lesquelles il allait falloir choisir; mais ce parti encore était gros d'inconvénients : un trop long séjour à El Hadjadj

allait donner lieu à des commentaires qu'il fallait éviter le plus possible, et ébranler tout au moins la confiance de notre monde.

Le colonel s'arrêta à un moyen terme, sorte de transaction entre la marche sur Rhât et le séjour à El Hadjadj. Il résolut de conserver son campement jusqu'au 11 avril, et si d'ici là les Touareg n'avaient pas donné signe de vie, de se diriger vers Rhât par la route ordinaire des caravanes, sauf à aviser ultérieurement à reprendre sa route vers l'ouest, si le passage nous était livré.

Toutes ces difficultés, ces embarras diplomatiques, étaient inévitables, étant donnés l'origine et la composition de la mission, où se mêlaient l'élément civil et le militaire, tous d'eux d'ailleurs également dévoués au succès de l'entreprise, et respectueux de l'autorité du chef de l'expédition, et le caractère pacifique de notre voyage. Là où une colonne armée eût passé sans coup férir, protégée par la seule apparence de sa force et l'audace même de sa marche, nous nous trouvions arrêtés par des considérations politiques de toute nature, que nous ne pouvions négliger, sous peine de faire perdre à l'expédition le caractère que les instructions ministérielles lui avaient imposé, non sans raison, et de compromettre son œuvre.

Dans les circonstances où nous trouvions placés, tout était dangereux, même la route de Rhât qui semblait encore la plus sûre et qu'il allait falloir suivre, si la situation ne se modifiait promptement. D'après les renseignements que le colonel Flatters put recueillir alors, Rhât

renfermerait une véritable garnison turque, formée de troupes régulières, envoyées mystérieusement de Tripoli pour faire acte de prise de possession, et nous pouvions nous trouver arrêtés par des complications d'autant plus redoutables, que l'occupation de Rhât n'ayant point été signalée au colonel, il allait se trouver sans instructions pour régler son attitude. Ce n'était point là une des moindres raisons qui lui inspiraient une grande répugnance à prendre cette direction, avant d'avoir reconnu l'impossibilité de faire autrement.

Nous passâmes encore deux jours à Aïn el Hadjadj, et les employâmes à renouveler la provision d'eau, reconnaître le voisinage et aussi faire la chasse aux gazelles et aux antilopes, qui se rencontrent en grand nombre dans cette région ; nous aperçûmes même une troupe d'une quinzaine d'onagres, mais à une trop grande distance pour que nous pûssions les poursuivre.

Le 11 avril, Sghir n'était pas encore de retour, et, comme il avait été décidé, nous levâmes le camp et continuâmes notre chemin. Nous le fîmes d'autant plus volontiers que tout nous paraissait préférable à l'inaction forcée dans laquelle nous avaient retenus les événements. Nos Sokrars et nos guides, qui vivaient en bonne intelligence pendant la marche, ne cessaient de se quereller dès qu'une halte prolongée leur en laissait le loisir, et il nous fallait intervenir à chaque instant pour rétablir l'ordre parmi nos hommes; les habitudes régulières qu'ils avaient contractées depuis le départ se relâchaient dans le repos, et nous nous en aperçûmes

bien, lorsque la caravane dut se réformer pour le départ.

Rien n'est plus malsain qne le repos pour une troupe comme celle-là ; dans l'inaction, le moral s'affaiblit en même temps que la discipline se perd. Réunis pendant des journées entières sous l'abri insuffisant de tentes où la température s'élève parfois jusqu'à 65°, les indigènes, à peu près inoccupés, passent leur temps à échanger leurs idées, qui prennent, en s'exprimant, une consistance croissante : regrets des douars qu'on a abandonnés pour nous suivre, des femmes et des enfants qu'on a hâte de revoir, craintes des dangers auxquels on s'est exposé, etc... Brochant sur le tout, les plus vieux racontent des légendes terribles, qui achèvent de troubler les courages de leurs trop crédules auditeurs, lesquels, n'étant pas comme nous soutenus par la perspective du but à atteindre, se prennent à regretter de nous avoir accompagnés, et ne se mettent plus en route qu'avec répugnance.

Nous continuons à descendre le gassi dans lequel nous nous étions engagés avant d'arriver à El Hadjadj, et pénétrons bientôt dans un fouillis de gara peu élevés et de formation récente qui nous barrent la route. Ces dunes, d'ailleurs, au dire de nos guides, ne seraient pas absolument fixes; lorsque de grandes pluies sont tombées et que l'Igharghar coule, il les emporte dans son cours, et elles se reforment ensuite peu à peu au gré du vent. Au sortir de ces parages nous pénétrons de nouveau dans la vallée, en doublant un cap de rochers qui se relie à la chaîne principale des montagnes de l'oued Igharghar, et s'élève à l'entrée d'une large coupure qui

[illegible] le confluent de l'oued Samon. Ce fut en cet endroit que le convoi s'arrêta.

Le confluent de l'oued Samon forme une vaste daya couverte de pâturages excellents ; l'herbe croît à l'abri d'une véritable haie de tamarins d'une vigueur remarquable.

Vers le soir, la température qui, depuis trois ou quatre jours, était devenue véritablement accablante, s'abaissait sensiblement. L'air, chargé d'électricité, devint plus léger, et nous pûmes prendre cette nuit-là un repos que l'état de l'atmosphère ne nous avait pas permis de trouver les jours précédents.

Le lendemain, 12 avril, nous poursuivîmes notre route, dans la même direction, le long de la vallée.

L'aspect qu'elle offre en cet endroit devient plus confus : le lit de l'Igharghar ne présente plus l'apparence d'un oued uni et continu : ce n'est plus qu'une succession de dayas, de larges cuvettes verdoyantes, véritables prairies séparées les unes des autres par des seuils formés à la fois par des caps de sable descendus de la dune de l'Est et des chaînons détachés de la montagne ; la montagne elle-même s'est modifiée : au lieu d'une chaîne continue, représentant un système régulier, elle n'est plus qu'une réunion de mamelons rocheux séparés les uns des autres par des ravins profonds.

A l'extrémité d'une des vastes prairies qui partagent la vallée, nous traversons un seuil de pierres noirâtres désigné sous le nom de gara de Naughar, à cause des trous nombreux couverts de longues dalles de pierre que les indigènes y ont creusés, pour servir d'abris

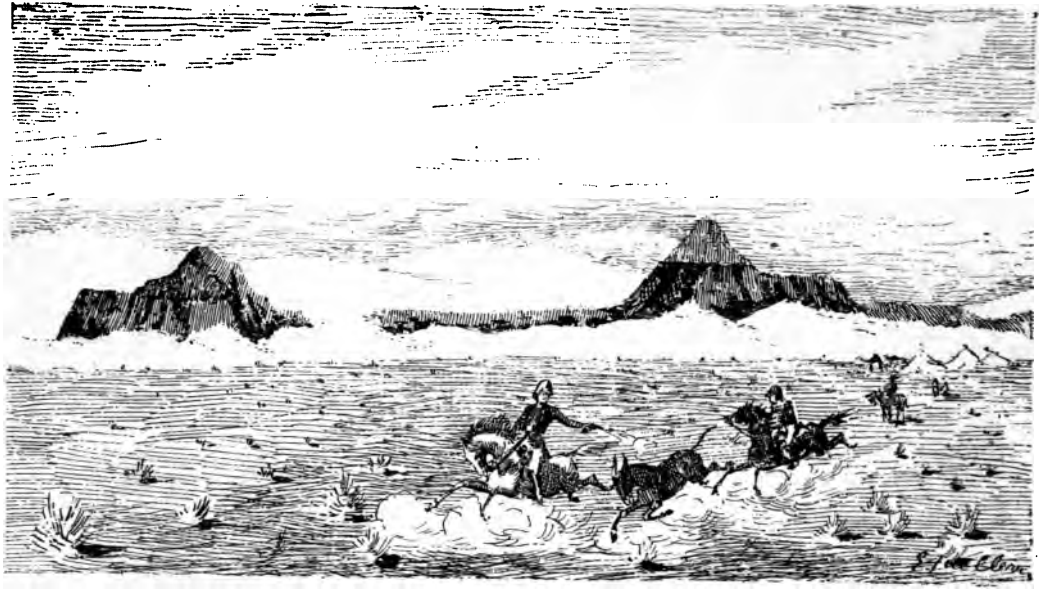

Chasse à l'Onagre près des monts Ticbaben.

pendant l'été aux jeunes chevreaux qui paissent en cet endroit, sous la garde d'un berger targui.

Tout le long de notre route, dans les parties rocheuses du chemin que nous suivons, se rencontrent presqu'à chaque pas des tombeaux, protégés contre la violence des eaux par une double rangée circulaire de pierres noires, comme ceux que nous avons déjà remarqués près de Tebalbalet. Nous passâmes près d'un cimetière targui, appelé Tharker Neraba, et fîmes halte dans une large daya couverte d'une herbe épaisse.

Près de Tharker Neraba, nous avions été rejoints par trois Ifoghas, une femme et deux hommes, qui faisaient paître leurs troupeaux dans le voisinage. Le berger que nous avions rencontré le matin nous les avait amenés. Tout d'abord leur premier mouvement fut de prendre la fuite; la femme surtout paraissait se soucier assez peu d'entrer en relations avec nous; mais quelques menus cadeaux les eurent bien vite apprivoisés, et ils retrouvèrent tout leur aplomb pour nous vendre fort cher quelques morceaux de chair d'antilope boucanée qui constituaient d'ailleurs un plat détestable.

Vers cinq heures du soir, enfin, les sentinelles signalèrent l'approche des Touareg.

Sous la conduite de Sghir, une députation des principaux chefs Ifoghas, à la tête desquels marchaient Abdelhakem, Ahendeboul, Mohamed-Dada et Aïssa-ould-Oggou, et notre ami Aokha-ben-Chaoui, trente personnes environ, dont vingt notables, s'avancent au loin. Ils s'arrêtent à quelque distance du camp, pour réparer le désordre de leur toilette et se revêtir de leurs costumes

et de leurs armes d'apparat: puis se dirigent au galop de leurs mehara vers notre camp.

A la nouvelle de leur approche, nos Chambaa se sont empressés, eux aussi, de se parer de leurs plus riches vêtements, et se sont disposés à les recevoir avec honneur.

Les Touareg sont de haute taille, vigoureux, souples, d'allure énergique. Ils portent pour tout vêtement un pantalon et une blouse de cotonnade rouge ou bleue serrée à la taille: sur leur poitrine est une sorte d'écharpe blanche, recouverte d'un large baudrier de cuir rouge supportant une cartouchière de même matière; leur tête est coiffée d'une chechia, entourée d'une bande d'étoffe sombre qui recouvre le front, tandis que le bas du visage est caché sous un voile noir, qui ne permet d'apercevoir que leurs yeux. Tous sont armés d'une longue lance en fer barbelé, qui ne les quitte jamais, d'un poignard de bras et d'un sabre à deux mains; le long de leur selle, pend un fusil double et un bouclier en cuir d'antilope.

Ainsi équipés, montés sur leurs mehara, qu'ils dirigent avec une facilité et une sûreté remarquables, ils ont l'air véritablement imposants, et rappellent les chevaliers errants du moyen âge; leur aspect d'ailleurs n'est rien moins que rassurant, et lorsqu'on les a vus, on comprend le respect mêlé de crainte qu'ils inspirent à leurs amis les Chambaa, et les légendes dont ils sont les héros. Au dire de nos gens, un Targui, d'un seul coup de son sabre, coupe en deux dans toute leur hauteur un cavalier et sa monture; il peut rester, dit-on, cinq

jours sans boire, quand le plus déterminé Chambaa ne peut endurer la soif plus de trois jours.

Le chameau est digne de son cavalier ; plus petit et plus fin de formes que les mehara de nos guides, celui du Targui est aussi plus nerveux, plus souple, plus intelligent et plus docile. Grâce à lui, le Targui franchit avec une rapidité vraiment surprenante les immenses espaces de son territoire, pour aller attaquer une caravane, surprendre l'ennemi dans son campement, ou chercher à Tripoli les objets dont il a besoin.

Lorsque le miad fit halte pour se mettre en état de paraître devant nous, le colonel s'empressa de lui dépêcher nos quatre cavaliers, accompagnés de Si Abd-El-Kader, le marabout des Tidjani, et de Mahomed-ben-Mansour, le personnage le plus considérable d'entre nos Chambaa, pour leur souhaiter la bienvenue. Au bout d'une heure, nos visiteurs étaient prêts, et nous nous rendîmes tous en grand équipage à leur rencontre.

L'entrevue fut des plus courtoises ; le mokhadem du cheik des Ifoghas, au nom de son maître, nous transmit les compliments d'usage, et nous assura des bonnes dispositions de la tribu; les notables des Mogasaten, qui formaient un groupe à part, nous exprimèrent les mêmes sentiments par la bouche d'un de leurs principaux chefs; à chacun de ces deux discours le colonel répondit par une petite allocution, qui fut fort bien accueillie, et le cérémonial obligé ayant ainsi suivi son cours, tout le monde mit pied à terre, et des groupes animés ne tardèrent pas à se former entre nos hôtes et les Chambaa de la caravane.

Deux tentes furent dressées à quelque distance de notre camp, l'une pour les Ifoghas, l'autre pour les Mogasaten, et on leur servit une abondante diffa de couscouss et de chameau, à laquelle ils firent honneur avec leur voracité ordinaire.

Le colonel eût bien voulu aborder le jour même les négociations; mais les usages ne le permettaient pas. Il fallut remettre au lendemain les affaires sérieuses, et consacrer exclusivement aux devoirs de l'hospitalité cette première entrevue. Néanmoins, l'attitude amicale des Touareg, l'empressement avec lequel ils avaient accepté notre hospitalité, pouvaient passer pour d'heureux présages, et nous nous endormîmes pleins d'espoir.

Cependant on s'observait de part et d'autre; rien n'est moins probant que les protestations d'amitié d'un Targui, et bien fou serait celui qui s'abandonnerait sans réserve à leur loyauté.

Un incident, peu important en apparence, mais qui, en réalité, ne pouvait être l'effet d'un pur hasard, nous avait mis sur nos gardes, et, tout en prodiguant à nos hôtes des marques d'estime et de confiance, nous prîmes, comme à l'ordinaire, des précautions pour mettre le camp à l'abri de toute surprise.

Voici ce qui s'était passé :

Les bergers que nous avions rencontrés le matin nous avaient assuré qu'à quelque distance se trouvait un r'dir assez profond, où nos chevaux, qui souffraient beaucoup de la soif, trouveraient assez d'eau pour se désaltérer. L'occasion n'était pas à négliger; et, à peine

arrivés à l'étape, nous fîmes partir nos chevaux, sous la conduite de nos ordonnances, dans la direction qui nous avait été indiquée, à la recherche de cette mare; ils revinrent après plusieurs heures d'une marche pénible, exténués, fourbus, n'ayant rien trouvé.

C'est pendant l'absence de nos chevaux et de nos ordonnances que le miad s'était présenté devant nous, comme par hasard; or, si l'on songe que nos ordonnances constituaient, en somme, presque toutes les forces militaires de la mission, et que, d'autre part, les mehara des Touareg ont une peur terrible des chevaux, qu'ils ne connaissent pas, et fuient le plus souvent à leur approche, on peut se demander si nous n'avions pas été dupes d'une ruse imaginée par les Touareg pour éloigner à la fois et d'un seul coup et nos chevaux et nos hommes, en vue de tenter de nous enlever, si l'occasion s'en présentait; s'ils ne cherchèrent pas à le faire alors, je ne serais pas éloigné de croire que ce n'est pas l'envie qui leur en manquait, et que sans doute ils n'osèrent pas engager une lutte qui leur paraissait inégale.

Les récits de nos Chambaa, empreints d'une exagération tout orientale, ne contribuèrent pas peu, j'imagine, à les faire renoncer, au moins provisoirement, à toute tentative de ce genre; la supériorité de nos armes, qui, au dire de nos hommes, nous permettaient d'atteindre les Touareg au fond de leurs retraites du Sud, sans sortir de notre campement, la forme mystérieuse des divers engins que nous transportions, leur destination inconnue, tout cela avait vivement frappé l'imagi-

[illegible] de nos Sahariens qui ne considéraient pas sans [illegible] inquiétude, et nos fusils Gras, et [illegible] qu'ils prenaient pour des [illegible] à une portée prodigieuse, et nos [illegible] nos marmites Mouchot (1), où

[illegible] intrigués par notre appareil [illegible] les Touareg des airs de supériorité [illegible] « Regardez, disaient-ils, [illegible] nous possédons. Nous faisons bouil- [illegible] essayez donc d'en faire autant ! »

[illegible] ne se rendaient pas plus compte du phé- [illegible] Touareg eux-mêmes, cela va sans dire, et nous [illegible] les plus drôles dont il était la [illegible] complètement sceptique, nous donnait [illegible] de ses efforts pour percer le [illegible] dans cette marmite infernale. Lorsque [illegible] et que nous étions rentrés sous nos ten- [illegible] sur le couvercle de laquelle était [illegible] dessus avec défiance s'il n'y avait pas [illegible] pas convaincu que l'eau ne pouvait boui- [illegible] dans la marmite : il l'en retirait [illegible] levant les bras, dépité de ne pouvoir [illegible] ses idées étaient à l'envers ; le [illegible] je suis sûr qu'il en rêvait toute la [illegible] tous le long de la route ; et sans doute, [illegible] réflexions lui démontraient l'impossibilité du phé- [illegible] pour il recommençait sa petite expérience.

[illegible] l'appareil Mouchot sans parler des services [illegible] pendant tout notre voyage, et sans rappeler au [illegible] consiste.

[illegible] qui se compose d'un réflecteur, de la forme d'un para- [illegible] de révolution, au foyer duquel se place une marmite cylin- [illegible] dans l'axe de l'appareil. On oriente le réflecteur normale- [illegible] aux rayons du soleil, de manière à ce que tous les rayons [illegible] parallèlement sur la surface du réflecteur se réfléchissent [illegible] la marmite laquelle est égale à peu près au dixième de celle du réflecteur et reçoit par conséquent sur chacune des parties at-

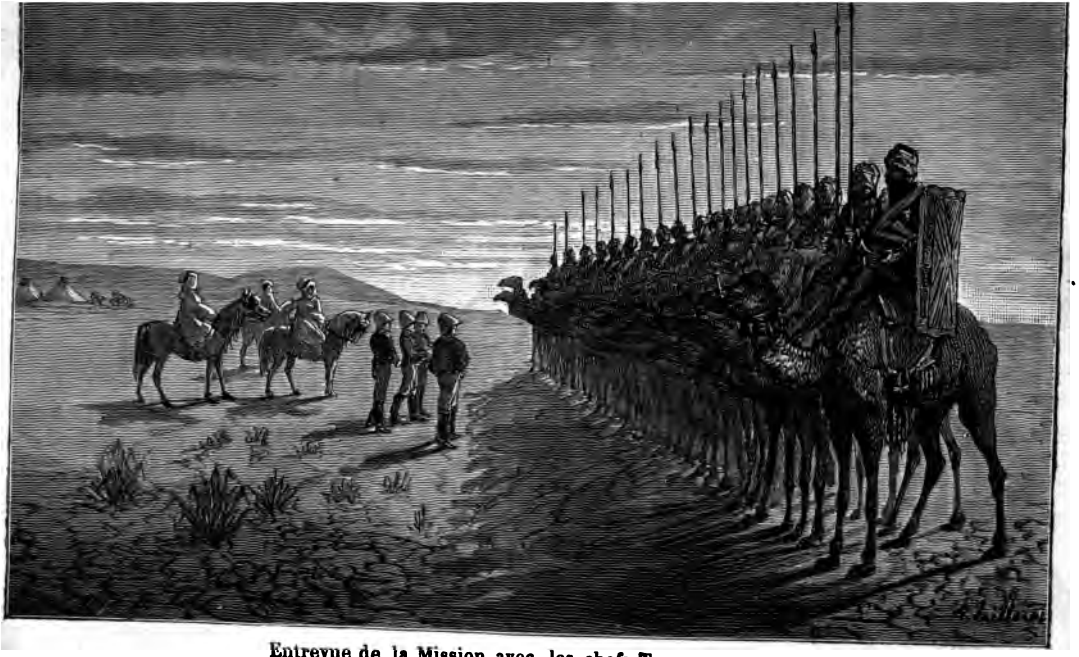

Entrevue de la Mission avec les chefs Touareg.

l'eau bouillait sans feu; et ils firent part aux Touareg des suppositions de toute sorte qu'ils avaient faites entre eux, pendant les haltes, au sujet de ces divers engins.

Leurs récits firent sur l'esprit de nos hôtes une assez grande impression pour qu'ils vinssent solliciter le colonel de leur donner le spectacle de l'usage de nos armes, et de leur en faire admirer la puissance et la précision. Le colonel me chargea de leur donner cette satisfaction; je pris un fusil Gras et quelques cartouches, et commençai le feu à cent mètres; les Touareg se

teintes par les rayons réfléchis dix fois plus de chaleur que chacune des parties égales de la surface du réflecteur.

La marmite de notre appareil contenait environ dix litres; dans l'après-midi, en cinq minutes son contenu était en ébullition; pour faire rôtir un morceau de viande, il suffisait de substituer un cylindre de verre à la marmite métallique. Le tout pesait à peine cinquante kilogrammes, et se démontait avec la plus grande facilité.

Dès que nous arrivions à l'étape, on installait l'appareil, et pendant les heures accablantes où la chaleur nous réduisait à l'inaction, pendant les moments où la violence du vent ne permettait pas d'allumer du feu, grâce à lui, sans efforts et sans retards, nous pouvions, avant de la boire, faire bouillir l'eau saumâtre et fétide que nous transportions dans nos tonnelets.

Dans ces régions ingrates, privées de combustible, on devine quels immenses services l'appareil Mouchot est appelé à rendre pour le fonctionnement des machines, soit par l'air comprimé, soit par l'électricité, le jour où cette force pourra être utilisée facilement en mécanique.

C'est surtout en Afrique, dans le pays du soleil par excellence, que l'appareil Mouchot est susceptible de recevoir de nombreuses applications pratiques, d'autant plus aisément que le soleil seul fera tous les frais de la production du calorique, et qu'il n'y a qu'à augmenter les proportions du réflecteur pour en augmenter la puissance.

parler au nom des autres ; ils ne [illegible] nous nous lan-
pour eux et leurs tribus, encore [illegible] passer au grand
manière absolue qu'en ce qui les [illegible] leurs mehara, qui
ment ; mais il faut qu'ils en [illegible] tous leurs mem-
Adjer, notamment à Hadj-Ikhe[illegible] dans toutes les
ils ne peuvent rien conclure. [illegible] rétablir, et riant

Enfin, après s'être concertés [illegible] après notre
rent à formuler des proposition[illegible] leurs montures.
sage nous est ouvert, comme à [illegible] colonel, et le prièrent
bution ; néanmoins, nous aur[illegible] rapprochassent de
satisfaire aux usages du pays [illegible] requête fut agréée
cadeaux auront été plus ou moins [illegible] seulement leur
nos hôtes, nous trouverons [illegible] nos chevaux nous
plus ou moins dévoué. Il ne re[illegible] la leçon eût profité.
le prix de notre passage. Cinq [illegible] du 14, et levâ-
de chasse pour chacun des [illegible] nous dirigeant vers
bassade leur paraissaient un [illegible]
fallut marchander, et l'on tomb[illegible] la vallée [illegible]
longs pourparlers ; notre gén[illegible] comme [illegible]
taxée à trois mille francs et [illegible]
médiatement payés et par[illegible]
mais, par un article additi[illegible]
entendu que les quatre ou [illegible]
recevraient un cadeau [illegible]
services qu'ils s'e[illegible]

En échange de [illegible]
des ifoghas, au pr[illegible]
sokhrars, au pri[illegible]
pagneront dans l[illegible]
fait leurs provision[illegible]

allâmes camper, à quatre lieues de notre point de départ, dans la daya de Tibabiti, près d'un r'dir où nous trouvâmes de l'eau en assez grande abondance. Nous avons laissé sur notre droite l'oued Djeran, large vallée qui vient du sud se réunir au thalweg de l'Igharghar, et, franchissant par le col de Tidat un massif montagneux qui nous ferme la route, nous nous sommes engagés dans l'oued Aguit, qui vient déboucher dans le grand gassi de Tibabati (1).

Le camp établi sur les bord du r'dir, les pourparlers s'engagèrent entre le colonel et les Touareg du miad. Les lettres du marabout de Temacin, les assurances pacifiques des Chambaa, l'accueil que nous leur avons fait, les protestations du colonel leur ont inspiré confiance, et leurs dispositions paraissent excellentes. Mais, si chacun d'eux est ardent à vanter son influence, pour tirer de sa bonne volonté le meilleur parti possible, et donner à son concours un prix considérable, il n'en est pas de même quand il s'agit de prendre un engagement quelconque.

Pour recevoir des cadeaux, ils sont tous de grands personnages, exerçant une autorité considérable, disposant d'une influence immense; mais, pour rendre les services qu'on peut attendre d'eux, ils sont beaucoup moins sûrs d'eux-mêmes. Ils n'ont pas mandat de

(1) Quand les chameaux eurent bu au r'dir de Tibabiti, celui-ci se trouva complètement à sec.

Le *r'dir* est une petite cuvette à fond argileux où l'eau de pluie peut séjourner quelque temps avant de s'absorber dans le sol.

Les *rosfa* et les *mechera* sont des r'dirs formés dans le lit des oueds.

parler au nom des autres; ils ne peuvent s'engager que pour eux et leurs tribus, encore ne promettent-ils d'une manière absolue qu'en ce qui les concerne personnellement; mais il faut qu'ils en référent aux autres chefs Adjer, notamment à Haui-Khonoukhen, sans lequel ils ne peuvent rien conclure.

Enfin, après s'être concertés ensemble, ils se décidèrent à formuler les propositions explicites : le passage nous est ouvert, comme à tes amis, et sans rétribution; néanmoins, nous aurons bien entendu, à satisfaire aux usages du pays, et suivant que nos cadeaux auront été plus ou moins dignes de nous et de nos hôtes, nous trouverons de leur part un concours plus ou moins dévoué. Il ne restait plus qu'à débattre le prix de notre passage. Cinq mille francs et un fusil de chasse pour chacun des trente membres de l'ambassade leur paraissaient un cadeau convenable : il fallut marchander, et l'on tomba enfin d'accord, après de longs pourparlers, notre générosité fut définitivement fixée à trois mille francs et huit fusils, qui furent immédiatement payés et partagés entre les Touareg; mais, par un article additionnel secret du traité, il fut entendu que les quatre ou cinq principaux d'entre eux recevraient un cadeau supplémentaire, pour prix des services qu'ils s'engageaient à nous rendre.

En échange de nos sacrifices, nous aurons des guides *doghas*, au prix de cinq francs par jour, et des *sokhrars*, au prix de deux francs, qui nous accompagneront dans le Sud. En attendant qu'ils aient fait leurs provisions, nous irons camper près du lac

Menghough, où nous recevrons vraisemblablement la réponse d'Ikhenouken aux lettres qui lui ont été adressées.

Les négociations ainsi terminées, rien ne retenait plus auprès de nous les ambassadeurs; mais ils n'étaient pas pressés de nous quitter, et quelques-uns seulement prirent congé de nous pour regagner leurs campements. Le plus grand nombre resta dans notre camp, pour tirer encore de nous pied ou aile, et, faute de mieux, se faire héberger à nos frais le plus long temps possible. Ce qu'ils mangèrent en quelques jours est véritablement effrayant; jamais je n'avais soupçonné qu'un estomac humain pût engloutir les quantités de couscouss qu'ils absorbèrent pendant leur séjour parmi nous (1).

Sur la recommandation du colonel, et pour ajouter à l'effet produit sur le moral de nos compagnons par la petite expérience de tir que nous leur avions montrée la veille, M. Le Chatelier et moi, pendant toute la durée de l'étape, les fîmes assister à une séance d'équitation à laquelle ils prirent plus d'intérêt que de plaisir.

(1) Chaque jour, on tuait pour eux un de nos plus beaux chameaux qu'ils dévoraient jusqu'aux os. Il fallait en outre leur donner par tête une quantité de couscouss égale à celle que les dix membres de la Mission consommaient en un jour. Une provision de cent jours de couscouss disparut en quelques repas dans leurs insatiables estomacs.

Cependant les Touareg sont ordinairement sobres, et ne vivent habituellement que de laitage; mais on voit qu'à l'occasion, et quand il ne leur en coûte rien, ils savent se rattraper de leurs jeûnes forcés.

Dès qu'une gazelle venait à paraître, nous nous lancions à sa poursuite, prenant soin de passer au grand galop de nos chevaux au milieu de leurs mehara, qui aussitôt se cabraient, tremblaient de tous leurs membres, ou s'enfuyaient à toutes jambes dans toutes les directions. Nous laissions l'ordre se rétablir, et riant sous cape, nous reprenions un instant après notre course folle, qui jetait la terreur parmi leurs montures.

Ils finirent par s'adresser au colonel, et le prièrent d'empêcher que les chevaux ne se rapprochassent de leurs mehara; bien entendu, leur requête fut agréée avec force excuses; nous avions voulu seulement leur faire comprendre la supériorité que nos chevaux nous assuraient, et il nous suffisait que la leçon eût profité.

Nous passâmes à Tibabiti la journée du 14, et levâmes le camp le lendemain matin, nous dirigeant vers le lac Menghough.

C'est aux environs de Tibabiti que la vallée des Ighargharen semble prendre fin; au delà, comme faisant suite à l'oued Igharghar, s'étend le lit tortueux de l'oued Tidjoudjelt, qui se dirige vers le sud-est, entre la montagne et la dune.

La caravane, laissant à sa gauche l'oued, qui serpente entre des berges surmontées d'une haute et épaisse végétation, au milieu de laquelle il disparaît, suivit au sommet du plateau les contours de la vallée. Le fleuve avait coulé peu de temps auparavant, et de place en place, dans les dépressions de son lit, séjournait encore un peu d'eau.

Cette première étape dans la vallée de l'oued Tidjoud-

R'dir de Tibabiti.

jelt nous fit voir le pic de Tigaratin, qui se dresse à l'horizon derrière les contreforts de la montagne, et présente l'aspect d'une immense table ronde supportée par un pied tronc-conique; puis, une haute colline arrondie en forme de mamelon appelée Tanelagh.

Chemin faisant, nous franchissons divers caps poussés en travers du cours de l'oued, tantôt par la dune qui borde notre gauche, tantôt par la montagne qui court de l'autre côté du fleuve; à l'entrée d'un des cols par lesquels nous pénétrons à travers ces caps, nous rencontrons les traces d'un campement abandonné, où se trouvent encore plusieurs de ces lits de branchages élevés à quelque distance du sol, que les indigènes ont l'habitude de construire, lorsqu'ils campent dans ces parages, pour éviter la morsure des vipères, extraordinairement nombreuses dans la dune. Ce campement est précisément celui de la famille d'Abdelhakem, avec laquelle Sghir, notre compagnon, y a passé l'hiver précédent. Plus loin, dans un de ces caps pierreux qui se détachent des contreforts de l'oued, nous passons près d'un cimetière, non loin duquel une petite enceinte circulaire de pierres marque l'endroit où le vieil Hadj-Ikhenoukhen fit un jour, avec son mehari, une chute grave.

Enfin, au sortir d'un défilé ouvert dans un de ces monticules rocheux, nous entrons dans la prairie de Tehentlemoun, où nous nous arrêtons.

Cette prairie, toute couverte de plantes fourragères, de tamarins et de gommiers en pleine vigueur, est une immense daya, produite par l'élargissement subit du lit de

[illegible] des [illegible] un thalweg, [illegible] [illegible] [illegible]

subitement entouré d'un troupeau de gazelles qui se pressaient les unes contre les autres, jusque sur la croupe de mon cheval. Ces animaux, à l'approche du convoi qui s'avançait plus haut dans la plaine, s'étaient enfuis épouvantés sous le feuillage du petit bois qui bordait le talus du ravin, et, emportés par leur élan, étaient venus se précipiter dans le chemin creux que je suivais, à l'endroit même où je me trouvais, leur barrant le chemin.

Les plus proches cherchèrent à reculer, mais poussés eux-mêmes par les derniers arrivants, ils ne pouvaient faire un pas dans un sens ni dans l'autre; je saisis les deux révolvers que je portais à ma ceinture, et me mis en devoir d'en abattre quelques-uns, dont la chair excellente devait être bien accueillie par notre cuisinier ; mais de mes douze cartouches, dix ratèrent, et je ne pus abattre que deux gazelles parmi le troupeau que j'avais en quelque sorte sous la main.

Chaque jour, j'avais pris soin de faire nettoyer mes armes qui s'emplissaient de sable au bout de quelques heures, mais sans croire nécessaire de faire changer les cartouches, qui, peu à peu, par l'effet des différentes influences atmosphériques, s'étaient avariées.

La leçon me profita, et profita également à mes compagnons; dès lors, nous prîmes soin de changer fréquemment la charge de nos armes. L'accident qui m'était survenu nous rendit prudents, et nous prîmes nos précautions pour qu'il ne nous arrivât pas devant les Touareg ce qui m'était arrivé en présence d'un troupeau de gazelles.

C'est au milieu de la prairie que la caravane reprit sa route le lendemain, 16 avril. Peu à peu, les berges de l'oued se relèvent, et marquent très visiblement les détours du fleuve. L'eau se rencontre fréquemment dans des r'dirs peu profonds, mais nombreux, qui rendent à peu près inutiles, du moins en ce moment, les deux puits creusés dans ces parages ; ces deux puits sont d'ailleurs comblés, mais faciles à réparer, et pourraient encore rendre des services, si les bas-fonds de l'oued venaient à se dessécher.

Vers neuf heures, le convoi s'engagea sur un contrefort rocheux couvert de larges pierres plates, au sommet duquel un monument de forme singulière attira notre attention.

Ce monument, fait de pierres détachées du roc et disposées à terre de manière à former une sorte de maçonnerie peu élevée, consiste en une double muraille de 60 mètres de longueur disposée en un angle aigu au sommet duquel, par une large ouverture ménagée entre les deux murailles, on pénètre dans une enceinte circulaire, de 10 mètres de diamètre. Au milieu de cette enceinte circulaire, vis-à-vis de l'ouverture, se trouve une petite enceinte rectangulaire, de 2 mètres de côté sur 4 mètres, offrant l'apparence d'une margelle de puits.

L'origine attribuée à cette construction par les indigènes est aussi bizarre que sa forme même, et, détail assez rare, ne se lie à aucun souvenir religieux.

Au dire des Touareg le pays que nous traversons aurait été jadis habité par une race de géants, et le

monument qui a été érigé en cet endroit conserve le souvenir des proportions de l'un de ces monstres, qui s'y serait assis. Le parallélogramme disposé au milieu de la circonférence dessine l'endroit ou reposait son siège ; les deux murailles qui s'écartent en face du parallélogramme couvrent le terrain sur lequel s'allongeaient ses jambes.

Un peu plus loin, à travers une véritable forêt de tamaris, nous passâmes du lit de l'oued dans la dune voisine, et vers midi apparut à nos yeux une nappe d'eau claire et brillante, enfermée dans une sorte de cirque entouré de hautes dunes, que contourne le thalweg du fleuve. C'était le lac Menghough.

Ce spectacle mit tout le monde en joie ; nos Chambaa surtout ne modéraient pas les marques de leur admiration, et répétaient sans cesse d'un ton grave et pénétré : « Que d'eau ! que d'eau ! » Et, en vérité, par un de ces effets de mirage si fréquents dans cette région, il semblait que nous eussions devant nous une véritable mer, s'étendant à perte de vue, jusqu'au fond de l'horizon, tandis que, sur les bords, des arbres gigantesques l'entouraient d'une épaisse ceinture de feuillage.

Peu à peu l'enchantement disparut et fit place à la réalité ; telle qu'elle était, elle offrait encore à des voyageurs étroitement rationnés comme nous n'avions cessé de l'être depuis six semaines, des jouissances précieuses et un spectacle aussi nouveau que séduisant.

Le lac Menghough, s'étend du nord-ouest au sud-est, sur une longueur d'un kilomètre environ, et sa largeur moyenne est d'une centaine de mètres ;

[illegible] MISSION FLATTERS.

[illegible] de cuvette formée de [illegible] végétation, au milieu des

[illegible] d'innombrables oiseaux aquatiques. Vers l'ouest, s'ouvre une petite crique, qui sert de

déversoir au lac et lui permet d'envoyer le trop plein de ses eaux dans le lit de l'oued Tidjoudjelt, lorsque des pluies abondantes ont élevé son niveau. Près de cette ouverture s'est formé un îlot, qu'une robuste et verdoyante végétation a aussitôt envahi, et qui sert de refuge à des bandes de hérons et de pigeons.

Je fus chargé par le colonel Flatters d'opérer le sondage du lac ; j'essayai d'abord de fabriquer un radeau à l'aide des arbres du voisinage ; mais la densité de leur bois se trouva supérieure à celle de l'eau du lac ; je parvins néanmoins à l'alléger au moyen de quelques tonnelets vides, et je commençai un voyage de circumnavigation autour du lac, que l'insuffisance de mes talents nautiques rendit fertile en incidents comiques. Après plusieurs efforts impuissants pour diriger mon embarcation, je pris le parti de me mettre à la nage, et de la remorquer ; quand j'étais arrivé au point où je me proposais de jeter la sonde, je remontais sur mon radeau et procédais à l'opération ; puis je me remettais à l'eau, et transportais mes appareils sur un autre point. J'eus ainsi l'occasion de reconnaître que la température du lac était relativement peu élevée, surtout vers le centre, où doivent se trouver les sources qui alimentent le lac (1).

(1) Nous n'eûmes garde de laisser échapper l'occasion qui nous était offerte de prendre des bains. Nos Chambaa, qui n'avaient jamais vu l'eau que dans le fond de leurs puits ou dans le creux de leurs mains, ignoraient absolument qu'on pût s'en servir pour cet usage. D'ailleurs, un proverbe prévoyant leur affirme que tout puits dans lequel un homme se baignerait se tarirait bientôt ; sans cette prudente précaution de la sagesse des nations, il faudrait renoncer à voyager dans

Sa profondeur se trouva être de quatre mètres en moyenne (1).

Nous pêchâmes ce jour-là d'énormes poissons, qui varièrent avantageusement le menu de notre dîner; détail assez curieux, ceux que nous prîmes appartenaient tous aux espèces qui se rencontrent dans les eaux du Nil ou celles du Niger (2).

Le lendemain, nous reçûmes la visite de femmes touareg, qui vinrent voir notre camp et chercher quelques menus cadeaux.

L'une d'elles nous donna le spectacle d'une fantasia singulière.

Assise dans une sorte de palanquin disposé sur le

le désert, si l'on était exposé à boire de l'eau dans laquelle les nomades se seraient baignés.

Les Touareg s'écartent instinctivement du voisinage de l'eau; ils s'étonnent de nous voir installer notre camp sur les bords mêmes du lac, et s'en éloignent autant que possible. Cela tient à ce que, fréquentant d'ordinaire des régions d'un caractère soudanien, ils connaissent et redoutent les fièvres palustres, tandis que les Bédouins les ignorent.

(1) La cote de quatre mètres au-dessous du niveau du lac se trouve au fond d'une sorte d'entonnoir qui s'élargit très vite, et le reste du lac n'est guère profond que de un mètre et demi à deux mètres.

Dans les années de grande sécheresse, le niveau actuel doit baisser de trois mètres environ, et l'entonnoir doit être alors très comparable à celui d'Aïn Taïba; au contraire, dans les années pluvieuses, le niveau peut s'élever de deux ou trois mètres, et alors le lac déverse son trop-plein dans la plaine voisine.

(2) Nous avions apporté avec nous quelques hameçons de forte taille; mais aucun d'eux n'était assez puissant pour une semblable pêche. Le maréchal-ferrant nous en forgea en réunissant trois clous de caisses à biscuit; ces hameçons-là furent seuls assez forts pour nous permettre d'enlever les énormes poissons du lac.

dos de son mehari, et entourée d'une quantité de petits miroirs suspendus au palanquin, elle exécutait sur sa rebaza les airs du pays, tandis que le mehari en suivait la cadence en dansant sur place avec une exactitude surprenante (1).

(1) Le Targui dirige son mehari par la pression de ses doigts de pieds sur le cou de l'animal. Assis sur la selle, le dos appuyé au troussequin, les jambes croisées autour d'une sorte de pommeau en forme de croix, il agit avec ses pieds nus sur le cou de l'animal, qui, dressé dès son jeune âge à cette manœuvre, et doué d'une très grande sensibilité nerveuse, obéit à leur pression avec une précision admirable; ce qui permet au cavalier de garder l'usage de ses deux mains, pour manier sa longue lance ou son formidable sabre, sans être gêné dans ses mouvements par le soin de diriger sa monture. Aussi, dans le combat, l'effort du Targui consiste-t-il toujours à couper les pieds de son ennemi, et c'est toujours vers cette partie du corps qu'il dirige ses coups.

La corde passée dans le nez de l'animal ne sert pas, comme on le croit communément, à le conduire, mais seulement à le faire coucher ou à le relever; souvent même on n'a, pour le contraindre à s'agenouiller, qu'à le frapper légèrement du plat du sabre au genou droit.

C'est par la pression de ses pieds que la femme targuie dont nous avons parlé faisait danser son mehari, tout en jouant de la mandoline. Il est probable que cette femme devait jouir d'une grande réputation et comme écuyère et comme musicienne, car ce ne pouvait être à cause de sa beauté que ses compatriotes nous l'avaient envoyée; elle était d'une laideur affreuse et d'une saleté repoussante.

Tous les Touareg qui nous accompagnaient, étaient, d'ailleurs, sous ce rapport, dignes de leur échantillon féminin; pour se présenter devant nous avec tous leurs avantages, ils avaient revêtu des gantouras teintes d'une façon assez primitive par l'indigo du Soudan; la pluie qui était tombée depuis quelques jours avait déteint l'étoffe, qui avait peint en bleu le corps et le visage de nos Touareg. Or, un Targui ne se lave jamais, par principe, et cette singulière teinture n'a dû disparaître qu'avec le temps.

[illegible] pour [illegible] la réponse d'Hadj-Khenoukhen, le principal chef des Azdjer, aux lettres que lui avaient écrites le colonel. Nous séjournâmes cinq jours dans l'espoir de pouvoir arriver enfin au message qui nous permît de continuer notre route vers Rhat. Car il ne fallait plus nous le dissimuler, tant que nous n'aurions pas reçu du vieux marabout l'autorisation de continuer notre voyage, nous ne pouvions songer à aller plus loin.

Hadj-Khenoukhen est, en effet, le seul véritable chef des tribus Azdjer; seul il jouit d'une influence sérieuse et incontestée, presque centenaire. Il joint à l'autorité de l'âge celle du caractère sacré que la crédulité des indigènes attache à la personne des marabouts. C'est par son intermédiaire que les tribus touareg reçoivent le mot d'ordre du gouvernement turc, transmis directement à Khenoukhen par les représentants du commandeur des croyants à Tripoli : c'est grâce à lui et avec sa complicité que la garnison turque dont la présence à Rhat venait de nous être révélée avait pu s'installer paisiblement, sans résistance et sans bruit, et c'est encore grâce à lui que la marche de la mission se trouvait ainsi arrêtée par les difficultés que nous avons exposées plus haut.

Pourquoi ne répondait-il pas ? D'où venait son hésitation ? Quelle était la cause de ses retards ? Hadj-Ikhenoukhen obéissait évidemment à d'autres préoccupations que les chefs inférieurs auxquels jusqu'alors nous avions eu affaire ; sans doute, il avait cru devoir soumettre aux agents du gouvernement turc à Tripoli

les communications du chef de la mission ; ceux-ci en référeraient à leur souverain, qui peut-être lui-même aurait à prendre l'avis d'une nation amie ; tout cela pouvait durer indéfiniment et se conclure par un refus pur et simple de consentir à notre passage.

Fallait-il payer d'audace, et, sans attendre davantage une réponse qui n'eût pas tant tardé, si elle eût dû être favorable, passer outre et continuer notre route ? Si nous eussions été organisés militairement (1), si, au lieu de nos sokhrars chambaa, nous eussions eu pour diriger la caravane des chameliers-soldats, comme ceux de la Smala de Laghouat ; si, en un mot, nous eussions été en état de mettre en ligne, en cas de besoin, deux cents hommes habitués au maniement des armes, disciplinés, parfaitement sûrs ; si, d'autre part, les instructions ministérielles eussent autorisé le colonel Flatters à prendre telle attitude que les circonstances exigeraient, et à renoncer, si la nécessité le commandait, à poursuivre par les voies pacifiques l'accomplissement de son entreprise, peut-être eût-ce été, en effet, la voie la plus sage, la plus prudente et la plus utile à la fois. Mais, dans les conditions où nous nous trouvions, il était impossible de s'arrêter à ce parti. Chaque jour amenait aux environs du camp de nouvelles tribus qui s'installaient à quelque distance de nous, moins pour nous

(1) Nous avions emporté cent fusils Gras, espérant pouvoir former parmi nos Chambaa une troupe assez disciplinée pour on être armée sans danger ; il fallut renoncer à cette espérance ; les fusils furent enveloppés dans des tellys et ne quittèrent plus le dos des chameaux qui les portaient.

faire honneur que pour nous surveiller, et tirer de nous quelque présent. Leur langage exprimait toujours les meilleures dispositions; à les entendre, le pays nous était ouvert, et nous ne recevrions que le meilleur accueil, partout où il nous plairait de nous rendre; mais à ces assurances amicales s'ajoutaient toujours l'expression de réserves formelles, en ce qui concernait la décision d'Ikhenoukhen, qu'on nous représentait maintenant comme le seul souverain et maître du pays, et, en outre, des demandes de cadeaux incessantes.

Nous commencions à voir distinctement les véritables intentions dans lesquelles les Azdjer nous avaient engagés à pénétrer sur leur territoire, et attirés dans la direction de Rhât. Il s'agissait pour eux d'accaparer à leur profit, au détriment des Hoggar, leurs voisins et leurs rivaux, une proie qu'ils savaient riche et qu'ils espéraient trouver facile. Les récits des Chambaa, et diverses circonstances qui les avaient frappés pendant leur séjour parmi nous et depuis qu'ils étaient entrés en relations avec la mission, les avaient apparemment détournés de l'idée de nous enlever de vive force; mais ils n'avaient pas renoncé au désir de nous dépouiller de tout ce que nous avions apporté, et ce qu'ils n'osaient nous prendre d'un coup, et de haute lutte, ils espéraient bien nous contraindre à le leur abandonner peu à peu. Dès qu'ils furent réunis en force dans le voisinage du lac, cernant en quelque sorte notre camp, ils se sentirent maîtres de la situation, et ce sentiment perçait à chaque instant dans leur langage et leur attitude, quelque soin qu'ils prissent

de réitérer à chaque occasion leurs protestations d'amitié. Leurs exigences devenaient telles que nous en étions réduits à tenir nos cantines presque continuellement closes, et à cacher tout objet de quelque valeur que nous pouvions vouloir conserver. Combien de fois ai-je vu pénétrer dans ma tente, la lance à la main, un de ces bandits, en quête de butin ? Il jetait les yeux autour de lui, et me demandait le premier objet qui, pour un motif quelconque, avait eu le déplorable privilège d'exciter sa cupidité ; et il fallait voir de quel ton impérieux, de quel air d'autorité il formulait sa requête ; il semblait qu'il fît violence à son caractère en consentant à demander ce qu'il considérait comme son dû, son bien, sa proie, et certainement la contrainte qu'il s'imposait pour n'employer ni la menace ni la force était égale à celle que je m'imposais à moi-même pour résister à la tentation de lui faire payer cher son insolence.

Dans la situation critique où nous nous trouvions, obligés de faire bon visage à ces hôtes incommodes, qui n'attendaient qu'une occasion pour devenir des ennemis déclarés, nous ne pouvions que subir leurs exigences, et nous laisser exploiter par ces maraudeurs voraces qui vivaient à nos dépens, et dont le nombre grandissait sans cesse, jusqu'à ce qu'une circonstance décisive nous permît de continuer notre marche en avant, ou nous obligeât à revenir sur nos pas ; car, d'espérer trouver un accueil plus loyal de la part des Hoggar, il n'y fallait pas songer. Entrer maintenant en pourparlers avec Ahitaghen, tâcher de négocier avec

lui le passage sur son territoire, après avoir échoué dans nos premiers desseins, était devenu à peu près impossible, et ne pouvait avoir d'autre résultat que de nous contraindre à de nouveaux sacrifices, que l'état actuel de nos ressources ne nous permettait plus de faire. En nous voyant pénétrer sur son domaine par le pays des Azdjer, Ahitaghen comprendrait trop aisément les motifs qui nous obligeaient à nous adresser à lui, il abuserait sans scrupule de la nécessité qui nous y forcerait, et nous aurions définitivement rompu avec les Touareg Azdjer, sans utilité et sans résultat.

Dix des Ifoghas qui nous avaient accompagnés au lac Menghough, et s'étaient engagés à nous servir de guides, étaient partis sous prétexte d'aller chercher dans leurs campements les vivres dont ils auraient besoin pendant la campagne; ils ne revenaient pas et ne donnaient pas signe de vie; une vive inquiétude se manifestait parmi nos Chambaa, qui commençaient à dire très haut que tout était perdu, et que nous allions devenir la proie des Touareg, et, dans l'attente d'une catastrophe, cherchaient déjà, en politiques habiles mais peu scrupuleux, à faire alliance avec nos futurs vainqueurs. Je ne puis affirmer qu'ils en étaient arrivés à traiter de leur trahison, et à marchander le prix de leur défection; mais il est certain qu'ils prenaient leurs précautions pour être appelés au partage de nos dépouilles. Peu à peu, des soffs s'étaient formés parmi eux, on parlait bas, on semblait s'organiser en vue d'un événement prochain; chaque jour, les sokhrars chambaa, sous un prétexte quelconque, portaient leurs

Nos sokhrars font la provision d'eau au lac Menghough.

campements un peu plus loin de nos tentes, tandis que les quelques Beni-Tour qui nous avaient suivis s'étaient insensiblement rapprochés, comme pour veiller sur nous.

Tous ces symptômes étaient trop graves pour passer inaperçus, et nécessitaient une action rapide et énergique.

Le colonel Flatters le comprit, et, tout à coup, donna l'ordre de recharger les chameaux et de se mettre en route. Nous prîmes la route du sud, contournant le lac Menghough pour redescendre de l'autre côté dans la plaine; mais à peine avions-nous parcouru cinq cents mètres, que nous nous trouvâmes en présence d'une centaine de Touareg, rangés en bataille, la lance en arrêt, et paraissant résolus à nous disputer le passage. Les Touareg s'étaient organisés, avaient élu des chefs, et semblaient disposés à accepter le combat.

Il fallut nous arrêter et dresser de nouveau notre camp.

M. Le Chatelier, envoyé en parlementaire auprès des Azdjer, revint accompagné des chefs que ceux-ci s'étaient choisis; ces chefs déclarèrent au colonel, de la manière la plus formelle, que, tant que Hadj-Ikhenoukhen ne nous aurait pas autorisés à marcher en avant, ils s'opposeraient à notre départ.

C'était clair, précis, formel; la situation se dessinait aussi nettement que possible : les Touareg nous considéraient comme leurs prisonniers.

On s'étonnera, sans doute, que cent Touareg à peine se soient crus assez forts pour prendre tout à coup

cette attitude hostile qu'ils avaient jusque-là soigneusement cherché à dissimuler. Ce phénomène tenait à plusieurs causes.

Tout d'abord, rien n'est plus malaisé que de savoir dans ces régions à combien d'ennemis on a réellement affaire : ceux qu'on voit sont bien moins nombreux que ceux qu'on ne voit pas. Les Touareg ne connaissent pas les distances : pour leurs mehara, cinquante, cent kilomètres ne sont rien ; et au premier signal, tous les Azdjer compris dans un rayon de vingt ou trente lieues pouvaient, en quelques heures, nous tomber sur le dos ; nous le vîmes bien, les jours suivants, quand nous reprîmes la route de l'Algérie ; puis de six cents hommes étaient échelonnés le long de notre chemin, n'attendant qu'un ordre pour se rallier et se jeter sur nous.

D'autre part, ainsi que nous l'avons dit plus haut, Touareg et Chambaa avaient fraternisé, et peut-être [illegible] en droit de compter, au moment de [illegible] sur la défection d'une partie de nos sokhrars ; la trahison leur est familière, et le moral de nos hommes était trop atteint pour qu'ils ne prêtassent pas l'oreille aux propositions qui avaient dû leur être faites.

Enfin, le moment était décisif : il fallait ou nous laisser passer, ou livrer bataille.

De toute manière, quoi qu'il pût arriver, nous devions être fixés d'une manière positive sur les véritables intentions des Touareg, et le sort qu'ils nous réservaient. C'était là ce qu'avait voulu le colonel, en faisant mine de reprendre la route ; sa démarche avait

réussi, et nous savions désormais à quoi nous en tenir.

Le colonel Flatters entra immédiatement en pourparlers avec les chefs ennemis, et entama avec eux une série de conférences qui durèrent quarante-huit heures, pendant lesquelles il ne prit aucun repos.

A l'issue de ces conférences, il réunit en conseil de guerre tous les membres de la mission, et leur fit, avec la plus grande simplicité, l'exposé de la situation.

Il était impossible de songer à passer de vive force ; la mission n'était pas organisée de manière à pouvoir s'exposer à travers le pays, sans le consentement de ses habitants ; d'autre part, nos ressources s'épuisaient, et, en prolongeant davantage notre séjour près du lac Menghough, nous ne pouvions qu'aggraver notre position ; outre que le nombre des ennemis grandissait à chaque instant, de jour en jour aussi les chances de trahison devenaient plus redoutables ; Hadj-Ikhenoukhen se jouait de nous, ou bien attendait lui-même des instructions qui ne pouvaient lui parvenir avant un mois au moins. Enfin, tout semblait indiquer que nous allions être attaqués, et nous n'étions pas en mesure d'accepter la bataille. Il fallait donc partir, revenir sur nos pas, et aller nous ravitailler, soit à Ouargla, soit en tout autre lieu du territoire algérien, avant de songer à pousser plus loin notre entreprise.

Quand il eut fini de parler, chacun de nous à son tour formula son avis, et, à l'unanimité, il fut décidé que le lendemain, dès l'aube, le convoi se remettrait en marche et se dirigerait par Ouargla vers Laghouat, pour se ravitailler ; de plus, le colonel écrirait à Ahi-

taghen, chef des Hoggar, pour lui demander si, le cas échéant, il consentirait à nous ouvrir le passage sur son territoire, lorsque la mission reprendrait ses travaux.

En somme, il fallait battre en retraite, et renoncer, au moins pour le moment, à poursuivre notre entreprise. En sortant du conseil, nous pleurions des larmes de rage.

Nous nous occupons des préparatifs de départ, nos sokhrars réparent les bâts des chameaux et remplissent nos barils et nos guerbas de la provision d'eau nécessaire à la route.

Ceci se passait le mardi, 20 avril.

Pendant la nuit, comme j'étais chargé de la garde du camp, je vis venir à moi le colonel.

— Êtes-vous sûr, me dit-il, de vos hommes du bataillon d'Afrique?

— Oui, lui répondis-je, ils feront ce qui leur sera commandé.

— Eh bien, demain, avant le jour, vous ferez charger les chameaux, et le convoi se mettra en route sans bruit pour sortir des dunes et gagner la plaine; que tout se fasse aussi rapidement et aussi silencieusement que possible. Le capitaine Masson, vous et vos hommes, formerez l'arrière-garde; si les Touareg veulent nous poursuivre, vous vous arrêterez à l'entrée du défilé, et vous y tiendrez coûte que coûte jusqu'à ce que le convoi soit en sûreté. Faites-vous tuer au besoin jusqu'au dernier, pourvu que le convoi passe.

Vers quatre heures du matin, j'allai réveiller le capi-

taine Masson, et bientôt après les chameaux étaient chargés et commençaient à descendre les contreforts de la dune. Nous restâmes au poste qui nous avait été assigné jusqu'à ce que le dernier chameau eût été prendre son rang dans la plaine, et, quand le jour parut, nous eûmes la satisfaction de voir la caravane s'éloigner dans les prairies de l'oued Tidjoudjelt.

A leur réveil, les Touareg n'apercevant plus le camp, commencèrent à s'agiter en désordre, comme des hommes surpris à l'improviste ; ils couraient de l'un à l'autre, s'interrogeant, semblant attendre un mot d'ordre qu'ils étaient étonnés de ne pas recevoir ; ils cherchaient leurs chefs, qui étaient devenus introuvables, et paraissaient étonnés de ne voir aucun d'eux venir se mettre à leur tête. C'est à la confusion qui régna tout d'abord parmi eux, que nous dûmes de n'être pas attaqués, et de pouvoir rejoindre le convoi sans coup férir.

Pendant les conférences qu'il avait eues la veille avec les chefs Azdjer, le colonel, devinant bien à leurs propos qu'une attaque de leur part était inévitable et imminente, et désespérant d'obtenir leur concours, s'était décidé à acheter leur neutralité ; c'est pour cela que, le lendemain matin, quand les Touareg, en voyant filer la caravane, s'étonnèrent de ne pas recevoir l'ordre de nous barrer le chemin, et cherchèrent tout autour d'eux ceux qui devaient leur donner le signal de l'attaque, ceux-ci ne se trouvèrent plus ; ils avaient profité de la nuit pour s'éloigner, emportant dans le désert le prix de leur trahison.

VII

LE RETOUR — DU LAC MENGHOUGH A LAGHOUAT — LE MZAB

Les Touareg avaient laissé échapper l'occasion qui s'était offerte de nous livrer bataille. Nous marchions maintenant le long de l'oued Tidjoudjelt, dans une vaste plaine où nos armes nous assuraient une supériorité incontestable. Ils firent, comme on dit, contre mauvaise fortune bon cœur, et semblèrent prendre leur parti du renversement de leurs projets.

Abdelhakem et six hommes de différentes tribus nous rejoignirent et vinrent faire route avec nous, les autres s'éloignèrent peu à peu, par petits groupes, un peu penauds, non sans être venus nous faire leurs adieux. Ils comprenaient très bien que nous avions fort mauvaise opinion de leur loyauté, et que notre retraite était la conséquence des défiances que leur cupidité insatiable et leur mauvaise foi nous avaient inspirées; et ils expri-

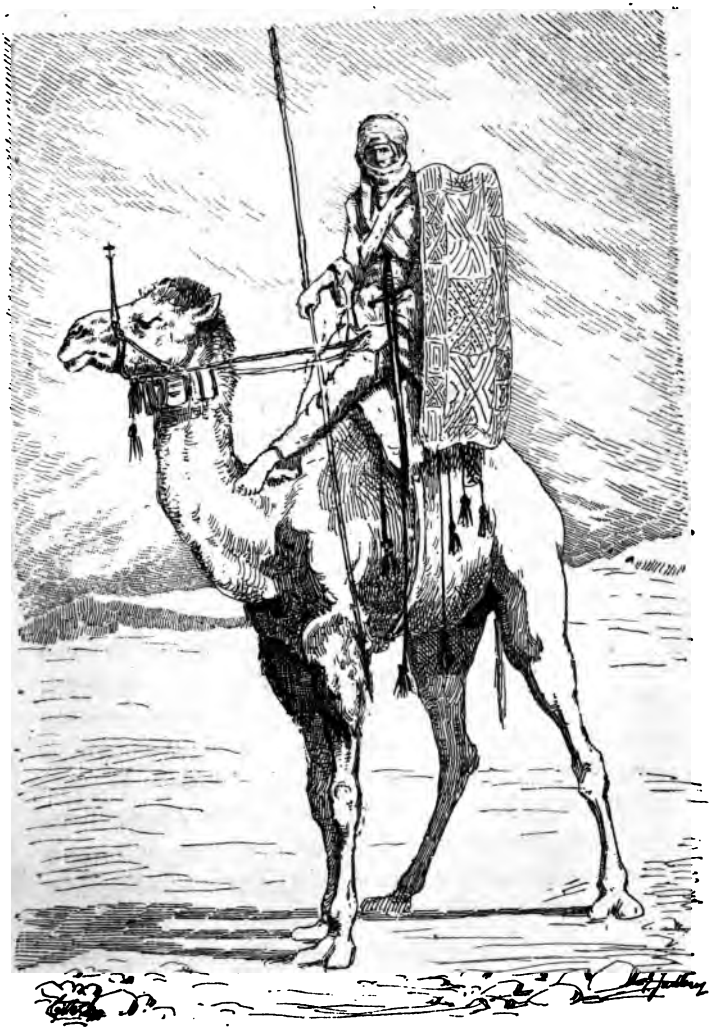

Un Touareg sur son Mehari.

maient hypocritement leur regret de nous voir partir sous une impression défavorable; chacun d'eux déplorait que l'avidité excessive de ses compatriotes nous eût réduits à la nécessité d'aller si tôt chercher en Algérie de nouvelles ressources, et protestait de son désintéressement personnel; mais nous étions édifiés sur la valeur de ces protestations : c'était de ces désintéressements particuliers qu'était faite la rapacité universelle à laquelle nous avions été en proie, et de ces sympathies individuelles qu'était composée l'hostilité à peine dissimulée devant laquelle nous avions dû interrompre notre voyage. On devine facilement avec quelle froideur ces démonstrations étaient accueillies par les membres de la mission, qui avaient sur le cœur tant de griefs légitimes contre les Touareg, et ne leurs pardonnaient pas leur conduite déloyale et leurs projets avortés (1). Nous savions maintenant ce que valaient leurs paroles, et nous ne nous laissions pas endormir dans une sécurité que nous avions le droit de croire trompeuse.

C'est ainsi que peu à peu nous avions invité la troupe qui nous suivait à prendre congé de nous, et à nous épargner l'honneur qu'elle voulait nous faire en nous escortant ainsi; la plus grande vigilance présidait à la garde du camp, et ordre avait été donné à nos hommes de s'écarter le moins possible du convoi.

(1) Voyant qu'ils n'avaient plus de cadeaux à attendre de nous, ils nous vendirent, avant de nous quitter, leur propre défroque; c'est alors que quelques-uns des membres de la mission ont pu se procurer des sabres, des lances, des boucliers, des poignards, des bracelets, etc.

Cependant, je ne pus résister au plaisir de forcer un couple d'onagres que nous rencontrâmes dans l'oued Tidjoudjelt. Cette course fit une heureuse diversion aux tristes préoccupations qui m'assiégeaient, et je me livrai avec ardeur à l'entraînement d'une chasse aussi rare (1).

Je n'ai pas l'intention de décrire jour par jour, les nombreuses étapes qu'il nous fallut faire pour revenir sur nos pas. Outre que, suivant presqu'invariablement la route par laquelle nous étions venus, nous ne rencontrâmes que des lieux décrits dans les premières parties de ce récit, le retour ne fut signalé que de peu d'incidents notables.

Partis du lac Menghough le 21 avril, nous suivîmes d'abord le thalweg de l'oued Tidjoudjeld, puis nous pénétrâmes dans l'oued Samon, et vînmes camper, le 25, près du puits d'Aïn el Hadjadj, et le 26, à Tebalbalet.

Le jour de notre arrivée à Tebalbalet, un terrible ouragan soufflant de l'ouest commença à nous assaillir vers neuf heures du matin, et se prolongea jusqu'à la nuit avec une telle force, que les chevaux et les chameaux, aveuglés par une pluie de sable, pouvaient à peine

(1) L'onagre n'est pas sauvage : les musulmans professent un grand dégoût pour sa chair impure, et les Touareg ne le chassent pas.

Nous tuâmes d'un coup de fusil un de ces animaux, et il nous fut impossible soit d'en faire couper un quartier pour notre dîner, soit même de le faire transporter au camp.

L'allure des onagres est lente, et nous les forcions aisément au galop de chasse ; le capitaine Bernard et moi en suivîmes un coup de fort près à cette allure, dans l'espoir de le prendre

résister à la violence de la tempête, et que nous-mêmes parvenions difficilement à les diriger et à les maintenir dans la direction que le convoi devait suivre; arrivés auprès du puits, tous nous efforts pour établir le camp restèrent inutiles, et ce ne fut qu'à la nuit noire que nous pûmes enfin prendre quelque nourriture, et trouver le repos dont nous avions grand besoin.

Nous séjournâmes le lendemain à Tebalbalet; c'est là que nous reçumes les adieux de deux Touareg Aouelimminden qui nous avaient accompagnés depuis Ouargla en qualité de sokhrars. Ces deux hommes, faits prisonniers par les Chambaa dans une expédition malheureuse dirigée par leur tribu contre ces derniers, étaient, pour ce motif, détenus à Ouargla, quand la mission vint s'y organiser. Ils acceptèrent avec plaisir l'offre de nous suivre, et nous leur devons cette justice, qu'ils se distinguèrent de nos autres sokhrars, notamment des Chambaa, par leur exactitude, leur obéissance et leur fidélité.

De peur d'être victimes des habitudes de brigandage des Touareg Azdjer, ils avaient refusé de nous quitter pendant notre séjour aux bords du lac Menghoug, et ils avaient préféré nous accompagner jusqu'à ce que les derniers de ceux qui nous avaient escortés fussent retournés dans leur campement, pour n'être point attaqués et pillés dans le voyage qu'ils allaient entreprendre pour rejoindre leur tribu (1).

(1) Ces Touareg étaient nos meilleurs sokhrars, travailleurs infatigables, les premiers et les derniers à la besogne, paisibles, obéissants et ne se plaignant jamais. Quand plus tard on organisera des

[illegible] FLATTERS

[illegible] Flatters, en
[illegible] cha-
[illegible] campe-
[illegible] nous té-
[illegible] digne.
[illegible]
[illegible] avions
[illegible] de nous
[illegible] équivoques.
[illegible] aux
[illegible] colonel
[illegible] et de-
[illegible] cama-
[illegible]
[illegible] dans le dé-
[illegible] dans sa
[illegible] pour
[illegible]
[illegible] les vimes
[illegible] poudre et

[illegible] service
[illegible] qu'il fau-
[illegible] et même
[illegible] efforts à
[illegible] existence
[illegible]
[illegible] vanité im-
[illegible] passer pour
[illegible] d'ordinaire
[illegible] d'ailleurs de faire
[illegible] avec d'autres Touareg.

De Tebalbalet, nous nous dirigeâmes vers El Biodh par la voie la plus courte, sans passer par Temassinin, que nous n'avions plus d'intérêt à visiter de nouveau.

Franchissant le massif de dunes qui nous sépare de l'oued Igharghar, nous rentrons dans le gassi, fort large en cet endroit, et dont le sol pierreux est d'une nudité et d'une aridité désolantes. Après l'avoir suivi pendant deux jours, le convoi gravit les berges des contreforts rocheux qui enserrent le lit du fleuve, s'engage dans un fond raviné percé dans les déchirures du roc, et après une marche fatigante sur un des plateaux de hamada qui avoisinent la sebka, arrive le 2 mai à El Biodh.

Depuis quelques jours, la pluie était tombée presque constamment, peu abondante, mais assez cependant pour rafraichir l'atmosphère, et rendre moins dure que nous ne l'avions craint cette seconde traversée du gassi et des plateaux rocheux des environs d'El Biodh.

Pendant la première partie du voyage, nous n'avions pu reconnaître le cours de l'Igharghar, et c'est seulement d'après les renseignements recueillis de la bouche de nos guides, que la direction et les caractères généraux du gassi de Mokhanza nous étaient connus. D'après ces renseignements, l'examen géologique et topographique de l'oued senblait devoir être d'une importance considérable, au point de vue de l'établissement d'un chemin de fer transsaharien, et l'œuvre de la mission, interrompue déjà par les événements que nous avons racontés, eût été incomplète, dans les limites même où les circonstances nous avaient obligés à la restrein-

dre, si nous n'eûssions rapporté, sur la constitution physique et géographique du gassi de Mokhanza, des données exactes, résultant d'observations directes.

Mais au dire des indigènes, il n'existait qu'un puits, et encore peu abondant, dans toute l'étendue du gassi, et, dès lors, un convoi considérable, comme celui que nous traînions à notre suite, ne pouvait s'y aventurer sans courir à une mort certaine.

Il fut donc résolu que trois des membres de la mission, accompagnés d'un convoi léger et suffisamment pourvus d'eau et de vivres, chercheraient à gagner Ouargla par le gassi, tandis que le gros de la caravane y retournerait par les chemins déjà parcourus dans la dune. MM. Bernard, Roche et Béringer furent chargés de l'entreprise, dont la direction fut confiée au premier.

Nous passâmes auprès des puits d'El Biodh la journée du 3 mai, et, le lendemain, après avoir renouvelé notre provision d'eau, nous nous remîmes en route, pour regagner les gassis inférieurs que nous avions déjà parcourus, tandis que M. Bernard et ses compagnons allaient doubler les caps qui forment l'extrémité de la dune, à l'entrée de la sebka d'El Biodh, et pénétrer dans le gassi de Mokhanza.

Ils emmenaient avec eux sept hommes et onze chameaux, qui portaient de l'eau pour dix jours et des vivres pour quinze (1).

(1) On ne peut franchir le gassi de Mokhanza qu'à une allure très rapide; outre qu'il n'existe qu'un puits dans toute son étendue, la végétation y fait presqu'absolument défaut et ne fournit pas le fourrage nécessaire aux chameaux, tandis que dans les gassis

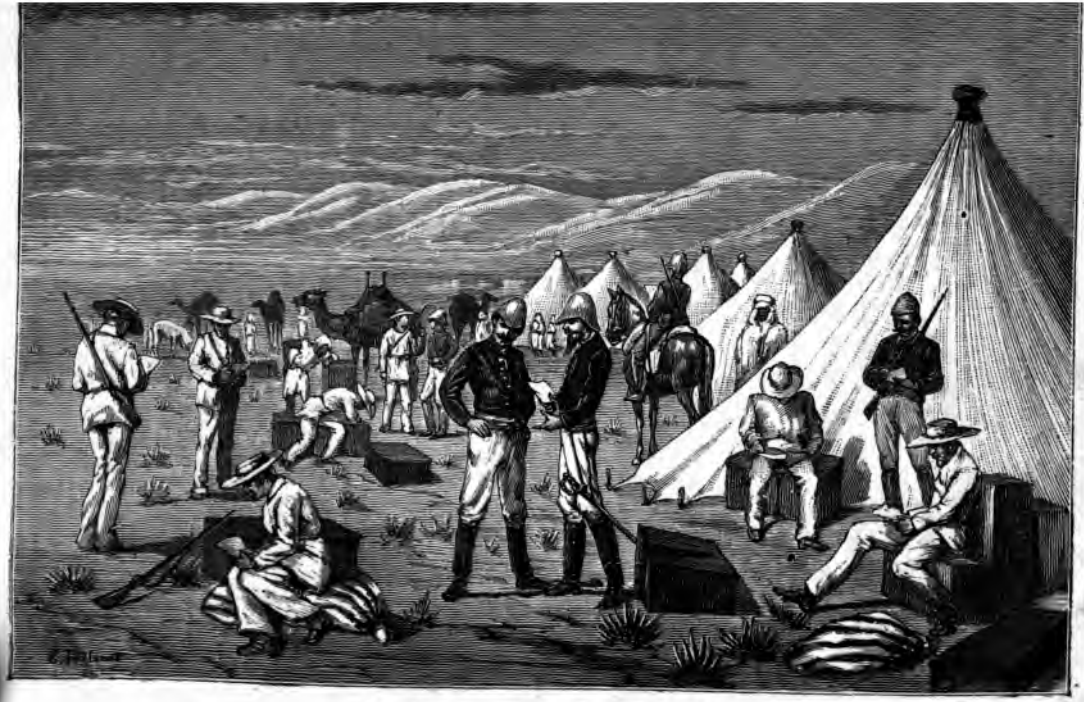

Arrivée d'un courrier de quatre mois

Quant à nous, franchissant les gara qui bordent la sebka, nous nous engagions dans le gassi El Adham, puis dans le feidj El Beïda, où nous éprouvions de nouveau les mille souffrances que nous avions eu à subir dans ces régions, lors de notre premier passage; comme alors, le vent soufflait en tempête du matin au soir, soulevant sur son passage des tourbillons de sable brûlant.

Les souffrances que nous endurions nous paraissaient d'autant plus vives, que nos santés avaient été gravement ébranlées par les privations de toutes sortes auxquelles nous venions d'être soumis depuis deux mois; nourris presque continuellement de conserves, réduits à boire le plus souvent une eau saumâtre et malsaine, nous étions tous plus ou moins anémiés, et la dysenterie commençait à sévir parmi nous; le capitaine Masson et moi, qui jusqu'alors avions eu le bonheur d'échapper presqu'absolument aux influences pernicieuses du régime auquel nous étions condamnés, commencions à notre tour à en ressentir les atteintes, et ces dispositions morbides nous rendaient plus pénible encore que lors de notre premier passage, la traversée de cette région maudite.

Enfin, le 9 mai, nous atteignions Aïn Taïba, et le 17, nous venions camper de nouveau en face d'Ouargla, aux pieds de la citadelle de Bâ-Mendil.

secondaires, entre El Biodh et Aïn Taïba, la dune offre partout le drinn en abondance.

Aussi l'expédition légère qui fut chargée de reconnaître le gassi de Mokhanza n'emmena-t-elle que quelques mehara choisis parmi les meilleurs, avec lesquels elle était sûre de conserver constamment une allure deux fois plus rapide que celle du convoi.

Avant de quitter Aïn-Taïba, le colonel fit partir en avant un cavalier à mehari, pour annoncer notre retour à l'agha d'Ouargla, et le prier d'envoyer à notre rencontre une petite provision d'orge; car, si modeste que fût la ration à laquelle nos chevaux étaient réduits, notre provision tirait à sa fin, et dans l'état où se trouvaient les pauvres bêtes, s'il leur avait fallu passer un jour sans orge, je doute qu'elles eussent supporté ce jeûne.

A ce moment se place un incident qui faillit avoir une certaine gravité. Le caïd des Chambaa, trop vieux pour nous accompagner, avait fait partir son fils avec nous, en qualité d'homme d'escorte, cavalier à mehari; le caïd des Chambaa était, aux yeux de nos sokhrars, un personnage important, et son fils, en son absence, héritait d'une partie de son autorité.

Par malheur, celui-ci, aux trois quarts abruti par des excès de tout genre, n'était guère ni digne ni capable d'exercer cette autorité; et bien des fois même, sous l'influence de la fatigue, sa faible cervelle parut se détraquer complètement.

Or, il arriva qu'un jour, peu après notre passage à Aïn Taïba, tandis que nous marchions ensevelis sous une terrible tempête de sable, qui nous aveuglait et ne nous permettait pas de songer à nos voisins, le fils du caïd disparut; le soir, on l'attendit vainement au camp, et la nuit se passa sans qu'il fût de retour. Les vieux chefs chambaa, qui avaient allumé des feux toute la nuit pour le guider, inquiets de sa disparition, vinrent en faire part au colonel, qui immédiatement

lança à sa recherche plusieurs cavaliers à mehari; mais nous étions dans une région sans eau, où il était impossible de faire halte, et le convoi continua sa marche.

Enfin, le soir du second jour, nous fûmes rejoints par un de nos cavaliers qui nous annonça que le fugitif était retrouvé, après une recherche des plus pénibles ; le vent avait effacé la trace des pas de son mehari dans le sable, et un moment on avait désespéré de le rencontrer dans ces parages déserts.

Quand on le retrouva, il était temps; déjà l'hallucination de la soif commençait à le posséder; il avait mis pied à terre et marchait à l'aventure, traînant sa monture par la bride, et répondit, quand on l'aborda, qu'il suivait une déesse, dont il entendait la voix l'appeler dans un lieu enchanteur; quelques heures plus tard, ajouta le Chambi, c'en était fait de lui : on n'aurait plus trouvé que son cadavre.

Notre homme revint vers le soir, et peu à peu tous les cavaliers envoyés à sa recherche rejoignirent le camp; ils avaient parcouru pendant ces deux jours des espaces immenses, sans s'arrêter un moment, et succombaient à la fatigue; un Chambi déjà vieux se trouvait dans un tel état d'épuisement, qu'après avoir fait coucher son mehari, il lui fut impossible de quitter la selle, et il fallut l'enlever comme un enfant.

Cette journée devait être fertile en événements. Presqu'en même temps que nous, arrivait à notre camp un cavalier de l'agha d'Ouargla, chargé d'un volumineux courrier. Il y avait quatre mois que nous étions sans nouvelles des nôtres, et on peut juger de l'émotion avec

laquelle chacun se précipita sur les lettres qui lui étaient destinées; pendant ces quatre mois, où nous avions été privés de toute communication avec nos parents et nos amis, que s'était-il passé? Quels événements s'étaient accomplis en France? En un instant, le camp se trouva plongé dans le silence; tandis que les membres de la mission dévoraient avidement les lettres et les journaux qu'ils venaient de recevoir, les solitaires eux-mêmes restaient devant eux, bouche béante, jetant sur eux des regards anxieux, ou pressaient de questions le messager de l'agha qui ne savait auquel entendre. Les chameaux, qu'on oubliait de décharger, et qui ne comprenaient rien à cette scène, commençaient à exprimer dans leur langage, leur impatience d'être débarrassés de leurs fardeaux et conduits au pâturage. En un instant, le sol est jonché de journaux, d'enveloppes de lettres, sans doute bien étonnés de se trouver là.

Enfin, on revient à la réalité : le camp se dresse; on se communique les nouvelles qu'on a reçues; le cours des idées s'est modifié, la conversation s'en ressent; on a retrouvé quelque chose de la patrie. Le soir, le dîner se passe avec une gaieté qu'il avait depuis longtemps perdue; de nos verres remplis d'eau saumâtre, nous portons un toast à la France, et quand vient l'heure du sommeil, nous avons presque oublié les Touareg, déjà loin derrière nous.

Le lendemain, nous nous remettons en route ragaillardis; nos chevaux, qui ont mangé de l'orge à satiété, partent d'un pas allègre, et semblent comme nous avoir hâte de rentrer dans la vie civilisée.

Le 17 mai, nous campions dans la sebka d'Ouargla (1).

Nous y trouvâmes MM. Bernard, Roche et Beringer, qui nous y attendaient depuis quatre jours.

Leur voyage s'était effectué sans encombre, et ils rapportaient de leur expédition un plan du gassi de Mokhanza, destiné à tenir une place considérable parmi les documents où sont renfermés les résultats des travaux de la mission Flatters.

Le colonel avait hâte de gagner Paris, pour y rendre compte des événements qui s'étaient accomplis, expliquer les faits qui avaient motivé son retour, exposer ses projets, et solliciter les nouveaux crédits qui allaient lui être nécessaires pour continuer son entreprise.

Dès le lendemain de notre arrivé à Ouargla, il prenait le chemin de Laghouat, nous laissant le soin de régler les comptes de nos sokhrars et de pourvoir à la garde de nos chameaux et de notre matériel (2).

Lorsqu'après les incidents qui avaient déterminé notre départ du lac Menghough, la nécessité de rentrer en Algérie pour nous y ravitailler avait été reconnue,

(1) Les fossés de la ville étaient à sec, et le temps régnait dans Ouargla.

Les habitants avaient dressé leurs tentes dans les environs, et l'agha s'était installé à Bâ-Mendil.

(2) On laissa à la garde du caïd de Negoussa ceux des chameaux qui parurent propres à faire partie de la caravane, lorsque la mission recommencerait ses travaux; une grande quantité de bagages, notamment les marchandises destinées à être échangées dans le Soudan, furent déposées dans la kasbah d'Ouargla.

la question s'était élevée de choisir à cet effet le point le plus favorable parmi les diverses stations de notre frontière algérienne, et Laghouat avait paru être celui de nos postes militaires qui devait présenter les plus grandes ressources ; il avait été décidé, en conséquence, que la prochaine expédition partirait non plus de Biskra, mais de Laghouat, où elle trouvrait plus de facilités pour s'organiser (1).

Après trois jours consacrés à payer tout notre monde, et à envoyer à Negoussa une partie de nos chameaux, qui devaient y demeurer sous la garde du cheik, nous quittâmes Ouargla, le 20 mai, avec le reste de la caravane, pour gagner Laghouat par le Mzab.

Nous avons raconté, au début de notre récit, que jadis, à une époque qu'il est difficile de déterminer avec quelque exactitude, un schisme religieux s'étant élevé parmi les tribus qui fréquentent les parages d'Ouargla, les dissidents, contraints de fuir, s'étaient réfugiés d'abord au sommet de la gara Krima, et avaient tenté de s'y installer; mais que, bientôt, leur retraite ayant été emportée d'assaut, ils durent s'enfuir dans le désert après un combat sanglant.

Ils s'arrêtèrent à quatre jours de marche, dans un massif de rocs d'aspect irrégulier, sillonné de ravins profonds, absolument aride et nu (2), au milieu du-

(1) Ouargla dépend du cercle de Laghouat; et Ouargla devant être également pour nous un centre d'organisation, il était naturel de fixer à Laghouat le lieu de notre ravitaillement, plutôt que de retourner à Biskra.

(2) Ce massif de rocs s'appelle la *sebka* du Mzab, c'est-à-dire *le filet*, le réseau du Mzab. Le mot sebka s'emploie ainsi pour dési-

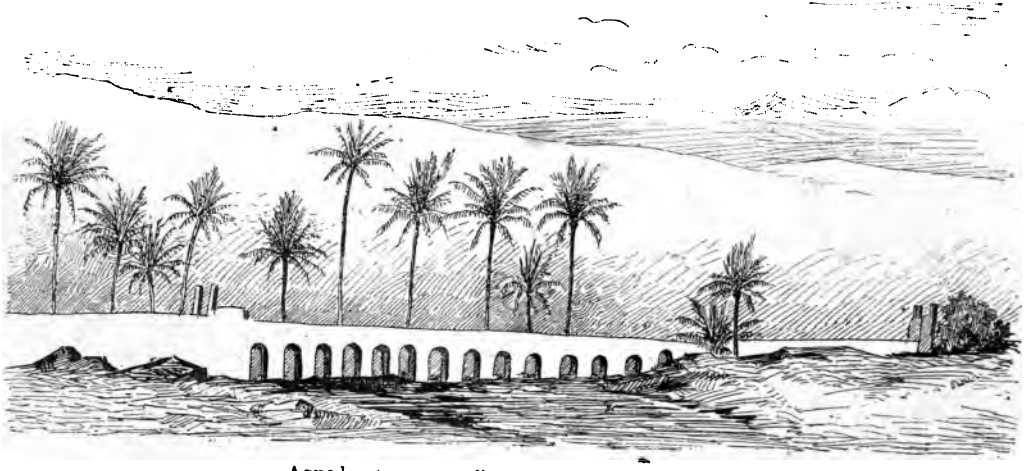

Aqueduc traversant l'oued Mzab devant Melika.

quel ils s'établirent. Avec une énergie et une persévérance admirables, ils creusèrent des puits, bâtirent des villes et les entourèrent de murailles. Quand on voit la multitude des puits, qu'ils ont fini par ouvrir presque à chaque pas, pour aller chercher la couche d'eau souterraine à 80 mètres du niveau du sol, les maisons nombreuses et solides qu'ils ont édifiées, les fortifications qu'ils ont élevées, non sans art, pour se mettre à l'abri d'un coup de main, on ne peut s'empêcher de rendre hommage aux efforts qu'il leur a fallu accomplir pour fonder un établissement sûr et durable, dans les conditions où les circonstances les avaient placés.

Dans un pays rocheux, privé d'eau, où ne se rencontre pas un pâturage, on se demande comment, au début de leur installation, ils purent venir à bout de subsister d'abord, et de créer ensuite les sept villes, aujourd'hui habitées par une population nombreuse et active, qui composent leur domaine.

Privés des ressources du sol, ne pouvant devenir ni cultivateurs ni bergers, les Mzabites sont devenus commerçants; et peu à peu, ils ont accaparé le monopole du négoce dans la plus grande partie de nos possessions algériennes; ce sont, en quelque sorte, les Auvergnats de l'Afrique. Comme ceux-ci, chassés de leur pays natal par la pauvreté même de son sol, ils partent dès que leurs forces le leur permettent, pour aller exercer de ville en ville mille petits commerces, vivant de priva-

gner les régions accidentées par des mouvements profonds du sol, qui ne présentent aucun système géographique nettement défini.

tions, supportant les mauvais traitements, les injures des Arabes, et gardant toujours au fond de leur cœur le souvenir de leur inhospitalière patrie.

Le plus souvent, arrivé à l'âge d'homme, le Mzabite se marie; puis, après quelques jours consacrés à ses amours, il part, laissant sa femme à la garde de ses parents. Il revient au bout de dix ou quinze ans, ayant amassé un petit pécule qui lui permet de nourrir sa famille, et commence alors seulement à prendre quelque repos.

Les Mzabites sont, de la part des Arabes cultivateurs

Les villes de Melika et Beni Isguen vues de Ghardaïa.

ou nomades, l'objet d'un mépris profond, inspiré à la fois et par leur prétendue hétérodoxie religieuse, et par les humbles industries auxquelles les condamne leur pauvreté; un proverbe bien connu considère le meurtre d'un Mzabite comme un acte encore plus agréable à Dieu, que celui d'un Roumi ou même d'un Juif.

Comme tous les sectaires persécutés, ils se distinguent des autres indigènes par la pureté de leurs mœurs et l'observation rigoureuse des prescriptions de leur foi; mais, à la différence des autres fanatiques, ils

pratiquent la tolérance; à la vérité, cette tolérance ne va pas jusqu'à traiter avec respect la foi des Juifs, qui sont relégués dans un quartier particulier de la ville, chaque soir fermé de grilles et de portes; et lorsqu'ils traversent ce quartier, ils ne se gênent pas pour fumer, cracher, et parler haut, ce qu'ils ne se permettraient pas de faire dans le reste de la ville; mais du moins les Juifs sont-ils libres de vivre à leur guise, sans dangers et sans vexations, sous la sauvegarde des lois.

En dépit de l'accroissement considérable du chiffre de leur population, qui compte aujourd'hui près de trente mille âmes, l'isolement où les relègue la haine des indigènes, la pauvreté de leur sol, la tranquillité de leurs mœurs, en écartant toute crainte de voir les Mzabites devenir dangereux pour la sécurité de nos frontières algériennes, ont permis de leur laisser une autonomie grâce à laquelle la conquête pèse moins sur eux que sur tous les autres. C'est ainsi qu'ils constituent encore une sorte de république fédérative jouissant d'une indépendance presqu'absolue.

Chacune des sept villes du Mzab a son organisation municipale propre, ses lois, ses chefs élus; au-dessus de ces autorités locales existe un conseil, une djemmaa, composée de représentants de chacune des villes confédérées, qui a charge des intérêts généraux de la République.

Ces institutions donnent à la vie politique des Mzabites une activité extraordinaire, et les élections à la djemmaa sont ordinairement signalées par sion des rivalités les plus vives entre les dive

et comme leurs villes sont peu distantes les unes des autres, il n'est pas rare de les voir échanger des coups de fusil du haut de leurs murailles, fusillade assez inoffensive, du reste, et qui fait plus de bruit que de mal : mais, les élections terminées, tout rentre aussitôt dans l'ordre.

Quand on sort du désert, et qu'on a pénétré dans le massif rocheux, aride et désolé du Mzab, sorte de labyrinthe de pierre, sans végétation et sans eau, où les chameaux eux-mêmes ne trouvent pas de quoi subsister et meurent en masse, il est impossible de rester indifférent à la vue des villes pittoresques qui apparaissent tout à coup, au détour d'un ravin, audacieusement perchées sur le sommet de quelque pic, ou étagées le long des pentes, jusqu'au fond de l'oued Mzab ou des vallons rocheux qui l'avoisinent.

C'est d'abord El Ateuf, petite ville de trois mille ames, que nous rencontrons la première, et qui annonce sa présence par des plantations de palmiers soigneusement entretenues ; puis apparaît Bou Noura, fièrement campée au sommet d'une sorte de falaise escarpée, qui s'élève au bord de l'oued ; plus loin, un coude du ravin amène un changement de décor : Beni Isguen, la ville sainte de Melika, avec ses jardins soigneusement disposés au pied des pentes abruptes de la gorge dans laquelle nous circulons, ses ponts, ses aqueducs, dont la blanche maçonnerie contraste vivement avec la masse sombre du roc, dans une sorte de fissure du rocher, [illegible] groupes de palmiers protégeant de leur frais [illegible] dans [illegible] koubas ; des moutons qui

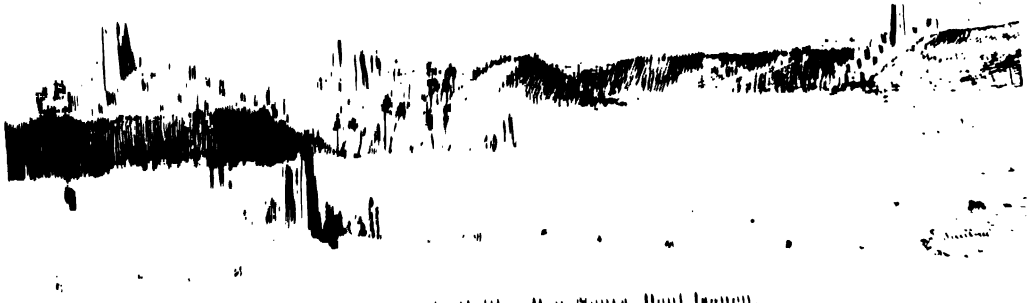

Les trois villes de Melika, Bou Noura, Beni Isguen.

s'enfuient à notre approche, et plus loin, s'avançant à notre rencontre, une députation des notables de la ville : tout cela s'offre à nous tout à coup, brusquement, par un véritable changement à vue.

Quelques pas encore, et le spectacle se modifie; maintenant quatre villes nous entourent; un mouvement de la route nous révèle, entre Beni Isguen et Melika, la grande ville de Ghardaïa, la plus riche du Mzab; nous nous retournons, et, derrière nous, Bou Noura se présente sous un aspect nouveau; Beni Isguen apparaît de profil, et près de là se dessinent distinctement les hauts minarets de Melika ; les palmiers eux-mêmes se montrent sous un aspect nouveau, et achèvent la transformation du paysage ; à peine avons-nous bougé, et le tableau n'est déjà plus le même.

Des députations de toutes les villes viennent briguer l'honneur de nous recevoir; mais nous ne pouvons accepter toutes leurs invitations, et force nous est de donner la préférence à l'une d'elles; c'est Ghardaïa, la capitale, qui nous donnera l'hospitalité.

Nous promettons pourtant au cheik de Beni-Isguen d'aller visiter son ksar, dont il paraît très fier, et non sans raison.

Beni-Isguen, bâti en amphithéâtre sur une pente du ravin, est entouré d'une enceinte en maçonnerie de construction récente (lors de notre passage, on y travaillait encore); des tours solides flanquent la muraille, dont la construction est, d'ailleurs, dirigée suivant les règles de l'art, par un ancien entrepreneur du génie, originaire de la ville.

[illegible] reconfortés dans la maison du [illegible] nous offre les flattes les plus succulentes de [illegible] délicieux de ses brebis, nous nous [illegible] à travers les rues du [illegible] l'apparteur nous précède, afin de [illegible] femme ne s'est attardée sur notre [illegible] entraînée par la curiosité, nous

Marche sur la place de Beni Isguen.

[illegible] mais elle disparaît aussi-[illegible] qui attestent la vigueur de la [illegible] elle s'est attirée : tel est le rigorisme des mœurs [illegible].

Nous arrivons sur la place du marché, où règne une activité remarquable : ce sont des esclaves noirs, pliant sous le poids des sacs d'orge ou de blé ; des ânes, qui succombent sous des fardeaux trois fois plus volumi-

neux qu'eux, au-dessus desquels leur conducteur ne craint pas parfois de grimper lui-même, animant le pauvre animal de ses cris d'encouragement et le plus souvent, des coups de sa lourde matraque; plus loin, des Arabes, vêtus de longues robes bleues ou violettes surchargées de pesants burnous, la tête écrasée sous d'énormes turbans, qui témoignent de leur rang et de leur fortune, discutent avec une lente dignité le prix des étoffes aux mille couleurs étalées à la porte des marchands; enfin, dans un coin, à l'abri de la bousculade, calmes et nonchalants, sont accroupis quelques mendiants à peine vêtus, qui nous tendent la main, pendant qu'une bande de gamins criards courent autour de nous en répétant leur perpétuel « Sordi! sordi! » comme leurs congénères d'Alger ou d'Oran, sans se laisser décourager par les rebuffades qu'ils s'attirent de la part de nos guides.

En sortant de Beni-Isguen, nous profitons des dernières heures du jour pour visiter Ghardaïa. La ville est bâtie avec moins de symétrie et de régularité, et moins soigneusement entretenue; à l'entrée de la ville, près de la porte principale, au milieu d'une petite place, se dresse un hangar, où, à certaine époque de l'année, se fabrique de la poudre pour tout le pays; traversant cette place, nous nous engageons dans une succession de rues voûtées, s'élevant en étages sur le flanc de la montagne, par des marches taillées dans le roc, à moitié usées par le frottement, où nos bottes ferrées glissent à chaque pas; les rues, étroites, sont enfermées entre deux murailles blanches, sans fenêtres, sans ouver-

tures, au sommet desquelles reposent les extrémités de troncs de palmiers formant une sorte de plancher que recouvre un torchis léger, tandis que le long des murailles, deux longues banquettes servent de siège à de vieux serviteurs du Coran, qui, vêtus de burnous sordides, accroupis nonchalamment, égrènent silencieusement leur chapelet; leurs traits parcheminés, dont la teinte sombre fait ressortir davantage la

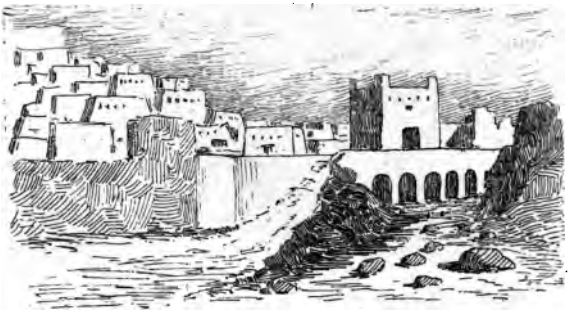

Pont de Ghardaïa sur l'oued Mzab.

blancheur éclatante de leurs longues barbes, n'expriment aucun étonnement à la vue de ces étrangers dont la présence vient troubler la paix de leur retraite.

Tout est mort et silencieux : ces hommes, dans leurs burnous blancs, qui glissent sans bruit le long des murs et apparaissent comme des ombres; ces rues sombres et muettes, dont les habitants semblent momifiés sur leurs bancs, ces murailles impénétrables d'où rien ne transpire, et d'où la vie semblerait déserte, si de

temps en temps n'apparaissait au détour d'une rue le frais visage d'une jeune fille, qui relève gaillardement les larges manches de sa robe, pour préparer le couscouss du soir, et que signale au loin le gai cliquetis des sequins de sa coiffure.

Nous pénétrons enfin dans le quartier des Juifs ; bien différent est le spectacle qui s'offre à nos yeux : les rues, bruyantes et couvertes d'ordures, exhalent des odeurs nauséabondes; les hommes, les femmes, d'une saleté repoussante, se pressent autour de nous avec une curiosité hébétée, et, sans se rendre compte du dégoût qu'ils nous inspirent, nous obligent à employer la force pour nous soustraire à leur immonde contact. Écœuré, je me fraie un chemin à travers cette foule grouillante, couverte de vermine et d'ordures, et me sauve hors de ce cloaque infect, vers le rempart, où m'attend un spectacle plus intéressant.

Une dune en formation commence à grimper le long de la muraille, contre laquelle elle a créé une véritable rampe d'accès ; en plusieurs points, la maçonnerie s'est écroulée sous le poids du sable qui la presse ; ailleurs elle a résisté, et le sable, franchissant la crête du mur, a fini par le recouvrir entièrement; au delà, le ravin s'est élargi, et peu à peu envahies par le sable, les parois abruptes qui l'enserrent se sont transformées en pentes mamelonnées plus douces.

Autour de la ville s'étend un vaste cimetière, où les tombes se reconnaissent aux pierres qui les recouvrent; près de chaque monceau de pierres, un vase de terre placé du côté de la tête du mort, renferme quelques

grains d'orge destinés à lui faciliter l'étape du paradis.

Enfin nous rentrons au camp, surpris et charmés de trouver au milieu du désert, dans une région ingrate entre toutes, tant de spectacles divers, dont nous avions perdu l'habitude.

A peine arrivés, nous reconnaissons la nécessité d'exercer une surveillance étroite, pour empêcher les Juifs de venir vendre à nos hommes leur abominable eau-de-vie de palmiers; cette boisson nauséabonde produit une ivresse terrible, et déjà des hommes de l'escorte en ont fait l'expérience.

Nous quittons Ghardaïa le lendemain, accompagnés des notables de la ville. Nous franchissons l'oued Mzab sur un pont, qui, dans les années pluvieuses, n'est pas toujours une superfétation, à ce qu'il paraît; et, après avoir longé les plantations de palmiers, nous pénétrons dans une gorge étroite, sorte de lit de torrent encaissé entre deux hautes parois à pic qui se rejoignent presque à leur base; nous suivons ce chemin difficile, où les chameaux sont obligés de marcher en file indienne, et nous arrivons, après mille détours, au sommet des plateaux supérieurs, dans ce hamada rocheux qui constitue la chebkha du Mzab.

Après deux jours d'une marche pénible, nous atteignons la petite ville de Berrian.

Berrian se présente gentille et coquette, avec son minaret élancé qui s'élève au plus haut de la montagne; plus bas, sur les flancs du rocher s'étagent les blanches maisonnettes, jusqu'au fond d'un ravin où se pressent des milliers de palmiers; des murs propre-

ent construits divisent les jardins, au milieu desquels s pampres de vigne se balancent entre les arbres, ;uiers, grenadiers, cerisiers, abricotiers, qui profitent

Une rue à Berrian.

bienfaisant ombrage des hauts dattiers pour rester rts toute l'année; à leurs pieds, les carottes, les pas- [ues, les oignons, les navets s'alignent en plans ré-

guliers, autour desquels l'eau court distribuée dans une multitude de petites seggias soigneusement entretenues; pas un pouce n'est perdu de cette terre, si rare et si précieuse, qui couvre le fond du ravin.

L'aspect intérieur de la ville est le même que celui de Ghardaïa: mêmes rues voûtées, mêmes Arabes impassibles et silencieux, mêmes Juifs crasseux et bruyants. Les notables nous accueillent de la manière la plus cordiale, et nous aident à nous procurer des légumes, dont nous avons grand besoin.

C'est notre dernière étape dans le Mzab, et notre passage à Berrian confirme l'excellente impression que nous emportons de cet intéressant pays.

De Berrian à Laghouat, nous n'avons plus que cinq journées de marche, au milieu de dayas argileuses couvertes de jujubiers et de térébinthes; le 31 mai, nous campons à Tilghemt, près d'un puits profond et d'une vaste citerne dus au général Lacroix, au milieu de térébinthes superbes, dont plusieurs mesurent deux mètres de circonférence.

Enfin, le 3 juin, nous arrivons à Laghouat, où nous sommes accueillis à bras ouverts par nos camarades de l'armée d'Afrique.

VIII

CONCLUSIONS

Malgré les difficultés graves que présentait l'entreprise, la mission avait, en somme, obtenu les résultats les plus considérables. Le but qui lui avait été assigné était sans doute supérieur à l'œuvre qu'il lui avait été donné de réaliser, et cependant je n'hésite pas à déclarer que les travaux accomplis pendant cette première partie de l'expédition étaient plus importants que ceux qu'il était légitime d'en attendre, dans les conditions où elle avait été entreprise.

Sans doute, elle n'avait pu reconnaître et visiter ni le cours supérieur de l'oued Igharghar, ni les plaines d'Amadghor, et, si l'on se réfère aux termes dans lesquels était tracé le rôle qui lui avait été destiné, elle était demeurée au-dessous de sa tâche; pourtant, je le répète, elle avait fait tout ce qu'elle pouvait faire, plus qu'on ne pouvait exiger d'elle, étant donnés les obsta-

cles de toute nature qu'elle devait rencontrer, et l'insuffisance des moyens dont elle disposait (1).

(1) L'une des plus grandes difficultés physiques que devait présenter l'exécution d'un chemin de fer transsaharien, avait pour cause l'existence de la dune, cet immense désert que nous avons décrit ; et des sommes incalculables eussent dû être dépensées en travaux d'art de toute sorte, s'il eût fallu la franchir par le chemin ordinaire des caravanes que nous avions suivi. Le résultat le plus considérable des travaux de la mission Flatters est incontestablement la reconnaissance du gassi de Mokhanza et du cours de l'oued Igharghar, dont la nature et la direction ont pu être observées et relevées exactement sur un immense parcours, et notamment dans cette partie plus particulièrement intéressante qui coupe la dune du nord au sud, par cette large trouée que M. Bernard a traversée d'El Biodh à Ouargla.

Nivelé par les eaux torrentielles qui, dans les âges préhistoriques, ont transformé la physionomie de toute cette région, le gassi de Mokhanza présente une route directe, absolument unie, à fond pierreux, solide, véritable terrain de ballast, sur lequel il n'y aurait qu'à poser des rails pour en faire le chemin d'une ligne ferrée, sans qu'aucun obstacle rendît nécessaire l'exécution d'un travail d'art quelconque.

Ajoutons que dans maintes parties du gassi, partout où se rencontre un défoncement du sol, on est sûr de trouver de l'eau à une assez faible profondeur, et que, grâce aux appareils de forage dont nous disposons, un grand nombre de puits pourraient s'ouvrir sur tout le parcours de la voie, à mesure que le travail avancerait.

Le gassi de Mokhanza ne renfermant actuellement qu'un seul puits, les indigènes ne s'y engagent jamais que dans des circonstances absolument impérieuses, et les renseignements que nous avions pu recueillir de leur bouche étaient plutôt l'écho de récits vagues et lointains que le fruit d'observations sérieuses et exactes.

Le gassi de Mokhanza est aujourd'hui connu, d'un bout à l'autre de son vaste parcours, et cette découverte, à laquelle on était loin de s'attendre au début de l'expédition, constitue à elle seule une œuvre considérable, destinée à produire des fruits inappréciables, le jour où il s'agira de mettre à exécution le projet difficile, mais

Pourquoi la première mission n'a-t-elle pas eu le sort que l'avenir réservait à la seconde? Pourquoi n'avions-nous pas été massacrés au début de notre voyage, tandis que de mes infortunés compagnons qui firent partie de la deuxième exploration, pas un n'est revenu?

Il est à peu près impossible de résoudre cette question.

Ainsi que nous avons eu l'occasion de l'expliquer au cours de notre récit, nous nous étions trouvés plus d'une fois exposés aux dangers terribles sous lesquels devait succomber plus tard le courage de nos camarades; plus d'une fois nous nous étions trouvés en présence des situations les plus critiques, et cependant nous étions tous sortis sains et saufs de ces dangers et de ces crises. Pourquoi?

J'ai bien des fois depuis reporté ma pensée vers cette période si courte et pourtant si remplie de ma vie, et je me suis posé bien souvent cette question; et j'estime que nous ne dûmes notre salut qu'à la surprise éprouvée d'abord par les Touareg à la nouvelle de notre arrivée, surprise qui les laissa hésitants, désorganisés, sans décision, sans plan préconçu, subissant seulement l'influence de vagues instincts de pillage et de trahison, mais contenus par la crainte que leur inspiraient l'audace même de notre marche et l'ignorance où ils étaient de l'importance des ressources matérielles dont nous disposions.

non irréalisable, de l'établissement du chemin de fer transsaharien par la vallée de l'oued Rhir et celle de l'Igharghar.

On le vit bien au lac Menghough, lorsqu'après un contact de plusieurs jours avec nous, ils eurent pu se rendre compte d'une manière exacte de l'état de nos forces; lorsque, d'autre part, la prudence qui nous était imposée leur fut révélée par notre séjour prolongé en cet endroit; peu à peu remis de leur première surprise, instruits de nos ressources, spectateurs de nos hésitations, ils ne tardèrent pas à s'organiser, à se grouper, à chercher à fomenter la trahison parmi nos sokhrars, à concevoir un plan d'attaque, et je suis convaincu, quant à moi, que si nous fussions restés vingt-quatre heures de plus aux bords du lac Menghough, un combat allait s'engager dont l'issue ne pouvait que nous être fatale.

Sans doute, nous aurions tué beaucoup de monde à l'ennemi, et sa victoire lui aurait coûté cher; mais, abandonnés par nos Chambaa, privés de nos ressources, fugitifs à travers le désert, sans vivres et sans eau, nous serions tombés les uns après les autres loin de tout secours, sous les coups des Touareg, ou nous serions morts de faim, de soif et de fatigue au pied de quelque dune.

Le jour où le colonel Flatters ordonna le retour, et fit partir précipitamment le convoi du cul-de-sac au fond duquel il avait été attiré, la rapidité de sa décision, la soudaineté avec laquelle elle fut exécutée, en faisant perdre aux Touareg les avantages sur lesquels ils avaient compté, arrachèrent la mission, du moins c'est ma conviction personnelle, aux périls imminents d'un combat qui ne pouvait qu'avoir une issue funeste. Si le

départ du lac Menghough eût été annoncé à nos sokhrars quelques heures à l'avance, si même il eût été retardé d'un jour ou deux, je crois fermement que les Touareg campés autour de nous eussent tenté de s'y opposer de vive force, et nul ne peut dire ce qui serait advenu de la bataille qui se serait livrée.

Tout le temps que dura notre retour, les événements que nous venions de traverser furent, on le comprend sans peine, le principal aliment de nos conversations. Chacun de nous avait fait de son côté ses remarques, ses observations, et l'opinion générale, partagée par le colonel Flatters lui-même, était que la mission ne pouvait réussir dans les conditions où elle était entreprise; que la composition de la caravane, notamment, excellente pour voyager dans une contrée amie, n'était pas celle qui convenait à une expédition du genre de celle que nous venions d'accomplir.

Il fallait désormais profiter de l'expérience acquise, et, nous félicitant d'être sortis à aussi bon compte des dangers très sérieux que nous avions courus, ne point nous exposer de nouveau à des périls semblables à ceux qui venaient de nous menacer; espérer désarmer les instincts sauvages des Touareg par des témoignages de confiance tels que ceux que nous leur avions donnés, en nous présentant sans un appareil militaire suffisant pour leur en imposer, ce serait une grave faute et une lourde imprudence.

Telle était l'impression qui régnait parmi nous lorsque nous atteignîmes Laghouat; et, quand le colonel Flatters prit congé de nous, son dernier mot, en nous donnant

rendez-vous pour la reprise de nos travaux, contenait l'expression de ces sentiments, et la promesse que la caravane serait cette fois organisée sur des bases plus solides, et mise en état de réduire à néant les tentatives de résistance que nous pourrions rencontrer.

Je fus retenu assez longtemps à Laghouat par l'accomplissement des ordres que j'avais reçus pour assurer la conservation du matériel de la mission, et je rentrai en France l'un des derniers.

A mon arrivée à Paris, mon premier soin fut d'aller rendre compte au colonel de l'exécution de ses instructions, et me mettre à sa disposition pour les préparatifs de la seconde partie du voyage. A mon grand étonnement, je le trouvai dans des dispositions toute différentes de celles qu'il nous avait exprimées à Laghouat, soit que, loin du théâtre des événements, les difficultés et les périls de l'entreprise lui parussent moins graves qu'ils ne lui avaient semblé d'abord, soit que le projet qu'il avait formé de modifier son itinéraire et de demander aux Touareg Hoggar ce qu'il n'avait pu obtenir des Azdjer fût, dans sa pensée, un moyen assez efficace d'y parer, et rendît inutiles des précautions d'un autre genre.

Je sortis de chez lui tristement impressionné, et dans la suite, quand je le vis persister dans les idées qu'il m'avait exprimées, résolu à n'apporter à l'organisation du convoi que des modifications insignifiantes, j'en vins à considérer la nouvelle expédition qui se préparait comme vouée à un échec inévitable.

Ni mon âge, ni mon grade ne me permettaient de

prétendre à faire entrer le colonel Flatters dans mes idées, encore bien que ce fussent celles que presque tous nos compagnons avaient conçues au retour du lac Menghough, et qu'il avait partagées lui-même à cette époque; et, ne me sentant plus une foi assez solide dans le succès de la nouvelle expédition, je me décidai à le prier de me rendre ma liberté.

J'avais appris que le ministère de la marine organisait une mission scientifique chargée de pousser une exploration sur les bords du Sénégal, et de chercher à gagner le Niger, pour pénétrer ensuite jusqu'au Soudan, et je sollicitai la faveur de prendre part à cette nouvelle entreprise, qui devait me montrer sous une autre face la question si complexe et si intéressante de l'établissement des chemins de fer africains. M. le commandant Derrien, chargé du commandement de la mission, voulut bien agréer ma demande, et je partis pour le Sénégal.

C'est au retour de cette expédition que j'appris la catastrophe épouvantable dont la mission Flatters avait été victime. Je trouvai à Paris, quelque temps après, une lettre de mon cher et malheureux ami, le capitaine Masson, écrite peu de temps avant les événements dans lesquels il devait trouver la mort, et qui exprimait les appréhensions les plus vives et les plus sinistres prévisions, si tôt réalisées, hélas!

De la seconde mission, je ne sais donc que ce que chacun sait aujourd'hui, grâce à l'immense sympathie avec laquelle tous les cœurs vraiment français ont accueilli la nouvelle du désastre, et l'émotion patrio-

[illegible] indépendance, avaient [illegible] dans un piége le colonel [illegible] les exterminer. [illegible] de trahison et de meur- [illegible] du fruit de leurs [illegible] mais il [illegible] en dépit [illegible] leur vie. [illegible] sans [illegible] temps [illegible] la gloire de la [illegible] à la poursuite de [illegible] et [illegible] sont allés [illegible] considé- [illegible] et leur [illegible]

Quatre ou cinq tirailleurs de l'escorte échappèrent seuls, par un véritable miracle, au désastre, et en vinrent apporter la nouvelle.

Aussitôt, par les soins des autorités militaires supérieures d'Algérie, une enquête fut ouverte dans le but de contrôler l'exactitude de leurs récits, de s'assurer de l'étendue de la catastrophe, d'en compléter les détails, et aussi d'en rechercher les causes.

Les renseignements obtenus à la suite de cette enquête, ne firent que confirmer la triste nouvelle, et révélèrent des faits horribles. C'est ainsi qu'on apprit que pendant les derniers jours, de leur marche désespérée, le sous-officier Pobéguin et ses compagnons en avaient été réduits à vivre de chair humaine; chaque jour, le sort désignait une victime dont le cadavre servait de nourriture aux survivants; succombant à la fatigue, à la souffrance, aux inquiétudes de tout genre, au sentiment de l'immense responsabilité qui pesait sur lui, M. de Dianous avait fini par perdre la raison, et on avait été réduit à la nécessité de le désarmer.

On acquit en même temps la certitude que le massacre de la mission n'avait point été amené par des causes accidentelles, mais était le résultat d'un plan prémédité, l'exécution d'un complot conçu et préparé par le chef des Hoggar, dès le premier jour où il avait été informé par le colonel de son intention de traverser le territoire de sa tribu; que ce complot n'avait pas eu pour mobile la cupidité; mais que le fanatisme religieux et la crainte, assez fondée, il faut bien le reconnaître, que les projets dont l'envoi de la mission était l'indice, ne dussent

s'accomplir aux dépens de leur indépendance, avaient déterminé les Touareg à attirer dans un piège le colonel Flatters et ses compagnons, et à les exterminer.

Ils ont accompli leur œuvre de trahison et de meurtre, mais ils ne jouiront pas longtemps du fruit de leurs crimes.

L'entreprise du colonel Flatters a échoué, mais il trouvera des continuateurs qui l'achèveront en dépit de toutes les résistances, et accompliront l'œuvre à laquelle tant de braves soldats ont sacrifié leur vie. La France se doit à elle-même de ne pas laisser sans vengeance la mort de ses enfants, et, en même temps qu'elle gardera pieusement la mémoire de leur dévouement aux progrès de la civilisation et à la gloire de la patrie, elle est aujourd'hui engagée à la poursuite de leur œuvre par la nécessité de punir leurs assassins.

D'ailleurs, leurs sacrifices n'ont pas été inutiles, et ce n'est pas sans profit pour la science qu'ils sont allés mourir dans le fond des déserts; des résultats considérables ont été atteints, des germes féconds ont été semés par leurs travaux dans le champ de l'avenir, et leur œuvre inachevée leur survit, attendant des continuateurs.

APPENDICE

NOTICE GÉOLOGIQUE

Les terrains sahariens se présentent sous trois aspects parfaitement tranchés : ils se divisent en plateaux calcaires, dépressions limoneuses et salifères, et dunes sablonneuses.

Les plateaux élevés (hamada) sont formés de calcaire dur et rocailleux poli par les sables; on n'y trouve ni eau ni terre végétale; ils occupent d'immenses espaces désolés et couvrent la majeure partie du Sahara : les couches de ces plateaux, faiblement inclinées, appartiennent au terrain *crétacé supérieur*.

Le plateau du Mzab est formé de *grès* recouvert de *marnes gypso-salifères*, sous une couche de *calcaires dolomitiques*. Il se continue au sud, en plongeant sous la dune, reparaît à la hauteur d'El Biodh et de Temassinin, puis remonte vers le nord sous le grand Erg, et redevient visible, au delà du Souf, dans la région des hamadas tunisiens et tripolitains.

Nous avons constaté récemment que ce plateau rocheux, au sortir du Mzab, se continue également dans l'ouest, pour disparaître sous les dépressions de l'Oued-Zousfana et de l'Oued-Guir, et s'élever de nouveau dans le Tafilalet.

Vers le sud, le hamada plonge sous la dune, et reparaît vers Aïn Salah, où il se termine, comme auprès de Temassinin, sous l'aspect d'un escarpement abrupt regardant le midi.

La couche calcaire supérieure du hamada est *turonienne*, les calcaires marneux sous-jacents sont *cénomaniens*.

Les grands thalwegs du crétacé ont été comblés à l'époque quaternaire par des dépôts d'atterrissements formés de sable et de limon; puis ces immenses espaces ainsi produits par alluvion ont été eux-mêmes profondément érodés, aux époques suivantes, et des alluvions plus récentes se sont, à leur tour, déposées dans les nouveaux bas-fonds.

Des sources calcaires et gypseuses ont déposé, à la surface des terrains quaternaires, des couches souvent épaisses de plusieurs mètres.

Les bas-fonds de l'Oued-Rhir, les grands gassis de l'Igharghar, de l'Oued-Mya et des plateaux supérieurs du pays des Touareg sont formés de limon ou de sables agglutinés par un *ciment gypso-calcaire*.

Les *dunes* sont dues à la désagrégation de certaines roches. La topographie des régions mamelonnées qui se sont désagrégées pour fournir le sable des dunes, a peu varié; les espaces resserrés entre les collines ont

seuls été comblés par les sables transportés par le vent. C'est ce dont témoignent l'existence des puits ouverts en pleine dûne, comme celui d'Aïn Taïba, la source d'El Biodh, au pied de l'Erg, et aussi les vestiges de l'âge de pierre (flèches, couteaux, haches) que nous avons rencontrés dans presque tous les gassis de la dune.

Le terrain quaternaire, qui s'étend sur une étendue immense jusqu'à El Biodh, est formé de grès à grains fins et souvent légèrement calcaires; ces grains sont de *quartz* roulés analogues à ceux qui composent le sable de la dune. Le calcaire a été dissous, et apparaît au fond des sebkas, où l'eau devenue stagnante l'a déposé en s'évaporant; l'*argile*, emporté par le vent, va se déposer sur les roches arides du hamada, qu'il fertilise.

Entre El Biodh et Temassinin, le terrain quaternaire laisse souvent apparaître du *gypse cristallisé*.

Le terrain quaternaire s'appuie en stratification concordante sur le crétacé, qui devient visible au nord d'El Biodh; à El Biodh et à Temassinin, les couches crétacées sont identiques à celles qui ont été observées près d'El Goléah.

Le premier escarpement, formé de *marnes vertes* contenant un peu de gypse, et surmontées d'une couche de *calcaire dolomitique*, appartient à l'*étage turonien*. Il apparaît sous l'aspect d'un vaste hamada recouvert de fragments de silex noir.

Le second escarpement, formé de *marnes vertes et rouges*, avec de nombreux grains de gypse, et surmonté d'une couche de *calcaire marneux blanc ou jaune*, appar-

tient à l'étage *cénomanien*. Le banc supérieur de cet étage est caractérisé par des fossiles (huîtres, oursins, etc.).

L'inclinaison des couches ne nous a permis de reconnaître nulle part le passage du crétacé au *dévonien*, au pied des escarpements formant coupe sur ces deux superpositions, les alluvions quaternaires dépassant partout le dévonien : aussi n'avons-nous pu constater l'existence, d'ailleurs fort problématique, de la houille.

Le tassili des Azdjer est dévonien; les couches sont composées de *grès quartzeux* très durs; ils sont blancs à l'intérieur, mais deviennent noirs à la surface sous l'action du soleil. On y rencontre quelques fossiles et des gisements de fer peroxydé.

FIN

VOCABULAIRE

DONNANT L'EXPLICATION DE QUELQUES-UNS DES MOTS ARABES ET BERBÈRES LE PLUS SOUVENT EMPLOYÉS DANS LA GÉOGRAPHIE SAHARIENNE

I. — MOTS ARABES.

Aïn..... source.
Arga, plur. *areg*..... grande dune généralement fixe.
Armath..... petite dune généralement mobile.
Ahmer, *ahmar*..... rouge.

Bir..... puits maçonné.
Biod, *beida*..... blanc, blanche.
Bahr..... mer, lac.
Bab, plur. *biban*..... porte.
Beled..... ville.
Belad..... pays.
Bordj..... maison de commandement.
Baten..... ventre.

Chergui..... de l'Est oriental.

Chott.....	rivage, par extension lac, étang salé.
Chaabet.....	ravin.
Chaudiat.....	colline.
Chemal.....	nord.
Daya.....	terrain humide en forme de cuvette.
Dar.....	maison.
Douar.....	cercle de tentes.
Dachera.....	village.
Djama.....	mosquée.
Drebel.....	chaîne de montagnes.
Drâa, pluri. *Drâa*.....	bras.
Erg.....	région des dunes en général.
Erd.....	terre.
Feggara.....	canal souterrain amenant à fleur de sol, en vue de l'arrosage, l'eau d'une série de puits creusés dans des parties élevées du sol.
Foukan.....	en haut, supérieur.
Foum.....	passage, orifice.
Fedj, *fedj*.....	bande de terrain rectiligne, passage ou gassi peu étendu, mais à fond relativement meuble, interrompu par des seuils de dunes.
Gassi.....	bande rectiligne et large entre deux chaînes de dunes, se poursuivant sur une grande longueur en terrain ferme, *reg*, sans pierres ni gravier.

Gara, plur. *gour*.....	témoin rocheux du sol solide.
Gour, plur. de *gara*.....	à tête plate. La réunion d'un grand nombre de gour, comme aux environs d'Ouargla, donne l'aspect d'un jeu de quilles irrégulières.
Ghourd.....	dune isolée en forme de mamelon conique, sans arête en longueur.
Guern.....	sommet, corne.
Gâda.....	plateau rocheux.
Gharbi.....	de l'Ouest, occidental.
Galâa.....	château fort.
Golea.....	châtelet.
Guebli.....	méridional.
Hassi.....	puits non maçonné, souvent avec coffrage.
Houdh.....	dépression en forme de cuvette entre les gour, terrain ferme.
Hamada.....	plateau rocheux, généralement calcaire et sans eau.
Hadjar.....	pierre.
Hammam.....	eaux chaudes.
Haoudh.....	citerne.
Hadid.....	fer.
Ksar, plur. *Ksour*.....	village fortifié.
Kheneg.....	défilé, gorge.
Kef.....	rocher, pic.
Kantra.....	pont, hauteur à franchir entre deux dépressions.
Koubba.....	chapelle, tombe d'un marabout.
Ma.....	eau.
Maden.....	mine.

[illegible]	[illegible]ue.
[illegible]	[illegible]rrière exploitée.
[illegible]	[illegible]ue.
[illegible]	[illegible]re, humide, marais.
[illegible]	[illegible] forme de bateau.
[illegible]	[illegible]ori.
[illegible]	[illegible]eu, humide.
[illegible]	[illegible]eu.
[illegible]	[illegible]rrain de sable mi-meuble, [illegible]ticable malgré quelques val[illegible]onnements peu sensibles.
[illegible]	[illegible]mans [illegible].
[illegible]	[illegible]ours d'eau, thalweg, par ex[illegible]ension, s'applique dans le [illegible] de grandes dépres[illegible]ions [illegible], sans thalweg.
[illegible]	[illegible]servoir d'eau.
[illegible]	[illegible].
[illegible]	[illegible]rrain de sable ferme avec ou [illegible]ans gravier, généralement très [illegible].
[illegible]	[illegible].
[illegible]	[illegible].
[illegible]	[illegible]que d'eau.
Sahan	[illegible], assiette. Dépression large [illegible] peu profonde, avec végéta[illegible]on abondante. Un sahan de grande dimension en longueur devient un oued.
Sahel	pays facile, fertile.
Sebkha	réseau, bas fond salé.

Sif, plur. *siouf*..... longue arête de dune, en forme de tranchant de sabre.
Soued, *soud*, plur. *soudân*. nègre.
Souk..... marché, foire.
Settara..... terrasse.
Saguia..... rigole d'irrigation.
Slassel..... chaîne de dunes.

Tenia, *teniet*..... col de montagne.
Terek, *trik*..... chemin.
Thala..... côte.
Tahtani..... en bas, inférieur.

Zaouia..... séminaire musulman.

II. — MOTS BERBÈRES (dialectes kabyle et temachek).

Adrâr, *adrharh*..... montagne.
Aghéldd..... défilé.
Adehi, plur. *edeyen*..... sables, collection de dunes.
Anou..... puits.
Aghezer..... rivière, lit de rivière.
Aît..... fils. Les gens.
Agoulmine..... mare, marécage.
Azar'ar..... plaine.
Aourir..... piton.
Amoukran..... grand.
Aguemnoun..... mamelon.
Akerroui..... tête.
Azrou..... rocher.
Agadir..... escarpement.

Bou-adda..... du bas, inférieur.

In, en..... lieu de (masculin).
Iguidi, idjidi..... sables, collections de dans le Sahara occiden
Ir'il..... crête de montagne.
Ir'zer..... ruisseau.

Mâssin..... puits donnant peu d'eau
Mellal, mellalt..... blanc, blanche.

Oufella..... du haut, supérieur.

Tisirra..... pic rocheux.
Tizi..... col (kabyle).
Tché..... col (temachek).
Tasili..... plateau.
Tadrârt..... petite montagne.
Tânoût, tânit..... puits, petite source.
Tâla..... source.
Tâlat..... ravin.
Tit, plur. *tittaouin*..... (œil) source.
Temâssint..... petite source.
Tîn, tân..... lieu de (féminin).
Touât ..... oasis.
Tanezrouft..... plateau rocheux, répon hamada arabe.
Thabbourt..... porte.
Takerrabt..... lieu saint.
Tamgout..... aiguille.
Tak sebt..... citadelle.
Taourirt..... piton.

TABLE DES MATIÈRES

I. — But de l'expédition. — Composition et organisation de la mission..... 1

II. — De Biskra à Temacin. — La zaouia de Temacin. — Les Tidjani..... 6

III. — De Temacin à Ouargla..... 26

IV. — Préparatifs de départ pour le Sud..... 61

V. — Départ d'Ouargla. — Aïn-Taïba. — La dune El Biodh..... 72

VI. — D'El Biodh au lac Menghough. — La vallée des Ighargaren. — Les Touareg..... 105

VII. — Le retour. — Du lac Menghough à Laghouat. — Le Mzab..... 176

VIII. — Conclusions..... 209

Appendice. — Notice géologique..... 219

Vocabulaire des mots arabes et berbères employés le plus souvent dans la géographie saharienne..... 228

EXTRAIT

DU

CATALOGUE JOUVET ET Cie

5, rue Palatine.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont adoptés par le Ministère de l'Instruction publique comme pouvant être donnés en prix et placés dans les bibliothèques scolaires et populaires, et par la Ville de Paris comme pouvant être placés dans tous les établissements d'instruction et toutes les bibliothèques du département de la Seine.

HISTOIRE

ŒUVRES DE M. HENRI MARTIN

SÉNATEUR, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

* HISTOIRE DE FRANCE

depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789. 4e **édition** entièrement refondue, augmentée d'un travail inédit **sur l'ancienne Gaule, et** suivie d'une table générale analytique **et alphabétique. 17 vol.** in-8 **cavalier**, avec le portrait de l'auteur..... **102 fr.**

Le MÊME OUVRAGE, 17 vol. in-8 cavalier, **ornés de 52 gravures sur acier**..... **118 fr.**

HISTOIRE DE FRANCE

depuis 1789 jusqu'à nos jours, complément de *l'Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1875, **du même auteur.** L'ouvrage complet formera environ 7 vol. in-8 **cavalier. — Les six** premiers vol. sont en vente, le tome VII est sous presse. — **Prix de chaque volume :** sans gravures, 6 fr. ; — avec gravures..... 7 fr.

* HISTOIRE DE FRANCE POPULAIRE

depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours (1866) 6 vol. grand in-8 jésus, illustrés de 1483 gravures dessinées **par MM.** Philippoteaux, E. Bayard, de Neuville, Férat, Rousseau, Thorigny, Clerget, Broux, etc., gravées par les meilleurs artistes. — **Prix des 6 volumes. 48 fr.**

* HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

de 1789 à 1799 ; 2 forts volumes in-16..... 7 fr.

Jeanne d'Arc. Un vol. in-18 jésus, orné d'une **gravure sur acier,** contenant la vie complète de l'héroïne française **d'après les documents qui** ont renouvelé son histoire..... 2 fr.

Daniel Manin, dernier président de la République de Venise ; précédé

d'un *Souvenir de Manin*, par M. E. Legouvé (de l'Académie française). Un vol. in-18 jésus, orné du portrait de Manin..... 3 fr. 50

La Russie et l'Europe. Un beau vol. in-8 cavalier..... 6 fr.

Vercingétorix, poème héroïque. Un vol. in-8 cavalier..... 2 fr.

ŒUVRES DE M. A. THIERS

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

13e édition, ornée, de 54 gravures sur acier d'après Raffet et d'un magnifique portrait de M. Thiers. 10 vol. in-8 carré, papier glacé.... 60 fr.

Le même ouvrage, 4 vol. grand in-8 jésus, ornés de 40 magnifiques gravures sur acier, d'après les dessins de Raffet..... 40 fr.

Le même ouvrage, 8 volumes in-18 jésus, format anglais..... 28 fr.

* Le même ouvrage. *Édition populaire*, illustrée de plus de 400 gravures d'après les dessins de Yan'Dargent. 2 forts vol. gr. in-8 jésus... 22 fr.

ATLAS de l'histoire de la Révolution française, 32 cartes et plans gravés sur acier, dressés spécialement pour cet ouvrage, d'après les documents publiés par le Ministère de la guerre. In-folio cart. 16 fr.

Le même atlas. *Édition populaire*, in-4°. Cartonné..... 10 fr.

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

20 vol. in-8 carré, illustrés de 75 gravures sur acier, dessinées par Karl Girardet, Sandoz, Charpentier et Massard ; plus un volume de table générale, analytique et alphabétique. Les 21 volumes brochés.... 125 fr.

* Le même ouvrage. *Édition populaire*, illustrée de 350 gravures, d'après les dessins de Karl Girardet, Philippoteaux. etc. L'ouvrage complet, 5 vol. grand in-8 jésus, brochés..... 48 fr.

ATLAS de l'histoire du Consulat et de l'Empire. 66 cartes ou plans dessinés par Duvotenay et Dufour, sous la direction de M. Thiers et gravés sur acier par Dyonnet. In-folio cartonné..... 30 fr.

* Le même atlas. *Édition populaire*. In-4°. Cartonné..... 15 fr.

De la propriété. Un vol. in-8 carré..... 4 fr.

* Le même ouvrage. Un vol. in-18 jésus..... 2 fr.

* **SainteHélène.** Un vol. in-18 jésus..... 2 fr.

* **Waterloo.** Un vol. in-18 jésus..... 2 fr.

Congrès de Vienne. Un vol. in-18 jésus..... 2 fr.

AUGUSTIN THIERRY, ŒUVRES COMPLÈTES

Édition définitive, revue sur les manuscrits de l'auteur, et augmentée d'un septième récit des temps mérovingiens. 5 vol. in-8 cavalier, papier glacé, ornés de 20 gravures tirées à part et du portrait de l'auteur. 30 fr.

CHAQUE OUVRAGE SE VEND SÉPARÉMENT

* *Histoire de la Conquête de l'Angleterre*, 2 vol..... 12 fr.
* *Lettres sur l'Histoire de France*, } 1 vol..... 6 fr.
* *Dix ans d'Études historiques*, }
* *Récits des temps mérovingiens*, 1 vol..... 6 fr.
* *Essai sur l'Histoire du Tiers État*, 1 vol..... 6 fr.
Le même ouvrage. 9 vol. in-16 format anglais..... 18 fr.
* *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, 4 vol..... 8 fr.
* *Lettres sur l'Histoire de France*. 1 vol..... 2 fr.
* *Dix ans d'Études historiques*. 1 vol..... 2 »
* *Récits des temps mérovingiens*, 2 vol..... 4 »
* *Essai sur l'Histoire du Tiers État*, 1 vol..... 2 »
Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands. Un beau vol. grand in-8 jésus, illustré de 34 gravures sur bois tirées à part et du portrait de l'auteur..... 10 fr.

---

* PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

(Mai 1789. — Novembre 1795)

Par E. Hamel. — *Deuxième édition*, augmentée d'un Index alphabétique, magnifique volume grand in-8..... 7 fr. 50

---

* HISTOIRE DES CROISADES

Par Michaud, avec un appendice par M. Huillard-Bréholles, 4 vol. in-8 cavalier. Septième édition, ornée de 4 gravures sur acier et d'une carte de l'itinéraire des Croisades..... 24fr.

HISTOIRE DE PARIS ET DE SES MONUMENTS

Par Dulaure. Nouvelle édition, refondue et complétée jusqu'à nos jours par L. Batissier, auteur de l'*Histoire de l'Art monumental*. Un seul vol. in-8 jésus, orné de 51 vues sur acier, des armoiries de la ville de Paris imprimées en couleur, rehaussées d'or, d'un plan de cette ville et de ses fortifications..... 20 fr.

Rome ancienne et moderne, par M. Mary Lafon. 1 fort vol. in-8 jésus, illustré de 24 gravures sur acier, d'un plan topographique et d'une vue générale de la ville de Rome..... 20 fr.

Histoire de Venise, depuis sa fondation jusqu'à la défense du président Manin, par Léon Galibert. 1 beau vol. grand in-8 jésus, orné de 23 vignettes sur acier et d'une magnifique vue de Venise et de sa lagune..... 18 fr.

Histoire de l'Algérie ancienne et moderne, depuis les premiers établissements des Carthaginois jusqu'à la prise de Zaatcha en 1853, par M. Léon Galibert, ornée de 23 vignettes sur acier, d'un grand nombre de vignettes sur bois dessinées par Raffet, de 12 costumes coloriés des armées françaises en Afrique, et d'une carte de l'Algérie. 1 beau vol. grand in-8 jésus..... 18 fr.

La Russie ancienne et moderne, par MM. Charles Romey et Alfred Jacobs, d'après les chroniques nationales et les meilleurs historiens. 1 beau vol. in-8 jésus, illustré de 18 grav. sur acier, d'après les dessins d'Ad. Yvon..... 18 fr.

Histoire d'Espagne, par Mary Lafon, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours. 2 vol. in-8 cavalier, ornés de 16 gravures sur acier. 12 fr.

* **Histoire des ducs de Normandie**, par A. Labutte, jusqu'à la mort de Guillaume le Conquérant ; préface par H. Martin. 2e édition, illustrée de 12 gravures. 1 beau vol. in-8 cavalier..... 6 fr.

* **Les marins**, par MM. E. Gœpp et Mannoury d'Ectot. 2 vol. in-8 carré, ornés de 47 portraits et de 9 dessins de navires..... 8 fr.

Le même ouvrage. 2 vol. in-8 raisin, augmentés de 24 gravures hors texte..... 14 fr.

Campagne de 1870, armée du Rhin, par le Dr Quesnoy. 1 beau vol. in-8 avec *carte en 5 couleurs*. 2e édit. ; suivie des Ambulances... 6 fr.

* **Analyse des principales campagnes** conduites en Europe depuis Louis XIV jusqu'à nos jours, par Gustave Hue, capitaine d'état-major, professeur de géographie à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr. Un fort vol. in-16..... 3 fr. 50

Étude de diplomatie contemporaine, par Julian Klaczko. *Les Cabinets de l'Europe* en 1863-1864. 1 vol. in-8 cavalier..... 7 fr.

* **Les généraux de la République**, par Alfred Barbou. Un beau vol. in-16 orné de 25 gravures. Br. 2 fr. 25 ; cart..... 3 fr. 50

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES

* **Introduction à l'étude de la géographie**, ou Notions de géographie mathématique et de géographie physique à l'usage et à la portée de tout le monde, par un marin. Un beau volume in-16 jésus, illustré de 40 gravures et de 4 cartes..... 3 fr.

* GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE DE MALTE-BRUN

Édition entièrement refondue et mise au courant de la science, par Th. Lavallée, ancien professeur de géographie à l'École militaire de Saint-Cyr. 6 forts vol. in-8 jésus, imprimés avec soin à une seule colonne, et illustrés de 64 grav. sur acier..... 72 fr.

* **Atlas universel de géographie ancienne et moderne**, pour la *Géographie universelle de Malte-Brun et Th. Lavallée*. 31 cartes in-folio, coloriées avec soin, dressées par A. Tardieu et Vuillemin. Cartonné..... 16 fr.

* ATLAS UNIVERSEL DE GÉOGRAPHIE MODERNE

Physique, politique, historique, industriel, commercial et militaire, dressé par MM. Bureau, Hue et Gordorp, professeurs de géographie à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, revu, pour toutes les cartes générales, par M. Maspéro, professeur au Collège de France, et composé de 42 magnifiques cartes imprimées en plusieurs couleurs. Prix de l'atlas cartonné..... 42 fr.

1. Planisphère.
2. Europe physique.
3. Europe politique.
4. Carte politique de l'Europe centrale.
5. Europe centrale (partie occident.).
6. — (partie centrale).
7. — (partie orientale).
8. Carte géologique de la région française.
9. Carte physique de la région française.
10. France forestière.
11. France agricole.
12. France météorologique.
13. Formation du territoire français.
14. Carte historique de la région française.
15. France administrative.
16. France militaire.
17. France industrielle et commerciale.
18. Communications rapides du territoire français.
19. Camp retranché de Paris.
20. Carte des places fortes du Nord et de l'Est de la France.
21. Frontière du Nord-Est de la France.
22. Frontière du Sud-Est de la France.
23. Carte des Pyrénées.
24. France (partie Nord-Ouest).
25. Algérie et Tunisie.
26. Colonies françaises.
27. Iles Britanniques.
28. Carte de la Suisse.
29. Italie.
30. Carte physique et militaire des Alpes et du Pô.
31. Carte de la péninsule ibérique.
32. Russie et pays scandinaves.
33. Hongrie et Turquie.
34. Grèce.
35. Caucase et Crimée.
36. Asie.
37. Afrique.
38. Amérique septentrionale.
39. Carte militaire des États-Unis (partie orientale).
40. Carte militaire des États-Unis (partie occidentale).
41. Amérique méridionale.
42. Océanie.

* **Géographie physique, historique et militaire de la région française** (France, Hollande, Belgique, Suisse, Frontière occidentale de l'Allemagne), par E. Bureau, chef de bataillon d'infanterie, ancien répétiteur d'histoire, ancien professeur de géographie militaire à l'École spéciale de Saint-Cyr. 1 fort vol. in-16 de 988 pages, cartonné à l'anglaise..... 7 fr. 50

* **La Mission Flatters au pays des Touareg Azdjers**, par Henri Brosselard, lieutenant au 4e régiment d'infanterie de ligne, chevalier de la Légion d'honneur, ancien membre de la Mission du chemin de fer transsaharien. 1 charmant volume in-16, illustré par E. Juillerat de 40 compositions d'après les croquis de l'auteur, et accompagné d'un itinéaire de la mission, tiré en lithographie. Broché, 2 fr. 25; cart. 3 fr. 50

* **L'Égypte**, par J. Hervé. 1 charmant volume in-16, illustré de 90 gravures sur bois, dessinées et gravées par les meilleurs artistes. Broché, 2 fr. 25; cart..... 3 fr. 50

Aperçu de géographie militaire de l'Europe (moins la France), par Gustave Hue, capitaine d'état-major, professeur de géographie à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Un beau vol. in-16, orné de 41 cartes ou plans..... 4 fr.

Voyage autour du monde. Nouvelle édition, résumé général des Voyages de découvertes de Magellan, Bougainville, Cook, Lapérouse, Duperré, Dumout-d'Urville, Laplace, Baudin, etc.; publié sous la direction de M. Dumont-d'Urville, accompagné de 45 gravures sur acier et de 2 cartes. 2 vol. in-8 jésus..... 30 fr.

* **Voyage dans les deux Amériques**, par Alcide d'Orbigny. Nouvelle édition, revue et augmentée de renseignements exacts sur les différents États du nouveau monde, la Californie, le Mexique, Cayenne, Haïti, etc. Un volume in-8 jésus, illustré de 28 gravures et de deux cartes..... 15 fr.

Voyage en Asie et en Afrique, par Eyriès. Nouvelle édition augmentée des récits des plus récents voyages dans l'intérieur des terres, par M. Alfred Jacobs. Un vol. in-8 jésus, illustré de 25 vignettes sur acier et de 2 cartes..... 15 fr.

Chasses de l'Algérie et notes sur les Arabes du sud, par le général A. Margueritte. 2e édition. Un beau vol. in-18.... 3 fr. 50

* **Peinture géographique du monde moderne**, par Mme Plée, suivant l'ordre dans lequel il a été reconnu et découvert. Un vol. in-18 orné de gravures sur bois..... 3 fr.

* **L'Italie d'après nature (Italie méridionale)**, par Mme Figuier. Un vol. in-18 jésus..... 3 fr.

SCIENCE VULGARISÉE

INDUSTRIE

---

* LES MERVEILLES DE LA SCIENCE

Ou description populaire des inventions modernes, par Louis Figuier, 4 forts vol. grand in-8 jésus, illustrés de 1817 gravures dessinées et gravées par les meilleurs artistes. L'ouvrage complet, broché..... 40 fr.

Chaque volume se vend séparément, broché..... 10 fr.

MATIÈRES CONTENUES DANS CHAQUE VOLUME

I. Machine à vapeur; bateaux à vapeur; locomotives et chemins de fer; locomobiles; machine électrique; paratonnerres; pile de Volta; électro-magnétisme. 400 gravures.
II. Télégraphie aérienne, électrique et sous-marine; câble transatlantique; galvanoplastie; dorure et argenture électro-chimiques; aérostats; éthérisation. 357 gravures.
III. Photographie; stéréoscope; poudres de guerre; artillerie ancienne et moderne; armes à feu portatives; bâtiments cuirassés; drainage; pisciculture. 612 gravures.
IV. Eclairage; chauffage; ventilation; phares; puits artésiens; cloches à plongeur; moteur à gaz; aluminium; planète Neptune. 448 gravures.

* LES MERVEILLES DE L'INDUSTRIE

Ou description populaire des procédés industriels depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par Louis Figuier, 4 vol. gr. in-8 jésus, illustrés de 1880 gravures par les meilleurs artistes..... 40 fr.

Chaque volume se vend séparément, broché..... 10 fr.

MATIÈRES CONTENUES DANS CHAQUE VOLUME

I. Le verre et le cristal; les poteries, les faïences et les porcelaines; le savon, les soudes et les potasses; le sel; le soufre et l'acide sulfurique. 413 gravures.
II. Le sucre, le papier, les papiers peints, les cuirs et les peaux, le caoutchouc et la gutta-percha, la teinture. 330 gravures.
III. L'eau; les boissons gazeuses; le blanchiment et le blanchissage; le phosphore et les allumettes chimiques; le froid artificiel; l'asphalte et les bitumes. 300 gravures.
IV. Le pain et les farines, les fécules et les pâtes alimentaires, le lait et ses produits, le vin, le cidre, la bière, l'alcool et la distillation, le vinaigre, les huiles, les conserves alimentaires, le café, le thé et le chocolat. 340 gravures.

* **Métaux, mines, mineurs et industries métallurgiques**, par Émile With, ingénieur civil. Un beau vol. in-8 raisin, illustré de 192 gravures par les meilleurs artistes..... 10 fr.

* **Traité élémentaire d'astronomie**, par A. Boillot, prof. de mathématiques. Un beau vol. in-18, orné de plus de 100 grav. sur cuivre. 4 fr.

* **Les aérostats**, par Louis Figuier. Un beau vol. in-16 orné de 53 gravures. Br. 2 fr. 25; cart..... 3 fr. 50

L'éclairage, par Louis Figuier. Un vol. in-16 orné de 134 grav. Broché, 2 fr. 25; cart..... 3 fr. 50

HISTOIRE NATURELLE

BEAUX-ARTS

ŒUVRES COMPLÈTES DE BUFFON

Nouvelle édition, avec la classification de Cuvier et des extraits de Daubenton, ornée de 128 planches gravées sur acier, contenant 300 sujets coloriés avec le plus grand soin, d'après les dessins de M. Edouard Traviès. 6 vol. grand in-8 jésus..... 90 fr.

ŒUVRES DE LACÉPÈDE

Cétacés, quadrupèdes, ovipares, serpents et poissons. Nouvelle édition précédée de l'éloge de Lacépède par Cuvier, avec notes et la classification de Desmarest, 2 vol. grand in-8 jésus, ornés de 36 planches gravées sur acier d'après les dessins de M. Edouard Traviès, représentant 70 sujets coloriés..... 30 fr.

---

* **La grande Pêche**, par le Dr H. E. Sauvage, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle. 1 charmant volume in-16, illustré de 87 compositions. Br. 2 fr. 25; cart..... 3 fr. 50

* **Les architectes de la nature.** Nids, tanières et terriers, d'après J.-G. Wood, célèbre naturaliste anglais, par Hippolyte Lucas. Magnifique publication illustrée de plus de 200 vignettes placées dans le texte et 20 grandes gravures tirées à part. 1 beau vol. grand in-8 jésus.... 10 fr.

* **Les insectes nuisibles à l'agriculture.** Moyens de les combattre, par Ernest Menault. 1 beau vol. in-16 orné de nombreuses figures..... 2 fr.

* **Voyage au fond de la mer,** par de La Blanchère. 1 beau vol. grand in-8 raisin, illustré de nombreuses vignettes placées dans le texte, et de 16 magnifiques gravures imprimées en couleur.... 10 fr.

---

* LES PRINCIPAUX TYPES DES ÊTRES VIVANTS

DES CINQ PARTIES DU MONDE

Atlas in-4, contenant 582 gravures, à l'usage des lycées, collèges, écoles primaires et de tous les établissements d'instruction, accompagné d'un texte explicatif, par M. Édmond Perrier, professeur au Muséum d'histoire naturelle. 1 volume in-16. Atlas et volume..... 6 fr.

ENCYCLOPÉDIE

HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE, BIOGRAPHIQUE, CHRONOLOGIQUE ET MONOGRAPHIQUE

DES BEAUX-ARTS PLASTIQUES

PAR AUG. DEMMIN

Epigraphie; Paléographie ; — *Architecture* civile, religieuse et militaire de tous les temps et de tous les pays ; — *Céramique* ancienne et moderne; — *Sculpture* et *Peinture* de toutes les écoles ; — *Gravure* sur métaux et sur bois, etc. — Cette importante publication illustrée de 6,000 gravures, complétée par une table alphabétique de plus de 20,000 mots, forme 3 vol. grand in-8 raisin. L'ouvrage complet, cartonné.... 80 fr.

* **L'Architecture en France**, par G. Cerfbeer de Médelsheim. 1 charmant volume in-16, illustré de 126 gravures sur bois, dessinées par les meilleurs artistes. Br. 2 fr. 25 ; cart..... 3 fr. 50

Dessin industriel. Cours élémentaire et pratique, par L. Guiguet, officier de l'instruction publique, professeur de dessin à l'Association polytechnique. Un vol. grand in-8 jésus, accompagné d'un magnifique album de 46 planches grand in-folio. Prix du volume broché et de l'album cartonné..... 22 fr.

LITTÉRATURE

---

* Molière. — **Œuvres complètes**, précédées de la vie de Molière par Voltaire. 2 vol. in-8 cavalier, ornés de 16 vignettes d'après MM. Horace Vernet, Desenne et Johannot, gravées par Nargeot..... 14 fr.

* P. Corneille. — **Œuvres dramatiques**, précédées de la vie de P. Corneille par Fontenelle. Nouvelle édition, ornée de 11 gravures sur acier d'après Bayalos, et d'un magnifique portrait de P. Corneille. 1 fort vol. in-8, papier cavalier..... 7 fr.

* Jean Racine. — **Œuvres** précédées d'un essai sur sa vie et ses ouvrages par L.-S. Auger, de l'Académie française, et ornées de 13 vignettes d'après Gérard, Girodet, Desenne. 1 beau vol. in-8 cavalier..... 7 fr.

* Boileau. — **Œuvres**, avec un choix de notes et les imitations des auteurs anciens. Nouvelle édition précédée d'une notice sur Boileau par Sainte-Beuve, de l'Académie française. 1 vol. in-8 cavalier, 6 vignettes et 1 portrait sur acier..... 5 fr.

La Bruyère. — **Les Caractères** et les *Maximes de La Rochefoucauld*, précédés d'une notice par M. Suard. Nouvelle édition, 1 beau vol. in-8 cavalier, orné d'un portrait de J. de La Bruyère..... 5 fr.

* La Fontaine. — **Fables**, illustrées par Tony Johannot de 13 gravures sur acier. Nouvelle édition augmentée d'un choix de notes, et précédée d'une Notice sur La Fontaine par Sainte-Beuve, de l'Académie française. 1 vol. in-8 cavalier..... 6 fr.

* VAUVENARGUES. — **Œuvres complètes.** — Édition nouvelle, précédée de l'*Éloge de Vauvenargues*, couronné par l'Académie française, et accompagnée de notes et commentaires par M. D.-L. Gilbert, 2 vol. in-8 cavalier, ornés du portrait de Vauvenargues sur acier..... 12 fr.

FÉNELON. — **Les Aventures de Télémaque.** 1 beau vol. in-8 cavalier, orné de 12 gravures et d'un portrait de Fénelon gravé sur acier. 6 fr.

* BOSSUET. — **Discours sur l'Histoire universelle et Oraisons funèbres.** 1 volume in-8 cavalier, avec un beau portrait..... 6 fr.

* **Chefs-d'œuvre oratoires** de Fléchier; Bourdaloue; **petit Carême** de Massillon. 1 vol. in-8 cavalier..... 5 fr.

* SÉVIGNÉ (Mme de). — **Lettres**, précédées d'une notice historique et littéraire. 1 beau vol. in-8 cavalier, orné d'un portrait..... 6 fr.

* VOLTAIRE. — **Siècle de Louis XIV**, 1 beau vol. in-8 cavalier, orné d'un portrait de Louis XIV..... 6 fr.

* VOLTAIRE. — **Théâtre**, précédé d'une notice sur sa vie et ses ouvrages. 1 beau vol. in-8 cavalier, orné d'un portrait..... 6 fr.

BEAUMARCHAIS. — **Théâtre**, précédé d'une notice par Saint-Marc Girardin. 1 vol. in-8 cavalier, illustré de 5 vignettes sur acier, d'après Tony Johannot..... 6 fr.

DEMOUSTIER. — **Lettres à Émilie sur la Mythologie.** 1 beau vol. in-8 cavalier, orné de 12 magnifiques gravures sur acier, imprimées sur chine..... 7 fr.

LE SAGE. — **Gil Blas de Santillane.** Nouvelle édition. 1 vol. in-8 cavalier orné de 8 grav. sur acier et d'un portrait de l'auteur..... 7 fr.

A. HAMILTON. — **Mémoires de Grammont et Contes**, 1 vol. in-8 cavalier orné de 6 grav. sur acier, d'après les dessins de Moreau... 6 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE CHATEAUBRIAND

NOUVELLE ÉDITION

ORNÉE DE 31 MAGNIFIQUES GRAVURES SUR ACIER

12 forts vol. in-8 cavalier. L'ouvrage complet..... 72 fr.

Chaque volume se vend séparément. 6 fr.

Tomes

1. Essais historiques sur les Révolutions et Mélanges historiques.
*2. Le génie du christianisme.
*3. Les Martyrs.
*4. Itinéraire de Paris à Jérusalem.
5. Romans et poésies diverses.
6. Essai sur la littérature anglaise, le Paradis perdu, et Poèmes.

Tomes

7. Etudes historiques.
8. Analyse raisonnée de l'histoire de France et Mélanges politiques.
9. Voyages et mélanges littéraires.
10. Congrès de Vérone.
11. Polémique et Mélanges politiques.
12. Opinions et Discours, et Vie de Rancé.

MICHEL CERVANTES

DON QUICHOTTE DE LA MANCHE

TRADUCTION DE CH. FURNE

Édition en 2 vol. in-8 cavalier, ornés de 9 grav. sur acier..... 8 fr.
Édition en un beau vol. grand in-8 jésus de 640 pages, illustré de gravures sur bois..... 8 fr.

ŒUVRES DE LAMARTINE

(Chaque ouvrage se vend séparément.)

IN-8 CAVALIER.

Premières et Nouvelles Méditations. 1 vol., 4 gravures..... 7 50
Harmonies poétiques, Recueillements. 1 vol., 3 gravures..... 7 50
Jocelyn. 1 vol., 2 gravures..... 7 50
Chute d'un Ange, 1 vol., 1 gravure. 7 50
Voyage en Orient. 2 vol., 12 grav., 15 »
Confidences et Nouvelles Confidences. 1 vol., 8 gravures..... 7 50
* Le Manuscrit de ma mère. 1 vol. 7 50
Histoire des Girondins. 4 vol., 40 gravures..... 30 »

IN-18 JÉSUS.

* Premières Méditations. 1 vol....	3 50	Nouvelles Confidences. 1 vol.....	3 50
* Nouvelles Méditations. 1 vol.....	3 50	* Manuscrit de ma mère. 1 vol....	3 50
Harmonies poétiques. 1 vol.....	3 50	Histoire des Girondins. 6 vol.....	21 »
Recueillements poétiques. 1 vol...	3 50	Lectures faites tous. 1 fort vol.....	3 50
Jocelyn. 1 vol.....	3 50	Raphaël. 1 vol.....	1 25
Chute d'un Ange. 1 vol.....	3 50	Graziella. 1 vol.....	1 25
Voyage en Orient. 2 vol.....	7 »	* Le Tailleur de pierres de Saint-Point. 1 vol.....	1 25
Confidences. 1 vol.....	3 50		

ŒUVRES DE JEAN RAYNAUD

Terre et Ciel. Philosophie religieuse. 5e édition, entièrement revue sur les manuscrits laissés par l'auteur. 1 fort volume in-8 cavalier..... 7 fr.

Merlin de Thionville, sa vie et sa correspondance, avec portrait et fac-simile. 1 fort volume in-8 cavalier..... 7 fr.

L'esprit de la Gaule. 1 beau volume in-8 cavalier..... 6 fr.

* Lectures variées. 1 volume in-8 cavalier..... 6 fr.

Etudes encyclopédiques. 3 volumes in-8 cavalier..... 18 fr.

ŒUVRES DE WALTER SCOTT

Traduction de M. Defauconpret. Nouvelle édition, publiée en 30 vol. in-8 carré, avec gravures sur acier. Chaque vol. contient au moins un roman complet et se vend..... 3 fr. 50

1. * Waverley.
2. * Guy Mannering.
3. L'Antiquaire.
4. Rob-Roy.
5. { Le Nain noir. / Les Puritains d'Écosse.
6. La Prison d'Édimbourg.
7. { La Fiancée de Lammermoor. / L'Officier de fortune.
8. Ivanhoë.
9. Le Monastère.
10. L'Abbé.
11. Kenilworth.
12. Le Pirate.
13. Les Aventures de Nigel.
14. Peveril du Pic.
15. Quentin Durward.
16. Eaux de Saint-Ronan.
17. Redgauntlet.
18. Connétable de Chester.
19. Richard en Palestine.
20. Woodstock.
21. Chroniques de la Canongate.
22. La Jolie Fille de Perth.
23. Charles le Téméraire.
24. Robert de Paris.
25. { Le Château périlleux. / La Démonologie.
26. 27. 28. { Histoire d'Écosse.
29. 30. { Romans poétiques.

ŒUVRES DE J. FENIMORE COOPER

Traduction de M. Defauconpret. Nouvelle édition, publiée en 30 vol. in-8 carré, avec gravures sur acier. Chaque vol. contient au moins un roman complet et se vend..... 3 fr. 50

1. Précaution.
2. * L'Espion.
3. * Le Pilote.
4. Lionel Lincoln.
5. * Les Mohicans.
6. * Les Pionniers.
7. * La Prairie.
8. * Le Corsaire rouge.
9. Les Puritains.
10. L'Écumeur de mer.
11. Le Bravo.
12. L'Heidenmauer.
13. Le Bourreau de Berne.
14. Les Monikins.
15. Le Paquebot.
16. Ève Effingham.
17. * Le Lac Ontario.
18. Mercédès de Castille.
19. * Le Tueur de daims.
20. Les Deux Amiraux.
21. Le Feu-Follet.
22. A Bord et à Terre.
23. Lucie Hardinge.
24. Wyandotté.
25. Satanstoë.
26. Le Porte-Chaîne.
27. Ravensnest.
28. Les Lions de mer.
29. Le Cratère.
30. Les Mœurs du jour.

BRILLAT-SAVARIN. — **Physiologie du goût.** Nouvelle édition, précédée d'une introduction par Alphonse Karr, illustrée par Bertall de plus de 200 gravures sur bois placées en tête de pages, dans le texte et en culs-de-lampe, et de 7 gravures sur acier tirées sur chine. 1 magnifique vol. grand in-8 jésus..... 15 fr.

* ÉDOUARD LABOULAYE, de l'Institut. — **Contes bleus.** Un beau volume in-8° raisin, illustré de plus de 200 gravures dessinées par Yan'-Dargent..... 10 fr.

— * **Nouveaux Contes bleus.** Un beau vol. in-8° raisin, illustré de 120 gravures dessinées par Yan'Dargent et d'un magnifique portrait gravé sur acier..... 10 fr.

L. BATISSIER. — **Nouveaux Cabinets des fées.** Un beau volume in-8° raisin, illustré de 191 vignettes sur bois par Foulquier... 10 fr.

ALFRED ASSOLANT. — **Histoire fantastique du célèbre Pierrot.** Un beau volume in-8° raisin, illustré de 100 gravures par YAN'-DARGENT..... 7 fr.

* ÉLIE BERTHET. — **Les Petits Écoliers dans les cinq parties du monde.** 1 beau vol. in-8° raisin, illustré par E. Bayard, etc.. 7 fr.

— * **Les Petites Écolières dans les cinq parties du monde.** (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). 1 beau vol. in-8° raisin, illustré de 104 vignettes..... 7 fr.

ÉMILE DESBEAUX. — **La Joie de la maison.** Un volume in-8 raisin, orné de 9 chromolithographies. Élégant cartonnage avec tranches dorées..... 4 fr.

* CHEFS-D'ŒUVRE ÉPIQUES de tous les peuples, par A. CHASSANG, inspecteur général de l'instruction publique, et L. MARCOU, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris. 1 volume in-16..... 3 fr. 50

AMIEL, agrégé de l'Université. — **L'Éloquence sous les Césars.** 1 vol. in-8°..... 3 fr. 50

* ALBUM-VOCABULAIRE DU PREMIER AGE en français, anglais, allemand, italien et espagnol, illustré de 800 gravures, ouvrage adopté par le Ministère de l'Instruction publique. 1 beau volume in-8° jésus, cartonnage élégant, avec plaque, tranches dorées... ..... 6 fr.

ÉMILE CHASLES, inspecteur général de l'Université. — **Les Verbes irréguliers anglais** (pratique et théorie). 1 vol. in-16, cart.... 1 fr.

Tableau des verbes irréguliers anglais, une feuille raisin seule, 60 centimes ; avec le volume qui précède..... 1 fr. 50

JAUFFRET. — **Le théâtre révolutionnaire** (1788-1799). 1 vol. in-18..... 3 fr. 50

7127-83. — CORBEIL. Typ. et ster. CRÉTÉ.

EXPÉDITION FRANÇAISE

EN

TUNISIE

EXPÉDITION FRANÇAISE

EN

TUNISIE

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR :

LES HAUTES-PYRÉNÉES.

Histoire et géographie. — Description des principales villes : Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Lourdes, etc..., avec cartes et plans. — (Documents inédits sur la campagne du maréchal Soult dans les Pyrénées).

A Tarbes, chez Cazeaux, 1885. Prix : 3 fr. 50.

LA FRANCE A TUNIS.

EXPÉDITION FRANÇAISE

EN

TUNISIE

1881-1882

PRÉCÉDÉE

D'UNE DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE
DE LA RÉGENCE DE TUNIS

PAR MAURICE BOIS

Capitaine au 76e régiment d'infanterie,
Ancien professeur-adjoint de géographie et de statistique
à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, Officier d'Académie.

PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE DE L. BAUDOIN ET Ce

IMPRIMEURS-ÉDITEURS

30, Rue et Passage Dauphine, 30

1882

PRÉFACE.

Du jour où notre drapeau flotta sur les remparts d'Alger, la France devait, fatalement, dans un avenir plus ou moins prochain, se trouver à Tunis en présence de l'Italie. Après l'expédition française de 1881, les Italiens regrettèrent de ne pas nous avoir devancés dans l'œuvre civilisatrice dont notre armée avait été l'instrument; mais nous étions de trop puissants voisins pour que notre influence politique ne prévalût pas à la cour du bey.

« La Tunisie, disait M. de Tchihatchef, en 1880, est la continuation, le complément naturel de l'Algérie; elle doit un jour lui être rattachée, c'est une question d'humanité; il importe que cette splendide contrée redevienne le grenier et le jardin de l'Europe; alors seulement, la mission providentielle de la France en Afrique sera accomplie. »

Cette mission, la France en a commencé l'accomplissement au printemps de 1881. Poussée à bout par des provocations auxquelles les Italiens n'ont

pas été étrangers, elle s'est vue forcée de donner à la question tunisienne une solution que jusqu'alors elle avait été bien loin de vouloir précipiter. Les troupes françaises entrèrent en Tunisie, et le traité du 12 mai consacra notre protectorat dans la Régence.

La campagne ne se termina pas à la signature du traité du Bardo, pas même après le châtiment des Kroumirs; il fallut, au lendemain du rapatriement du corps expéditionnaire, envoyer de nouvelles troupes sur le sol tunisien et marcher sur la ville sainte de Kaïrouan, foyer d'insurrection qui menaçait de prendre des proportions inquiétantes.

Tel est le sujet que nous avons entrepris de traiter. Nous avons voulu faire le récit de l'expédition française de 1881 en Tunisie, et renvoyer le blâme à ceux qui, dans leur critique malveillante, n'ont vu dans les opérations conduites par nos généraux, qu'une armée à la recherche du Kroumir introuvable.

Mais avant de rapporter les événements dont la Tunisie a été le théâtre en 1881, nous avons jugé à propos de faire une description géographique de cette contrée et de parler du passé de la Régence.

MAURICE BOIS.

Orléans, novembre 1885.

LA

FRANCE A TUNIS

CHAPITRE PREMIER

La Tunisie ; situation ; limites. — Climat. — Population ; races ; tribus. — Littoral tunisien. — Orographie ; le sol ; productions. — Hydrographie : les grands chotts ; mer intérieure ; fleuve Triton. — Description des principales villes de la Régence ; voies de communication.

§ Ier. — La Tunisie ; situation ; limites. Climat. — Population ; races ; tribus.

La régence de Tunis est située à l'est de cette partie de l'Afrique septentrionale qu'on appelle le *Magreb ;* elle a pour limites : à l'ouest l'Algérie, au sud le désert, et à l'est et au nord la mer, depuis Tabarca jusqu'à la Tripolitaine. Elle s'étend du 32° 23′ au 38° 20′ de latitude nord et du 5° 40′ au 9° 12′ de longitude est.

« La Tunisie (1) occupe une position géographique admirable, bien plus heureuse que celle de l'Algérie, sa voisine, dont les côtes, battues par une mer dangereuse, se développent de l'est à l'ouest, sans endentations considérables. Les rivages de Tunis, situés à une égale distance du détroit de Gibraltar et de Suez, surveillent le passage qui met en communication les deux

(1) Élisée Reclus, *Un voyage en Tunisie* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1863).

grands bassins de la Méditerranée, et s'avancent vers cette nappe d'eau presque fermée qu'entourent l'Italie, la Sicile, la Sardaigne et la Corse... Grâce au reploiement de sa côte dans la direction du sud, aucune partie de la Tunisie n'est éloignée de la mer; les oasis viennent elles-mêmes effleurer le rivage et fournissent ainsi une route des plus faciles aux caravanes qui se dirigent vers l'intérieur du continent. »

La limite entre la Tunisie et l'Algérie commence au cap Roux, se dirige vers le sud, coupe l'oued Djenam qui se jette dans la baie de Tabarca, suit à une certaine distance (vers le sud-ouest) la rive gauche de l'oued El Kebir, contourne le djebel Dinar qu'elle laisse à la Tunisie, reprend à partir du djebel Adissa la direction du sud-ouest et se continue par le djebel Tagma, le djebel Ghorra, le djebel Dyr, le djebel Ouchtettas, le djebel Amra; elle contourne ensuite le djebel Addeb, se dirige brusquement jusqu'à l'oued Medjerda qu'elle coupe à quelques kilomètres en amont de Ghardimaou et suit du nord au sud un tracé à peu près régulier.

A partir de la Medjerda, la ligne frontière rencontre le djebel Echbeld, le djebel Arraba, coupe l'oued Mellègue, suit son affluent l'Horrhir, coupe le djebel Bou Jaber, le djebel Bou Rebia, l'oued Serrat, affluent de l'oued Horrhir, le djebel Zerissa, le djebel Zergua, laisse Négrine à l'Algérie, coupe le chott El Gharsa, contourne le chott El Djerid, et se dirige vers le sud-est jusqu'à treize kilomètres sud du puits d'El Merhotta, à l'extrémité du Nefzaoua; elle s'infléchit ensuite vers le sud-est, à hauteur de Douirat, et remonte vers le nord-est jusqu'à la mer, qu'elle atteint au fortin d'El Biban.

Le climat de la Tunisie est généralement semblable sur le littoral à celui des côtes méridionales de l'Europe. Dans l'intérieur, il varie en raison de l'altitude. La moyenne en été est de 25° à 35°, et en hiver de 10° à 18° ; la moyenne annuelle est de 24 degrés.

L'hiver ne dure guère que deux mois (janvier et février), le printemps finit vers le 15 mai. L'été, saison pendant laquelle il pleut rarement, se prolonge jusqu'en octobre, et les premières pluies annoncent l'automne.

« Les chaleurs de l'été, dit M. Tissot, sont singulièrement modifiées en plus ou en moins par les vents qui dominent alternativement. Accablantes lorsque règnent les vents du sud-est et du sud, elles sont très supportables sous l'influence des vents du nord et du nord-est. Les vents du nord-est et d'est dominent de mai en septembre; les vents soufflent le plus souvent du nord-ouest et de l'ouest pendant le reste de l'année. Les vents du nord amènent souvent de fortes pluies (1). »

« Sur la côte, la température est souvent rafraîchie par la brise du large, qui règne depuis huit heures du matin jusqu'au coucher du soleil; toutefois les vents de terre sont insupportables et étouffants, ils amènent des nuages d'un sable fin qui obscurcit l'atmosphère et pénètre partout (2). »

La population de la Régence est de 1,800,000 habitants, qui se subdivisent en Maures, Arabes, Juifs, Berbères ou Kabyles mélangés d'Arabes, de Koulouglis et

(1) Le sirocco, ou vent du sud-est, est incontestablement le plus désagréable de tous, il dessèche tout sur [illegible] en accablant l'homme ainsi que les animaux ». (G. des [illegible])

(2) *Revue maritime et coloniale* ([illegible])

de populations noires du Soudan. Ajoutons à ces races les colonies européennes, maltaise, italienne, grecque, française et anglaise.

Le Nord est peuplé de Berbères, ainsi qu'une grande partie de l'intérieur, la presqu'île du cap Bon et la plus grande partie du Sahel.

Le Berbère est essentiellement sédentaire ; il se livre à la culture ou au commerce.

« Le Berbère est le Lybien d'Hérodote et de Scylax, le Maure ou le Maurusien des écrivains grecs de la seconde époque, le Gétule, le Numide, le Maure et en général l'*Afer* de l'époque romaine. Il n'a rien de commun avec le colon phénicien; une langue à part, profondément distincte des langues sémitiques, bien qu'ayant avec elles des traits de ressemblance, est à cet égard le plus irrécusable des témoignages (1). »

D'après M. Tissot, « deux groupes humains, dès l'époque la plus reculée, ont peuplé le massif atlantique : l'un remontant du Sahara vers le nord, l'autre descendant de l'Europe méridionale vers le sud. Tel lui paraît être le fond primitif de la race berbère, et il y distingue dès lors, les deux éléments ethniques dont on retrouve la race dans les traditions des âges suivants, comme on les reconnaît encore dans l'anthropologie africaine : une race brune européenne et une race brune saharienne profondément distincte de la race noire ; et, dit-il, c'est à cette première et puissante couche indigène que sont venus s'ajouter successivement, du nord, de l'est, peut-être de l'ouest, les divers éléments étrangers où l'on a prétendu reconnaître la

(1) E. Renan, *La Société berbère* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1873).

race berbère primitive, et qui ne sont en réalité que des composants de la race berbère actuelle. »

A côté des deux races brunes, qui constituent le fond de la race berbère, il existe surtout dans la partie septentrionale de la Tunisie, un élément blond (1) dont l'importance n'a été reconnue qu'à une date très récente. Beaucoup de Berbères sont blonds, parmi les montagnards de la Tunisie, surtout dans l'île berbère de Djerba.

Le docteur Broca et le général Faidherbe ont cru devoir affirmer que ces populations, d'origine aryenne, ont pénétré en Afrique par le sud de l'Espagne; on ignore la date de cette grande immigration des aryens en Afrique. D'après les recherches de certains savants, elle se serait produite vers le XVe siècle avant notre ère.

« Le Berbère a la peau bistrée et noircie par le soleil, les cheveux bruns ou rouges; il est trapu, de formes maigres, mais vigoureuses; il a le visage court, le front large, le nez épais, la bouche lippue et le regard féroce, malgré ses yeux bleus.

« La femme berbère est robuste, aux formes opulentes, et elle n'a pas moins de rudesse que son mari. Comme lui, elle va pieds nus et se tatoue bizarrement la figure; elle ne porte d'autres ornements que des anneaux de métal aux oreilles, aux bras et aux jambes. Sans coiffure, les cheveux flottants ou négligemment retenus par un simple cordon, elle vaque à ses tra-

(1) « L'existence d'une grande race blonde dans l'Afrique septentrionale est d'ailleurs attestée par des monuments bien antérieurs à Scylax et à Callimaque, puisque les *Libou* et les *Tamahou* des bas-reliefs de la XIXe dynastie égyptienne sont représentés avec des traits européens et des cheveux blonds. » (Tissot.)

vaux quotidiens, le visage découvert et se présente non voilée devant les étrangers (1) ».

Les Arabes de la Tunisie, comme ceux d'Algérie, sont essentiellement nomades; ils occupent le centre et le sud de la Régence et forment avec les Berbères, les deux tiers de la population de la Tunisie.

« Auprès du Kabyle, l'Arabe est reconnaissable à sa taille élancée, à sa maigreur musculeuse et à sa belle prestance, remplie de noblesse et de majesté. Il a l'œil noir et vif, des traits fins, le visage ovale, le nez aquilin, les lèvres minces, la barbe rare et noire. Sa physionomie intelligente exprime la ruse.....

« La femme arabe, bien prise dans sa petite taille, est assez jolie, sans être véritablement belle; malheureusement, ses grâces passent vite; mariée à douze ans, elle paraît déjà vieille quand elle a atteint sa vingtième année..... Pour elle, le repos n'existe pas : elle file et tisse les étoffes destinées à vêtir son mari ou à confectionner les tentes de la famille..... Souvent aussi, elle est obligée de manier la charrue et de se livrer aux travaux les plus rebutants ou les plus pénibles. Pendant ce temps, le mari hume des tasses de moka ou flâne en fumant (2). »

Contrairement à la femme berbère, qui va le visage nu, la femme arabe est toujours voilée.

« Le Kabyle se distingue généralement de l'Arabe en ce qu'il s'attache davantage au sol, habite les montagnes et se construit des maisons en pierre. Il est aussi plus laborieux, plus industrieux et plus civilisable que l'Arabe ....

(1) G. des Godins de Souhesmes.
(2) G. des Godins de Souhesmes.

« Le Kabyle est tenace, généreux, hospitalier, loyal; l'Arabe est plus mobile, d'un commerce peu sûr et menteur autant qu'un homme peut l'être (1). »

Les juifs sont au nombre d'environ 50,000 dans la Régence et ils détiennent la plus grande partie du commerce tunisien. Ils sont facilement reconnaissables à leur type, qui est très beau, et à leur costume. La plupart de ceux qui s'adonnent au commerce s'habillent à l'européenne, mais portent la chechia rouge (sorte de calotte en cône tronquée).

Un certain nombre roulent autour de la chechia une cravate noire en forme de turban. Ceux qui s'habillent encore à l'orientale portent une large culotte turque, une ceinture autour des reins et un petit burnous jeté sur les épaules.

Les juives de Tunis sont généralement fort belles lorsqu'elles sont jeunes; elles se flétrissent de bonne heure. On les marie entre douze et quinze ans, et avant de les marier on les engraisse (2) afin de leur donner l'embonpoint qui, chez les juifs, de même que chez les Maures, constitue la suprême beauté, « la taille trape étant la plus estimée entre eux, à cause de la force, dont ils font grand estat (3). » « Elles s'habillent d'une façon aussi peu décente que coquette.....; leur

(1) Albert de la Berge.

(2) Afin de les amener au degré voulu, on nourrit la femme pendant les quarante jours qui précèdent le mariage avec du couscoussou, de la chair de jeunes chiens, du foie de cheval et des boulettes de graisses oléagineuses. Privée de tout exercice, elle est enfermée dans un lieu sombre et humide, on lui donne beaucoup à boire et on la fait dormir le plus possible. Parfois les malheureuses succombent à ces pratiques, surtout quand, fiancées à un homme veuf, il faut qu'elles remplissent la capacité des bracelets qui ont appartenu à sa précédente femme; mais si elles ont pu supporter le régime, il est rare qu'elles perdent par la suite leur volumineuse difformité. (G. des Godins de Souhesmes.)

(3) Mezeray, *Histoire des Turcs*.

manière de se vêtir est l'emblème de leurs mœurs, dont la facilité dépasse tout ce qui se voit en Europe (1). »

Elles vont dans les rues le visage découvert, « portant des pantalons collants en soie brochée, des bas de coton de couleur voyante, des chemises bouffantes, avec une casaque de soie rayée et une sorte de bonnet phrygien à pointe recourbée (2). »

La femme maure est également belle, et, à quelque classe qu'elle appartienne, elle est d'une extrême coquetterie et se charge de bijoux. Quand elle sort, elle porte le *gandoura*, espèce de tunique d'étoffe claire attachée sur les épaules à l'aide d'épingles d'or ou d'argent, un pantalon de toile blanche qui descend en fronçant jusqu'à la cheville, un mouchoir blanc sur la tête et un long voile brodé, qui enveloppe tout le visage, sauf les yeux.

« Le matin, les femmes maures portent un négligé plus que léger ; quiconque a pu les surprendre à ce moment de la journée, allant et venant dans le harem, n'oublie jamais l'apparition de ces femmes, revêtues d'une simple chemise à manches courtes qui laisse voir leurs bras gracieusement potelés, et d'un caleçon descendant à peine jusqu'aux genoux. Un petit châle dont les bouts sont noués devant la ceinture tient lieu de jupon et voile les formes que le caleçon dessine trop franchement. La gorge est soutenue par un corsage étroit qui la ramène en avant et un simple foulard maintient les cheveux dont les boucles tombent sur le cou (3) .»

(1) Anna de Voisins (*Revue politique et littéraire*, 1881).
(2) Des Godins de Souhesmes.
(3) Des Godins de Souhesmes.

La Mauresque se peint les sourcils en noir, se brunit les paupières avec de l'antimoine et se rougit avec du henné la paume des mains, les ongles et les pieds, ce qui leur donne une teinte orange foncé ; suivant les expressions d'un prédicateur, s'adressant à nos Françaises, « elles raturent l'œuvre de Dieu », qui est remarquablement belle chez elles, et qui, sans ce maquillage, y gagnerait considérablement.

On trouve encore en Tunisie le Koulouglis, type indigène, produit de la race turque croisée avec la race maure.

Le Koulouglis a la peau fine et plus blanche que l'Arabe. Mou, indolent, au visage placide et d'un tempérament lymphatique, il est aussi vaniteux qu'ignorant et jouit de peu d'estime et de considération parmi les autres musulmans.

Le nord de la Tunisie, la Kroumirie principalement, est peuplée par les Berbères. A l'est des Kroumirs on remarque les Nefza, au nord de Béja, et relevant de ce commandement ; plus à l'est et au centre de la région septentrionale, on trouve le pays du Mogod, et, à l'est de celui-ci, les tribus des Mekna et des Hezil, dépendant du gouvernement de Mateur.

Au sud de ces tribus, un groupe important relève du gouvernement du Kef, savoir : les Zeghalma, Ouled bou Ghanem, Khememsa et Doufan, Charen, Ouargha, Ouled Yacoub, Touaba et Gouazin.

Entre le pays des Kroumirs et les tribus dépendant du Kef, on trouve, sur notre frontière algérienne, les Hakim, Osdira, Ouchtettas, Beni Merassen, Ouled Ali, Beni Mazen, Ouled Solthan, Ouled Ali Mfodda.

La plaine de Dakla est habitée par la population Bachia des Ouled bou Salem ; un peu plus au nord

(et au nord même de Béja), sont les Djeladjela, et, à l'ouest de ces derniers, les Chiaïa; enfin, au sud de ces tribus, sur la rive droite de l'oued Medjerda, les Djendouba.

A Medjez el Bab et à Khich el Oued sont les Riah, et, si l'on suit la vallée de l'oued Medjerda, on voit les Ouata, à hauteur de Tebourba, et, au sud de cette ville, les Trabelsi.

Dans la vallée de l'oued Khalled, on trouve les Ouled Ayar; les Ouled Aoun sont établis dans celle de l'oued Siliana; les Drid occupent enfin la région comprise entre l'oued Miliana et le territoire des Trabelsi.

Dans la Tunisie centrale, les tribus situées sur les rives de l'oued Fekka sont: les Fréchiche, les Mejers et les Zlass au nord, et les Hammama au sud.

Le long de la côte, sur le golfe de Hammamet, sont les Ouled Saïd et, à l'est de la sebkha de Sidi el Hani, les Souassis; puis, en allant vers le sud, on rencontre successivement, les Mthalith, les Nefat, les Mahadeba, et dans l'Arad (région avoisinant la petite Syrte), les Beni Zid avec les Hazzem, les Matmata, les Hamarna, les Alaia et les Akara; plus au sud, enfin les Ouerghamma sur les confins de la Tripolitaine.

Au sud-ouest de la Tunisie, on trouve le Djerid avec l'Oudian, et, au sud-est des grands chotts, le Nefzaoua; plus au sud on rencontre les tribus des Merazig et celle des Ouled Yacoub.

§ II. — Littoral tunisien.

Le littoral tunisien commence au cap Roux et finit à la Tripolitaine: « Projeté dans la direction de l'Europe comme pour prendre sa part du commerce im-

mense qui anime la grande mer italienne, il offre l'avantage d'être plus profondément découpé et de posséder de meilleurs mouillages que les autres parties du continent d'Afrique (1). » Il comprend :

1° La côte du nord-ouest (*versant de la Méditerranée occidentale*) qui s'étend du cap Roux au cap Bon (*ras Addar*);

2° La côte du sud-est qui appartient à la *Méditerranée orientale* et finit à la Tripolitaine.

1° Côtes de la Méditerranée occidentale.

Par son aspect et par sa constitution géologique la côte de la Méditerranée occidentale rappelle cette ligne de falaises ou de pentes abruptes qui commence au détroit de Gibraltar et s'étend au nord du Maroc et de l'Algérie. Généralement élevée, elle présente une succession de plages et de falaises jusqu'à la baie de Tabarca dans laquelle se trouve l'île de ce nom, qui est un des plus beaux panoramas du littoral tunisien.

Tabarca (2) est une île rocheuse et dénudée qui appartenait aux Génois avant la seconde moitié du siècle dernier. Sa longueur est environ de 600 mètres du nord au sud, son mouillage est mauvais par les vents du nord-ouest.

A Tabarca, la côte quitte sa direction primitive, ouest-est, pour prendre celle du nord-est jusqu'au cap Blanc. On rencontre les caps Négro et Serrat (*Apollinis templum*), tous deux importants à cause de la

(1) E. Reclus, *Un voyage en Tunisie* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1863).

(2) Le 25 avril 1881, le cuirassé la *Surveillante* bombarda les deux forts de Tabarca. Voir le chapitre III.

grande quantité de corail qu'on y pêche, et le *ras Al-bugléa*, non loin duquel sont situées les îles *Fratelli*, qui ne sont que des récifs en face d'une côte dangereuse et découpée par les *ras El Doukhara, Al Koran et Engela.*

La côte se continue vers le nord-est jusqu'au cap Blanc (*ras El Abiad, promontorium candidum*) (1), point le plus septentrional de l'Afrique et où commence la baie (*sinus Hipponensis*) au fond de laquelle est située Bizerte (*Hippo-Diarrhytus, Hippone Zarite*), dont le port, jadis un des meilleurs de la Méditerranée, est aujourd'hui en partie comblé, et ne peut recevoir que des batèaux du plus faible tonnage (2).

La baie de Bizerte finit au ras Zebib ou Sidi ben Choucha, et, non loin de là, on aperçoit les îlots des Chiens, avec un phare. La côte s'infléchit ensuite légèrement vers le sud-est jusqu'au *ras Sidi Ali el Mekki* (*promontorium Apollinis*), qui laisse à l'ouest l'île Pillau et se prolonge en mer par l'île Plane, l'antique *Korsura.*

Le golfe de Tunis (*sinus Uticensis*) commence au cap Sidi Ali el Mekki et se termine au cap Bon (*ras Addar, promontorium Mercurii*). Le lac de *Rhar el Mellah* ou de *Porto Farina*, dans lequel se jette l'oued Medjerda déverse ses eaux dans la partie septentrionale du golfe de Tunis dont le littoral est aujourd'hui, du moins jusqu'à Kamart, tout différent de ce qu'il était au temps des Romains (3).

(1) Méla, Pline.
(2) Voir plus loin : Description des principales villes de la Régence.
(3) Cette partie du littoral a été sensiblement modifiée par suite des différents lits que l'oued Medjerda a occupés dans son bassin inférieur, et par les alluvions que ses eaux ne cessent d'entraîner avec elles.

Au village de Kamart et au cap Carthage (1) (*Sidi bou Saïd*) la côte, basse jusque-là, se relève, présente des escarpements rocheux, et c'est de Kamart à Tunis que l'on rencontre cette longue suite de palais et ces villas nombreuses qui s'élèvent au milieu des jardins et des bouquets d'oliviers. La chapelle Saint-Louis (2) (*Byrsa de Carthage*) et le collège Saint-Louis, à 16 kilomètres de Tunis, dominent ce site admirable. Dans sa partie inferieure, le golfe forme la baie de Tunis où se trouve la Goulette (3), le port de la capitale de la Régence.

Au delà de la Goulette, vers le village de Radès, et l'embouchure de l'oued Miliana, la côte est formée de dunes basses. On y rencontre, au sud-est de Tunis, le village d'Hammam Lif (4), « sur une belle plage de sable fin que le chemin de fer met à une demi-heure de Tunis (5) ».

(1) Entre ces deux caps on remarque *La Marsa*, à 18 kilomètres de Tunis ; c'est le village le plus en renom de tous les environs de la capitale de la Régence.

(2) On y remarque le tombeau de saint Louis, roi de France, mort à Carthage le 25 août 1270. Ce tombeau est un lieu de pèlerinage très fréquenté. « En 1830, notre représentant à Tunis, M. de Lesseps, obtint du bey la cession à perpétuité du plateau de Byrsa ; il s'agissait d'élever un monument à la mémoire du dernier des croisés et d'honorer son souvenir sur la terre même où il avait souffert.

« La chapelle s'élève au cœur même des ruines de Carthage et le drapeau français flotte depuis un demi-siècle sur cette colline, autour de laquelle se pressent tant de souvenirs. » (J. de Crozals.)

Aujourd'hui la chapelle se trouve englobée dans un établissement important, appelé collège Saint-Louis, où bon nombre d'enfants des familles catholiques, musulmanes et juives reçoivent, sans distinction de secte, une solide éducation.

Le collège Saint-Louis renferme un musée très curieux, créé par le P. Delattre, et où figurent de nombreuses inscriptions puniques, des statues ou fragments de statues d'une réelle importance.

(3) Voir plus loin : Description des principales villes de la Régence.

(4) Voir plus loin : Description des principales villes de la Régence.

(5) Léon Journault.

A l'embouchure de l'oued Bezirk, le littoral suit, jusqu'au *ras Addar* (cap Bon), la direction générale du nord-est. On n'y trouve l'embouchure d'aucune rivière qui mérite d'être signalée ; comme lieux remarquables, il est bon de citer : *Kourbès* (*Aquæ calidæ*) et El Aouaria (*Aquilaria*), bourg situé entre le ras El Ahmar et le cap Bon.

A hauteur et à dix milles environ à l'ouest du ras Addar, se dressent deux îlots ou deux écueils, les anciennes *Egimures*, que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de El Djamour (*Zembra*) et de El Djamour S'rir (*Zembretta*).

2° Côtes de la Méditerranée orientale.

A partir du ras Addar, la côte suit la direction du sud-est jusqu'au ras El Kelibia (*cap Mustapha*), non loin duquel se trouvent le bordj et la ville de Kelibia. Bâtie près des ruines de l'ancienne *Clypea*, connue par une victoire des Romains sur les Carthaginois, la ville de Kelibia renferme une population de 4,000 habitants. La côte s'infléchit ensuite vers le sud-ouest jusqu'au golfe d'Hammamet, et présente une série de petites lagunes sans offrir d'autre lieu remarquable que celui de Kourba.

Le golfe d'Hammamet (1) au fond duquel est la ville de ce nom (10,000 habitants) commence au ras Mar-

(1) « La mer vient baigner ses murs du côté de l'est ; vers le nord et le nord-ouest s'étendent de vastes cimetières ombragés par de vieux arbres, que le sable envahit chaque jour davantage... La ville, dans son enceinte fortifiée, flanquée de distance en distance par des tours carrées à demi engagées dans la muraille, contraste par la blancheur de ses murs avec l'azur sombre des flots... La casbah est à peu près la seule curiosité que renferme la ville d'Hammamet. » (*Voyage en Tunisie*, par MM. R. Cagnat et H. Saladin.)

moura et finit au ras Monastir. Il offre également des lagunes et des bas-fonds remplis d'eau tels que celui d'El Djeriba.

Au nord-est d'Hammamet, et à 1800 mètres de la mer, est située Nébeul, ville très riche (4,000 habitants) où l'on fabrique des poteries, des étoffes et de l'huile. Les environs de Nébeul produisent en abondance la figue et l'olive ; on y récolte même un peu de vin. Sur le golfe d'Hammamet on remarque Bou Ficha à quelque distance de la mer; Henchir es Selloum, Hergla (1) (*Horrea Cœlia*), assez jolie ville « qui s'avance dans les flots », et Sousse (2), la capitale du Sahel, qui a été occupée sans résistance par les troupes françaises le 10 septembre 1881.

Au delà de Sousse, le ras Monastir (*promontorium Dionysi*) forme l'entrée d'une baie très renommée pour ses pêcheries pour le thon. La ville de Monastir (*Ruspina*) renferme une population de 1300 habitants; elle est entourée de murs, possède une casbah, située au nord-est, et fait un commerce d'huile considérable.

En face de Monastir, on remarque trois îles : la première que l'on rencontre au nord se nomme *Djeziret el Hammam*, les autres sont celles de la *Quarantaine* et de la *Tonnora*.

A une vingtaine de kilomètres à l'est de la ville, on

(1) « Hergla, de loin, est d'un aspect charmant ; située sur un petit promontoire, la ville est entourée de trois côtés par de fort beaux jardins. A l'est, elle est baignée par la mer, et lorsqu'on arrive par le nord on n'aperçoit d'abord qu'un grand point blanc qui brille entre deux bandes, l'une verte et l'autre bleue. De près, l'enchantement disparaît, on n'a devant soi que des maisons ruinées ou mal bâties, des rues pleines de poussière par un temps sec et que les pluies convertissent en bourbiers. Les jardins seuls conservent un véritable charme. » (*Voyage en Tunisie*, par MM. R. Cagnat et H. Saladin.)

(2) Voir plus loin : Description des principales villes de la Régence.

voit, au large, le groupé des îles El Kouriat (*Tarichiæ*) et Conigliera.

En suivant la côte, on trouve les ruines de Lemta (*Leptis parva*), qui couvrent une étendue de 4 kilomètres carrés, et le ras Dimas, les ruines de l'ancienne ville de *Thapsus*, mémorable par la victoire que César remporta sur l'armée de Métellus Scipion.

A partir du ras Dimas, la côte descend vers le sud et forme une très longue plage de sable jusqu'au cap Mahédia, cap *Africa*, promontoire étroit, que domine la ville de ce nom (1).

De Mahédia, on va au ras Salackta, non loin duquel est bâtie la ville de Ksour es Sef; puis au ras Capoudiah (*Caput Vada*), où commencent ces vastes bancs de sable qui entourent les îles Kerkenna et se prolongent jusqu'à Sidi Mansour, à l'entrée de la baie de Sfax (2).

Les îles Kerkenna (Chargui et Gharbi, *Cercinna*) (3) sont séparées l'une de l'autre par un petit bras de mer d'environ 800 mètres; elles sont fertiles et très bien cultivées; elles marquent l'extrémité septen-

(1) Ce fut là que débarqua César lors de son expédition contre Pompée.

« La ville de Madhia, située à la pointe du cap Africa, a environ trois kilomètres de tour. On y trouve de nombreux arbres fruitiers, orangers, citronniers, grenadiers, abricotiers..... La vigne y vient très bien ; cette culture, sur une grande échelle, rapporterait énormément. Madhia fait très peu de vin, simplement pour les besoins du ménage. Ce vin contient beaucoup d'alcool. La culture du tabac réussit également. » (Lettre de M. E. Crétin, agent consulaire, au ministre des affaires étrangères, mars 1884.)

(2) Voir plus loin : Description des principales villes de la Régence.

(3) « Le nom de Cercinna se rattache à quelques épisodes historiques. Ce fut là que se réfugia d'abord Hannibal, là que Marius trouva pendant quelque temps l'asile que lui refusait Carthage... Exilé à Cercinna, Auguste, Sempronius Gracchus y fut mis à mort à l'avénement d'Auguste. » (Tissot.)

trionale de la petite Syrte (*Syrtis Minor*), ou golfe de Gabès, sur lequel est située la ville de ce nom. Entre Sfax et Gabès, la côte continue à être basse; on remarque le ras Unghah, où des bancs s'étendent de nouveau devant la côte et entourent un groupe de petites îles; on aperçoit ensuite les îlots appelés Surkenis, et l'on arrive à Gabès, qui se compose de deux villes, Menzel et Djara, séparées par un cours d'eau (1).

L'oued Medjessar marque, à 47 kilomètres au sud-est de Gabès, le point méridional de la courbe décrite par le golfe de la petite Syrte, et, à partir de ce point, la côte se relève vers le nord-est jusqu'au ras Zurshaf, après lequel se trouve l'île de Djerba (*Meninx*), ancienne île des *Lotophages*, qui est située à l'extrémité du golfe de Gabès, et qui n'est séparée du continent que par un canal très étroit, à l'ouest et à l'est, là où les deux pointes méridionales de l'île correspondent à celle que projette la terre ferme. « En dehors de ces deux pointes, le littoral de l'île forme une courbe en sens inverse de celle que dessine la côte opposée (2)... L'île Djerba est extrêmement basse; vue du large, elle apparaît comme une oasis de palmiers émergeant du sein des eaux. La partie centrale de l'île offre seule un plateau de quelques mètres d'élévation. Le sol est sablonneux et sec : aucune rivière, aucun ruisseau ne l'arrose, et les indigènes ne se procurent l'eau nécessaire à la culture qu'au moyen

(1) Voir plus loin : Description des principales villes de la Régence.

(2) Sur cette côte, on remarque Boughara, où MM. Reinach et Babelon ont, tout récemment, trouvé « beaucoup d'inscriptions, trois statues de magistrats romains et une belle tête d'Auguste voilée en pontife, destinées à prendre place dans les collections nationales ». (*L'Exploration*, [illegible]).

de puits. Djerba n'en est pas moins, grâce à l'industrie et au travail des habitants, la terre la plus fertile de toute la régence : l'île tout entière n'est qu'une vaste forêt de dattiers .. Les oliviers y atteignent des dimensions inconnues dans le Sahel. La vigne, le pêcher, l'amandier, le figuier, le caroubier, l'oranger, le citronnier y prospèrent également... La population est composée presque exclusivement de Berbères, et compte environ 40,000 âmes (1).

Dans l'île Djerba, on remarque Bordj el Kantara (2), bâti près des murs de Meninx, Houmt Souk, Bordj el Kebir et Mélita. La principale industrie du pays est la fabrication de ces grands vases de terre dont la forme reproduit fidèlement celle de l'amphore antique; le centre particulier de cette industrie se trouve à Keleba, bourg situé entre Houmt Adjen et El Kantara.

Vis-à-vis de la pointe la plus méridionale de l'île Djerba, la côte se dirige vers l'est, tourne ensuite

(1) Tissot.

(2) « Les ruines d'Henchir el Kantara couvrent un espace dont le pourtour peut être évalué à cinq kilomètres. Les fondations du mur d'enceinte existent encore en partie, ainsi que celles de la citadelle. On reconnaît, en outre, au milieu des décombres qui forment sur plusieurs points de véritables collines de ruines « solidifiées », pour nous servir de l'expression de Barth, les vestiges d'un grand nombre d'édifices. Tous les débris qui jonchent le sol, chapiteaux, fragments de colonnes, de frises, de statues, appartiennent à la meilleure époque de l'art romain... L'aspect général de ces ruines, en un mot, confirme l'hypothèse qui voit dans ces vestiges ceux de la capitale primitive de l'île. » (Tissot.)

MM. Reinach et Babelon, qui ont été tout récemment chargés d'une mission archéologique, rapportent à ce sujet :

« El Kantara, situé au sud de l'île de Djerba, offre un champ de ruines long de trois kilomètres, où l'on a pu recueillir et photographier une quinzaine de statues en marbre de couleur et de grandeur naturelle datant probablement du troisième siècle après Jésus-Christ.

« Les ruines d'El Kantara sont peut-être, de toute la Tunisie, celles où l'on trouve le plus de marbre de prix ; quelques fûts de colonne en *rosso* et en *verde antico* ont près d'un mètre de diamètre sur cinq à six mètres de longueur. » (*L'Exploration*, 1er sem. 1884.)

brusquement vers le sud jusqu'au port de Zerzis, reçoit les eaux de la sebkha El Mellaha, ainsi que celles d'une profonde lagune, le Bahirt el Biban, rattaché à la mer par une lagune étroite, sur laquelle est le Bordj el Biban, où se trouve la limite entre la Tunisie et la Tripolitaine.

III. — Orographie ; le sol ; productions.

Le sol tunisien présente, dans l'ensemble de son relief, deux bourrelets gigantesques, séparant les plaines intermédiaires de la Méditerranée et du Sahara.

La première de ces chaînes, appelée *massif méditerranéen*, est comprise entre le littoral et l'oued Medjerda, et se termine au ras Sidi Ali el Mekki.

Les sommets les plus remarquables de ce massif atteignent une altitude d'environ 1200 mètres, et sont ceux du djebel Ghorra, du djebel Tagma, du djebel Adissa, du djebel Balta et du djebel Eïdouss.

La deuxième chaîne, nommée *massif intérieur* ou *saharien*, se détache du plateau de Tébessa, et se partage, sur le territoire tunisien, en deux rameaux assez distincts.

Le rameau septentrional a une direction sud-ouest-nord-est et finit au cap Bon, dans la presqu'île de Dakla el Malhouïn, où il n'a plus que 300 mètres d'altitude. Il forme l'arête centrale de la Tunisie et la divise en deux régions : le versant de la Méditerranée occidentale ou du nord-ouest, et le versant de la Méditerranée orientale ou du sud-est.

[illegible] principaux massifs sont ceux du djebel Bou [illegible]m), de l'Hamada des

Ouled Ayar, du djebel Serdj (1185^{m}), du djebel Barkou (1250^{m}), du djebel Djioukar et du djebel Zaghouan (1343^{m}) et du djebel Er Ressass ou *Monte Piombino*, ainsi nommé à cause des mines de plomb qu'il renferme.

Le chaînon méridional est le prolongement de la partie de l'Aurès qui domine le Sahara ; il est formé des massifs du djebel Madjour, du djebel Tedja et du djebel Sidi Younès, et se divise, à son tour, en deux rameaux, dont l'un se rattache au massif des Ouled Ayar, tandis que l'autre, formé de la chaîne du djebel Arbet et de celle des Chereb (bordant le littoral nord du chott El Djerid), va se terminer au golfe de Gabès. Enfin, un dernier chaînon part du précédent et se relie au système orographique de la Tripolitaine.

La portion du territoire tunisien que sillonne le massif méditerranéen, et qui est comprise entre les côtes septentrionales de la régence et la vallée de l'oued Medjerda, porte généralement le nom de Tell (1), et se subdivise en Kroumirie, à l'ouest, Mogod, au centre, et territoire de Bizerte, à l'est.

La Kroumirie est un pays de 10 à 12 lieues carrées, qui commence au cap Roux, et dont les limites sont difficiles à déterminer. Il est occupé par un certain nombre de tribus distinctes, dont la plus importante, celle des Kroumirs, a donné son nom à toute la région.

Ces tribus nomades ont une population d'environ 6,000 habitants, et elles reconnaissent la suzeraineté

(1) Le Tell tunisien s'étend également sur tout le territoire qui, sous la domination romaine, formait la province d'Afrique proprement dite. Le *Sahel* est principalement la région baignée par la côte comprise entre la presqu'île Dakla el Malhouïn et l'oasis de Gabès.

du bey de Tunis. Béja (1) est une de leurs villes les plus importantes.

La Kroumirie est un pays très accidenté, rempli de montagnes souvent fort élevées, coupées de roches granitiques, et pour la plupart boisées, ce qui rend le pays très difficile et peu propre à la culture des céréales.

Le pays qui avoisine la côte, et qui se trouve sur la frontière de l'Algérie, renferme de magnifiques forêts de chênes, d'ormes, de frênes et de chênes-liège.

Les habitants (2) vivent de leurs troupeaux, de fruits, de chasse, et de ce peu dont se contentent les Arabes; ils sont de race berbère « et ils parlent, sauf quelques expressions locales, le dialecte usité parmi les populations de l'Aurès, c'est-à-dire le *chaouïa* (3).

Le Mogod est compris entre Bizerte et la Kroumirie. Il est constitué par un ensemble de plaines et de hauteurs généralement assez fertiles, et dont les produits sont portés aux marchés de la ville de Mateur (4), qui, avec celle de Béja, est le plus grand centre de la production agricole du Tell tunisien.

L'oued Medjerda et l'oued Miliana parcourent la région comprise entre le massif méditerranéen et la chaîne septéntrionale du massif intérieur ou saharien. Cette partie de la Régence est la plus fertile de toute la Tunisie.

Au sud du massif intérieur s'étendent, de l'ouest à

(1) Voir plus loin : Description des principales villes de la Régence.

(2) Les Kroumirs prétendent descendre du grand marabout Sidi Abdallah ben Djemel, et comprennent deux groupes distincts : les *Sloul* (classe des plus riches), qui se livrent au commerce, et les *Tedmaka*, qui constituent la classe pauvre et qui ne vivent que de vol et de brigandage.

(3) Auguste Charbo[illegible]

(4) Voir plus loin : [illegible] villes de la Régence.

l'est, des plateaux élevés et des plaines immenses, au fond desquelles viennent s'accumuler, dans ces vastes cuvettes naturelles, qui ont reçu le nom de *chott* et de *sebkha*, les eaux qui ne peuvent trouver d'issue, ni vers la Méditerranée, ni vers le Sahara (1).

Tout le pays situé au sud du massif intérieur jusqu'à la région saharienne, forme la Tunisie centrale, dont la ville de Kaïrouan (2) est la plus importante, et comprend la presqu'île El Malhouïn, le Sahel tunisien, l'Arad, et tout le territoire qui s'étend vers l'Algérie.

Les plateaux qui s'étendent du nord-ouest au sud-est, entre Sbaïtla et le littoral de la petite Syrte, sont presque stériles : « Toute cette partie de l'ancienne Bysacène n'offre guère que des steppes arides, presque entièrement dépourvus d'eau. La plaine d'Aâmra, qui s'étend au nord-est de Gafsa, est le type de cette région désolée, *altérée comme le chacal d'Aâmra*, dit un proverbe saharien (3). »

A partir du soulèvement montagneux qui va de Négrine (Algérie), à l'ouest, jusqu'à l'Arad, à l'est, commence la région saharienne proprement dite. C'est là que l'on trouve le Djerid (4), ou pays des palmiers, qui comprend : les oasis de Gafsa (5) et de El Guettar; les villages de Chedibat (6), de Tameghza (7) et de

(1) Tissot.
(2) Voir plus loin : Description des principales villes de la Régence.
(3) Tissot.
(4) « Aucun sol au monde, dit M. Tissot, n'égale en fertilité celui des oasis tunisiennes. »
(5) Voir plus loin : Description des principales villes de la Régence.
(6) Chedibat est à 15 kilomètres de El Hamma et sa population est de 400 habitants,
(7) Tameghza est à 10 kilomètres de Chedibat et a une population de 1000 habitants.

Midès (1); les oasis de Tozer, de Nefta et d'Oudian, et le Nefzaoua.

Au sud de la chaîne des Chereb, qui est rocheuse et dénudée, à l'est du chott El Djerid, le Sahara n'est séparé de la Méditerranée que par une série de hauteurs, dont l'altitude, très peu considérable, va en décroissant jusqu'au fond de la grande Syrte.

« Au sud du chott El Djerid s'étend une immense plaine sablonneuse couverte de broussailles et riche en pâturages. On n'y rencontre aucun accident de terrain, sauf quelques dunes peu élevées, qui se trouvent dans la partie orientale du lac.

« Le terrain est tellement plat que l'horizon se dessine suivant un cercle parfait, comme en pleine mer : c'est un océan de sable et de verdure. Aucune trace de rivière, aucun point de repère, toujours la plaine et encore la plaine à perte de vue.

« Au sud-ouest, on distingue cependant une ligne de dunes que les Arabes appellent le Kerb, au delà de laquelle, paraît-il, il n'y a plus que du sable.

« Dans la partie que nous avons explorée, il existe un assez grand nombre de puits, souvent ensablés, et que, parfois, nous avons dû curer pour y trouver de l'eau potable. Cette eau, légèrement salée, peut cependant se boire; la nappe est à 7 ou 8 mètres du sol (2). »

Le Nefzaoua s'étend sur le bord oriental du chott El Djerid, dans lequel il découpe une presqu'île (3) dont

(1) Midès a une population de 150 kabitants.

(2) Le commandant Lachouque (lettre du 9 avril a bien voulu la communiquer à l'auteur).

(3) « La presqu'île de Nefzaoua doit être la (Tissot)

l'ossature rocheuse se rattache à la chaîne du Tbaga, qui se prolonge dans la direction de l'est jusqu'aux environs de Gabès.

Les oasis sont nombreuses dans le Nefzaoua; les principales sont celles d'El Faoura, de Sabria, de Douz et de Kebilli. On n'y trouve que des peuplades d'origine berbère et ces oasis sont les dernières stations habitables qu'offre la rive saharienne du chott.

La Tunisie septentrionale jusqu'à la dorsale, qui se termine au cap Bon, est la région fertile que l'on a justement qualifiée de « *méditerranéenne* » et que caractérise essentiellement la culture de l'olivier.

Vient ensuite la zone saharienne. Entre la première zone et la zone du Sahara proprement dite, s'étend une zone intermédiaire, celle à laquelle on a donné le nom de *sous-région des hauts plateaux*. C'est là où paissent d'immenses troupeaux pendant l'été. L'orge est la seule céréale qui y mûrisse.

La région saharienne est caractérisée par le palmier : c'est le désert avec ses oasis. D'après M. Duveyrier, la Tunisie renfermerait « environ 2,800,000 hectares de terres cultivables, près de 4,000,000 d'hectares de steppes bons pour l'élevage du bétail et du chameau, et près de 5,000,000 d'hectares de désert. »

C'est vers le nord, en Kroumirie principalement, que l'on trouve de véritables forêts. Les essences principales sont : le chêne vert, le chêne blanc, le chêne-liège, le frêne et l'orme.

Mieux partagée que l'Algérie, la Tunisie bénéficie des vents de l'est et du sud-est, qui laissent tomber sur le Sahara tunisien une abondante rosée enlevée à la Méditerranée, ce qui constitue un très grand avantage pour l'agriculture.

Cependant le sol n'est plus aussi fertile qu'autrefois; cela tient à son abandon et au déboisement, qui a modifié le régime des eaux.

« L'Afrique, dit M. Tissot, était beaucoup plus boisée à l'époque romaine qu'elle ne l'est aujourd'hui. La diminution de ses richesses forestières semble dater de la fin du régime impérial..... L'agriculture avait déjà décliné au Ve siècle : l'abandon des terres eut pour conséquence l'extension du droit de parcours et de pâture, si fatal à la végétation arborescente; les incursions des Maures, les incendies périodiques qui les signalaient, augmentèrent singulièrement le mal. Les dévastations systématiques par lesquelles les indigènes essayèrent vainement de combattre l'invasion arabe accrurent, dans une proportion déjà irréparable, la dévastation des forêts africaines. Le régime arabe l'acheva. »

Les olives sont la principale richesse du pays; on y cultive le blé, l'orge, le riz, les haricots et une grande variété de légumes. On y trouve des oranges, des citrons, des grenades, des figues, des dattes. On est surtout frappé du développement considérable que prend en Tunisie la culture de la vigne. De Testour à Tétourba, « on voit à droite et à gauche de la rivière plusieurs grandes propriétés françaises de création récente, dont certaines ont déjà une centaine d'hectares de vignes..... Dans la plaine de la Medjerda, dans les vallées latérales et aux environs de Tunis, sans parler des montagnes ni de la région méridionale, il y a au moins un million d'hectares de terres près desquelles les meilleures prairies de la vallée d'Auge, les plus excellentes terres de la Beauce, les vignobles les plus plantureux du Languedoc, seraient [illegible]

trer trop de fierté (1). » Enfin, dans l'intendance de Bou Ficha, qui fait partie du territoire de l'Enfida, la Compagnie y installe une belle plantation de vignes.

Le sol tunisien produit aussi l'indigo, le safran et l'alfa. On y élève des chevaux de race très estimés, des troupeaux de chameaux, de chèvres, de moutons ; peu de bœufs ou de vaches, par manque de pâturages, mais grande quantité de mulets et de volaille. Le gibier est très abondant ainsi que le poisson.

Le sol renferme également des mines de fer, de cuivre et de plomb ; des carrières de gypse, de pierre et du plus beau marbre, ainsi que des mines de plomb argentifère (2).

Par sa position géographique, la Tunisie est, au point de vue commercial, l'intermédiaire entre l'Europe méridionale et le centre de l'Afrique.

Aujourd'hui, le commerce que nous entretenons avec notre possession africaine, y compris la Tunisie, est plus actif que celui que nous faisons avec de grands États, tels que la Russie, la Turquie et l'Autriche.

Le budget total de la Tunisie s'élève aujourd'hui à quinze millions de francs.

(1) Paul Leroy-Beaulieu (*Gazette géographique*, 1885).

(2) Il est actuellement question d'améliorer le port de Tabarca et de construire un chemin de fer reliant les mines de la Kroumirie à Tabarca.

§ IV. — Hydrographie. — Les grands chotts; mer intérieure. — Fleuve Triton.

1. Hydrographie.

A l'exception de l'oued Medjerda, les rivières de la Tunisie ont un débit très variable, et sont plutôt des torrents que des cours d'eau proprement dits. « Cette particularité s'explique facilement: les massifs montagneux, en général très rapprochés de la côte, ne donnent naissance qu'à de courtes artères fluviales, que grossissent à peine quelques affluents temporaires. Quant à la région saharienne, elle absorbe dans des sables éternellement altérés toutes les eaux hivernales qu'elle reçoit de la chaîne atlantique, elle les garde, toutefois, grâce à la couche imperméable qui forme le fond de ce vaste bassin (1). »

Le versant de la Méditerranée orientale recueille les eaux provenant du massif méditerranéen et celles comprises entre ce dernier et la dorsale du système orographique tunisien. Les cours d'eau issus du massif méditerranéen sont peu importants; les principaux en allant du cap Roux au cap Sidi Ali el Mekki, sont :

1° L'oued Zaine ou oued El Kébir, qui vient du djebel Balta et se jette dans la baie de Tabarca;

2° L'oued Zouarha, qui finit entre la baie de Tabarca et le cap Négro;

3° L'oued Sedjenan, sorti de la chaîne qui sépare son bassin du lac de Bizerte, court de l'est à l'ouest et se perd dans le lac Sedjenan, qui ne communique pas avec la Méditerranée;

(1) Tissot.

4° Au sud du djebel Zouitin, l'une des dernières ramifications du massif méditerranéen, on rencontre deux grands lacs réunis par un canal profond, l'oued Tindja. Le premier de ces lacs, celui qui déverse le trop-plein de ses eaux dans la mer, est appelé Tindja de Bizerte ou lac de Bizerte (*Hipponitis lacus*); le second, le plus méridional, est désigné sous le nom de Garaa el Iskeul.

Le Garaa el Iskeul recueille les eaux provenant des deux rameaux de la chaîne méditerranéenne, qui finissent l'un au cap Blanc et l'autre au ras Sidi Ali el Mekki.

Le plus important de ces cours d'eau est l'oued Joumine qui, grossi de l'oued Tin, arrose Mateur (1) et se perd, au nord, dans les marais situés au sud de la rive méridionale du Garaa el Iskeul.

Entre le massif méditerranéen et le chaînon saharien qui se termine au cap Sidi Ali el Mekki, on trouve :

1° L'oued Medjerda, le cours d'eau le plus important de la Tunisie, le *Bagrada* des anciens, qui a un parcours de 75 kilomètres sur le territoire algérien et de 325 kilomètres sur le sol tunisien. Cette rivière roule une eau d'un vert jaunâtre et charrie sans cesse des terres qu'elle enlève à une rive, pour les reporter à la rive opposée. D'après le remarquable travail de M. Caillat, son débit moyen est de 160,760 mètres cubes par jour en temps de sécheresse. L'oued Medjerda est formé par deux grandes rivières dont l'une sort, à hauteur de Khemissa, du djebel Beïda (qui donne également naissance à l'oued Seybouse) et court de l'ouest à l'est, sous le nom de Medjerda; l'autre des-

(1) Voir plus loin : Description des principales villes de la Régence.

cend du plateau de Tébessa et se dirige vers le nord-est sous le nom d'oued Mellègue.

L'oued Medjerda traverse le plateau de Souk Ahras, court dans une vallée étroite et tortueuse, parallèlement à la chaîne qui forme la limite de l'Algérie et de la Tunisie, et, après avoir laissé sur sa rive droite Ghardimaou, passe près de Chemtou (*Simittu*), ancienne ville romaine, où se trouvent de magnifiques carrières de marbre exploitées autrefois (1).

Il arrose Saint-Meskine, Souk el Arba et Bordj ben Bechir. Très resserré sur sa rive gauche par les derniers contreforts des montagnes de la Kroumirie, l'oued Medjerda tourne ensuite brusquement au nord pour entrer dans la belle et riche plaine de Dakla. « Entourée de tous côtés par une ceinture de hauteurs, la Dakla forme un immense cirque naturel dont l'arène présente l'aspect de toutes les plaines d'alluvion. Aucun accident de terrain appréciable à l'œil n'en interrompt l'uniformité; elle ressemble à un lac desséché (2) » ; elle est traversée par la route de Souk el Kmis à Souk el Arba.

Entre Souk el Arba et Ben Bechir, l'oued Medjerda reçoit l'oued Mellègue, qui est grossi par les eaux de plusieurs rivières, dont la principale, l'Horrhir, sert en certains points de limite entre l'Algérie et la Régence.

L'Horrhir reçoit, à droite, l'oued Serrat, qui sort des environs d'Haïdra où sont les ruines de l'ancienne *Ammœdara* (3) où l'on voit « un superbe arc de triomphe

(1) Une société commence à exploiter de nouveau ces carrières.
(2) Tissot.
(3) Haïdra est l'ancienne *Colonia Flavia Augusta Emerita Ammœdara;* on y a trouvé tout récemment quelques inscriptions

dédié à Septime Sévère, plusieurs basiliques, trois mausolées, dont un en marbre blanc; les traces de deux belles voies dallées, une vaste enceinte carrée flanquée de tours, une ancienne citadelle qui conserve l'empreinte des deux dominations romaine et byzantine, puis les ruines d'un grand palais (1) ».

L'oued Mellègue reçoit ensuite, à droite, l'oued El Gorbeuch, l'oued Koheuf qui arrose Nébeur (ville de 800 habitants) et l'oued Safra.

Dans la vallée de l'oued Mellègue et à quelque distance de son cours, on trouve Le Kef (2), l'ancienne *Sicca Veneria* des Romains, l'une des villes les plus importantes de la Tunisie.

Après l'oued Mellègue, l'oued Medjerda reçoit l'oued Tessa, coule dans la direction du nord-est, et tourne presque à angle droit pour se diriger tortueusement vers l'est. En amont de Souk el Kmis, il s'est grossi sur sa rive gauche, de l'oued Bou Heurtma (56 kilomètres) qui déchire par ses profonds ravins les montagnes de la Kroumirie. Peu à peu sa vallée se rétrécit et ses deux rives sont resserrées par les derniers contreforts des massifs de la chaîne méditerranéenne; il reçoit l'oued Béja (56 kilomètres), sur lequel est située la ville de Béja, puis l'oued Zergua, à partir duquel il descend brusquement vers le sud, et se grossit de l'oued Khalled. Non loin de cet affluent, sur la route de Testour au Kef, on trouve Teboursouk (3), ville for-

tiennes dont l'une contient les premiers mots du *Gloria in excelsis*, ainsi qu'un mausolée, un arc de triomphe, des églises en ruine et des tombes très caractéristiques (*L'Exploration*, 1er sem. 1884).

(1) Zaccone.

(2) Voir plus loin : Description des principales villes de la Régence.

(3) Au sud de Teboursouk on trouve les ruines de Dougga où l'on remarque un temple très bien conservé.

tifiée (3,000 habitants), où l'on remarque une belle fontaine romaine.

L'oued Medjerda reçoit ensuite l'oued Siliana dont le cours est de 80 kilomètres et qui vient du djebel Hamada el Kessera. Dominé par les hauteurs du djebel Bou Safra qui tombent à pic sur ses bords, il reprend sa direction primitive du sud-ouest au nord-est à Testour, jolie petite ville, bien bâtie (2,500 habitants) et qui est entourée de plantations d'oliviers (1). Après Testour, l'oued Medjerda arrose Slouguia, ancienne cité romaine, où l'on remarque un minaret et une tour isolée, Medjez el Bab, village de 1500 habitants (station de la voie ferrée Tunis-Constantine) et où l'on voit les restes d'un ancien arc de triomphe; il passe ensuite à Tebourba après avoir reçu l'oued El Ahmar sur sa rive droite.

La vallée ne commence à s'élargir qu'au delà de Tebourba, bourg de 2,000 âmes, que l'on croit fondé par les Maures et qui est entouré d'oliviers. L'oued Medjerda arrose Djedeïda, point où la voie ferrée passe sur sa rive droite pour atteindre Tunis, coule à partir de Djedeïda dans une plaine de 20 kilomètres d'étendue, laisse le djebel Ahmar sur sa rive droite, arrose Sidi Tabet, où se trouve le fameux haras (2) fondé par le comte de Sancy, Fondouk, par où passe la route de Tunis à Bizerte, Sidi bou Chateur (3), l'ancienne Utique, et se jette dans le lac de Rhar el Mellah ou Porto Farina.

(1) Entre l'oued Khalled et l'oued Siliana, sur la route de Teboursouk à Testour, on trouve Tounga où sont les ruines de *Tignica*, parmi lesquelles on voit un temple d'ordre corinthien et une citadelle flanquée de tours.

(2) On y compte 152 chevaux, 200 vaches, etc.

(3) Sidi bou Chateur renferme une source [illegible] qui contient par litre 0gr,15 d'arséniate de soude et 0gr,01 [illegible] M. le

« La vaste et profonde embouchure de l'oued Medjerda a eu le sort de tous les estuaires méditerranéens. Les alluvions du fleuve l'ont comblée peu à peu et le fleuve lui-même se heurtant à ses propres apports a dû chercher plus d'une fois une issue nouvelle. Les bas-fonds qu'il a comblés gardent encore la trace de ces lits successifs de plus en plus rapprochés de la lagune dans laquelle il se perd aujourd'hui (1). »

M. Tissot prétend, en effet, que l'oued Medjerda a eu trois embouchures ou lits successifs, dans son bassin inférieur ; selon lui, le plus ancien de ces lits longeait le versant occidental et septentrional du djebel Ahmar et finissait dans la mer qui, à cette époque, baignait le pied des collines dont nous venons de parler (2).

Après l'oued Medjerda, le golfe de Tunis reçoit l'oued Miliana qui, sorti du djebel Barkou, sous le nom d'oued El Kebir, traverse un pays fertile et où l'on remarque les ruines de plusieurs établissements romains. L'oued Miliana passe non loin de Mohamedia (autrefois *Tabaria*), village de 500 habitants, où l'on voit l'ancien aqueduc qui, du djebel Zaghouan, conduisait

docteur Guyon « pense que la source de Bou Chateur est précisément celle dont parle César dans ses *Commentaires*, et qu'il place entre Utique et le promontoire Cornélien. C'est à l'usage de ces eaux qu'il faudrait attribuer, d'après les rapprochements et les citations invoquées par l'auteur, les accidents graves qui sévirent sur l'armée du lieutenant de César, Curion, pendant sa malheureuse campagne en Afrique. On pensa alors que ces eaux avaient été empoisonnées par les Numides : il est plus que probable que l'espèce d'empoisonnement qu'éprouvèrent les soldats tenait à l'usage immodéré de ces eaux insalubres, concentrées par les chaleurs de l'été. » (*L'Année scientifique*, 1882.)

(1) Tissot.

(2) On a constaté qu'il se produit ce phénomène dans la Méditerranée, c'est que la mer se retire ; M. Tissot estime que « la superficie du terrain perdu par la mer, mesuré sur les traces visibles de l'ancien littoral, peut être évaluée à 250 kilomètres carrés et représente les apports du Bagrada pendant 21 siècles. »

les eaux à Carthage (1) ; il finit dans la mer entre Radès et Hammam Lif.

A partir d'Hammam Lif jusqu'au cap Bon, les rivières que l'on rencontre sont peu importantes, ce sont entre autres : l'oued Menzals, dont le cours inférieur arrose Soliman, et l'oued Bezirk.

Les principaux cours d'eau situés dans la presqu'île Dakla et Malhouïn et appartenant au versant de la Méditerranée orientale sont : l'oued Abiad, l'oued Oudien, l'oued Cheïba, l'oued Kourba et l'oued Daroufa.

Dans toute l'étendue de la Tunisie centrale et de la Bysacène (2), les torrents qui descendent du versant sud-est des dernières ramifications de la chaîne saharienne méridionale n'arrivent généralement pas jusqu'au littoral, « arrêtés par le bourrelet qui en dessine presque partout les côtés, ils forment une série de lacs et de sebkhas », savoir : la longue sebkha Djeriba qui se termine en face d'Hergla, la sebkha Halk el Menzel, et le lac de Kaïrouan (la sebkha Sidi el Hani) et le lac Kelbiah, où finit l'oued Bagla (3), dans lequel se jettent les cours d'eau de la région centrale et dont les principaux sont :

1° L'oued Fekka, qui vient, près de notre frontière algérienne, du djebel Aamba, à l'est de Tébessa, et se grossit de l'oued Kasserin et de l'oued Hallouf ;

2° L'oued Zeroud, qui reçoit l'oued Djelma sur les rives duquel on trouve le petit village de Sbaïtla

(1) Au pied du djebel Zaghouan on remarque la ville de Zaghouan (3,000 habitants), vieille cité romaine, dont il ne reste qu'une porte triomphale en belles pierres de taille.

(2) Contrée qui s'étendait du fond de la petite Syrte au fond du golfe d'Hadrumète.

(3) Voir [illegible], fleuve Triton.

construit sur les ruines de l'ancienne ville romaine de *Sufetula* (1);

3° L'oued Merguellil;

4° L'oued Souinia et un faisceau de rivières situées au nord des précédentes et qui sont autant de torrents à travers ces vallées ravinées et presque dépourvues de terre végétale.

Outre les sebkhas citées plus haut, on remarque encore la sebkha de Sidi ben Nour près de Thapsus, la sebkha El Gharra, au sud-ouest d'El Djem, la sebkha El Mechguigue et la sebkha En Noaïl.

Au sud de l'oued Fekka, dans la direction de Gafsa, le territoire tunisien n'offre plus que des steppes arides. Le seul cours d'eau qui mérite d'être cité est l'oued Baïach qui va se perdre dans le chott El Gharsa sous le nom d'oued Tarfaoui.

Les cours d'eau qui se jettent dans la mer et qui sont en fort petit nombre ne descendent pas de l'intérieur; ils prennent leur source dans le bourrelet du littoral; les plus importants sont les suivants :

L'oued El Hammam et l'oued Laya au nord de Sousse; l'oued Amdoun, entre Sousse et Monastir; l'oued Tina au sud de Sfax, l'oued Chefar, l'oued Mta el Dumouissa, l'oued Bou Saïd, l'oued El Karit,

(1) « Ce lieu important était le point central où convergeaient à l'intérieur les diverses routes du pays. Détruite lors de l'invasion arabe, Sufetula a été presque complètement abandonnée depuis. Ces ruines toutefois sont encore imposantes aujourd'hui; elles s'étendent des deux côtés de l'oued auprès duquel on aperçoit à gauche, dans la montagne, les carrières qui ont jadis servi à la bâtir. Un pont à quatre arches réunissait du reste les deux rives; on y voit encore un bel arc de triomphe, une magnifique voie dallée, des thermes, un amphithéâtre, les traces de deux enceintes rectangulaires, et un autre vaste pourtour renfermant [illegible] temples et percé de trois portes distinctes, celle du milieu correspondant au temple central. Ils sont tous trois du même modèle, mais les deux extrêmes sont beaucoup moins importants que le t

l'oued Melah, l'oued Gabès, l'oued Serrak, l'oued Medjessar et l'oued Semar.

2. Les grands chotts. — Mer intérieure; Fleuve Triton.

On remarque, au sud de l'Algérie et de la Tunisie, une série de chotts qui se termine non loin du golfe de Gabès et dont les principaux sont : le chott Melghigh, le chott El Gharsa et le chott El Djerid.

Le chott Melghigh alimenté par les eaux de l'oued Djedi et de l'oued Igharghar a un niveau qui est inférieur d'environ 30 mètres à celui de la Méditerranée (1). Il mesure 112 mètres de l'est à l'ouest dans sa plus grande longueur.

Le chott El Gharsa a une longueur de 75 kilomètres ; il reçoit l'oued Saldja et l'oued Tarfaoui, et est séparé du chott El Djerid par une ligne de collines sablonneuses nommée *Kriz*, dont l'altitude maxima est de 45 mètres.

Entre les chotts Melghigh et le chott El Gharsa, on trouve le chott El Asloudj dont le niveau, plus élevé que ces deux lacs, forme une sorte de seuil d'environ dix mètres d'altitude au-dessus du niveau de la Méditerranée.

Le chott El Djerid, qui est le plus important des chotts de cette région, a une longueur de 200 kilomètres de l'est à l'ouest, et il n'est éloigné du golfe de Gabès que d'une vingtaine de kilomètres. A 900 mètres à l'est du chott El Djerid, se trouve encore un petit

[illegible] mier, en 1845, que le chott [illegible] mer.

chott, celui de El Hameïma, qui déverse le trop-plein de ses eaux dans l'oued Melah, fleuve tributaire du golfe de Gabès. La hauteur maxima de ce seuil qui sépare le chott El Djerid du golfe de Gabès est de 46 mètres.

Certains géologues ont admis l'existence dans le Sahara, à une époque peu reculée, d'une mer qui communiquait avec le golfe de Gabès, et, selon eux, un soulèvement aurait déterminé l'asséchement de cette mer saharienne. Suivant d'autres, ces lacs salés communiquaient autrefois avec la Méditerranée par un détroit qui s'ouvrait au fond du golfe, et les sables, avec le temps, ont fini par séparer la mer de ces lacs qui sont en partie desséchés (1).

La théorie de l'identification des chotts et de la mer de Triton servit de point de départ au lieutenant-colonel Roudaire dans les recherches qu'il fit pour reconstituer l'ancienne mer historique.

Si l'on perçait par une tranchée suffisamment profonde le seuil qui existe entre le chott el Djerid et le golfe de Gabès, et si l'eau de la mer était amenée depuis l'embouchure de l'oued Melah jusqu'au chott Melghigh, la mer remplirait les chotts, et l'on aurait réalisé le projet conçu par le lieutenant-colonel Roudaire (2).

Nous n'entrerons pas dans le détail de toutes les ob-

(1) « Les traditions locales, dit M. Tissot, en conservent encore le souvenir. D'après une légende recueillie à Telemin, dans le Nefzaoua, Skander Dhou'l Kourneïn, venu d'Orient jusqu'à Metouïa, une des oasis des environs de Gabès, aurait séparé cette mer intérieure de la Méditerranée, en créant par ses enchantements (*bel hakma*) l'isthme de Gabès, et l'aurait transformée ainsi en simple sebkha. » C'est depuis ce temps, ajoute la légende, que Metouïa porte ce nom, qui vient de *metoua*, « fermer, séparer ».

(2) Le lieutenant-colonel Roudaire est mort le 14 janvier 1885.

jections qui ont été soulevées au sujet de l'idée émise par ce savant officier (1); nous nous contenterons de faire remarquer que l'un des plus grands obstacles à la réalisation du projet en question provient de ce que le chott El Djerid, le plus voisin du golfe de Gabès, a le fond de sa cuvette au-dessus du niveau de la mer, et que la moyenne de ce fond peut dépasser ce niveau d'environ dix mètres (2). D'un autre côté, la longueur totale des diverses parties du canal de communication doit être de 200 kilomètres, ce qui entraînera des dépenses énormes (3).

Les avantages que l'on pourrait tirer de la création de la mer intérieure seraient immenses. D'après le lieutenant-colonel Roudaire, la mer intérieure amènerait des pluies, augmenterait le débit des cours d'eau

(1) Voir pour plus de détail : Rapport de M. le général Favé à l'Académie des sciences sur la possibilité et les avantages de la création de la mer intérieure ; — Opinions de MM. Dumas, Daubrée et Naudin ; — Réponse de M. de Lesseps ; — Mémoire de M. H. Brocard ; — *L'Emplacement de la mer intérieure d'Afrique*, par M. le docteur Rouire (1884) ; — Le projet de création en Algérie et en Tunisie d'une mer dite intérieure devant le congrès de Blois (Paris, 1884), etc., etc.

(2) « Les dernières études faites par le lieutenant-colonel Roudaire ont montré que du chott El Djerid au chott Melghigh, la direction générale du lit du chott est de l'est à l'ouest, c'est-à-dire qu'elle ne se dirige pas vers la mer.

« L'altitude et la constitution géologique du relief de Gabès et des reliefs de Kriz et d'Asloudj, l'absence de fossiles marins dans le lit des chotts, ainsi que l'élévation du chott El Djerid au-dessus de la mer, démontrent, comme l'ingénieur Dubocq et M. Pomel l'avaient établi, qu'à l'époque géologique actuelle les chotts n'ont jamais communiqué ni entre eux ni avec la mer. » (E. Cosson, Le projet de création d'une mer intérieure devant le congrès de Blois, 1884.)

« M. Fuchs a reconnu que le seuil de Gabès était formé non de couches de sable ou d'alluvions récentes, mais d'assises de grès, de gypse et de calcaire, et que ce seuil était élevé d'une moyenne de 46 mètres au-dessus du niveau de la mer. » (Docteur Rouire, congrès de Blois, 1884.)

(3) D'après les travaux du lieutenant-colonel Roudaire, les chotts, une fois inondés, doivent présenter une profondeur de 22 à 27 mètres.

et contribuerait ainsi à la fertilité du sol entre l'Aurès et les chotts. Les produits indigènes seraient expédiés de ce nouveau golfe dans toutes les parties du monde et aucun transbordement ne serait à faire. Le climat des régions environnantes serait très assaini par le voisinage de cette mer qui n'aurait pas moins de 14,000 kilomètres carrés. Le pays aurait ainsi l'humidité et les pluies atmosphériques qui lui font défaut.

Le congrès de Blois, dans la session du 11 juillet 1884, à la suite de plusieurs débats contradictoires qui eurent lieu devant une assemblée comprenant environ 450 membres, émit à l'unanimité moins une voix, le vœu que le *gouvernement français ne devait point encourager l'entreprise du lieutenant-colonel Roudaire.*

Les études nouvelles du docteur Rouire, qui avait cherché à démontrer, devant le congrès, que l'ancienne baie de Triton était située beaucoup plus au nord du golfe de Gabès, à hauteur des villes de Sousse et de Kaïrouan, sapaient par leur base les vues sur lesquelles s'était fondé le rétablissement de la mer intérieure africaine.

« De Tébessa jusqu'au midi de la presqu'île du cap Bon, dit le docteur Rouire, une grande artère traverse dans toute son épaisseur la Tunisie centrale, et va se jeter, au nord de Sousse, dans le golfe de Hammamet. Dans son parcours, en aval de Kaïrouan, le fleuve se renfle en dilatations successives auxquelles on a donné le nom de Bagla, de lac Kelbiah et de sebkha Djeriba. Au sortir du lac Kelbiah, à neuf kilomètres de la mer, le fleuve disparaît pour ainsi dire : il n'est plus représenté que par un thalweg sans berges, que par une sorte de canal d'écoulement par où le lac Kelbiah, à l'époque des crues, déverse le trop-plein de ses eaux

dans la sebkha Djeriba d'abord, dans la mer ensuite avec laquelle cette sebkha communique. Le fleuve mesure 275 kilomètres dans son parcours total... Le volume d'eau moyen annuel qu'il envoie dans le lac Kelbiah est de 200 millions de mètres cubes.

« A son embouchure dans le lac Kelbiah, le fleuve porte le nom d'oued Bagla, et il est formé de la réunion de l'oued Zeroud et de l'oued Merguellil. La première de ces branches se prolonge jusqu'à Tébessa, la seconde, qui est la plus septentrionale, a sa source au mont Ousselet (1). »

En présence de ces découvertes géographiques, le docteur Rouire a cru intéressant de saisir les rapprochements qui existent entre le bassin hydrographique dont nous venons de parler et l'ancien fleuve Triton. Contrairement aux idées du lieutenant-colonel Roudaire, et se basant d'une part sur les textes anciens, d'autre part sur la configuration et les couches géologiques du sol, il adopta les conclusions suivantes :

« Le bassin hydrographique du lac Kelbiah n'est autre que celui du lac Triton. Ce lac constitue encore aujourd'hui la nappe d'eau la plus importante de l'Afrique du Nord. Il a 45 kilomètres de pourtour à ses basses eaux, une longueur de 18 kilomètres. Il contient de l'eau en toute saison. Sa surface a été évaluée, en avril 1883, par un ingénieur, M. de Campon, à 13,000 hectares, sa profondeur à 3^{m},50, son volume à 350 millions de mètres cubes.

« La mer intérieure africaine est représentée, aujourd'hui, par le lac Kelbiah et la sebkha Djeriba, qui se

(1) *La Mer intérieure africaine*, par le Dr Ro[illegible] 1884).

prolonge et qui communique avec la mer. Les limites de la baie de Triton sont toujours reconnaissables dans l'intérieur des terres. De hautes falaises, les falaises d'El Homk, marquent au midi les rivages extrêmes atteints par les eaux. Autour de l'extrémité méridionale du lac Kelbiah, les terres du plateau d'El Homk chutent brusquement, décrivant autour de la nappe d'eau une muraille plus ou moins complètement verticale dont les parois abruptes se dressent à plus de 60 mètres au-dessus du niveau des eaux du lac...

« La mer tritonienne était bornée, au nord, par la chaîne des Souatirs ; au midi, par le plateau d'El Homk ; entre le plateau d'El Homk et les Souatirs, par le seuil où s'est ouvert un chemin le fleuve qui, sous le nom de Bagla, amène au lac Kelbiah toutes les eaux de la Tunisie centrale. Elle avait une longueur de 45 à 48 kilomètres environ, et un pourtour de 185 kilomètres... (1).

« Le fleuve Triton n'est autre que l'oued Bagla qui se jette aujourd'hui dans le lac Kelbiah. Comme l'ancien Triton, qui, au dire de Ptolémée, descendait du mont *Oussaleton*, le Bagla, par sa branche septentrionale, nommée Merguellil, naît en arrière du mont Ousselet, dont le nom s'est ainsi maintenu dans le pays depuis dix-huit siècles... Les trois lacs qui, au dire de Ptolémée, se trouvaient sur le parcours du fleuve Triton se trouvent, eux aussi, sur le cours de l'oued Merguellil. Au premier lac en aval de Kaïrouan correspond le lac de Libye, au lac Kelbiah et à la sebkha Djeriba, les lacs de Triton et de Pallas... (2). »

(1) *La Mer intérieure africaine*, par le Dr Rouire (congrès de Blois, 1884).

(2) *L'Emplacement de la mer intérieure d'Afrique*, par le

M. Tissot, de son côté, a vu, dans les chotts situés au sud de la Tunisie et de l'Algérie, l'identification de l'ancienne mer de Triton, et, par l'étude comparée des textes anciens et de la topographie du pays, il a été amené à donner la solution suivante à cette question qui, depuis un certain nombre d'années, passionne le le monde des géographes.

Le grand fleuve Triton d'Hérodote, vraisemblablement l'Igharghar, et le cours supérieur du Triton de Ptolémée est certainement l'oued Djedi.

Les trois lacs formés par le fleuve Triton de Ptolémée sont les trois bassins du chott El Djerid, du chott El Gharsa et du chott El Melghigh. Le cours inférieur du fleuve paraît être l'oued Gabès. Enfin le lac Tritonide d'Hérodote et de Méla est certainement le chott El Djerid, et les témoignages anciens ne permettent pas de le confondre avec la petite Syrte (1).

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette matière, cela nous écarterait trop de notre sujet, nous renverrons le lecteur à l'ouvrage savant de M. Tissot (2) et aux études de M. le docteur Rouire qui ont été publiées dans les comptes rendus (1884) de l'Académie des inscriptions et belles-lettres relativement à l'emplacement de la mer intérieure d'Afrique (3).

Dr Rouire (extrait des comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 1884).

(1) Voir la *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, par Ch. Tissot, Paris, 1884.

(2) *Idem.*

(3) Voir également le compte rendu de la 13e session de l'Association française pour l'avancement des sciences, tenue à Blois, en 1884 (Le projet de création en Algérie et en Tunisie d'une mer dite intérieure, Paris, 1884).

§ V. — Description des principales villes de la Régence; voies de communication.

Tunis (*Thunes* ou *Tunes*, *Tunisium*), la capitale de la Régence, fut fondée par une colonie phénicienne, vers le commencement du IXe siècle avant notre ère, et à peu près à la même époque que Carthage.

Tunis suivit la fortune de cette dernière et fut mêlée à toutes les luttes qu'eut à soutenir la rivale de Rome. Ruinée comme Carthage, après les guerres puniques, elle se releva plus tard, sous Auguste et Adrien, et passa des mains des Empereurs byzantins au pouvoir des Arabes (1).

Située à 10 kilomètres dans l'ouest du chenal qui la fait communiquer avec la mer, Tunis est bâtie en amphithéâtre entre deux lacs : celui de l'est, *El Bahira* (lac de Tunis), et celui du sud-ouest, sebkha *El Sedjoumi*. Elle se compose de la vieille ville, ou cité, et de deux faubourgs : *Rebat Bab el Souika* (2), au nord, et *Rebat Bab el Djezira*, au sud, qui sont presque aussi étendus que la ville proprement dite.

La vieille ville possède une muraille spéciale, de construction mauresque, et une deuxième enceinte qui entoure la cité et les faubourgs. Ces deux murs, percés

(1) La ville de Tunis soutint plusieurs sièges. On sait comment finit l'expédition de saint Louis, en 1270. Charles-Quint fit le siège de Tunis en 1535; en 1570, le pacha d'Alger s'en empara, et la ville fut reprise trois ans plus tard par Don Juan d'Autriche, frère naturel de Philippe II; enfin, en 1574, les Espagnols furent chassés de Tunis. (Voir le chapitre suivant.)

(2) Le plus important des quartiers de ce faubourg est celui de Houmet el Andalous. — Entre Tunis et la douane on construit un nouveau quartier, le *Quartier-Franc*.

de sept portes (1), se rejoignent à la casbah, qui occupe le point dominant, à la partie occidentale de la vieille ville, et qui a la forme d'un rectangle entouré de murailles. Les fortifications de Tunis, encore bien conservées il y a quelques années, sont aujourd'hui en mauvais état; quelques forts détachés complètent sa défense : 1° le fort de *Felfel*, au nord-ouest; 2° le fort des *Andalous*, entre la casbah et le fort de Felfel; 3° les forts de la *Manouba* et de *Sidi ben Hassen*, au sud-est.

On compte, à Tunis, un nombre considérable de mosquées et de zaouïas. La principale mosquée est située dans la vieille cité; elle porte le nom de Djama el Zitoum (*mosquée de l'Olivier*), et a été construite avec des matériaux provenant de Carthage : c'est à la fois un temple et une université (2). On remarque aussi, dans le faubourg Bab el Souïka, la djama Caheh el Taba et la djama Sidi Mahrez, temples musulmans très remarquables, et dont le dernier est un asile inviolable.

Une église, un couvent de capucins, un couvent de sœurs de Saint-Joseph et de l'Apparition, une école des frères de la Doctrine chrétienne, installée dans l'ancienne maison de la Rédemption, répondent aux besoins spirituels de la paroisse catholique.

Un établissement d'instruction secondaire a été

(1) Les sept portes de l'enceinte extérieure sont : *Bab el Bahar* (porte de l'est), conduisant à la mer par le *Quartier-Franc; Bab Eleoua* (porte du sud-est, chemin de Hammam-Lif); *Bab el Fellah* (porte du sud, direction de Zaghouan); *Bab Sidi Kasem* (porte du sud-ouest); *Bab Bensel*, à l'ouest; *Bab Sidi Abd es Selem* (porte du nord); *Bab el Kadra* (porte du nord-ouest), direction de l'Ariana et de la Goulette).

(2) La [illegible] bibliothèque fort curieuse.

fondé, le 13 janvier 1875, pour les jeunes musulmans de Tunis, par le général Kéreddine, sous le règne du bey Mohammed es Sadok, et a reçu, en l'honneur de ce souverain, le nom de collège Sadiki (1).

Les troupes françaises sont réparties dans les casernes, qui sont au nombre de cinq dans la ville.

A la vue des murs de Tunis, « la première impression est pleine de charmes... Tunis est restée la blanche ville dont parle Diodore; elle se révèle au loin par son éclat, la longue ligne de ses murailles, les minarets de ses mosquées et de sa casbah, un peu surélevée dans le fond du paysage. L'ensemble flatte le regard et ne manque pas de grandeur... ; le désenchantement est cruel (2). » Les maisons sont généralement à un étage, les rues sont étroites, sales et tortueuses, et elles aboutissent à de vastes places (3), occupées par des bazars ou *souks*, dont la plupart sont couverts, et dans lesquels sont accumulées les principales richesses de l'industrie tunisienne. Chaque souk a une destination particulière : ici, c'est la sellerie et les broderies sur cuir; là, ce sont les armes; plus loin, ce sont les bijoux. Les marchés les plus remarquables sont ceux où l'on vend les soieries, qui ont une réputation très méritée.

Le bey n'habite guère son palais à Tunis; il réside généralement au Bardo (4), sorte de palais et de châ-

(1) « En dehors des sciences touchant à la religion qui sont naturellement enseignées en langue arabe, toutes les autres branches d'enseignement sont professées, au collège Sadiki, en langue française. » (*Gazette géographique.*)

(2) J. de Crozals. (*Revue politique et littéraire*, 1881).

(3) Les principales places de Tunis sont celles de la Casbah, la place de la Marine et la place de Carthagène.

(4) Un décret beylical du 25 mars 1885 a institué, au Bardo, un musée

teau-fort, situé à environ 3,000 mètres de la ville. En face du Bardo, on remarque le palais de Kassar Saïd.

A quelques centaines de mètres du Bardo, on trouve, au milieu de nombreuses villas, la caserne de La Manouba, auprès de laquelle s'élève le tombeau d'une sainte de l'Islam, la chaste Manouba (1).

Tunis possède deux gares de chemin de fer : la gare française, qui est mise en communication avec le Bardo par un tronçon qui entoure la ville au sud et projette un embranchement sur Radès et Hammam Lif, embranchement qui doit être prolongé sur Sousse.

L'autre gare est la gare italienne, qui communique avec La Goulette, Carthage et La Marsa, et aussi avec le Bardo. A partir de ce dernier point, la voie ferrée se continue sur Constantine par la vallée de l'oued Medjerda.

L'eau potable est amenée à Tunis par un canal souterrain; elle provient du djebel Djioukar et du djebel Zaghouan; la casbah renferme un grand réservoir, d'où partent de nombreux canaux qui distribuent l'eau à la ville.

La population de Tunis est de 125,000 habitants,

qui portera le nom de musée Alaoni; le musée sera installé dans les locaux du harem construit par Sidi Mohammed Bey.

(1) Ecoutons la légende : « Lella Manouba avait fait vœu de chasteté ; un kadi riche et puissant l'ayant recherchée en mariage, ses parents la promirent, malgré toutes ses protestations. La nuit des noces arrivée, elle dénonça au kadi le vœu qu'elle avait fait et le supplia de la ménager, mais celui-ci regardant ce vœu comme téméraire et nul, voulut user de ses droits de mari. Alors la vierge indignée, faisant usage de la puissance surnaturelle qui résidait en elle, le changea en femme, d'une seule parole. Le kadi consterné implora son pardon, mais Manouba ne lui rendit son sexe primitif qu'après qu'il eut signé un acte de répudiation en bonne forme. Depuis lors elle fut à l'abri des poursuites des prétendants, et put vaquer tout à son aise aux choses divines. »

parmi lesquels on compte 34,000 Européens, dont 3,500 Français.

Tunis fait un grand commerce ; on y remarque des manufactures de soieries, de lainages et de fez; on y vend les chechias, les burnous blancs, les couvertures de laine de Djerba et les gandouras en soie. L'importation consiste principalement en tissus de coton; les céréales, les huiles, les laines, les cuirs, les peaux et les essences, sont exportés de Tunis pour une somme assez considérable.

La Goulette (*Halk el Oued*), le port de Tunis, peut être considéré comme un faubourg de cette ville. Elle est bâtie sur une langue de terre étroite, qui sépare l'El Bahira de la mer et s'étend depuis les pentes méridionales de Carthage jusqu'au village de Radès (1). Elle est divisée en deux parties par le chenal, de 12 à 18 mètres de large, qui met en communication la mer avec l'El Bahira. Sa population est d'environ 4,000 habitants, qui se décomposent ainsi : 1600 Italiens, 800 à 900 israélites, 700 musulmans, 400 Français et 400 Anglais et Maltais.

La Goulette est fortifiée du côté de la mer ; la *forteresse* défend l'entrée du canal. Elle a été assiégée et prise par Charles-Quint, en 1535, et reprise, en 1574, par Sinan Pacha (2), qui, après avoir passé la garnison espagnole au fil de l'épée, démolit les fortifications et les reconstruisit à peu près telles qu'elles existent aujourd'hui.

La ville est assez jolie, mais les rues en sont malpropres. On y remarque la casbah, les casernes, l'ar-

(1) On y a construit un pont en pierre qui met en communication les deux parties du bourg.

(2) Voir le chapitre suivant.

senal, le palais de justice, la mosquée, un palais du bey et une église catholique.

« Le mouillage de La Goulette n'est pas abrité contre les vents du nord et d'est, qui sont très violents en hiver; mais la tenue y est bonne; toutefois, la mer s'y fait rapidement (1). »

La ville de Tunis est mise en communication avec celle de Constantine par un chemin de fer, dont les principales stations sont en Tunisie : celles du Bardo, de Djedeïda, Tebourba, Bordj Toum, Medjez el Bab, l'Oued Zergua, Béja, Souk el Arba, Saint-Meskine, Oued Meliz et Ghardimaou.

De Tunis partent plusieurs routes ou chemins, savoir (2) : 1° route Tunis—Bizerte, par Fondouk et Bou Chateur (Utique), ou par Djedeïda et Mateur (cette voie de communication doit prochainement être suivie par un chemin de fer; 2° route de Tunis à Souk Ahras; 3° route Tunis—Medjel el Bab, Slouguia, Testour, Teboursouk, Nebeur, El Kef; 4° Tunis—Kaïrouan, par Zaghouan; 5° Tunis—Sousse, par Radès, Hammam Lif, Hammamet, Henchir es Selloum et Hergla (le chemin de fer qui relie Tunis—Hammam Lif doit être prolongé jusqu'à Sousse).

1° « De tous les emplacements de cités maritimes choisis par les Phéniciens, il n'en est peut-être pas de plus heureux que celui de *Bizerte* (3). »

Bizerte (*Hippo Diarrhytus*, *Hippone Zarite*) est

(1) *Revue maritime et coloniale*, 1881.

(2) Pour aller d'une ville à une autre, dit M. E. Der ici plutôt que là, sauf les détours qu'impose la mauvais ce qu'on désigne par *route;* mais en réalité, ce n'e sur un même emplacement que suivent instinc

(3) Barth, Berlin, 1849.

située au fond du golfe de ce nom, et à 60 kilomètres de Tunis. « Cette colonie, dit M. J. de Crozals, n'est autre que l'antique *Zaritus* tyrienne; le nom a gardé en latin sa forme grecque et sert à distinguer cette Hippo de la ville d'*Hippo Regius*, aux environs de laquelle s'est élevée Bône. »

Bizerte renferme une population de 4,500 habitants, dont la plupart sont Arabes; le reste est composé de pêcheurs de corail, d'origine napolitaine, de Maltais, d'Italiens et de juifs indigènes.

Comme La Goulette, cette ville est située entre la mer et un lac intérieur, le lac de Bizerte, qui reçoit lui-même les eaux du Garaa el Iskeul. Bâtie en amphithéâtre, au pied du fort d'Espagne, elle présente un aspect très pittoresque, et, par les ruines nombreuses qu'on y rencontre, on voit quelle a dû être son antique splendeur. La ville proprement dite est entourée d'un mur d'enceinte, flanqué de bastions et percé de quatre portes : 1° la porte du nord, *bab Houmt Andlès;* 2° la porte de l'ouest, *bab Houmt el Kaïd;* 3° la porte du sud, *bab Mateur* (route Bizerte—Mateur); 4° la porte de l'est, *bab El Tunes* (route Bizerte—Tunis).

Bizerte possède également une casbah du nom de Medeïna, entourée de murs crénelés, fermant au nord l'entrée du canal qui relie la Méditerranée au lac de Bizerte; et, tout à fait au nord de la ville, la défense est complétée par le fort de Sidi Salem. Ces fortifications sont en mauvais état.

Le port de Bizerte, qui passait autrefois pour un des meilleurs ports de la Méditerranée, est aujourd'hui ensablé. La rade est abritée des vents du nord-ouest et de l'ouest et ouverte au nord et au nord-est. Le port proprement dit est formé par un canal de 28 mètres de

large qui se divise en deux branches communiquant avec le lac de Bizerte (1).

La branche de l'est est la plus considérable et forme avec celle de l'ouest un îlot dans lequel est bâti le quartier des Européens, dont le nombre ne dépasse guère deux à trois cents. Deux ponts en pierre mettent en communication cet îlot avec la terre ferme. L'eau nécessaire à l'alimentation des habitants est amenée à la ville par un conduit souterrain.

Les environs sont charmants et couverts d'oliviers, qui se mêlent aux nombreux jardins et vergers dont les fruits et les légumes vont approvisionner Tunis. Autrefois Bizerte était un centre important de commerce de céréales, qui a diminué depuis quelques années. Une ligne télégraphique relie Bizerte à Tunis.

A 32 kilomètres au sud de Bizerte, et à 65 de Tunis, on trouve la ville de *Mateur*, qui a une population de 3,500 habitants. Elle est bâtie sur le penchant d'une colline, près de l'oued Joumine, rivière le plus souvent à sec et qui se jette dans l'oued Tin. C'est une ville très commerçante; son marché est surtout approvisionné en bestiaux, laines et céréales. De Mateur, une voie de communication conduit à Béja par Tehent;

2° A 11 kilomètres au nord de la voie ferrée, Constantine—Tunis, et à 107 kilomètres de Tunis, se trouve *Béja* (2), l'ancienne *Vacca* des Romains. Elle est

(1) Le lac de Bizerte pourrait être facilement converti en un port magnifique. Sa profondeur varie entre 5 et 12 mètres d'eau, L'oued Tindia se jette dans ce lac à la pointe sud-ouest. Le lac El Iskeul n'a [illegible] mètres de profondeur. Ces lacs, comme toute la côte tunisienne. poissonneux. On évalue à 350,000 kilogrammes la quantité pêchée annuellement dans le lac de Bizerte.

(2) Une convention a été passée avec le gouve 2 avril 1885, pour la concession de la ligne Béja-Ga

située sur le flanc d'une colline, dans un pays très riche et renferme une population de 4 à 5,000 habitants. L'enceinte qui la protège a la forme d'un pentagone irrégulier. Cette fortification, dont la casbah (1) occupe, comme toujours, le point culminant, est en assez mauvais état.

On remarque à Béja la mosquée de Sidi Aïssa, assez belle comme proportions architecturales et qui passe pour la plus ancienne de la Régence.

Béja est le centre d'un marché agricole très important.

3° Si l'on suit la route de Tunis, Testour, Teboursouk, Nebeur, on arrive à la ville du Kef, à 203 kilomètres de Tunis.

El Kef (le rocher) est, après Tunis et Kaïrouan, la troisième ville de la Régence; elle est bâtie sur l'emplacement d'une ancienne ville romaine, *Sicca Veneria*, qui fut fondée 300 ans avant notre ère, par une colonie sicilienne. Elle est située à l'extrémité occidentale du djebel Dir el Kef, et est entourée d'un mur d'enceinte et protégée par des bastions. Le tracé de cette enceinte a la forme d'un demi-cercle dont le diamètre est situé vers le nord. La casbah occupe le milieu de ce diamètre. Cet ensemble de fortifications est en mauvais état et il est dominé, au nord, par le plateau de Ben Smida, d'où l'on peut facilement bombarder la ville.

La muraille est percée de quatre portes, dont les deux principales sont celles de *Bab Ben Ani*, où arrive la route venant de Tunis, et *Bab el Aouert*, où aboutit le chemin qui conduit à Souk Ahras.

(1) La casbah renferme le meilleur puits de la ville.

El Kef est une des villes les mieux pourvues d'eau de toute la Régence. On y remarque une belle fontaine, la casbah est alimentée par une source abondante venant d'un ravin de l'est; enfin, au sud-est des fortifications, on compte treize citernes romaines, communiquant entre elles.

« L'intérieur de la ville est laid et malpropre; les rues sont étroites et escarpées; le bazar n'a rien de pittoresque; les maisons sont basses (1)..... » On y voit plusieurs mosquées et zaouïas (2). Sa population est de 6,000 à 7,000 habitants. La ville du Kef est un marché important, où les tribus voisines apportent leur orge, leurs olives, qu'elles échangent contre des cotonnades, de la quincaillerie, du café, du sucre et de la poudre, qui y est fabriquée et vendue en liberté. On y fait aussi des burnous très estimés.

A 13 kilomètres au nord-est, on trouve, au milieu de beaux jardins et de belles plantations d'oliviers, le village de *Nebeur*, dont la population s'élève à environ 800 habitants;

4° De Tunis, on va à Kaïrouan par Mohamedia, Zaghouan et Bir el Bey. A partir de Bir el Bey jusqu'à Kaïrouan (32 kilomètres), on trouve une plaine marécageuse et presque impraticable pendant la saison des pluies.

Kaïrouan occupe le point où convergent toutes les voies de communication de la Tunisie centrale : c'est la cité sainte par excellence, la capitale religieuse de

(1) A. de la Berge. (*En Tunisie*, Paris, 1881.)

(2) On voyait autrefois au Kef ce fameux temple de Vénus « où les femmes de la ville, imitées plus tard par les filles des Oulad Naïl, venaient gagner leur dot ».

la Régence, dont elle a été autrefois la ville la plus importante. Elle a été fondée vers la fin du VIIe siècle par Obka (1), l'un des chefs les plus illustres dans les fastes de l'Islamisme.

« Comme Constantinople, comme le Caire, comme Damas, Kaïrouan, vue d'ensemble avec ses nombreuses coupoles, ses terrasses, ses minarets, ses murs crénelés, présente un aspect féerique (2). »

La ville est propre et bien bâtie (3), mais les rues sont étroites et inextricables. Actuellement, un certain nombre d'entre elles portent les noms des généraux et des officiers supérieurs ayant commandé pendant l'expédition de 1881-82. Ainsi l'on voit la rue du Général-Saussier, la rue du Général-Etienne, celle du Colonel-Moulin, etc... (V. le ch. III).

Sa population, qui jadis était de 50,000 habitants, ne compte plus que 13,000 à 14,000 âmes.

Ses fortifications sont assez bien conservées, et la forme de cette enceinte est celle d'un parallélogramme irrégulier dont la casbah occupe le nord.

(1) « Vers 41 de l'Hégire (662 après J.-C.), Moaouïa ben Koudéidj, envoyé par le khalife Moaouïa Ier, paraît avoir élevé sur le point occupé par la ville quelques constructions auxquelles il donna le nom de Kaïrouan. C'est la première Kaïrouan.

« En 47 de l'Hégire (668 après J.-C), un général, du nom d'Obka ben Amir, aurait bâti au même endroit la mosquée des Ansars, qui existe encore aujourd'hui, mais qui a subi naturellement plusieurs restaurations. Un grand nombre d'auteurs arabes lui attribuent aussi la fondation de la seconde Kaïrouan.

« D'après les témoignages les plus accrédités, la construction de Kaïrouan remonte à l'année 50 de l'Hégire (671 après J.-C.). » (R. Cagnat et H. Saladin.)

(2) R. Cagnat et H. Saladin.

(3) A 1 kilomètre environ de Kaïrouan, on voit les ruines de Sabra, que l'on croit être l'ancien *Vicus Augustus*, et où Obka aurait puisé la plus grande partie des matériaux qui ont servi à l'édification de Kaïrouan et de sa grande mosquée.

« La muraille qui entoure Kaïrouan remonte au XVe siècle ; elle est construite en pierre de taille et en brique qui en forment le revêtement extérieur ; sa hauteur est de 10 mètres, elle est couronnée de larges créneaux arrondis ; son épaisseur est de 2 à 4 mètres ; elle est reliée par des tours carrées ou rondes et percée de cinq portes (1) en comptant celle de la casbah (2). »

Lorsque Kaïrouan était la capitale du pays « ses environs entourés de montagnes et de forêts, fertilisés par les grands travaux d'irrigation dus à la domination romaine, produisaient le blé, l'orge, tous les grains, toutes les céréales. Un immense jardin d'oliviers formait une ceinture verte à la ville. Tous ces éléments de richesse disparurent peu à peu (3) », et aujourd'hui la plaine est déserte.

Kaïrouan a cinq quartiers différents et sept faubourgs en dehors de l'enceinte fortifiée. Un des faubourgs les plus importants est celui qui est à l'ouest de la ville et qui est habité par les Zlass, « gaillards bien découplés et vigoureux ». Un autre faubourg porte le nom de Bir el Emir (puits de l'émir) et est ainsi appelé à cause du puits qui s'y trouve et qui est le seul qui existe dans la cité. Partout ailleurs, l'eau potable ne s'y trouve point et les habitants ont dû construire dans leurs maisons des citernes particulières, indépendamment des grands réservoirs publics établis en dehors de la ville (4).

(1) Ces portes sont les suivantes : *bab El Sahel*, à l'est ; *bab El Djelladin*, au sud ; *bab Khoukha*, au sud-ouest ; *bab El Tunes*, au nord-ouest.

(2) Joanne.

(3) Léon Journault (*Notes de voyage*, avril 1883).

(4) La plus importante de ces citernes est celle

Les mosquées sont très nombreuses à Kaïrouan ; certains voyageurs prétendent en avoir compté une trentaine et que les zaouïas y sont au nombre de soixante. La grande mosquée, la djama El Kebir, est surtout remarquable : « l'ensemble est d'un aspect grandiose. nous apercevons dans la pénombre toute une forêt de colonnes (1) entre lesquelles glissent quelques rayons estampés de soleil. Ces colonnes ont toutes les origines et diffèrent toutes les unes des autres. Çà et là des groupes d'Arabes en prière nous regardent sans interrompre leur psalmodie. La chaire, placée au fond de l'édifice, porte de magnifiques revêtements de marbre. La mosquée de Kaïrouan passe pour aussi belle, mais un peu moins grande que la mosquée de Cordoue. Je ne connais qu'un des deux termes de la comparaison et j'admire en m'abstenant de tout parallèle : c'est la vraie manière d'admirer (2). »

Les autres mosquées dignes d'être citées sont la djama El Zitoun, la djama Sidi Abada et la djama Sidi es Sahab (située *extra muros*), qui renferme la barbe du prophète Mohammed ainsi que sa tombe et celle d'un de ses compagnons. « Deux fois par semaine les femmes de Kaïrouan, vêtues à peu près comme celles du sud de la province de Constantine, d'une grande pièce d'étoffe de laine et de coton noir ou bleu, que l'on nomme *m'laffah* et qui les enveloppe tout entières, se rendent nu-pieds et processionnellement à ce sanctuaire pour y faire leurs dévotions (3). »

est située près de la porte de Tunis. L'eau de l'oued Merguellil y arrive lors des crues de la rivière et y est filtrée dans deux immenses réservoirs.

(1) Ces colonnes sont, dit-on, au nombre de quatre cents.

(2) Léon Journault (*Notes de voyage*),

(3) La grande mosquée bâtie par Obka fut presque rasée complètement

Pendant longtemps, la ville sainte a été interdite aux chrétiens, et les juifs ne devaient s'en approcher qu'à une distance de 2 kilomètres (1). M. Léon Journault qui a visité Kaïrouan au mois d'avril 1883 écrit ce qui suit :

« Je m'attendais à trouver quelque fanatisme religieux chez les habitants de la ville sainte si longtemps et si rigoureusement fermée aux infidèles. Il n'en est rien. Tandis qu'à Tunis, l'entrée des mosquées est toujours interdite aux infidèles, nous pouvons visiter librement celle de Kaïroùan à la condition d'obtenir une permission écrite que le gouvernement tunisien ne refuse jamais (2). »

La principale industrie de Kaïrouan est la sellerie, la pelleterie et la maroquinerie. On y tisse également des nattes en sparterie et des tapis. Ses fabriques de bottes en *fillahy*, sorte de maroquin, sont très renommées. On fabrique aussi, à Kaïrouan, des gobelets, des

en l'an 84 de l'Hégire (703 de J.-C.), par Hassan ben Nouman. Elle fut rétablie et agrandie en l'an 105 de l'Hégire ; en l'an 155 de l'Hégire (772 de J.-C.). Yézid ben Hâtem la fit démolir encore une fois pour la rebâtir ensuite. Enfin, Ziadet Allah Ier, second prince de la dynastie des Aglabites, la rasa de nouveau, l'an 205 de l'Hégire (821 de J.-C.), et la réédifia (*Tour du Monde*, mai 1885).

(1) Comme les transactions entre les habitants de Kaïrouan et les juifs sont fréquentes, on a assigné à ceux-ci la maison Dar el Aman (maison de la paix), située presque au confluent de l'oued Merguellil et de l'oued Zeroud, au nord de Kaïrouan, et où ils affluent les jours de marché.

(2) M. Duveyrier, dans son ouvrage sur la Tunisie, fait à ce sujet les réflexions suivantes : « Malgré l'atmosphère de bigoterie, bien naturelle dans un lieu aussi saint, bigoterie qui se traduit d'ailleurs par une fleur de fanatisme rendant l'entrée de Kaïrouan difficile aux voyageurs chrétiens, il s'y produit un phénomène qui ne surprendra pas ceux qui connaissent la chronique scandaleuse de Rome papale au commencement des temps modernes, et de la Mekke de toutes les époques ; les mœurs y sont relâchées, à ce point que le plus grand nombre des danseuses q charment les musulmans de Tunis ont vu le jour sur le sol sacré où r pose la barbe de Mohammed. »

aiguières, des plateaux d'un aspect grossier, mais qui ne manquent pas d'élégance ni d'originalité. Tous ces produits sont mis en vente dans les marchés de la ville dont quatre d'entre eux sont très importants.

On vient de créer dernièrement à Kaïrouan une école annexe du collège Sadiki établi à Tunis.

Kaïrouan est reliée à Sousse par le chemin de fer Decauville qui a rendu de si grands services pour les approvisionnements pendant l'expédition française en 1881. Les principales stations sont celles de Sidi el Hani (1), d'El Onk et de l'oued Laya.

A Kaïrouan aboutissent également les chemins conduisant au Kef et à Gabès. Nous décrirons plus loin ces deux villes.

5° Sur la route de Tunis—Sousse, on trouve, à 17 kilomètres de Tunis, la ville de *Hammam Lif* (*Hammam el Enf*) dont la population est de 3,000 habitants. Elle est située au pied du djebel Bou Kernein et comprend : 1° la ville proprement dite, qui est entourée d'une enceinte fortifiée et qui possède une tour carrée ; 2° la ville extérieure, la plus importante, et où l'on ne voit que des villas et des jardins magnifiques.

On y remarque le palais du général Kéreddine, le Dar el Bey ; la ville est renommée par ses eaux thermales.

Hammam Lif « est le futur Trouville de la grande ville tunisienne ; déjà, sur le sable, s'élève une longue rangée de cabines de bain que le monde élégant vient occuper pendant la saison (2). »

(1) Sidi el Hani, qui ne comptait que quelques maisons au moment de l'expédition française, est aujourd'hui un bourg important. Il est entouré de marécages au moment de la saison des pluies.

(2) Léon Journault.

La capitale du Sahel est la ville de **Sousse**, l'Hadrumète des anciens (1). Elle est à 239 kilomètres de Tunis et renferme une population de 8,000 habitants dont 600 Européens et 1000 israélites. Sousse est bâtie sur une colline, entourée d'une muraille crénelée, flanquée de tours et percée de trois portes : *bab El Bahar* (porte de la marine), direction de Sousse à Monastir; *bab El Djedid* (porte neuve); *bab El Gharbi* (porte de l'ouest). Son enceinte peu solide a la forme d'un quadrilatère irrégulier; la casbah occupe l'angle sud-ouest.

Démantelée lors de l'invasion vandale, puis relevée sous Justinien, qui lui rendit son antique prospérité, Sousse fut ensuite prise par les Arabes et refortifiée par eux du temps de Ziadet Allah ben Agla, en l'an 827 de notre ère. Au XVIe siècle, une escadre espagnole, sous la conduite d'André Doria, vint l'assiéger et s'en empara.

Les Français, puis les Espagnols, au siècle dernier, la bombardèrent successivement.

La ville est propre et bien bâtie; ses rues sont larges; on y voit un palais du bey, douze mosquées, une

(1) « Hadrumète a joué dans l'histoire, à toutes les époques, un rôle fort important que son heureuse position suffit à expliquer. C'était autrefois un des comptoirs carthaginois, un des plus grands, un des plus prospères. Aussi quand Annibal, fuyant l'Italie, eut débarqué à Lamta et se prépara à marcher contre Scipion qui venait de Carthage, il prit Hadrumète comme base de ses opérations, et lorsqu'il eut été trahi par la fortune à la bataille dite de Zama, c'est encore là qu'il vint se réfugier.

« Pendant les guerres civiles qui marquèrent la fin de la République romaine, césariens et pompéiens se disputèrent cette position avec acharnement jusqu'au jour où, par la victoire de Thapsus, elle tomba définitivement au pouvoir de César » (*Voyage en Tunisie*, par MM. R. Cagnat et H. Saladin).

chapelle catholique (1), une synagogue, quelques écoles, plusieurs marchés bien approvisionnés.

La grande mosquée est « un édifice important, orné de belles colonnes de marbres antiques, de styles divers, relevées sur l'emplacement même et employées sans aucune préoccupation d'harmonie architecturale (2) ».

On voit également à Sousse le café du Dôme ou de la Coupole (*el kaouat El Kouffa*) qui est très curieux, ainsi qu'une vieille citadelle, *ksar el Ribat*, convertie aujourd'hui en *medersa* (collège) et dont la fondation est attribuée à Ziadet Allah, prince de la dynastie des Aglabites.

Sousse était autrefois le grand port oriental de la province d'Afrique; de nos jours encore, il est un des grands entrepôts pour l'huile fabriquée dans tout le Sahel. Le port actuel est situé un peu au sud de l'ancien port qui est aujourd'hui ensablé. Les principales matières exportées sont : les huiles, les olives, les dattes, les laines, les peaux et les savons. On estime à huit millions de francs le montant des huiles exportées annuellement.

A 12 kilomètres sud-ouest de Sousse, sur la route de Kaïrouan, par Knaïs, est situé *Msaken*, qui doit sa réputation à une école célèbre, la *medersa* de Sidi Ali ben Khalifa, sorte d'université qui produit chaque année une foule de docteurs en théologie et en droit musulman.

Si, après avoir quitté Sousse, on se dirige par terre

(1) On y remarque également une communauté de religieuses françaises de l'ordre de Saint-Joseph, qui ont une école où sont admises les petites filles de toutes les nations.

(2) Anna de Voisins.

vers le sud, on atteint El Djem (à 62 kilomètres), et la ville maritime de Sfax.

Le village d'**El Djem** a une population de 1,000 habitants. Il est construit à l'est du magnifique amphithéâtre de *Thysdrus*. Cet amphithéâtre, considéré comme l'un des plus beaux de l'Afrique du Nord, a 33 mètres de hauteur; la longueur du grand axe de son arène est de $64^{m},92$ et celle de son petit axe est de $52^{m},22$; il est construit en blocs de grès et sa distribution est la même que celle du Colisée de Rome.

Les nombreuses inscriptions qui existaient sur la façade de ce monument ont été transportées par M. Tissot au musée du collège Saint-Louis de Carthage.

Sfax (1) (*Thaphura*) est une ville d'environ 10,000 âmes, bâtie en amphithéâtre au milieu de jardins fort étendus, couverts d'oliviers, d'amandiers et de figuiers. Elle se divise en deux parties : la ville arabe et la ville européenne. La ville proprement dite, la ville musulmane, a la forme d'un rectangle; elle est entourée d'un mur percé de trois portes et possède une casbah qui occupe la partie sud-ouest de son enceinte. Sfax n'a guère d'autre eau, pour son alimentation, que celle des puits et des citernes, ou bien encore celle qui est recueillie dans d'immenses réservoirs construits dans la partie occidentale de la ville.

Elle renferme plusieurs mosquées, une synagogue, une chapelle catholique et un couvent des sœurs de Saint-Joseph.

Sfax fait un grand commerce d'huiles, d'éponges,

(1) Sfax a été bombardée et prise par l'amiral [illegible] 1881. (Voir le chapitre III.)

de laines, d'alfas et de dattes du Djerid. Son port est sûr, mais si peu profond que les navires un peu forts doivent mouiller au large. La marée se fait à Sfax de même qu'à Gabès ; la différence entre les hautes et les basses eaux est d'environ $1^m,50$. A l'époque des équinoxes, cette différence est beaucoup plus considérable encore, elle est de $2^m,60$.

Telles sont les villes importantes de la Régence ; mais notre ouvrage présenterait une lacune si nous ne parlions des oasis de Gafsa et de Gabès.

Gafsa, l'ancienne *Capsa* (1) des Romains, prise et saccagée par Marius lors des guerres contre Jugurtha, est bâtie sur une éminence, à 50 kilomètres au sud de Ferianah (2) « dans une sorte d'oasis de 10 kilomètres carrés, où les sources abondent et où l'œil se repose sur d'admirables jardins et de gracieux bois de palmiers (3).

L'oasis de Gafsa est arrosée par l'oued Gafsa (cours supérieur de l'oued Baïach). Elle comprend la ville de Gafsa, dont les fortifications sont délabrées, et quatre villages. Sa population est de 5,000 habitants.

Gafsa possède une casbah, six mosquées et le palais du bey (*dar El Bey*) où l'on remarque les thermes. « Les constructions les plus intéressantes sont les piscines romaines, entourées de cellules, qui servent

(1) « A Ghar el Gellaba, dans les environs, on retrouve aujourd'hui l'ancienne carrière d'où sortirent jadis les matériaux avec lesquels la ville fut autrefois construite. » (P. Zaccone.)

(2) Ferianah est bâti sur les ruines romaines de *Thala*. Au nord de Ferianah on trouve, à l'ouest de Sbaïtla, les ruines de Ksarin, l'ancienne ville de *Scillium*, où l'on remarque plusieurs tombeaux chrétiens, un arc de triomphe et de nombreuses inscriptions.

(3) Albert de la Berge (*En Tunisie*, Paris, 1881).

de bains chauds aux habitants. On trouve une de ces piscines dans la citadelle, trois autres dans la ville. Ces trois dernières sont contiguës et bâties de manière que la même eau thermale les alimente successivement en entrant dans le *termîl El Bey* (les thermes du Bey), pour passer dans le termîl Er Redjâl (les thermes des hommes), et enfin dans le termîl En Nesâ (les thermes des femmes). Nous avons mesuré la température de l'eau aux thermes des hommes et l'avons trouvée de 29° (thermomètre centigrade (1). »

Sous l'ombre protectrice des palmiers et des oliviers, les jardins produisent des légumes en abondance et on y récolte des fruits de toutes sortes.

La principale industrie du pays consiste dans la fabrication des burnous et des *haïks* estimés dans toute la Régence (2).

A l'exception des juives, qui sont très belles, la plupart des habitants ont une apparence rachitique et scrofuleuse et presque tous sont atteints de maladies d'yeux.

A l'est de Gafsa, on trouve plusieurs villages, dont le principal, celui d'El Guettar, est situé au pied du djebel Arbet.

Si, après avoir quitté Gafsa, on se dirige vers le sud-ouest, par la vallée de l'oued Tarfaoui, on atteint les riches oasis de Touser et de Nefta.

La ville de *Touzer* (anciennement *Tyzurus*) est bâtie en briques cuites ou en briques de terre séchées au soleil et possède une population de 2,000 habitants. On

(1) H. Duveyrier (*En Tunisie*).

(2) Un télégraphe est établi entre Kaïrouan et Gafsa, en passant par Glima. Ce dernier poste se trouve à 100 kilomètres de Kaïrouan et 120 au nord-est de Gafsa qui est déjà reliée à Gabès.

y compte cinq ou six mosquées et un palais du bey. La principale industrie consiste dans la fabrication des burnous et des *haïks Djeridi*, renommés dans l'Afrique musulmane.

Au nord de Touzer, et de l'autre côté de la chaîne de montagnes, on trouve, à une distance de 8 kilomètres, l'oasis d'El Hamma (composée de quatre villages), qui est arrosée par des sources thermales et qui a une population de 2,000 habitants.

A 7 kilomètres au nord-est de Touzer, sur la rive du chott El Djerid, commence l'oasis d'El Oudian, dont les principaux villages sont ceux de Degache, de Kriz et de Sedada. Ces villages sont bâtis en brique, au milieu de bouquets de palmiers, d'oliviers, d'amandiers et de figuiers.

Enfin, à 24 kilomètres à l'ouest de la ville de Touzer, on trouve l'oasis de Nefta, qui a une superficie de 500 hectares environ et qui produit en abondance la datte, l'orange, le citronnier, la figue et le jujube, et dont la population est d'environ 8,000 habitants (Voir, pour le Nefzaoua, page 21).

A l'est du Djerid et au sud de l'oued El Karit, et bordant le littoral, on trouve la province de l'Arad, dont Gabès est le chef-lieu.

Gabès n'est pas une ville, c'est la réunion d'un groupe de magnifiques oasis. Le petit port de Gabès est à l'embouchure de l'oued et il est défendu par un fort. On y remarque les deux villages de Menzel 3,000 habitants), anciennement *Tacape*, et de Djara (4,000 habitants). Des bois de dattiers entourent cet ensemble de lieux habités et descendent jusqu'au bord de la mer.

Le sol de l'oasis de Gabès est très fertile; la vigne y vient très bien et donne d'excellents raisins. On évalue la population totale de cette oasis à 15,000 habitants. Ces derniers sont actifs et laborieux, et, grâce à l'influence bienfaisante de la France, Gabès est appelée à prendre un rôle important comme station terminus se rattachant aux oasis tunisiennes, et, par Tébessa, à notre possession de l'Algérie.

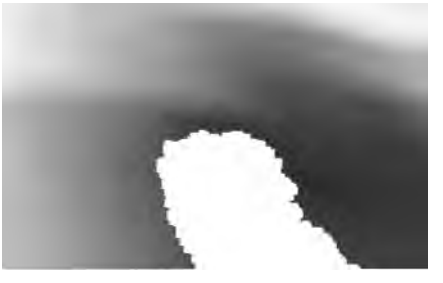

CHAPITRE II.

La Tunisie sous la domination romaine. — Les Vandales. — La Tunisie sous la domination arabe. — La Tunisie sous la domination turque ; les beys jusqu'à Ali Bey.

La Tunisie occupe aujourd'hui l'emplacement de l'ancienne province romaine qui fut fondée en l'an 146 (av. J.-C.), lorsque Carthage eût été détruite par Scipion Émilien (1), à la fin de la troisième guerre punique. Cette province comprenait la Zeugitane (territoire de Carthage) et la Byzacène, et était bornée, à l'ouest, par la Numidie. La bataille de Thapsus (46 ans av. J.-C.) amena la réduction en province de toute la Numidie et d'une partie du pays des Gétules. Quelques années plus tard, un des deux rois maures, Bogud, ayant pris le parti d'Antoine, Octave adjugea ses Etats, la Mauritanie tingitane, à l'autre prince, maître déjà de la Mauritanie césarienne, et, à la mort de celui-ci, en l'an 33, il réunit le tout au domaine de la République. « L'Afrique septentrionale avait changé

(1) « La couche épaisse de cendres, de pierres noircies, de bois carbonisés, de fragments de métaux tordus ou fondus par le feu, d'ossements à demi calcinés, qu'on retrouve encore, à cinq ou six mètres de profondeur, sous les décombres de la Carthage romaine témoigne assez de ce que fut cette horrible destruction. » (Tissot.) — On croit que Carthage fut fondée entre 880 et 860 (av. J.-C.).

de face dans l'espace de quelques années, et la même influence, s'étendant d'Alexandrie à Tanger, allait ramener la vie sur ses rivages désolés. Déjà Carthage, relevée par César, colonisée encore par Auguste, redevenait une florissante citée (1). »

Carthage reconstituée porta le nom de *Colonia Julia Carthago* (2), et la Carthage romaine fut construite sur les ruines de la ville punique; mais ses murailles ne furent pas relevées (3).

La nouvelle Carthage s'accrut promptement; elle devint bientôt la cité la plus importante de l'Afrique romaine, et succéda à Utique comme chef-lieu de la province. Les lettres et le christianisme y firent de rapides progrès. C'est des écoles de Carthage que sont sortis Apulée, Tertullien, saint Cyprien et saint Augustin (4).

En 429, lorsque les Vandales, pressés par les Visigoths et les Suèves, durent quitter l'Espagne, sous la conduite de leur roi Genséric, ils passèrent en Afrique, où les appelait le comte Boniface, gouverneur de cette province. Quelques années plus tard, ils arrachèrent

(1) Voir Duruy, *Histoire des Romains*, tome III.

(2) En l'an 121 (av. J.-C.), Caius Gracchus conduisit à Carthage une colonie qu'il appela *Colonia Juniona*, et qui ne tarda pas à devenir très prospère. Commode donna à *Carthage* le nom de *Alexandria Commoda Togata; Caracalla* l'appela *Colonia Aurelia Antoniniana Carthago;* enfin, cette ville reçut de Justinien son dernier surnom, *Justiniana*, et, au concile de 553, l'archevêque de Carthage est qualifié d'*Archiepiscopus Justinianæ Carthaginis*.

(3) « La politique soupçonneuse de Rome ne permit pas à la nouvelle ville, toute romaine qu'elle était, de reconstruire ses remparts. Ce fut seulement la veille de l'invasion vandale, en 424, que Théodose II l'autorisa à s'entourer d'une enceinte fortifiée... La nouvelle enceinte fut construite aux frais de la cité. » (Tissot.)

(4) Saint Augustin, évêque d'Hippone, mourut dans la ville pendant que les Vandales en faisaient le siège.

le diocèse de Carthage aux Empereurs qui régnaient encore nominativement à Byzance (439).

Vers 533, Bélisaire, envoyé en Afrique par Justinien pour combattre les Vandales, défait Gélimer, leur roi, lui enlève Carthage et chasse pour jamais ces barbares de l'Afrique.

Mais un empire nouveau, celui des Arabes, vient d'être créé. Cet empire, après avoir embrassé successivement l'Arabie, la Syrie, l'Egypte et la Perse, s'étend rapidement jusqu'aux Colonnes d'Hercule.

Abdallah ravage, en 647, la Tripolitaine et la Tunisie. Obka conduit une expédition en Mauritanie et fonde, à son retour, la ville de Kaïrouan, qui devient la résidence des gouverneurs envoyés par les khalifes (671 après J.-C.). Vingt-deux ans plus tard, *Hassan ben Nouman* s'empare de Carthage et de Tunis. « Carthage, prise et saccagée par Hassan, ne se releva plus de ses ruines, et ce fut alors seulement qu'elle fut condamnée à cette solitude à laquelle l'avait vouée les imprécations religieuses du second Africain... Les Arabes s'établissent à Tunis, plus éloignée de la mer, et, par conséquent, plus à l'abri des attaques des puissances chrétiennes. Carthage ne fut plus qu'une vaste carrière, où l'on vint de toutes parts chercher des matériaux (1). »

A partir de cette époque, la ville de Tunis, qui avait été fondée quelques années avant Carthage, et qui avait suivi la fortune de cette ville, fut gouvernée par des émirs nommés par les gouverneurs de Kaïrouan. Bientôt ces derniers finissent par se rendre indépendants, et, dès l'an 800, l'un d'eux, *Ibrahim*

(1) Tissot.

ben Aglab, lieutenant du khalife Aroun al Raschid, se révolte ouvertement et fonde la dynastie des *Aglabites*, qui, un siècle durant, sait se maintenir indépendante en Tunisie. Un prince aglabite fait, en 852, la conquête de la Sicile; mais un de ses successeurs se la voit enlever, en 1074, par les Normands, que commande Roger. C'est sous le règne de l'avant-dernier des Anglabides, sous celui de Abou Ichab Ibrahim, que Kaïrouan cesse d'être la résidence royale, et que Tunis devient la capitale du royaume (898 ap. J.-C.).

La dynastie des *Fatimites*, fondée en 903 par *Abou Mohammed Obeid Allah*, est remplacée, en 960, par celle des *Zeyrites*, qui occupent le trône jusqu'en l'an 1160, où un prince du Maroc chasse tous les chrétiens de l'Afrique, établit sa domination à Tunis, et fonde la dynastie des *Almohades*.

En 1206, *Abdel Ouhaid*, de la famille des *Beni Hafs*, érige la Tunisie en royaume, prend le titre de roi, et établit la dynastie des *Hafsides*. C'est pendant la dix-huitième année du règne de son petit-fils, Mohammed Mostanser, que saint Louis entreprit, en 1270, contre Tunis, cette fameuse expédition qui devait lui coûter la vie (1).

L'empire de Tunis était alors très florissant et s'étendait jusqu'au Maroc. Tlemcen et Ceuta avaient été conquis dès 1236, et, en l'année 1250, les villes de Bone, de Bougie, de Tripoli, de La Calle, de Collo, de Djigelli, de Dellys et de Cherchell, reconnaissaient l'autorité du roi de Tunis.

(1) D'après le sire de Joinville, Louis IX, son maître, « estoit venu devant le chastel de Carthage » espérant voir « le roi de Thunes se chrestienner luy et son peuple ».

En 1347, les Beni Hafs sont dépossédés de Tunis par les *Mérinides* (1); mais ils remontent sur le trône, en 1533, avec *Moulay Hassen.*

Le premier acte de ce souverain est de faire étrangler ses frères, à l'exception du plus jeune, Reschid. Ce dernier parvient à s'échapper et se réfugie à Alger, auprès de Khair ed Din (Barberousse), qui règne dans cette ville. Le roi d'Alger accueille le fugitif, « et jugeant bien que celuy-cy luy seroit un beau prétexte pour s'emparer de Thunes, il luy conseille de s'en venir à Constantinople, pour informer le Grand Seigneur de son affaire (2)... Solyman, reconnoissant assez combien cette place luy estoit importante pour les desseins qu'il avoit contre l'empereur Charles, Barberousse fut incontinent depesché avecques bon nombre de galères fournies de gens de guerre... et celuy-cy tourna tout court son armée contre Thunes (3). »

Barberousse s'empare de Tunis, qui lui ouvre ses portes et chasse Moulay Hassen. Celui-ci, dépossédé, s'adresse à Charles-Quint.

L'Empereur, qui commençait à voir dans Barberousse un voisin dangereux, part de Barcelonne, en 1535, avec une flotte et une armée, et se présente devant la Goulette (4).

(1) L'histoire se tait sur la dynastie des Mérinides. Toutefois c'est sous le règne de cette famille que les Génois demandèrent, en 1390, l'appui de la France contre les Tunisiens. Le roi Charles VI envoya contre Tunis une flotte commandée par son oncle Louis II, duc de Bourbon. Les Tunisiens rentrèrent dans le devoir à la suite de cette expédition.

(2) Reschid mourut en prison à Constantinople.

(3) Mezeray (*Histoire générale des Turcs*, livre XIV).

(4) « La Goulette estoit une grosse tour quarrée, entourée de plusieurs bastions, et assise presque sur la bouche d'un canal, par lequel [illegible] dans la mer bien avant, elle fait tout vis-à-vis un estang, sur lequel [illegible] assise la ville de Thunes, loin de la mer d'environ douze milles [illegible]

Après un siège de cinq semaines, les Turcs abandonnent la forteresse de La Goulette et se réfugient à Tunis. Barberousse ne se décourage pas devant cet échec; il sort de la ville et se porte au-devant de l'armée de Charles-Quint pour lui livrer bataille. Défait, il se dispose à rentrer à Tunis, quand il aperçoit « les enseignes des chrétiens plantées sur les murailles ». Les portes de la ville leur avaient été ouvertes par 20,000 esclaves que Barberousse avait imprudemment laissés à Tunis. « L'armée chrétienne entra dans Thunes, et la saccagea l'espace de vingt-quatre heures, à la requeste même de Moulay Hassen, qui y estoit présent, lequel l'empereur Charles remit en son royaume de Thunes (1) », après avoir laissé à La Goulette une garnison espagnole. A peine les Espagnols se sont-ils éloignés, que Moulay Hassen est renversé. Ce prince fut rétabli deux fois sur son trône par les Espagnols, en 1537 et en 2542. Son fils *Hamidah* le renverse à son tour, lui crève les yeux et l'envoie en Sicile, où il finit misérablement ses jours.

La Tunisie vivait dans la paix depuis quelques années, lorsque le pacha d'Alger El Ulugh Ali s'empara de Tunis, en 1570, et chassa Hamidah, roi titulaire de la couronne d'Espagne.

Trois ans plus tard, Philippe II intervint. Il donne le commandement d'une expédition à son frère naturel, don Juan d'Autriche. Celui-ci entre à Tunis sans résistance (1573). Mais les Espagnols ne demeurent

ville estoit lors fort grande et peuplée, mais mal close de murs fort foibles et fort bas, ayant encore trois grands faux-bourgs plus pleins de peuple beaucoup que la ville, laquelle estoit toute pleine de marchands et d'artisans et autres sortes de gens nullement propres au maniement des armes. » (Mezeray, *Histoire générale des Turcs*, livre XIV.)

(1) Mezeray.

pas longtemps maîtres de cette ville (1). Selim II envoie Sinan Pacha avec une flotte et une armée formidable pour reprendre Tunis. Les Turcs font le siège de La Goulette. Écoutons Mézeray : « La première batterie se dressa contre le bastion qui estoit du costé de la mer, qui fut battu si furieusement et sans aucune intermission (pour raffraîchir les pièces) que la brèche estant plus que raisonnable, les Turcs vinrent incontinent à l'assaut, ayant fait un pont d'antennes, selon leur coustume : toutefois ils furent pour lors fort vaillamment repoussez... Mais Sinan Pacha y fit donner un assaut général à tant de reprises, raffraîchissant toujours ses gens de nouvelles bandes, qui succédoient les unes aux autres sans relasche, que les assiégez succombèrent enfin, et les Turcs estant entrez d'assaut, ils furent presque tous mis au tranchant de l'épée, pour le moins s'en sauva il un fort petit nombre. »

Les Turcs assiégèrent l'autre fort, « mais ils y firent fort mal leurs affaires, car la place fut très bien défendue (2) » et ils ne s'en rendirent maîtres qu'après avoir donné cinq fois l'assaut.

Les Espagnols n'avaient pas défendu Tunis (3). « Sinan, après cette conquête, fit demanteler cette ville, raser la Goulette et le fort rez-pied, rez-terre, et bastir au lieu un fort en forme de havre, qu'il fit très bien munir pour servir de retraite aux Turcs (1574) (4). »

Une ère nouvelle s'ouvrait pour la Tunisie, elle pas-

(1) Les Espagnols construisirent un nouveau fort entre l'ancien et la ville, augmentèrent les défenses de La Goulette et fortifièrent Bizerte.

(2) Mezeray.

(3) Les Espagnols se voyant hors d'état de pouvoir défendre la ville de Tunis s'étaient réfugiés dans le *fort Neuf*, et ils s'
de défendre La Goulette et les forts.

(4) Mezeray.

sait au pouvoir des Turcs. Tunis est dès lors gouvernée par un pacha-bey qui reconnaît la suzeraineté de la Porte et est élu par le Divan ou Conseil suprême composé des principaux officiers des janissaires.

Cette organisation dura deux ans. Les janissaires massacrent les membres du Divan, en élèvent d'autres et confient le pouvoir à un dey (1), fonctionnaire révocable à leur volonté.

Ce nouvel état de choses subsiste pendant environ soixante-quinze ans. Durant ce temps, Tunis cesse d'être en proie aux révoltes et aux séditions militaires.

En 1650, *Ali Bey* parvient à rendre le pouvoir beylical héréditaire dans sa famille, et, après un règne paisible, il laisse la succession à son frère *Mohammed* (2).

En 1689, le bey d'Alger s'empare de Tunis, chasse Mohammed de son trône et y met à sa place *Ahmed ben Chouk*. Mohammed revient bientôt à la tête de nombreuses tribus arabes et renverse son adversaire.

A sa mort, son troisième frère, *Ramadan*, lui succède. Ce prince ne règne pas longtemps, il périt assassiné par Mourad, son neveu. Mourad est assassiné à son tour par *Hibrahim el Chérif* qui est détrôné en 1705, et meurt à Porto Farina, après avoir été détrôné lui-même par les Algériens qui ont envahi la Tunisie.

L'armée appelle alors au trône *Hussein ben Aly*, le fondateur de la dynastie qui règne actuellement à Tunis (1705).

(1) « Le dey, par opposition au pacha-bey, qui représentait le sultan : On donna tantôt le titre de dey, tantôt le titre de bey au nouveau dépositaire du pouvoir. » (A. de la Berge, *En Tunisie*).

(2) C'est sous le règne de Mohammed que le maréchal d'Estrées, au nom de la France, conclut, en 1685, avec Tunis, les *Capitulations* qui réglèrent les droits et les privilèges de nos nationaux habitant ce pays.

Hussein ben Ali est supplanté et décapité après 29 ans de règne par *Ali ben Mohamed Tourki* (1735), qui meurt lui-même, en 1756, étranglé par les fils d'Hussein ben Aly.

Mohamed ben Hussein, l'aîné du bey Hussein, lui succède et meurt après avoir régné 3 ans. Son frère *Aly ben Hussein* s'empare du pouvoir au détriment de ses neveux (1759).

Le règne de ce prince fut très heureux ; il ne fut troublé que par une expédition française, qui, en 1770, vint bombarder Porto Farina, Bizerte, Sousse et Monastir, à cause de différends survenus à la suite d'actes de piraterie et de dommages causés au commerce français.

Aly ben Hussein mourut après un règne de 23 ans et eut pour successeur son fils *Hamouda Pacha* qui fit un traité avec le roi de France. Croyant trouver dans la Révolution une occasion favorable, il essaya de rompre le traité qui liait la Régence et le royaume de France. Notre marine mit bientôt fin à cette tentative hostile, et, en 1797, le Directoire reçut une ambassade tunisienne qui retourna à Tunis chargée de présents. Malgré ces témoignages d'amitié, le bey de Tunis n'en envoya pas moins, l'année suivante, à la suite de l'expédition d'Egypte, ses corsaires au secours du sultan ; la paix fut rétablie définitivement au mois d'août 1800. Hamouda Pacha mourut en 1814. Il avait régné 32 ans.

Othman Bey, frère et successeur de Hamouda Pacha fut massacré avec ses enfants au bout de
règne et le pouvoir passa entre les mains
Bey, prince de la branche aînée de

Mahmoud resta neuf ans au

fut remplacé par son frère *Hussein Bey II*, qui mourut en 1835. On doit à ces deux princes la suppression des pirates et l'abolition de l'esclavage des chrétiens.

Hussein Bey eut pour successeur son frère *Moustapha ben Mahmoud Bey*, qui ne régna que deux ans (1835-1837).

Ahmed ben Moustapha Bey, son fils, prit les rênes du gouvernement et marcha sur les traces de ses prédécesseurs. Il affranchit les esclaves, émancipa les juifs (1842) et fit un voyage en France (en 1846). Constantinople vit d'un œil malveillant toutes les innovations qu'Ahmed introduisait dans son royaume ; l'attitude énergique de la France lui permit de poursuivre les améliorations qu'il avait entreprises en vue de la civilisation et du progrès (1).

Il mourut en 1855 à l'âge de 49 ans, regretté de tous ses sujets et laissant un trésor considérable. Son cousin *Mohamed ben Hussein Bey* lui succéda et ne régna que quatre ans. Ce fut ce prince qui promulgua une constitution et qui publia la loi organique du royaume tunisien.

Mohammed es Sadok, frère du bey défunt, monta sur le trône en 1859. Prince instruit et intelligent, il promulgua, deux ans après son avènement, une constitution qui ne fut mise en pratique que pendant deux ans. La Tunisie semblait paisible, lorsqu'en 1864 le pays fut agité par une insurrection assez grave pour nécessiter

(1) Le bey arriva à Paris le 23 novembre 1846 ; il logea à l'Elysée, visita tous les monuments et fit distribuer 25,000 francs aux pauvres de la ville. Ahmed Bey permit de dresser une carte de la Régence (carte du Dépôt de la guerre publiée en 1848), et demanda des officiers français pour instruire son armée. C'est également sous son règne que fut élevée la chapelle Saint-Louis de Carthage. (Voir page 13.)

l'intervention des escadres française, anglaise et turque. Le bey sut triompher des meneurs du désordre avec l'aide de Mustapha Kaznadar, son premier ministre, et continua l'œuvre de ses prédécesseurs. Il encouragea les arts et l'industrie, protégea l'agriculture, et, à l'exposition universelle de 1867, les productions de la Régence occupèrent un bon rang parmi les merveilles de tous les peuples.

A la suite de nos désastres de 1870, le général Kéreddine, gendre et successeur de Mustapha, voulut soustraire la Tunisie à l'influence française, et la ramener sous la suzeraineté de la Porte. Par le firman du 23 octobre 1871, le pachalick de Tunis ne fut plus qu'une dépendance de l'empire ottoman dont le gouvernement fut confié au vizir Mohammed es Sadok, et à ses descendants. Le bey ne pouvait, sans l'autorisation du sultan, ni faire la guerre, ni conclure la paix, ni consentir à aucune cession de territoire, et, en cas de guerre, il devait mettre ses troupes à la disposition de la Porte. La France ne voulut pas reconnaître ce firman, et le bey lui-même ne s'y conforma jamais. Bien plus il refusa d'envoyer des secours à la Turquie, lors de la dernière guerre d'Orient, et il destitua Kéreddine, son ministre, qui voulait l'entraîner dans la guerre turco-russe. Nous allons voir comment, d'après les conseils du consul italien Maccio, il voulut opposer à la France les droits de suzeraineté de la Porte, lors de l'entrée des troupes françaises dans la régence de Tunis (1).

(1) Mohammed es Sadok mourut le 27 octobre 1882; son frère Ali Bey, né en 1817, lui succéda. (Voir la fin du chapitre III.)

CHAPITRE III.

EXPÉDITION FRANÇAISE EN TUNISIE (1881-1882).

I. — Causes de l'expédition française en Tunisie. — Composition du corps expéditionnaire. — Plan de campagne. — Commencement des opérations contre les Kroumirs. — Prise du Kef. — Occupation de Tabarca. — Combat de Ben Bechir. — Prise de Bizerte ; les brigades Bréart et Maurand. — Marche sur Tunis. — Traité du Bardo. — Le marabout de Sidi Abdallah. — Combat de Ben Metir. — Occupation de Mateur et de Béja. — Fin des opérations contre les Kroumirs. — Dislocation du corps expéditionnaire. — Ordre du jour du général Forgemol.

II. — Insurrection de Sfax et du sud de la Régence ; bombardement et prise de Sfax. — Occupation de Gabès et de Djerba. — Occupation de Sousse. — Occupation des forts de Tunis. — Marche concentrique sur Kaïrouan. — Entrée des troupes françaises à Kaïrouan. — Marche sur Gafsa et sur Gabès. — Soumission des tribus révoltées. — Rapatriement d'une partie des troupes du corps expéditionnaire. — Corps d'occupation en Tunisie. — Conclusion.

I. — « Nos désastres de 1870 (1) et l'insurrection algérienne de 1871 avaient certainement ébranlé notre autorité dans l'Afrique musulmane..., et l'influence française, qui, depuis 1830, avait régné presque sans partage à la cour de Tunis, avait vu surgir une rivale. A peine relevée par les mains aveugles de la France, l'Italie oubliait ses dix siècles de servitude et d'agenouillement pour rêver grandeurs et conquêtes. Les souvenirs de la gloire romaine obsédaient la jeune

(1) *En Tunisie*, par M. A. de la Berge, Paris, 1881.

puissance et lui montraient dans l'Afrique du Nord une ancienne dépendance naturelle de l'Italie (1). »

Il nous était impossible de laisser s'établir une influence européenne rivale aux portes mêmes de notre colonie de l'Algérie; « la France ne pouvait voir sans quelque ombrage les tendances qu'avait l'Italie à encourager, par des subventions officielles, les entreprises destinées à diminuer sa force et son prestige (2). »

Les luttes d'influence qui existaient à la cour de Tunis, et dont on a accusé M. Maccio, alors consul d'Italie dans cette ville, d'avoir été le principal instigateur; les incidents relatifs à la Compagnie des chemins de fer Bone-Guelma (3) et la question de l'Enfida (4), avaient déjà appelé l'attention du gouver-

(1) Mazzini revendiquait la Tunisie quand il écrivait : « La Tunisie, clef de la Méditerranée centrale, rattachée au système sicilien-sarde, appartient visiblement à l'Italie. »

(2) Le Parlement de Rome mettait des fonds considérables à la disposition de la compagnie Rubattino (*Revue politique et littéraire*, juillet 1881).

(3) « La Compagnie Bone-Guelma avait obtenu la concession de la voie de Tunis à Sousse. On contesta la validité de ses titres en faisant valoir ceux d'une Compagnie italienne, créée en 1869, et qui avait fait faillite en 1871, avant même de commencer les travaux. Un traité signé entre le bey et Napoléon III, en 1861, avait accordé à la France l'exploitation des réseaux télégraphiques de la Régence. La compagnie italienne Rubattino prétendit établir un service télégraphique le long de la voie de Tunis à la Goulette. Elle s'opposa également à la construction d'une gare à Radès par la Compagnie Bone-Guelma, bien qu'aucun article de sa concession n'autorisât cette opposition. » (A. de la Berge.)

(4) « L'Enfida est un immense domaine de 150,000 hectares environ, qui commence un peu avant Bou Ficha et s'étend à l'est jusqu'à la mer, à l'ouest jusqu'à la chaîne des montagnes qui limite la plaine, comprenant un territoire des plus fertiles, assez humide en hiver, mais par cela même plus propre à la culture des céréales. Le bey en avait fait don autrefois à son premier ministre Kereddine..... Quand celui-ci quitta le ministère pour se retirer à Constantinople, il voulut, par prudence, réaliser sa fortune immobilière, et vendit ses biens en bloc à la Société marseillaise.

« Les grands tunisiens ne virent pas d'un bon œil une partie du terri-

nement français, lorsque les actes de brigandage commis par les Kroumirs, sur notre frontière de l'Algérie, décidèrent la France à intervenir.

« Depuis de très longues années (1), notre frontière était perpétuellement inquiétée ; nos tribus limitrophes de la Tunisie ne pouvaient jouir d'un seul instant de repos. Violations de territoire par les troupes tunisiennes, par des populations insoumises, incendies de forêts ou contrebande de guerre, refuges donnés à des malfaiteurs, razzias, pillages de navires (2), vols de toute espèce, meurtres, assassinats, tous ces délits et tous ces crimes se multipliaient d'une façon intolérable ; en dix ans, rien que les méfaits qu'on avait pu constater officiellement, de 1870 à 1881, se montaient à 2,379, c'est-à-dire à 250 environ par année. Le gouvernement du bey était absolument impuissant à empêcher ce mal invétéré, même quand il le voulait, ce qui n'arrivait pas toujours, et les réparations, quand nous en obtenions, étaient hors de toute proportion avec les dommages, sans parler des atteintes constamment infligées à notre légitime prestige par l'impunité des coupables, qui, parfois même, profitaient de la connivence des autorités locales... »

toire passer entre des mains européennes; d'autres nations, qui sentaient là une menace pour leur influence ne cherchaient point naturellement à calmer ces appréhensions. On eut recours à des subtilités du droit musulman, et un israélite, le sieur Lévy, éleva des prétentions sur le domaine. Il réclamait, pour appuyer ses prétentions, le droit de préemption (*cheffda*), disposition légale qui permet à un propriétaire d'acquérir la terre qui touche la sienne de préférence à tout acheteur. » (R. Cagnat et H. Saladin, *Tour du Monde*, 1884.)

(1) Circulaire du 26 juin 1881, adressée par M. le Ministre des affaires étrangères (B. Saint-Hilaire) aux agents diplomatiques du gouvernement de la République française, sur les affaires de Tunis.

(2) On se rappelle le pillage du navire l'*Auvergne* qui échoua sur les côtes de Tabarca, le 24 janvier 1878.

A la suite des nouvelles déprédations commises par les Kroumirs, le 16 février 1884, le général Ritter avait dû diriger sur la frontière 1 compagnie du 59e et 2 compagnies de zouaves. Le 30 mars de la même année, 400 ou 500 Kroumirs, divisés en trois bandes, envahirent notre territoire, dans le cercle de La Calle. Après une fusillade, qui dura environ deux heures, avec les tribus qui occupent cette partie de notre territoire algérien, les Kroumirs repassèrent la frontière et se représentèrent le lendemain pour recommencer le combat.

Une compagnie du 3e zouaves et une compagnie du 59e régiment d'infanterie, accoururent des camps du Tarf et de Roum el Souk, et forcèrent les Kroumirs à se retirer sur leur territoire; mais nos troupes ne purent franchir la frontière, car elles n'en avaient pas reçu l'ordre. L'ennemi perdit une cinquantaine d'hommes. Le 59e eut 3 morts et 1 blessé; le 3e zouaves eut 6 hommes hors de combat : 1 mort et 5 blessés.

Le général Osmont, commandant le 19e corps d'armée, crut devoir prendre les mesures nécessaires pour garantir notre frontière menacée. Il dirigea sur les camps de Roum el Souk et du Tarf 3 compagnies de zouaves, 2 escadrons de spahis, 1 bataillon de tirailleurs, 1 compagnie du 59e, 2 pelotons de hussards et 1 section d'artillerie. Il donna en même temps des ordres pour faire venir à Souk Ahras les deux compagnies du 31e qui se trouvaient à Guelma.

Cependant l'agitation commençait à fermenter parmi les Kroumirs, et leurs voisins, les Ouchtettas, les Ouled Bou Ghanem et les Ouargha, semblaient disposés à faire cause commune avec eux. Les populations qui composent ces tribus étaient encore excitées

par les agents du bey, qui répandaient partout chez elles que l'Angleterre et l'Italie soutenaient la Tunisie, et que les Français étaient « dans l'impossibilité de faire respecter leurs droits et même leur territoire ».

Le gouvernement ne pouvait patienter plus longtemps. La presse et l'opinion publique s'étaient émues. « L'attaque inopinée des Kroumirs (1) vint décider la France encore hésitante, en ne lui permettant plus de tarder à venger le sang de ses soldats (2). »

M. Barthélemy Saint-Hilaire envoya, le 6 avril, à M. Roustan, notre représentant à Tunis, une dépêche dans laquelle il le priait d'annoncer au bey l'entrée prochaine de nos troupes dans la Régence. « C'est en alliés et en auxiliaires du pouvoir souverain du bey que les soldats français poursuivront leur marche; c'est aussi en alliés et en auxiliaires que nous espérons rencontrer les soldats tunisiens, avec le renfort desquels nous voulons châtier définitivement les auteurs de tant de méfaits, ennemis communs de l'autorité du bey et de la nôtre. »

Mohammed es Sadok adressa à M. Roustan une note diplomatique, dans laquelle il protestait contre la violation du territoire tunisien par la France. Il voyait dans cette entrée des troupes françaises sur le sol de la Régence « une atteinte à son droit souverain, aux intérêts que les puissances étrangères avaient confiés à

(1) Combat du 31 mars.

(2) Circulaire de M. B. Saint-Hilaire, en date du 20 juin 1881, sur les affaires de Tunis.

« La France, dit M. G. Valbert, n'éprouvait aucun besoin de recule-
frontières en Afrique; d'imprudentes provocations l'ont obl-
la main sur la Tunisie. Si elle n'avait pas relevé le gant
elle avait souffert qu'on doutât de sa force et qu'une in-
lût à Tunis, c'en était fait de son prestige et d-
où sa domination eut été sérieusement men
Mondes, 1er août 1881.)

ses soins et spécialement aux droits de l'empire *ottoman;* la France devait assumer la responsabilité de tout ce qui pourrait en résulter (1). »

En réponse à la protestation et aux promesses du bey, qui essayait de retarder nos préparatifs en envoyant 3,000 réguliers tunisiens pour châtier les Kroumirs et rétablir l'ordre parmi les tribus révoltées, il fut décidé au conseil des ministres, le 3 avril, que l'on agirait sans retard contre les tribus rebelles.

Les troupes destinées à opérer en Tunisie furent concentrées sur la frontière algérienne, dans le camp de Roum el Souk (cercle de La Calle), et dans celui, plus au sud, de Souk Ahras. Dès le 12 avril, 12,000 hommes, venus soit de France, soit de l'Algérie, s'y trouvaient rassemblés, et, lorsque les opérations commencèrent, le 24 avril, le corps expéditionnaire réuni sur la frontière comprenait 25,000 hommes.

On forma deux colonnes d'expédition, sous le commandement en chef du général de division Forgemol. Le colonel de Polignac fut nommé chef d'état-major.

Ces colonnes étaient composées ainsi qu'il suit :

1° *Colonne de gauche* (général Delebecque).

1re *brigade* (général Vincendon), au camp d'El Aïoun.

7e bataillon de chasseurs à pied (Marseille) (2).
2 bataillons du 40e de ligne (Marseille).
2 bataillons du 96e de ligne (Montélimar).
2 bataillons du 141e de ligne (Avignon).

2e *brigade* (général Galland), au camp de Roum el Souk.

29e bataillon de chasseurs à pied (Castelsarrazin).

(1) Réponse du bey à M. Roustan (1er avril 1881).
(2) Le nom des villes indique la garnison où l'on a pris des troupes pour former le corps expéditionnaire.

2 bataillons du 18e de ligne (Pau).
2 bataillons du 22e de ligne (Lyon).
2 bataillons du 57e de ligne (Bordeaux).

3e *brigade* (général Ritter), au camp d'Oum Theboul.

1 bataillon du 2e zouaves (Oran).
2 bataillons du 3e zouaves (Constantine).
2 bataillons du 1er tirailleurs (Blidah).
1 bataillon du 3e tirailleurs (Constantine).

Troupes divisionnaires.

1 escadron du 4e hussards (Sétif).
1 escadron du 3e spahis (Batna).
2 batteries de montagne de 80 millimètres.
2 batteries de quatre.
2 compagnies du génie.

2e *Colonne de droite* (général Logerot).

Brigade Logerot à Souk Ahras et à Sidi Youssef.

Brigade Logerot.

2 bataillons du 1er zouaves (Alger).
1 bataillon du 4e zouaves (Alger).
2 bataillons du 2e tirailleurs (Mostaganem).
2 bataillons du 83e de ligne (Toulouse).

Brigade de Brem à Sidi Hamici.

27e bataillon de chasseurs à pied (Cette).
2 bataillons du 122e de ligne (Montpellier).
2 bataillons du 142e de ligne (Perpignan).

Brigade Gaume à Sidi Hamici.

3 escadrons du 7e chasseurs à cheval (Rambouillet).
3 escadrons du 11e hussards (Vesoul).
2 escadrons du 3e chasseurs d'Afrique (Constantine).
1 escadron du 3e spahis (Batna).

Troupes divisionnaires.

3 escadrons du 3e chasseurs à cheval (Abbeville).
4 batteries de montagne de 80 millimètres.
1 batterie montée de 80 millimètres.
1 compagnie du génie.

On évaluait à 12,000 le nombre des hommes que les Kroumirs pouvaient mettre sous les armes. Les tribus situées au sud de l'oued Medjerda étaient en état de mettre en ligne à peu près le même nombre de fusils.

Le gouvernement tunisien avait en outre envoyé 3,000 réguliers et 700 cavaliers dans la vallée de l'oued Medjerda, sous les ordres d'Ali Bey, frère de Mohammed es Sadok, sous prétexte de contenir les Kroumirs, mais en réalité pour se joindre aux tribus rebelles au premier signal.

Le plan de campagne adopté par nous avait été très habilement conçu. Il consistait à pénétrer sur le territoire tunisien en trois colonnes mobiles. Celle de droite devait opérer vers le sud par la vallée de l'oued Mellègue, enlever en passant la ville du Kef et s'interposer ainsi entre les tribus révoltées et leurs voisines de l'intérieur. Les deux autres colonnes (général Delebecque) avaient pour mission d'envahir le pays des Kroumirs, de les attaquer dans leurs montagnes et de s'étendre dans tout le pays qui se trouve le long de la côte dans la direction de Tunis, tandis qu'un corps de troupe devait occuper l'île de Tabarca. En résumé, nous devions faire un mouvement enveloppant aux deux ailes et direct au centre.

Le corps destiné à débarquer à Tabarca comprenait :

2 bataillons du 88e de ligne (Auch);
1 bataillon du 143e de ligne (Albi);
1 section d'artillerie de montagne;
1 section du génie.

La concentration des troupes françaises étant achevée (1), le 24 avril au matin le général Logerot quittait le bordj de Sidi Yousef et pénétrait en Tunisie sur le territoire des Charen. Le soir, il campait, sans incident, sur les rives de l'oued Mellègue.

Le 25, au matin, il franchissait à gué cette rivière et entrait dans le défilé de Darrabia, sous la protection des goums et des chasseurs d'Afrique, qui l'éclairaient à quelques kilomètres en avant.

A 10 heures, il campait sur les rives de l'oued Remeuh (affluent de droite de l'oued Mellègue) et à quelques kilomètres du Kef.

Le 26, à 6 heures du matin, la colonne prit la route du Kef. Les goums suivaient les crêtes de gauche, les chasseurs éclairaient la droite. Les tirailleurs, les zouaves et le 83e étaient déployés dans la plaine pen-

(1) En France, on commençait à s'impatienter, et la presse demandait le motif de tous ces retards. On s'expliquera facilement pourquoi nos troupes n'avaient pas franchi la frontière depuis les premiers jours d'avril, lorsqu'on saura que nos soldats allaient s'avancer dans un pays qui n'offrait aucune ressource, et qu'il fallait, avant de se mettre en marche, assurer les vivres du corps expéditionnaire. Ajoutons à cela que nos troupes avaient dû créer des chemins pour faire passer l'artillerie. Le chemin de fer de Tunis à Bone n'arrivait pas encore à Souk Ahras. En quelques jours la voie ferrée était construite de Bone à Duvivier, ainsi qu'un bon chemin mettant en communication ce dernier point avec Souk Ahras. Nous avions ainsi une bonne voie de communication nous permettant de ravitailler l'armée ; nous pûmes commencer les opérations.

Du 31 mars au 24 avril, plusieurs incidents nous avaient per juger de l'état de surexcitation dans lequel se trouvaient les Kr Le 13 avril, plusieurs Arabes assassinèrent à coups de couteau 1 ployé de la station de l'Oued Meliz, et le 16, la canonnière l'*Hyène*, approchée de Tabarca, fut reçue à coups de fusil.

dant que la 3e batterie du 26e d'artillerie s'était établie sur le sommet d'un des mamelons qui forment à gauche les derniers contreforts montagneux sur lesquels s'appuie le Kef. Les portes de la ville étaient fermées, et de l'éminence où étaient placés nos artilleurs on pouvait apercevoir les soldats tunisiens et les Arabes debout sur les remparts et suivant les mouvements de nos troupes. Le 2e tirailleurs, soutenu par les zouaves, avait pénétré dans un bois d'oliviers, situé à 200 mètres des murailles, et le général Logerot venait d'envoyer le colonel de Coulange pour demander au gouverneur, Si Rechid, de rendre la place (1), lorsqu'un officier tunisien vint, à 11 heures 1/2, annoncer que les portes de la ville étaient ouvertes et que la casbah serait livrée aux troupes françaises (2).

Les généraux Logerot et Gaume entrèrent au Kef et s'occupèrent à faire reposer leurs troupes. Le général Logerot garantit au gouverneur, Si Rechid, qu'il avait mandé auprès de lui, la vie et les biens des habitants, à condition que le général tunisien aurait à répondre de la sécurité de nos convois (3).

La marche du général Logerot en pays encore inexploré, avec de jeunes troupes, fut d'autant plus remarquable que les pluies avaient rendu le terrain d'opérations très glissant pour les hommes et pour les chevaux

(1) Si Rechid fut maintenu à la tête de l'administration indigène, après notre entrée au Kef ; mais s'étant livré à des intrigues contre nous, il fut remplacé le 5 mai et mis en état d'arrestation.

(2) *En Tunisie*, par A. de la Berge, Paris, 1881.

(3) On ne saurait trop féliciter M. Roy, qui était alors notre agent consulaire au Kef, pour la fermeté qu'il montra et l'influence qu'il sut exercer sur les populations du Kef, lorsque nos troupes marchaient sur cette ville ; M. Roy a beaucoup contribué à la conclusion pacifique des négociations ayant trait à la reddition de la ville. Il reçut en récompense la croix de la Légion d'honneur.

et grossi démesurément les nombreux cours d'eau qu'il avait fallu traverser.

Le colonel de Coulange fut chargé d'occuper la ville avec un bataillon du 83e de ligne, une batterie d'artillerie, deux pelotons de cavalerie et une section du génie. Le reste des troupes campa dans la plaine.

Cependant, le 24 avril au matin, une petite escadre française était en vue de Tabarca. Elle se composait de la *Surveillante* (frégate cuirassée); du petit croiseur le *Tourville*, de la *Corrèze*, qui portait une grande partie des troupes de débarquement; du petit aviso le *Corse*, et des trois canonnières l'*Hyène*, le *Chacal*, le *Léopard*, chargées de protéger le débarquement des troupes. A bord de cette escadrille était le corps destiné à occuper Tabarca, dont nous avons parlé plus haut.

Un vent violent rendit impraticable l'abord des plages. Le 25, la mer continua à être mauvaise. Un peu de calme s'étant produit et les lames étant devenues moins fortes, le capitaine de vaisseau Lacombe, commandant de la *Surveillante*, fit tirer quelques volées de coups de canon sur le fort de l'île, qui fut aussitôt abandonné par les Tunisiens et occupé par les 1,300 hommes du colonel Delpech.

Le 26, nos troupes débarquèrent sous la direction du vice-amiral Conrad, qui était arrivé la veille à bord de *La Galissonnière*, et s'emparèrent du fort Djedid. Les Arabes étaient tenus à distance par le feu de la frégate et des canonnières; ils n'envoyèrent des coups de fusil à nos soldats que lorsqu'ils les virent s'avancer pour occuper le fort. Ceux-ci répondirent en mettant le feu à tous les gourbis situés le long de la côte.

Le 27, le débarquement continua. Nous avions ainsi atteint le premier but de la campagne : les Kroumirs étaient menacés de front et sur leurs flancs ; les brigades du général Delebecque pouvaient commencer leur marche à travers le pays difficile des Kroumirs.

Les trois colonnes du général Delebecque n'avaient pu se mettre en route le 25 avril, à cause d'une pluie torrentielle qui n'avait cessé de tomber et qui avait détrempé les terres. Le mouvement ne commença que le lendemain.

Le 26, avant le jour, la brigade Ritter quitta le camp d'Oum Theboul, traversa la vallée de l'oued Dumac et gravit les pentes du djebel Addeda et du djebel Sekkek.

A 7 heures, elle refoulait, par le feu de son artillerie, les groupes de Kroumirs qui se montraient dans les ravins, et à 8 heures, deux bataillons de zouaves et deux bataillons de tirailleurs bivouaquaient sur les crêtes.

La brigade Vincendon, divisée en deux colonnes, était partie le même jour (26 avril) du camp d'El Aïoun, à 3 heures 1/2 du matin. A 6 heures, elle atteignait le col de Fedj Kala, après une marche des plus pénibles à travers des ravins très difficiles à franchir. La 4e compagnie du 7e bataillon de chasseurs à pied formait l'avant-garde et était suivie de très près du reste du bataillon. Ce n'est qu'en arrivant au col de Fedj Kala que nos troupes eurent à essuyer le feu des Kroumirs embusqués derrière les rochers, les arbres ou les broussailles. Le 7e bataillon eut 2 hommes tués et 7 blessés.

A 3 heures 1/2, les bataillons du 40e et du 141e de ligne enlevèrent les sommets situés à l'extrémité du

djebel Sekkek ; ils eurent 8 hommes tués et 7 blessés, dont un officier (1).

La 2e brigade (brigade Galland) s'était mise en marche à 3 heures 1/2 du matin et appuyait le mouvement en avant de la 1re brigade. Les deux bataillons du 22e de ligne quittèrent le camp les premiers et abordèrent directement les pentes du Fedj Kala pour gagner la crête et flanquer ainsi la droite de la colonne. Le reste de la brigade suivit le chemin qui longe le bas de la montagne.

Vers 7 heures 1/2, la tête de la colonne arrivait au col de Fedj Kala et y trouvait une compagnie du 7e chasseurs à pied, chargée par le général Vincendon de garder cette position jusqu'à l'arrivée des troupes du général Galland.

Après avoir fait sa jonction avec la brigade Vincendon, la brigade Galland observe et déblaye le terrain. Le 22e, qui marche sur les hauteurs, est obligé, pour rejoindre le reste de la colonne, de prononcer une vigoureuse offensive contre des groupes de Kroumirs qui l'ont attaqué. Ce n'est qu'à la tombée de la nuit que les Kroumirs cessent de nous envoyer des fusillades et que la brigade Galland occupe la position du Hadjer Mankoura, où elle s'établit au bivouac (2).

Le général Vincendon campe à 3 heures du soir sur le sommet du Kef Charaga, « son fanion est planté sur le haut du rocher qui domine les montagnes et d'où

(1) Un sous-lieutenant de réserve du 40e de ligne, M. Truilhier. Dans cette journée, la colonne Vincendon eut trois morts et une douzaine de blessés (Rapport officiel du général Vincendon).

(2) Rapport officiel du général Galland. — La 2e brigade, dans la journée du 26, eut 2 tués dont 1 officier, le sous-lieutenant Payet, tous deux du 22e, et 9 blessés, dont 7 du 22e et 2 du 29e bataillon de chasseurs à pied.

l'on découvre Tabarca et les vaisseaux français au mouillage » (1).

Quant à la colonne Ritter, elle rentre au camp d'El Aïoun, après avoir fait beaucoup de chemin sans avoir rencontré les Ouled Cedra, et après avoir mis le feu à quelques gourbis. Le général Ritter, frappé d'une congestion cérébrale, avait été évacué sur La Calle dans un état très inquiétant. Cette circonstance malheureuse et les pluies qui ne cessent de tomber pendant les journées des 27, 28, 29 et 30 avril, font ajourner tout mouvement en avant.

Cependant le général Logerot, en se rendant maître du Kef, avait pu empêcher un soulèvement des tribus du Sud, et les cheiks des populations environnantes étaient venus faire leur soumission. Il laissa au Kef le colonel de Coulange avec une bonne garnison et se dirigea, dès le 27 avril, vers l'oued Medjerda, par Nébeur et par la vallée de l'oued Mellègue. Il campa, le 27, à Bahirt el Moor, sur l'oued Mellègue, et le lendemain il s'établit à la station de Souk el Arba. Le général de Brem avait franchi la frontière et s'était porté, par la vallée de l'oued Medjerda, de la station de Ghardinaou à celle de l'oued Meliz. Il se trouvait en communication avec le général Logerot.

Ali Bey était alors à Ben Bechir avec les troupes tunisiennes. Sur la demande du général Logerot, il se rendit le 29, à midi, au camp du général français et lui fit part de ses intentions pacifiques. Il offrit même de lui prêter son concours. Le général Logerot, qui n'ignorait pas qu'Ali Bey n'avait cessé de pousser les tribus rebelles à la résistance, lui demanda seulement

(1) Extrait de l'ordre du jour du général Vincendon à ses troupes (26 avril).

de se retirer avec ses troupes au delà de Béja, dans la direction de Tunis. Ali Bey partit, le 1er, avec ses soldats et alla camper à la station de l'oued Zergua; mais, durant sa marche, il fut abandonné par un certain nombre des siens, qui allèrent se joindre aux Kroumirs.

Pendant que le général de Brem recevait la soumission des principaux cheiks de la tribu des Ouchtettas, le général Logerot envoyait, le 30 au matin, dans la direction de Ben Bechir, une reconnaissance composée de deux bataillons de zouaves, commandée par le colonel Hervé.

Ce dernier partit du camp avec sa colonne mobile, à 5 heures du matin. Il était accompagné du capitaine Heymann, officier du bureau arabe, chargé d'entrer en relations avec les indigènes. Arrivé à la gare de Ben Bechir, le colonel Hervé remarqua, vers 8 heures du matin, une grande agitation dans les douars voisins. Le capitaine Heymann reçut l'ordre de s'avancer pour parlementer avec les habitants. A peine avait-il fait une centaine de pas qu'il fut reçu à coups de fusil. Les intentions hostiles de cette tribu étaient mamanifestes. Le colonel Hervé prit immédiatement ses dispositions de combat.

Quelques instants après, il apercevait un gros rassemblement couronnant les crêtes situées au-dessus du passage conduisant au territoire des Chiaïa. Il informa aussitôt le général Logerot et, continuant son mouvement en avant, il s'établit dans une solide position en attendant l'arrivée des renforts.

Le général Logerot prescrivit au 11e hussards de monter à cheval pour rejoindre les deux bataillons du 2e zouaves et fit en même temps embarquer sur un

train, organisé à cet effet, le 2e tirailleurs algériens. Les autres troupes de renfort, qui comprenaient les goums et le 2e escadron du 3e chasseurs d'Afrique, suivirent la voie de terre. Le 11e hussards et le 2e tirailleurs arrivèrent à peu près en même temps à la gare de Ben Bechir, vers 11 heures du matin.

Le colonel Hervé avait pris position à 6 kilomètres environ de la gare. Il avait devant lui à peu près 3,000 indigènes, qui le menaçaient également sur son flanc droit. Le 11e hussards et les goums furent portés rapidement vers la gauche de l'ennemi qui, bientôt débordé sur son flanc gauche, commença à battre en retraite. Il était 11 heures 45 minutes. Le 1er zouaves reçut l'ordre de se porter de nouveau en avant. A la suite d'une vigoureuse offensive, le terrain fut déblayé.

Le 11e hussards et le 2e tirailleurs furent chargés de la poursuite. Le 1er zouaves s'arrêta et cessa le feu. Vers 3 heures, le colonel du 11e hussards donna l'ordre de mettre fin à la poursuite et de revenir vers l'infanterie. Les indigènes exécutèrent alors un retour offensif; mais l'artillerie de montagne, mise en batterie, ne tarda pas à les arrêter, sans qu'il fût nécessaire d'engager le bataillon du 4e zouaves et l'escadron du 3e chasseurs d'Afrique, qui escortaient cette artillerie et qui étaient restés en réserve.

Les troupes purent quitter leurs positions et regagner le camp de Souk el Arba dès 6 heures du soir (1).

(1) Une partie des troupes fut embarquée à Ben Bechir pour rentrer à Souk el Arba, le reste regagna le camp par la voie de terre. Toutes les troupes étaient rentrées à 9 heures. Ce fut à la suite du combat du 30 avril que l'on accusa le général Logerot de tout incendier sur son passage, d'achever les blessés et de tuer les femmes et les enfants. Le

Nos pertes dans cette journée étaient seulement de 3 blessés, dont 2 zouaves et 1 soldat du goum. Nous avions tué environ 150 hommes à l'ennemi, et nos soldats rentraient au camp avec quelques prisonniers, 1500 têtes de bétail, des chevaux, des mulets et des armes (1).

Au commencement de mai, le mouvement du corps expéditionnaire s'était donc prononcé aux deux ailes, tandis que le centre avait avancé lentement. On avait voulu déborder les Kroumirs. Traqués au nord et au sud, ils s'étaient réfugiés en face de notre colonne du centre dans le djebel Abdallah, position formidable où se trouvait la tombe d'un marabout très vénéré en Tunisie et où tous les chrétiens qui s'approcheraient devaient trouver la mort.

En ce moment, deux courants existaient à Tunis dans les esprits; le bey, voyant qu'il n'avait pas réussi à trouver des alliés en Europe, commençait à désirer la paix; le parti religieux voulait prêcher la guerre sainte et soulever les tribus du nord-est et du sud (2).

Telle était la situation en Tunisie lorsqu'on apprit la prise de Bizerte par nos troupes. Le gouvernement français avait résolu de frapper un grand coup. Une brigade indépendante, sous les ordres du général Bréart, avait été chargée d'une mission spéciale. Après

général français n'eut pas de peine à se justifier d'une semblable accusation. Le récit des atrocités, soi-disant commises par le général Logerot, avait été fait sous la pression des agents italiens qui se trouvaient au camp d'Ali Bey.

(1) Rapport officiel du général Logerot.

(2) Un nouvel incident venait de montrer de quel esprit étaient animées vis-à-vis de nous les populations du Mogod. Le brick *Santoni* de Bastia fit naufrage dans la nuit du 27 au 28 mai, entre le cap Serrat et Bizerte. Le navire fut pillé et l'équipage ne put se sauver qu'en se disant de nationalité italienne.

s'être emparée de Bizerte, elle devait marcher directement sur Tunis, tandis que nos autres divisions continueraient leur mouvement en avant et convergeraient vers la position ennemie.

Le 1er mai, à 6 heures du matin, la corvette cuirassée de 1er rang *La Galissonnière*, ayant à son bord le contre-amiral Conrad, la *Surveillante*, l'*Alma*, corvette cuirassée de 2e rang (commandant Miot), et le *Léopard* se présentèrent devant Bizerte. Le gouverneur, beau-frère du bey, fut sommé d'avoir à livrer la ville en deux heures. Après avoir hésité pendant une demi-heure, le gouverneur consentit à ouvrir les portes de la ville à condition qu'on lui délivrerait un écrit constatant qu'il avait cédé à la force et que les troupes françaises respecteraient la vie et les biens des habitants.

A 11 heures, le drapeau français [illegible] ur la casbah et à 4 heures de l'après-midi [illegible] lats occupaient les forts de la ville.

Le général Bréart arriva le lenden[illegible] rois jour on avait débarqué [illegible] on 6,000 [illegible] rovenan des 20e, 38e et 92e [illegible], du 30[illegible] de che seurs à pied et du [illegible] ards. [illegible] joint batteries des 1er, [illegible] 13e et 2[illegible] ts d' lerie, une compag[illegible] 1er régi[illegible] compagnie du trai[illegible] service administrat[illegible] des postes et télégr[illegible]

A la nouvelle de [illegible] lut proclamer la gu[illegible] seils de son entou[illegible] nouvelle protestatio[illegible] çaises sur le territoi[illegible]

savait à quoi s'en tenir sur ces protestations. Il se mit en mesure de poursuivre le but de sa mission et marcha sur Tunis.

Une autre colonne, la brigade Maurand, venait d'être formée à côté de celle du général Bréart et avait pour objectif la ville de Mateur ; elle devait coopérer à l'attaque générale qui allait avoir lieu contre les Kroumirs et se porter sur Djedeïda, afin de suivre les événements qui devaient avoir lieu à Tunis. Le 8, au matin, la colonne Bréart se mit en marche et prit la direction de Tunis, par Fondouk.

Dans la soirée, le général Bréart vint camper à 25 kilomètres de Bizerte, à Bahirt Gourmata. Une pluie torrentielle n'avait cessé de tomber et la marche s'était effectuée à travers des terrains très difficiles. Le 9, il s'établit à Fondouk et le 10 il arriva, dans la matinée, à Djedeïda et y installa son camp. Le 12 mai, il quitta Djedeïda et se dirigea vers le Bardo. La veille au soir, sa colonne avait été renforcée par le 92e de ligne et une batterie d'artillerie.

A 11 heures du matin (12 mai), le général Bréart établissait son camp près de la Manouba. Des masses de curieux assistaient à l'arrivée des troupes, la musique jouait le *Chant du Départ*.

Le général fit prévenir M. Roustan qu'il était à sa disposition.

En apprenant l'arrivée du général Bréart à la Manouba, le bey écrivit à M. Roustan pour protester contre la présence de nos troupes près de sa résidence et en même temps pour l'informer qu'il accorderait au général Bréart l'entrevue qu'il demandait.

M. Roustan se rendit de suite à la Manouba et annonça au général Bréart que le bey le recevrait le

même jour, à 4 heures. A la suite de la visite de M. Roustan, le général Bréart monta aussitôt à cheval ainsi que son état-major. Malgré une pluie battante, il se rendit au palais du bey, escorté par deux escadrons de cavalerie. Il mit pied à terre devant la porte de la grille du palais. La cavalerie qui formait son escorte resta rangée devant la grille, et les honneurs lui furent rendus par un peloton de soldats tunisiens qui formaient la haie.

M. Roustan présenta le général Bréart au bey, qui était accompagné de Mustapha, son premier ministre. Le général français, après avoir exprimé à Mohammed es Sadok les assurances contenues dans un télégramme spécial, reçu la veille du ministre de la guerre, lui donna lecture du texte du traité.

Le bey demanda à consulter son conseil, ce que le général lui accorda, en refusant toutefois de prolonger le délai jusqu'au lendemain.

Après deux heures d'attente, le général Bréart fut reçu de nouveau par le bey, qui, après avoir déclaré qu'il acceptait les conditions de la France, apposa sa signature au bas du traité suivant :

Article 1er. — Les traités de paix, d'amitié et de commerce et toutes autres conventions existant actuellement entre la République française et S. A. le bey de Tunis sont expressément confirmés et renouvelés.

Art. 2. — En vue de faciliter au gouvernement de la République française l'accomplissement des mesures qu'il doit prendre pour atteindre le but que se proposent les hautes parties contractantes, S. A. le bey de Tunis consent à ce que l'autorité militaire française fasse occuper les points qu'elle jugera nécessaires pour assurer le rétablissement de l'ordre et la sécurité

de la frontière et du littoral. Cette occupation cessera lorsque les autorités militaires française et tunisienne auront reconnu, d'un commun accord, que l'administration locale est en état de garantir le maintien de l'ordre.

Art. 3. — Le gouvernement de la République française prend l'engagement de prêter un constant appui à S. A. le bey de Tunis contre tout danger qui menacerait la personne ou la dynastie de Son Altesse, ou qui compromettrait la tranquillité de ses Etats.

Art. 4. — Le gouvernement de la République française se porte garant de l'exécution des traités actuellement existant entre le gouvernement de la Régence et les diverses puissances européennes.

Art. 5. — Le gouvernement de la République française sera représenté auprès de S. A. le bey de Tunis par un ministre résident, qui veillera à l'exécution du présent acte et qui sera l'intermédiaire des rapports du gouvernement français avec les autorités tunisiennes pour toutes les affaires communes aux deux pays.

Art. 6. — Les agents diplomatiques et consulaires de la France en pays étrangers seront chargés de la protection des intérêts tunisiens et des nationaux de la Régence. En retour, S. A. le bey s'engage à ne conclure aucun acte ayant un caractère international sans en avoir donné connaissance au gouvernement de la République française et sans s'être entendu préalablement avec lui.

Art. 7. — Le gouvernement de la République française et le gouvernement de S. A. le bey de Tunis se réservent de fixer, d'un commun accord, les bases d'une organisation financière de la Régence qui soit

de nature à assurer le service de la dette publique et à garantir les droits des créanciers de la Tunisie.

Art. 8. — Une contribution de guerre sera imposée aux tribus insoumises de la frontière et du littoral, une convention ultérieure en déterminera le chiffre et le mode de recouvrement, dont le gouvernement de S. A. le bey se porte responsable.

Art. 9. — Afin de protéger contre la contrebande des armes et des munitions de guerre les possessions algériennes de la République française, le gouvernement de S. A. le bey de Tunis s'engage à prohiber toute introduction d'armes ou de munitions de guerre par l'île de Djerba, le port de Gabès ou les autres ports du sud de la Tunisie.

Art. 10. — Le présent traité sera soumis à la ratification du gouvernement de la République française, et l'instrument de ratification sera remis à S. A. le bey de Tunis dans le plus bref délai possible.

Le 12 mai 1881.

Sur la demande du bey, nos troupes n'entrèrent pas à Tunis.

Le dimanche 15 mai, le général Bréart reçut, à 10 heures du matin, la colonie française au palais du consulat, et il passa, à 4 heures du soir, aux troupes cantonnées à la Manouba, une revue à laquelle assista une troupe nombreuse de curieux venus de Tunis.

Le lendemain, 19 mai, les troupes quittèrent la Manouba.

La brigade Bréart se dirigea du côté de Djedeïda. La brigade Maurand, composée d'un bataillon du 38e de ligne, du 30e bataillon de chasseurs à pied, d'un escadron du 1er hussards et d'une batterie d'artillerie,

était partie le 16 et avait pris la direction de Mateur (1).

Revenons maintenant aux brigades Vincendon, Galland et Ritter, qui ont franchi la frontière en même temps que le général Logerot.

Le 27 avril, la brigade Vincendon campait sur le sommet du Kef Cheraga; la colonne Galland était établie un peu en arrière et à gauche sur le plateau de Reched Mankoura. La brigade Ritter était rentrée au camp d'El Aïoun et le général Cailliot en avait pris le commandement. Le mauvais temps, qui avait continué pendant la journée du 28, avait empêché nos troupes de se porter en avant. Le 29, une éclaircie s'étant produite, les 141e et 96e allèrent explorer les crêtes qui séparent l'oued Djenam de l'oued El Kebir. A peine étaient-elles arrivées au sommet qu'elles reçurent une vive décharge; nos troupes ripostèrent et les Kroumirs furent facilement délogés de leur position. Un sergent du 96e avait été tué.

Le même jour, le général Galland avait envoyé une reconnaissance dans la direction de Babouchou.

Le 30, une nouvelle reconnaissance (une compagnie du 40e de ligne) délogea les Kroumirs et leur tua 4 hommes.

Le 1er mai, la brigade Cailliot passa la frontière (2) et reçut l'ordre d'aller occuper le col de Fedj Kala et de se tenir en communication avec les généraux Vincendon et Galland, qui eux-mêmes devaient se porter dans la direction de Fernana.

(1) Cette brigade était partie de Bizerte le 8 mai, était descendue vers le sud-ouest dans la direction de Mateur et avait rejoint le général Bréart à la Manouba.

(2) Elle fut remplacée par les troupes venues de La Calle.

de nature à assurer le service de la dette publique et à garantir les droits des créanciers de la Tunisie.

Art. 8. — Une contribution de guerre sera imposée aux tribus insoumises de la frontière et du littoral, une convention ultérieure en déterminera le chiffre et le mode de recouvrement, dont le gouvernement de S. A. le bey se porte responsable.

Art. 9. — Afin de protéger contre la contrebande des armes et des munitions de guerre les possessions algériennes de la République française, le gouvernement de S. A. le bey de Tunis s'engage à prohiber toute introduction d'armes ou de munitions de guerre par l'île de Djerba, le port de Gabès ou les autres ports du sud de la Tunisie.

Art. 10. — Le présent traité sera soumis à la ratification du gouvernement de la République française, et l'instrument de ratification sera remis à S. A. le bey de Tunis dans le plus bref délai possible.

Le 12 mai 1881.

Sur la demande du bey, nos troupes n'entrèrent pas à Tunis.

Le dimanche 15 mai, le général Bréart reçut, à 10 heures du matin, la colonie française au palais du consulat, et il passa, à 4 heures du soir, aux troupes cantonnées à la Manouba, une revue à laquelle assista une troupe nombreuse de curieux venus de Tunis.

Le lendemain, 19 mai, les troupes quittèrent la Manouba.

La brigade Bréart se dirigea du côté de Djedeïda. La brigade Maurand, composée d'un bataillon du 38e de ligne, du 30e bataillon de chasseurs à pied, d'un escadron du 1er hussards et d'une batterie d'artillerie,

Les journées du 9 et du 10 furent également consacrées à des reconnaissances qui délogèrent plusieurs fois les Kroumirs embusqués dans les ravins et les bois, et les refoulèrent dans la direction d'Aïn Draham (1).

Le 11, la colonne Delebecque continua son mouvement, malgré une pluie torrentielle, et se rapprocha d'Aïn Draham, qui était aussi l'objectif du général Logerot. Dans cette journée, nos hommes incendièrent plusieurs gourbis et le génie démolit le marabout de Sidi Abdallah. On avait aussi trouvé plusieurs cadavres de Kroumirs dans les bois.

Le général Logerot avait quitté Fernana le même jour, à 5 heures du matin et était arrivé à El Fedj, laissant au camp, sous le commandement du général Gaume, le 11e hussards, le 7e chasseurs à cheval, trois compagnies du 83e et une section d'ambulance. Vers 8 heures 40 minutes, tandis que son nouveau camp s'installait sous la protection des goums qui avaient été envoyés en reconnaissance dans la direction de Ben Metir, une vive fusillade accueillit ces derniers au moment où ils s'engageaient dans la gorge de Kranguet el Hammam.

« Quelques chasseurs d'Afrique mirent aussitôt pied à terre et ripostèrent. Les Kroumirs, embusqués dans ce terrain boisé et difficile, tenaient solidement. Une fusillade nourrie s'engagea de part et d'autre.

« A 11 heures 1/2, tous les chasseurs d'Afrique disponibles étaient en ligne.

(1) Dans la journée du 10 mai, deux soldats du train et un brigadier qui s'étaient éloignés à environ trois kilomètres du camp furent surpris et tués par les Kroumirs. On retrouva leurs restes mutilés et on les enterra au col de Fedj Manna.

« L'ordre fut alors donné à 120 goumiers à pied, sous les ordres du capitaine Heymann, de se porter sur la droite pour tourner la position ennemie et la lui faire abandonner. En même temps, deux batteries de montagne de 80, qui étaient en position sur l'emplacement de leur camp, ouvraient le feu à 3,000 mètres.

« Les Kroumirs furent refoulés, laissant derrière eux quelques morts qu'ils n'avaient pu enlever.

« Ce résultat n'avait pas été obtenu par nous sans nous faire éprouver quelques pertes. Trois goumiers, dont un cheik, étaient tués, un quatrième avait disparu. Un lieutenant de chasseurs d'Afrique était blessé, un chasseur tué et un autre blessé.

« Vers 2 heures, les munitions commençaient à faire défaut à la cavalerie.

« Trois compagnies du 1er régiment de zouaves, sous les ordres du chef de bataillon Mercier, reçurent l'ordre de se porter en avant pour la renforcer.

« Arrivée sur la ligne des chasseurs d'Afrique, la 3e compagnie du 3e bataillon (capitaine Kœnig) prit sa formation de combat et couronna une première crête. La fusillade, qui avait diminué d'intensité, recommença aussitôt. La 4e compagnie du même bataillon (capitaine de Franclieu) vint soutenir la 3e, et toutes deux se portèrent en avant. Elles se trouvèrent bientôt devant une ligne de rochers d'où partaient des feux nourris. Les indigènes, embusqués derrière des abris en pierres, dirigèrent sur les zouaves un feu de salve qui tua un homme. On apercevait au milieu d'eux un personnage dont le costume sombre se distinguait parmi leurs burnous blancs.

« Devant la résistance des Kroumirs, le capitaine

commandant la 3e compagnie fit sonner la charge et enleva à la baïonnette la ligne de rochers, d'où s'enfuirent environ 150 indigènes.

« Pendant ce temps, quelques groupes ennemis descendaient la montagne et venaient menacer notre flanc droit. Le feu d'une batterie du camp fut immédiatement dirigé sur eux à environ 2,500 mètres, deux sections de zouaves firent face à droite et leur mouvement fut arrêté. L'artillerie les poursuivit de son feu jusqu'à 3,200 mètres.

« Quand l'ennemi eut disparu, les troupes qui s'étaient portées en avant pour le combattre revinrent au camp. Elles y étaient de retour à 4 heures.

« Dans cette journée, la colonne eut 10 hommes hors de combat : 5 tués, dont un cheik; 4 blessés, dont un officier; 1 disparu, dont le corps a été retrouvé le 13 (1). »

Le 14 mai, toutes les troupes, moins les brigades Gaume et Galland qui demeurèrent au camp de Fernana et d'Aïn Draham, se mirent en marche sur Ben Metir.

Le pays que nos troupes avaient à traverser « est un des plus sauvages et des plus pittoresques de la région. Les crêtes sont dénudées, mais les pentes et les ravins sont couverts de chênes séculaires de toute beauté, de grandes fougères magnifiques et coupées au loin par des champs d'orge et de blé dont les tiges sont d'une hauteur et d'une vigueur extraordinaires » (2).

Les brigades Cailliot et Vincendon partirent à 5 heures du matin et n'eurent à surmonter que les obstacles ré-

(1) Rapport officiel du général Logerot.
(2) *En Tunisie*, par A. de la Berge, Paris, 1881.

sultant de la nature du terrain. La première traversa le défilé d'El Meridj, en y laissant 19 mulets ; la seconde dut s'arrêter à mi-chemin. La brigade Logerot partit du camp d'El Fedj à 5 heures du matin et marcha sur trois colonnes.

La première colonne, sous les ordres du chef de bataillon du 4e régiment de zouaves, était composée d'un bataillon détaché de ce régiment ; elle suivit le chemin des crêtes, longeant à l'ouest la gorge de Kranguet el Hammam, sur la rive droite de l'oued El Lil.

La deuxième colonne, commandée par le colonel du 2e tirailleurs algériens (colonel O'Neill), comprenait les deux bataillons détachés de ce régiment, une batterie de montagne, une section du génie et une section d'ambulance. Elle se porta en avant, marchant à mi-flanc du versant ouest du djebel Salah, sur la rive gauche de l'oued.

La troisième colonne, sous les ordres du colonel Hervé (1er zouaves), était formée de deux bataillons de ce régiment, de deux batteries de montagne, d'une section du génie et du reste de l'ambulance. Elle se tint un peu en arrière des deux autres et suivit la route de Ben Metir, qui longe la rive droite de l'oued El Lil. Le général Logerot marchait avec cette colonne.

A 1 heure de l'après-midi, les goums de la brigade Cailliot débouchaient dans la plaine de Ben Metir, où ils rencontraient le général Logerot, qui les avait précédés de quelques minutes. Un moment après arrivait le général Delebecque. C'est là que les généraux eurent connaissance des événements de Tunis et de la signature du traité.

Les généraux étaient en train de conférer lorsqu'on

apprit que le colonel O'Neill (2e colonne Logerot), qui n'était pas encore arrivé, venait d'avoir son arrière-garde attaquée par des groupes assez nombreux, qui, pressés par la division Delebecque, étaient venus chercher un refuge dans les riches douars des Ouled Tadmaka, considérant cette région comme inexpugnable.

Craignant que les forces dont il disposait fussent insuffisantes, le colonel O'Neill avait demandé du renfort au général Logerot.

Le bataillon du 4e zouaves reçut l'ordre de rejoindre la deuxième colonne et de camper avec elle à gauche de l'oued El Lil, qui commande l'entrée du défilé. Mais le colonel du 2e tirailleurs, qui contenait l'ennemi par une fusillade nourrie depuis près de trois heures, ne voyant pas arriver le renfort demandé, prit ses dispositions pour continuer sa marche sur Ben Metir. Il prononça une vigoureuse attaque sur le front et sur le flanc gauche de l'ennemi et le refoula dans les bois. Il recommença alors son mouvement par échelons.

A 4 heures, le colonel O'Neill recevait la dépêche du général Logerot, qui lui ordonnait de camper sur le mamelon de la rive gauche de l'oued El Lil, commandant la plaine de Ben Metir. A la même heure, le 4e zouaves arrivait. La colonne campa à l'endroit indiqué sans être inquiétée (1).

Les 16, 17, 18 et 19 mai furent consacrés à des reconnaissances ayant pour but d'explorer les vallées et les défilés voisins. Ces reconnaissances furent égale-

(1) Rapport officiel du général Logerot. Nous perdîmes dans cette journée 1 soldat indigène, et nous eûmes 7 blessés. dont 1 sergent, 1 caporal, 2 soldats français et 3 soldats indigènes. Il a été impossible d'établir les pertes de l'ennemi.

ment chargées d'opérer le dénombrement des tribus ayant obtenu l'aman et leur faire payer la contribution de guerre.

En même temps, la brigade Cailliot complétait les travaux de route qui assuraient ses communications avec Aïn Draham. La brigade Galland avait fait des travaux semblables entre Aïn Draham et Sidi Youssef pour aider la marche du convoi de ravitaillement.

Le 16, un de nos cheiks avait été blessé dans un court engagement, et le 17, le général Logerot avait regagné Fernana après avoir fait une razzia de 800 bœufs.

Le général Forgemol donna l'ordre aux généraux Logerot et Maurand d'aller par Béja et Mateur couper la retraite aux Mekna et aux tribus du Mogod, qui n'avaient pas encore fait leur soumission.

La brigade Cailliot devait remonter vers le nord-est, pour acculer l'ennemi entre la mer et les montagnes.

Le 17, le général Maurand, qui allait à la rencontre d'une colonne envoyée de Bizerte, fut attaqué par les Mogodys au moment où son avant-garde débouchait à peine du gué de l'oued Chaïr. Il fit déployer successivement trois compagnies du 30e bataillon de chasseurs à pied et mit en batterie 6 pièces de montagne pour protéger le passage du reste de la colonne. Arrivé sur les crêtes de la rive gauche, et le convoi étant massé sous la protection de la compagnie du génie, et de quatre compagnies des 20e et 38e de ligne, le général Maurand, laissant sur sa gauche Mateur qu'il dominait à 3 kilomètres, se porta au-devant de la colonne venant de Bizerte, afin de se réunir à elle. La jonction eut lieu sur l'oued Joumine, à 3 kilomètres de Mateur.

Le général Maurand marcha alors sur cette ville.

Le 30e chasseurs et le 38e de ligne prirent pour objectif le djebel Mellela, qui domine Mateur ; le 20e de ligne, le 9e chasseurs à cheval et l'artillerie se dirigèrent vers le pont de la ville.

Nos soldats allaient entrer dans le bordj de Mateur quand les habitants ouvrirent les portes de la place (1).

Le 19 mai et les jours suivants furent occupés à soumettre les Mekna. Les troupes de la division Delebecque les poursuivent en s'ouvrant partout passage la pioche à la main.

Le 20 mai, à 5 heures du matin, les troupes du général Logerot entraient à Béja. Les goums et trois escadrons du 3e chasseurs d'Afrique marchaient en tête. A 6 heures, le général Logerot faisait son entrée avec son état-major et deux bataillons du 4e zouaves. Une compagnie occupa aussitôt la casbah. Le reste de la colonne campa autour de Mateur (2).

La brigade Cailliot était le 19 mai à El Guemaïr ; le général Vincendon était installé à 6 kilomètres à l'ouest, à Feld bir Achara.

Nos troupes étaient alors fractionnées en deux corps distincts : d'abord le corps de l'est, formé des trois brigades Bréart, Maurand et Logerot et de la brigade de cavalerie Gaume. Ce corps devait opérer de l'est à l'ouest, ayant pour base Béja et Mateur et pour premiers adversaires les tribus du Mogod, qui avaient reçu chez elles les Kroumirs ; ensuite le corps du sud,

(1) Le général Maurand évalue les forces de l'ennemi à 2,500 hommes, dont 50 auraient été mis hors de combat. Nous eûmes 4 hommes blessés légèrement. — Le 17 au matin, il campait dans les environs de Mateur.

(2) Le général Logerot fit démolir une partie des remparts de la ville.

formé des brigades Galland, Vincendon et Cailliot, qui devait continuer son mouvement du sud au nord contre les Kroumirs (1).

On pouvait voir du camp de la brigade Cailliot, les Mekna se masquant derrière les arbres et les rochers. Le sous-lieutenant Lamy, envoyé en reconnaissance, reçut plusieurs coups de feu et un des tirailleurs qui l'accompagnaient fut tué. Mais on se porta immédiatement au secours de cet officier. A la suite de la lutte qui s'engagea de très près, nous eûmes encore deux hommes tués et un blessé grièvement. Les Mekna perdirent beaucoup de monde.

A la suite de cette journée, on résolut de cerner les partis encore rebelles.

Le général Logerot partit de Béja, remonta l'oued Zouarha pour garder les défilés du djebel Chaada, tandis que la brigade Vincendon, renforcée des bataillons du 87e, suivait le littoral. Les généraux Galland et Cailliot devaient marcher vers le nord et jeter les Mekna à la mer. Seule, la brigade Vincendon rencontra l'ennemi. Le 88e, vivement aux prises avec celui-ci, fut dégagé par la brillante charge d'un peloton du 4e hussards (2).

Les Mekna firent des pertes assez sérieuses; nous eûmes 2 tués et 4 blessés (3).

Des groupes de Mekna commencèrent, le 26 mai, à venir demander l'aman au général Cailliot; leur soumission ne fut complète que le 1er juin.

(1) Le corps du colonel Delpech opérait dans les environs de Tabarca.

(2) Le sous-lieutenant Aubert commandait ce peloton.

(3) La veille, une reconnaissance dirigée par le capitaine de Villebois (brigade Vincendon) avait eu trois blessés près de l'oued El Abiad.

Le 31 mai, la soumission des Nefza et des autres tribus voisines était complète; les renseignements pris chez les indigènes, annonçaient que le Mogod allait bientôt rentrer entièrement dans le devoir. Les généraux Maurand et Bréart avaient déjà reçu la soumission d'un certain nombre de cheiks de ce pays.

A partir du 1er juin, il n'y eut plus d'incident notable; tout se réduisit à des marches ayant pour but de compléter la pacification. Nos troupes traversèrent le pays dans toutes les directions sans rencontrer d'obstacles.

Le 16 juin, le général Forgemol télégraphiait au ministre de la guerre que la dislocation du corps expéditionnaire, commencée le 10 juin, était très avancée, et il adressait aux troupes l'ordre ci-après :

« Officiers, sous-officiers et soldats du corps expé-
« ditionnaire de Tunisie, nous sommes arrivés au
« terme de nos plus difficiles opérations; au moment
« où les corps et les brigades vont se séparer, je tiens
« à vous féliciter de l'esprit de discipline qui vous a
« toujours animés, du dévouement et de l'entrain que
« vous avez montrés au milieu des plus dures fatigues
« et de l'énergie avec laquelle vous avez, en toutes
« circonstances, abordé l'ennemi sous la conduite de
« chefs dont je ne saurais trop reconnaître l'habileté
« et la constante sollicitude.

« Vous avez rivalisé d'ardeur et répondu au cha-
« leureux et patriotique appel que le ministre de la
« guerre vous adressait au début de l'expédition. —
« Partez donc avec la satisfaction d'avoir noblement
« accompli votre tâche et avec la conviction d'avoir
« soutenu vaillamment l'honneur des jeunes dra-

« peaux que vous avez reçus du gouvernement de la « République (1). »

Après le rapatriement des troupes il ne restait plus en Tunisie, vers le 25 juin, que 6,000 hommes, répartis dans les villes du Kef, Tabarca, Bizerte et à la Manouba (2), à Fernana, à Aïn Draham et à Ghardimaou.

(1) Le 18 juin, le général Forgemol se rendit à Tunis avec une partie de son état-major. Le 19, il fit, avant de quitter cette ville, une visite au bey Mohammed es Sadok.

(2) Le général Maurand fut nommé commandant des troupes stationnées à La Manouba. Le 3 juillet, son chef d'état-major, le capitaine Mattéi, fut assassiné par un Maltais resté inconnu. Les honneurs funèbres furent rendus à cet officier par le 27e bataillon de chasseurs à pied.

II.

A peine les troupes françaises avaient-elles quitté la Régence, que l'on apprenait à Tunis qu'une grande effervescence régnait parmi les populations de la ville sainte de Kaïrouan fanatisée par les ulémas qui y prêchaient la guerre sainte.

Des émissaires venant de Tripoli répandaient partout le bruit que le bey Mohammed es Sadok nous avait vendu la Tunisie et que le sultan allait envoyer 15,000 hommes pour chasser les Français.

Le 27 juin, les dissidents avaient scié les poteaux télégraphiques entre Gabès et Sfax, et, dans les premiers jours de juillet, l'agitation était extrême dans toutes les villes du littoral. Des troubles assez sérieux avaient éclaté à Sfax ; des coups de fusil furent tirés et plusieurs étrangers furent blessés. La présence de la canonnière française le *Chacal* empêcha de plus grands désastres.

Les khalifats des villages de la côte recommandaient aux Européens de ne plus venir y traiter d'affaires parce qu'ils ne sauraient répondre de leur vie. Des symptômes de troubles prochains se manifestaient également dans les tribus de l'intérieur et faisaient pressentir l'approche de graves événements.

Au conseil des Ministres, il fut décidé, le 2 juillet, que des troupes françaises iraient à Sfax, conjointement avec des troupes tunisiennes, afin de rétablir l'ordre dans cette ville.

Le général Logerot, récemment promu au grade de général de division, fut nommé au commandement des deux brigades stationnées en Tunisie, et arriva le 12 juillet à Tunis.

Le bey, à la requête de M. Roustan, envoya 1000 hommes de troupes tunisiennes à Sfax, mais bientôt ces troupes inutiles furent ramenées à Tunis.

L'escadre française, commandée par le vice-amiral Garnault, et composée des cuirassés la *Sarthe*, le *Desaix*, l'*Intrépide*, du vaisseau la *Reine-Blanche*, du *Marengo*, du *Friedland*, de l'*Alma*, du *Colbert*, du *Trident* et de la *Revanche*, se présenta, le 13, devant Sfax et commença dès le lendemain le bombardement de cette ville. Les troupes à débarquer étaient constituées par 6 bataillons, aux ordres du colonel Jamais.

« Le 16, au matin, entre 2 heures 30 minutes et 3 heures, les diverses actions qui devaient nous rendre maîtres de Sfax commencèrent.

« L'escadre bombardait la ville tandis que le débarquement s'effectuait.

« En outre des défenses permanentes de la place, les Arabes avaient constitué avec des tranchées et des amas d'alfa des avancées bien armées qu'il fallait battre. Ces tranchées furent fouillées par les projectiles des embarcations qui incendièrent les amas d'alfa. Le vent d'est rabattait la fumée sur la ville et les tranchées durent être évacuées par les défenseurs. En même temps, les embarcations et les canonnières, par leur tir, gênaient l'arrivée des Arabes du dehors.

« A un signal donné, les embarcations qui étaient massées non loin de terre et qui subissaient le feu de l'ennemi, heureusement mal dirigé, précipitèrent leur

mouvement et le débarquement s'opéra, chaque débarquement étant aussitôt engagé.

« Le bombardement des jours précédents et de la matinée avait éloigné beaucoup les Arabes, mais n'avait pas donné de brèche praticable. C'est alors que les pièces de 65mm et les torpilles portées rendirent de grands services en permettant d'abattre les portes, qui donnèrent accès dans la ville à droite et à gauche.

« Une fois entrée, la colonne d'attaque s'avança sous le feu en occupant les maisons l'une après l'autre (1). »

A 7 heures 1/2, un bataillon de la division du Levant (commandant Miot) se rendait maître de la casbah après avoir fait sauter deux portes intérieures; à 9 heures 1/2, le 93e de ligne (commandant Ferré) arborait le drapeau français sur le fort nord-ouest et se rendait maître d'une partie de la ville, qui fut occupée entièrement dans l'après-midi.

Dans cette journée, nous eûmes 12 hommes tués et une cinquantaine de blessés dont plusieurs grièvement. On prétend que les insurgés eurent 400 à 500 morts.

Le 23 juillet, au soir, l'escadre d'évolution quitta Sfax avec le *La Galissonnière*, la *Reine-Blanche*, le *Voltigeur* et les canonnières l'*Hyène*, le *Léopard*, le *Gladiateur* et le *Chacal*.

Arrivés devant Gabès au point du jour, tous ces bâtiments se trouvèrent mouillés à 5 heures du matin aux postes qui leur avaient été assignés.

Vers 6 heures du matin, le corps de débarquement prenait terre, non sans quelques difficultés dues à la nature de la plage.

(1) Rapport du vice-amiral Garnault au Ministre de la marine.

Les Arabes avaient profité d'un bois très épais, situé sur la rive gauche de la rivière, pour y placer deux canons. Ces canons, aperçus dès le début par le *Léopard*, servirent de but au tir de cette canonnière, et les Arabes les ayant abandonnés, le commandant du vaisseau les envoya prendre.

Les compagnies de débarquement descendirent à terre sans être inquiétées et se portèrent vers le village de Menzel, sous le commandement du capitaine de vaisseau Marcq de Saint-Hilaire.

A 10 heures, nous étions maîtres du fort qui domine Menzel et le faubourg de Djara, après avoir rencontré une résistance sérieuse de la part des indigènes. Nos pertes furent relativement légères : nous eûmes 7 blessés, dont 2 très grièvement.

L'*Algésiras* arrivé, le 26 au matin, à Gabès, portait trois bataillons d'infanterie et une batterie d'artillerie. Dès que ces troupes furent débarquées, l'escadre appareilla et fit route vers La Goulette en touchant à Mahedia, Monastir et Sousse, en laissant devant Gabès les navires de la division du Levant et les canonnières.

Deux jours après, le 28, le contre-amiral Conrad faisait occuper le fort de Hount Souk, dans l'île Djerba, par une partie des troupes du colonel Jamais.

Cependant le centre de la Tunisie était infesté par des bandes nombreuses de tribus révoltées qui se réunissaient, demandant le mot d'ordre aux sectes religieuses de la Tripolitaine. Ali ben Khalifa s'était mis à la tête de l'insurrection.

Une de ces bandes, venue de Kaïrouan et appartenant à la tribu des Zlass, se présenta, le 18 juillet, à 10 kilomètres de Tunis et pilla, presque sous les yeux de nos troupes, le domaine dit Enchir si Chakir.

Le gouvernement français décida d'envoyer de nouvelles troupes au général Logerot.

Le général Saussier se rendit à Tunis où il s'occupa activement de la réorganisation des forces indigènes de la Régence. Dès le 21 août, une colonne tunisienne, composée de 1000 fantassins, de 600 cavaliers et d'une batterie d'artillerie, quittait le Bardo, sous les ordres d'Ali Bey et se dirigeait vers Medjez el Bab. En même temps le général Sabattier était envoyé à Zaghouan, tandis que le lieutenant-colonel Corréard marchait sur Hammamet.

Le 26 août, au point du jour, la colonne Corréard fut attaquée, au moment où elle quittait son camp d'Erbaïn, par des contingents à cheval estimés à 12,000 ou 15,000 hommes.

Après une lutte qui dura environ trois heures, nos troupes forcèrent les dissidents à se retirer. Nous eûmes un tué et trois soldats légèrement blessés. Les Arabes comptèrent, de leur côté, une soixantaine de morts et une centaine de blessés.

Dans la nuit du 28, le camp fut de nouveau attaqué par 6,000 à 7,000 cavaliers. Le lieutenant-colonel Corréard leur infligea des pertes considérables. Nous eûmes 6 tués dont un officier et 16 blessés. Mais après le combat, le lieutenant-colonel se vit obligé de battre en retraite jusqu'à Hammam Lif pour s'y ravitailler et compléter ses munitions.

Cet échec fut heureusement compensé deux jours après : nos troupes débarquèrent, le 1er août, à Hammamet et occupèrent cette ville.

Dans le mois d'août, il ne se passa aucun incident digne d'être cité. Nous attendions la fin de la saison des

chaleurs et l'abaissement de la température pour reprendre une vigoureuse offensive.

Au mois de septembre, on occupa Sousse. Le désordre n'avait cessé de croître dans cette ville où plusieurs assassinats avaient été commis. Le lieutenant-colonel Moulin arriva à Sousse, le 10 septembre, avec trois bataillons des 48e, 66e et 116e d'infanterie et une batterie d'artillerie de montagne.

Le débarquement s'opéra rapidement et sans résistance ; nos soldats entrèrent dans la ville par la porte Bab el Djedid. Le gouverneur Baccouch et les notables vinrent recevoir le lieutenant-colonel Moulin.

Tandis que Sousse était occupée par nos troupes, le général Sabattier livrait une série de combats aux dissidents, qui cherchaient à couper l'aqueduc de Zaghouan. Les révoltés parvinrent même à endommager le canal, mais le général Sabattier fit réparer la conduite d'eau sous la protection de ses troupes, et infligea aux Arabes des pertes considérables. A la suite de ces combats, nous eûmes 7 tués et 15 blessés.

Le 17 septembre, la colonne Corréard ayant fait sa jonction avec celle du général Sabattier, ce dernier put disposer de troupes suffisantes pour préserver l'aqueduc de Zaghouan.

Le 21, il partit avec trois bataillons d'infanterie, un escadron de cavalerie et une batterie d'artillerie, pour faire une reconnaissance sur Ben Saïdan ; il rentra dans son camp trois jours après.

Le 25 septembre, il rencontra les dissidents. Le 28e bataillon de chasseurs, qui était à l'avant-garde, les poursuivit de ses feux et leur fit subir des pertes sensibles. Ce bataillon ramena cinq chevaux et n'eut qu'un homme blessé.

« A Sousse, le lieutenant-colonel Moulin faisait d'excellentes opérations (1). »

Dès son arrivée à Sousse, il s'était occupé à purger les environs des maraudeurs. Le 14, il faisait une promenade militaire autour de la ville sans rencontrer personne ; le 15, il bousculait les Arabes à Kalaa Kebira et en tuait un certain nombre. Le 17, il passait la revue de ses troupes. Le 20, apprenant qu'un grand rassemblement d'insurgés se trouvait en position à Djebel, il partit pour l'attaquer ; il battit et dispersa les rebelles, leur tuant et leur blessant beaucoup de monde. Le lieutenant-colonel rentra ensuite à Sousse sans être inquiété dans sa marche et sans autres pertes que deux blessés (2).

Cependant Ali Bey livrait, dans les environs de Testour, plusieurs combats à la suite desquels les insurgés perdaient un certain nombre des leurs. D'un autre côté, le colonel de La Roque repoussait l'ennemi, qui s'était approché du Kef, et le lieutenant-colonel Debord faisait rétablir la voie ferrée de l'oued Zergua après l'incendie de cette gare et le massacre dont elle avait été le témoin.

On était arrivé au commencement d'octobre ; la saison devenait favorable pour les opérations militaires. Le gouvernement français était décidé à occuper Tunis ; la présence de nos troupes devenait nécessaire dans cette ville. Les agents du bey laissaient passer

(1) Dépêche du général Logerot au Ministre de la guerre (26 septembre 1881).

(2) Quelques jours après son arrivée à Sousse, le lieutenant-colonel Moulin, ayant été informé que des déserteurs de l'armée tunisienne se trouvaient en assez grand nombre dans les environs, se mit à leur recherche et parvint à en réunir 1200 qu'il envoya à Tunis avec une escorte.

aux insurgés des armes que l'on fabriquait même sous leurs yeux. On voulait également marcher sur Kaïrouan, la ville sainte, qui était devenue le centre de résistance des rebelles à l'autorité du bey.

Le général Saussier fut nommé commandant en chef du corps expéditionnaire en Tunisie. En même temps, le général de division Japy fut désigné pour prendre, sous les ordres du général Saussier, le commandement supérieur de la région nord de la Régence.

Le général Philebert (1) devait opérer dans les environs de Birin, tandis que le général de Saint-Jean était envoyé à Testour. Le général d'Aubigny était également pourvu d'un commandement sous les ordres du général Japy. Enfin, le général Etienne était arrivé à Sousse, le 30 septembre, avec trois bataillons des 19e, 31e et 138e d'infanterie, deux batteries d'artillerie et de la cavalerie (6e hussards). Ces troupes étaient destinées à former, avec celles du lieutenant-colonel Moulin, la 7e brigade, qui devait se diriger de Sousse sur Kaïrouan.

Le 7 octobre, le général Etienne voulut faire une reconnaissance dans la direction de Msaken. Il eut un engagement avec les insurgés, qui nous tuèrent deux hommes. Malheureusement on ne put reprendre leurs cadavres, qui furent odieusement mutilés (2).

La brigade campa à Msaken et rentra à Sousse, le 8 au matin.

Lorsque le bruit de cette nouvelle arriva à Tunis, la position du Belvédère avait été occupée par le gé-

(1) Sixième brigade, formée par les bataillons des 33e, 43e, 46e, 61e, 110e et 111e régiments d'infanterie, le 27e bataillon de chasseurs à pied et deux escadrons du 1er hussards.

(2) Voir la note II.

néral Logerot; le 10 octobre, à 8 heures 1/2, la ville reçut des troupes françaises à son tour, ainsi que les forts qui la défendent.

Le moment était venu où les mouvements concentriques des colonnes destinées à marcher sur Kaïrouan allaient commencer. On forma trois colonnes : à Tébessa (général Forgemol), à Zaghouan (général Saussier), à Sousse (général Etienne).

La colonne de Tébessa était composée des troupes des divisions d'Alger et de Constantine (1).

La colonne de Zaghouan comprenait les brigades Sabattier et Philebert, et les troupes que le général Logerot devait amener de La Manouba.

La colonne de Sousse était formée de la brigade Etienne.

L'augmentation des forces nécessaires pour les opérations qui allaient avoir lieu en Tunisie avait été obtenue par l'envoi de quatrièmes bataillons organisés en régiments de marche, sous le commandement de lieutenants-colonels. En outre, on avait porté au chiffre de 600 hommes l'effectif de tous les bataillons qui y avaient été envoyés. A la fin de septembre, les troupes suivantes se trouvaient en Tunisie :

5 bataillons de chasseurs à pied;
6 régiments de cavalerie;
46 quatrièmes bataillons d'infanterie;
1 batterie à pied;
12 batteries de montagne;
3 batteries montées;

(1) Quatre conseils de guerre avaient été constitués en Tunisie, savoir : le 1er à La Manouba, le 2e à Aïn-Draham, le 3e à Sfax, et le 4e à Gabès; un 5e conseil de guerre fut constitué le 8 octobre 1881, dans la colonne de Tébessa.

6 compagnies du génie ;
7 compagnies du train des équipages (1).

Ce qui donnait comme effectif total de l'armée d'occupation un chiffre de 36,965 hommes. On estimait à environ 20,000 hommes le chiffre des troupes qui composaient les colonnes marchant sur Kaïrouan.

Le général Forgemol avait la route la plus longue à parcourir, mais sa colonne était composée de troupes d'Afrique, habituées au climat et rompues à la marche.

Le 16 octobre, la division Forgemol (environ 8,000 hommes), composée des brigades d'infanterie de La Soujeole et de Gislain, et de la brigade de cavalerie commandée par le général Bonie, était réunie au camp de Beccaria, à 13 kilomètres de Tébessa.

Le 17, le général Forgemol quitta son camp et arriva le même jour à Ras el Aïoun, sur la frontière tunisienne.

La brigade de cavalerie fut envoyée à Haïdra pour reconnaître le camp du lendemain et appuyer les goums qui éclairaient la division. Deux cents à trois cents cavaliers Fraichichs attaquèrent vigoureusement nos premières lignes de goums, qui fléchirent un instant ; mais une charge de quatre escadrons du 3e chasseurs d'Afrique les culbuta rapidement et les obligea à la retraite avec une perte de 10 à 12 tués.

Les Fraichichs s'étant ralliés, à quelque distance, à d'autres groupes de dissidents qui se trouvaient dans les bois, revinrent presque aussitôt et recommencèrent la lutte. Le 3e chasseurs d'Afrique et le 4e hus-

(1) Voir la note I.

sards soutinrent le choc de l'ennemi pendant trois heures et le décidèrent à se retirer. La rentrée au camp eut lieu à 7 heures du soir. Ce combat nous coûta 5 tués, une quinzaine de blessés français et indigènes et une vingtaine de chevaux blessés.

Le 19, la colonne Forgemol campa à Haïdra; elle arriva le lendemain à Dhanout el Hadjem sans avoir été inquiétée; le 22, elle s'installa au camp, à Ras Aouinet el Guenem, et, le 23, après avoir repoussé une nouvelle attaque des Fraichichs, elle passa la nuit à Enchir Sbira. Le 24, la division campa vers l'oued El Hateb, près de Coudiat el Halfa.

Dans la journée du 25, la cavalerie du général Bonie soutint le choc de 3,500 cavaliers ennemis, et eut 2 hommes tués et 12 blessés dont 7 assez grièvement. Le 26, au matin, les sentinelles tuèrent un Arabe qui voulait pénétrer dans le camp. Le 27, le mouvement en avant de la division fut inquiété par des attaques fréquentes sur les flancs et sur la queue de la colonne; mais l'ennemi fut toujours maintenu à de grandes distances et les feux bien réglés de l'infanterie et de l'artillerie ont dû lui faire éprouver des pertes sensibles. A partir de cette journée, la colonne ne fut plus inquiétée dans sa marche sur Kaïrouan.

La colonne du général Saussier était réunie le 21 octobre à El Oukanda, près du défilé de Foum el Karrouba. Ali Bey vint à Zaghouan occuper l'emplacement du camp du général Sabattier, tandis qu'une partie des troupes du général Philebert (1) était désignée pour garder le défilé et opérer contre la tribu des Ouled

(1) La brigade Philebert avait quitté Birin le 17 octobre.

Arfa, que l'on voulait empêcher de rejoindre les insurgés.

Le restant des troupes, sous le commandement des généraux Saussier, Logerot et Sabattier, devait marcher sur Kaïrouan. Le général de Saint-Jean commandait la cavalerie et le colonel de Condé l'artillerie. Le colonel tunisien Allégro, à la tête du goum, devait ouvrir la marche. Ce goum, qui venait d'être créé, était appelé à rendre de grands services dans les passages difficiles que nos troupes allaient avoir à traverser.

Le 22, au matin, la division Logerot s'engagea dans le long et difficile défilé de Foum el Karrouba, où elle ne trouva qu'une résistance facilement détruite par les compagnies d'avant-garde. Le convoi campa à la sortie du défilé, sous la garde de cinq bataillons, et le général Saussier envoya les cinq autres bataillons de la brigade Sabattier s'emparer des puits de Djebebina.

Le général Saussier quitta Djebebina le 25, au matin, et campa le soir vers l'oued Mebhena; le 26 octobre, il était à Bir el Bey. La colonne Allégro poussa une reconnaissance jusqu'à 3 kilomètres de Kaïrouan, et une autre reconnaissance, opérée par les chasseurs à cheval, permit d'augurer que la colonne Saussier ne serait pas inquiétée dans sa marche sur Kaïrouan.

Voyons maintenant ce qu'était devenue la colonne de Sousse.

La brigade Etienne (7e brigade) était composée de deux colonnes : l'une, commandée par le lieutenant-colonel Lanes, quitta Sousse le 20 octobre et alla camper à 7 kilomètres à l'ouest de cette ville, près du village de Kalaa Srira, afin de protéger le départ de l'autre

colonne, commandée par le lieutenant-colonel Moulin. Ce dernier devait participer au mouvement concentrique sur Kaïrouan et amener dans cette ville un convoi de ravitaillement aux divisions Logerot et Forgemol.

Le 21, le camp de Kalaa Srira fut attaqué par 600 cavaliers. Une charge de deux escadrons du 6e hussards les eut bientôt repoussés et l'ennemi faisait une perte cruelle : il comptait parmi ses morts le caïd Ali ben Amar, l'un des principaux chefs de l'insurrection (1).

On attribue à cet événement la désorganisation qui commença à régner parmi les insurgés, et l'on prétend que la mort de ce chef important fit perdre aux Zlass toute idée de résistance devant la ville sainte et les décida à se rejeter dans le sud.

Le lieutenant-colonel Moulin vint camper le 22 à l'oued Laya, à 16 kilomètres de Sousse, et y séjourna les 23 et 24 octobre.

Le 23, il soutint un combat dans lequel les Arabes eurent une soixantaine de morts. La colonne Lanes vint le rejoindre le 24, dans l'après-midi.

Le 25, au point du jour, la brigade Etienne quitta l'oued Laya. On laissa, en réserve au camp, 2,000 hommes, sous le commandement du lieutenant-colonel Lanes.

Les troupes qui allaient entrer les premières à Kaïrouan comprenaient 3,300 hommes, dont 2,500 combattants seulement. Elles étaient commandées par le lieutenant-colonel Moulin, qui avait pour officier d'ordonnance le lieutenant Walewski (2). Le général

(1) Voir la note II.

(2) Le lieutenant Walewski, qui appartenait alors au 66e d'infanterie, est actuellement capitaine adjudant-major au 76e d'infanterie. Nous remercions cet officier des renseignements qu'il nous a donnés et des documents qu'il a bien voulu mettre à notre disposition.

Etienne et son chef d'état-major, le colonel Mieulet, dirigeaient la marche.

Le départ du camp fut des plus pittoresques. Dès 2 heures du matin les convoyeurs indigènes avaient commencé à charger les 2,000 chameaux, les 1,500 mulets et les 600 charrettes qui composaient le convoi d'où les divisions Logerot, Forgemol et la brigade Etienne devaient tirer leurs vivres pendant quinze jours. On avait en outre emporté 18,000 litres d'eau comme suprême ressource.

Dès le départ on avait adopté la marche en grand carré. L'infanterie formait chacun des quatre côtés, la cavalerie protégeait les flancs, l'artillerie, le convoi et les services spéciaux occupaient l'intérieur du carré (1).

La colonne campa le soir au puits de Sidi el Hani. On n'avait aucune nouvelle de la colonne Logerot : plusieurs fusées furent tirées ; il ne fut pas répondu à ces signaux.

Le 26, au point du jour, la brigade Etienne quitta le camp et arriva, vers 11 heures du matin, à 4 kilomètres de Kaïrouan, sans avoir rencontré un seul Arabe.

« On devine quelle a dû être l'impression de nos troupes en arrivant devant la cité mystérieuse fermée à tout chrétien, et où l'on croyait que le fanatisme musulman allait tenter un suprême effort (2). »

Le lieutenant-colonel Moulin prit les devants avec deux escadrons du 6e hussards, et fit une reconnaissance autour de la ville. Le drapeau blanc flottait sur la casbah et sur le haut du minaret de la grande mosquée. On frappa à la porte principale de la ville.

(1) Voir la note III (ordre de marche de la colonne Logerot).
(2) R. Cagnat et H. Saladin (*Voyage en Tunisie*).

Le gouverneur tunisien, le général Si M'Rabet, fit ouvrir la porte et ne tarda pas à aller, en compagnie du lieutenant-colonel Moulin, à la rencontre du général Etienne. Il lui remit les clefs de la ville sainte au nom de S. A. Mohammed es Sadok, fidèle ami et protégé de la France (1).

Nos troupes entrèrent dans Kaïrouan au son du clairon; un bataillon du 48e occupa la casbah ; les principaux quartiers de la ville furent également garnis de troupes, et le reste de la colonne, après avoir traversé la ville, vint camper à l'est des remparts.

Le 27, les généraux Logerot et Sabattier arrivèrent devant Kaïrouan. Le général en chef Saussier commandait les troupes, le général tunisien Allégro l'accompagnait.

Le 28, au matin, il fit son entrée dans la ville et vint camper à côté des troupes du général Etienne. Le général Philebert était resté en arrière, à plusieurs jours de marche.

Dans la soirée du 28, le général Forgemol vint au camp des généraux Saussier et Etienne déjà installés sous les murs de Kaïrouan, et le lendemain il se présenta devant la ville avec sa division.

Les Zlass avaient quitté Kaïrouan le 25, veille de l'arrivée de la brigade Etienne, après avoir imposé aux Maures de la ville une forte contribution et avoir pillé un certain nombre de leurs maisons. Ils se retirèrent dans la direction du sud avec leurs familles, leurs troupeaux et tout ce qu'ils purent emporter.

L'entrée de nos troupes à Kaïrouan jeta un profond découragement parmi les tribus fanatiques, persuadées

(1) Le lieutenant-colonel Moulin fut promu au grade de colonel deux jours après son entrée à Kaïrouan, le 28 octobre 1881.

que la ville sainte n'avait pas à redouter le contact des infidèles. Le chemin de fer Decauville, dont le matériel avait été apporté à Sousse vers le 15 octobre et qui fut construit plus tard entre cette ville et Kaïrouan, nous permit en outre de faire de cette place un point de ravitaillement important pour les colonnes mobiles qui eurent à opérer dans le centre et le sud de la Régence.

Après la prise de Kaïrouan, les corps de troupes réunis sous les murs de cette ville s'occupèrent de la pacification du centre, du sud et du sud-est de la Régence.

Le général de Saint-Jean part le 31 octobre, avec trois bataillons et quatre escadrons, pour visiter le djebel Ousselet où se sont retirées certaines fractions des tribus insurgées. Il rentre, le 7 novembre, après avoir échangé quelques coups de fusil avec les dissidents et avoir obtenu leur soumission.

Le colonel Moulin part à son tour, le 6 novembre, avec une colonne légère de trois bataillons et de deux escadrons, pour nettoyer le pays au sud de la route de Sousse à Kaïrouan et visiter le pays des Ouled Ydir qui ont rejoint dans le sud le gros des insurgés.

La brigade Philebert remonte vers le nord et va prendre position sur le revers sud oriental du massif des Ouled Ayar, qu'elle doit attaquer de concert avec les colonnes que le général Japy doit envoyer du nord et de l'ouest.

Le restant des troupes fait, avec les généraux Saussier et Logerot, un double mouvement vers le sud afin de traquer et de refouler les insurgés rejetés dans cette direction.

Le général Saussier prend le commandement de la colonne du général Forgemol et se dirige sur Gafsa, tandis que le général Logerot marche sur Gabès.

Le général Saussier arrive, le 13 novembre, à Gilma avec la colonne de Tébessa. Ayant appris qu'une forte émigration composée de Drid, de Hammama, rejoignait dans le sud le chef de l'insurrection, Ali ben Khalifa, il réunit toute la cavalerie de la colonne sous les ordres du général Bonie. Celui-ci, appuyé à de grandes distances par des échelons d'infanterie, s'élança à la poursuite des rebelles, les atteignit, et, combattant tantôt à pied, tantôt à cheval, enleva leurs positions, les sabra dans la plaine et parvint enfin à capturer tout le convoi des insurgés, les tentes, plusieurs milliers de moutons, plusieurs centaines de chameaux, etc.

Le général Bonie rentra au camp, ayant fourni avec ses escadrons un raid de 86 kilomètres. Nos pertes furent insignifiantes. Celles de l'ennemi parurent avoir été sensibles et ses morts restèrent sur le terrain (1).

Le 16 novembre, la colonne Saussier atteignit l'oued Fekka; le 18, elle arriva au camp de Cerminia; le 20, elle rentrait à Gafsa.

Une fois installé à Gafsa, le général Saussier envoya des colonnes légères dans diverses directions, afin d'achever de désorganiser la résistance dans le sud tunisien (2) et d'appuyer les opérations du général Logerot. Il fit en même temps venir, de Négrine sur Gafsa, le colonel Jacob, qui arriva avec des troupes et un convoi de ravitaillement.

(1) Dépêche du général Saussier au Ministre de la guerre.
(2) Le lieutenant-colonel Lenoble envoyé à Nefta y arriva le 26 novembre.

La colonne Logerot, qui s'était mise en marche deux jours après la colonne Saussier, arriva le 20 novembre à El Founi. Dans la nuit du 20 au 21, une colonne composée de quatre escadrons de cavalerie, de deux bataillons d'infanterie et d'une section de montagne, se porta, sous les ordres du général de Saint-Jean, vers le djebel Douara et surprit, à 8 heures du matin, plusieurs fractions des Ouled Khalifat; un grand nombre de tentes, de chameaux, de bœufs, de moutons tombèrent en notre pouvoir. Le 26 novembre, le général Logerot arrivait à Gabès et, dès le 2 décembre, il était en communication avec le général Saussier.

Cependant les colonnes de La Roque, d'Aubigny et Philebert entraient, le 21 novembre, dans le massif des Ouled Ayar, qui, se voyant cernés et dispersés, finirent par demander l'aman.

Les troupes d'Ali Bey étaient rentrées à Tunis. Le général Lambert qui avait été nommé, par décret du 16 octobre, commandant supérieur de la place de Tunis, les passa en revue et s'occupa de la réorganisation de l'armée beylicale.

Le général Saussier, voyant que la pacification du pays touchait à sa fin, laissa à Gafsa une colonne mobile pour contenir, avec celle de Gabès, les rebelles au delà des chotts jusqu'à ce qu'ils eussent fait leur soumission. Il fit ensuite remonter vers le nord la colonne Forgemol et laissa le général Logerot terminer ses opérations autour de Gabès. Le 8 décembre, le général Saussier se trouvait à Férianah, et, le 13, il arrivait à Tébessa. Le lendemain, toute la colonne Forgemol était rentrée sur le territoire algérien.

Tandis que le colonel Jacob recevait les khalifats des villes du Djerid, qui étaient venus le trouver pour

protester de leurs intentions pacifiques, le général Logerot achevait la soumission des tribus situées sur les confins de la Tripolitaine. Dans la journée du 14 décembre, il châtia les dissidents auxquels il mit hors de combat 70 hommes, dont 21 tués. Le 21 décembre, il rentra à Gabès et repartit le 24 pour Sousse. Arrivé le 6 janvier à Sfax, il quitta cette ville le 10, et atteignit, le 14, le village d'El Djem. La colonne arriva à Sousse le 24 janvier.

La soumission des tribus était presque complète. On considérait la fin de l'expédition comme très prochaine. Dès les premiers jours de février, on étudiait au ministère de la guerre la formation des corps de troupes destinées à tenir garnison sur les points de la Tunisie que le gouvernement jugeait utile d'occuper. Ce fut seulement vers le 15 avril que le rapatriement partiel du corps expéditionnaire commença. Les troupes laissées en Tunisie, et qui formèrent le corps d'occution, comprenaient : un régiment de zouaves, deux bataillons de chasseurs à pied, vingt-quatre bataillons d'infanterie et sept compagnies mixtes.

Actuellement, le corps d'occupation comprend un régiment de zouaves (le 4e), un régiment de tirailleurs (le 4e), deux bataillons de chasseurs à pied (27e et 29e), huit bataillons d'infanterie appartenant aux 6e, 19e, 25e, 48e, 83e, 101e, 115e et 119e de ligne ; une compagnie de fusiliers de discipline et deux détachements de gendarmerie (à Tunis et à Sousse).

« Le traité du 12 mai, dit M. Reinach, ne conclut ni à une annexion, ni à une conquête. Calqué sur les nombreux traités passés par l'Angleterre avec les souverains indépendants de l'Inde, il se contente d'assurer d'une manière permanente et par les moyens les plus

légitimes, d'une part, la sécurité de nos frontières algériennes et, de l'autre, notre juste influence sur notre plus prochain voisin. Suivant une heureuse comparaison (1), la Tunisie sera désormais à notre France africaine ce que les goums sont à nos troupes régulières..... »

Sous l'action bienfaisante de la France, la Tunisie jouit de la plus grande tranquillité, depuis la frontière tripolitaine jusqu'à celle de l'Algérie.

Ali Bey, qui a succédé à son frère Mohammed es Sadok, le 27 octobre 1882, poursuit, sous la sage et habile direction de M. Cambon (2), notre ministre résident à Tunis, cette œuvre de progrès et de civilisation commencée par ses prédécesseurs.

Le bey a accordé l'aman aux dissidents réfugiés dans la Tripolitaine; lorsque la mort eut frappé Ali ben Khalifa, le chef de l'insurrection, il écrivit, au commencement de janvier 1885, à ceux qui n'étaient pas encore rentrés, une lettre pour les engager à revenir en Tunisie (3).

Les écoles, les établissements de bienfaisance sont autant d'œuvres par lesquelles s'exerce l'action de la France. La Régence, ce pays naguère abandonné, ruiné et plongé dans le plus profond chaos, présen-

(1) *République française* (16 mai 1881).

(2) M. Cambon a succédé à M. Roustan le 18 février 1882. Un décret du 23 juin 1885 règle les pouvoirs et les attributions du représentant du Gouvernement en Tunisie (Voir la note IV).

(3) L'émigration des dissidents, qui, au nombre de soixante mille, avaient passé la frontière après les événements du Sud, avait privé l'agriculture d'un nombre considérable de bras et des terres assez étendues étaient restées incultes. M. Cambon, à son arrivée en Tunisie, s'occupa de cette question, et, grâce à de sages mesures, grâce à l'habileté de M. Feraud, notre consul à Tripoli, presque tous les dissidents avaient reçu l'aman et étaient revenus prendre possession de leurs terres.

tera bientôt, sous notre protectorat, un tableau surprenant d'ordre, d'économie et de bonne administration.

La population musulmane des villes a pris goût à l'étude de la langue française. En dehors des collèges et des écoles où les parents envoient leurs enfants, des cours de français ont été créés pour les adultes, et ces cours, très fréquentés, sont appelés à un grand succès. En 1882, il y avait à peine deux ou trois cents enfants européens apprenant le français; aujourd'hui on compte plusieurs milliers d'élèves de toute nationalité.

La justice française, installée dans la Régence depuis deux ans, a été acceptée l'année dernière par toutes les puissances.

Un arrêté de M. Cambon a constitué une chambre de commerce française à Tunis, conformément aux dispositions des lois françaises.

Bientôt la loi immobilière sera appliquée : elle assurera à chacun la jouissance des biens acquis, sans crainte de revendications ultérieures, et sera un véritable bienfait pour le pays.

Enfin, par décret du 1er avril 1885, « les communes de la Régence ont été réorganisées sur des bases nouvelles et dans un esprit très libéral. Ce décret détermine la formation des communes; le fonctionnement des conseils municipaux dont les séances sont publiques, leurs attributions, celles du président de la municipalité ; il organise la police municipale, le service des travaux publics et la voirie; fixe les règles d'après lesquelles doit être établi le budget des ressources communales, sont perçues les différentes taxes et sont rendus les comptes de gestion des receveurs municipaux, etc....

Cette organisation, calquée de très près sur la législation de la France, aura certainement pour effet de remédier au désordre de l'administration tunisienne. Elle fait grand honneur à notre ministre, M. Cambon, qui en a été l'inspirateur, et au bey, qui a eu l'intelligence d'en apprécier les mérites » (1).

(1) *Gazette géographique* (avril 1885).

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

NOTE I.

Le 1er avril 1882, les troupes françaises qui se trouvaient en Tunisie formaient deux divisions : 1° la division du Nord ; 2° la division du Sud (1).

1° *Division du Nord.*

La division du Nord, commandée par le général Japy, comprenait :

1° Le commandement des places de Tunis et de la Goulette (général Lambert, à Tunis) ;

2° La subdivision de Testour (général d'Aubigny, à Tebourba) ;

3° La subdivision d'Aïn Draham (général Guyon-Vernier, à Aïn Draham) ;

4° La subdivision de Tunis (général Maurand, à Tunis).

Les troupes qui avaient contribué à former la division du Nord, appartenaient aux bataillons de chasseurs à pied et aux régiments suivants :

Infanterie.

29e bataillon de chasseurs à pied..	Aïn Draham.
30e —	Mateur.

(1) Renseignements donnés à l'auteur par M. Albert Moussy, lieutenant au 127e régiment d'infanterie.

1er	régiment d'infanterie.....	Tunis.
8e	—	Tebourba.
18e	—	Aïn Draham.
20e	—	Tebourba.
22e	—	Aïn Draham.
38e	—	Bizerte.
57e	—	Béja.
73e	—	Aïn Tounga.
80e	—	***
83e	—	El Kef.
84e	—	Testour.
87e	—	Zaghouan.
88e	—	Hammam Lif.
92e	—	Zaghouan.
96e	—	Ghardimaou.
101e	—	Tunis.
114e	—	La Goulette.
115e	—	Tunis.
118e	—	Tunis.
119e	—	Hammam Lif.
122e	—	El Kef.
127e	—	Medjez el Bab.
128e	—	El Kef.
142e	—	Béja.
143e	—	Tabarca.
4e	zouaves.....	Tunis et la Goulette.
1re	comp. de fusilliers de discipline.	Souk el Arba.

Cavalerie.

11e	hussards.....	Tebourba, La Goulette, La Manouba.
11e	hussards.....	Tunis, Aïn Tounga, Zaghouan.
13e	chasseurs.....	El Kef, Tabarca, Ghardimaou.
3e	spahis.....	Aïn Draham.

Artillerie.

12e	régiment,	8e	batterie.....	Tabarca.
13e	—	10e	—	Béja, El Kef.
16e	—	13e	—	Aïn Draham.
19e	—	1re	—	Tunis, Bizerte, Tabarca.
26e	—	3e	—	El Kef.
27e	—	9e	—	Hammam Lif.
31e	—	9e	—	Hammam Lif.
33e	—	10e	—	Medjez el Bab, Aïn Tounga.
34e	—	10e	—	Tunis.

2° *Division du Sud.*

La division du Sud (général Logerot) comprenait :

1° La 5e brigade (général Sabattier), à Sousse, El Djem et l'Enfida ;

2° La 6e brigade (général Philebert), à Gafsa, Gabès et Oued Gilma ;

3° La 7e brigade (général Etienne), à Kaïrouan, Sidi el Hani, l'Oued Laya, Sousse et El Melah ;

4° La brigade dite *de la côte* (général Jamais), à Sfax, Mahédia, Gabès, Houmt Souk et El Kantara.

Les bataillons de chasseurs à pied et les régiments qui avaient contribué à la formation de cette division, étaient :

Infanterie.

23e	bataillon de chasseurs à pied .	El Melah.
27e	—	Gafsa.
28e	—	Sousse.
6e	régiment d'infanterie.....	Gabès.
14e	—	Ras el Oued, Gabès.
19e	—	Sousse et l'Oued Laya.
25e	—	Gabès.
46e	—	Gafsa.

48e	régiment d'infanterie.....	Kaïrouan.
55e	—	Sfax.
61e	—	Gafsa.
62e	—	Kaïrouan.
65e	—	Sousse et l'Enfida.
66e	—	Kaïrouan.
71e	—	Djerba.
77e	—	Ras el Oued, Gabès.
78e	—	Djerba.
107e	—	Ras el Oued, Gabès.
111e	—	Gafsa.
125e	—	Sousse, El Djem.
135e	—	Sousse.
136e	—	Sfax.
137e	—	Ras el Oued, Gabès.
138e	—	Kaïrouan.

Cavalerie.

1er	hussards.....	Gafsa, Ras el Oued, Gabès.
1er	—	Oued Gilma.
6e	—	Kaïrouan, l'Oued Laya.
6e	—	Sidi el Hani.
7e	chasseurs.....	Sousse.

Artillerie.

9e	régiment,	10e	batterie.....	Sousse.
10e	—	9e	—	Kaïrouan.
13e	—	9e	—	Sfax.
13e	—	10e	—	Djerba.
29e	—	10e	—	Kaïrouan.
31e	—	10e	—	Gafsa.
32e	—	10e	—	Sousse.
35e	—	9e	—	Ras el Oued.
35e	—	10e	—	Sousse.

A ces troupes, il faut ajouter 7 compagnies du train des équipages, stationnées à La Manouba, Aïn Draham, Tunis, Sousse, Gafsa, Kaïrouan et Sidi el Hani; 5 compagnies du génie dont les différents détachements se trouvaient à Tunis, Bizerte, Medjez el Bab, Tabarca, Aïn Draham, El Kef, Kaïrouan, Sidi el Hani, Sousse, Gabès et Gafsa; et les troupes d'administration (1 section d'ouvriers, 1 section d'infirmiers, 1 section de secrétaires d'état-major).

NOTE II.

Nous avons extrait du *Voyage en Tunisie*, publié dans le *Tour du monde*, par MM. R. Cagnat et H. Saladin, la chanson suivante, que l'on entend encore à Kaïrouan et à Sousse, sur la mort d'Ali ben Amar.

1. O douleur sur Ali ! on apporte une nouvelle; est-il vrai, ô Islam, que Sobra (1) ait fermé ses portes ?

2. O douleur sur Ali ! et sur son fils; avec lui à la journée de Kalaa on a coupé sa main.

3. O douleur sur Ali ! frère d'El Akri ! on l'a apporté de Kalaa de bonne heure.

4. O douleur sur Ali ! son beau-frère Nesseur était monté sur un cheval gris de fer dont la crinière traînait à terre.

5. O douleur sur Ali, frère de Fatime ! au milieu des infidèles il a planté sa tente.

6. O douleur sur Ali, frère de Lateifa ! au milieu des infidèles son sabre s'est épanoui.

7. O douleur sur le cheval gris d'Ali, qu'il avait acheté à Kalaa onze cents (piastres) !

8. Dites à ma mère : Pourquoi gémis-tu ? Si c'est sur Ali, le chrétien l'a tué.

9. Dites à ma mère : Pourquoi te lamentes-tu ? Si c'est à cause d'Ali, il est dans le jardin, étendu.

10. Dites à ma mère : Pourquoi attends-tu ? Si c'est Ali, il a obtenu le paradis.

11. O douleur sur Ali ! mon cœur aime ce guerrier qui a

(1) Sobra ou Sabra, nom que les Arabes donnent quelquefois à Kaïrouan.

combattu les infidèles jusqu'à la Porte de l'Ouest (Bab el Gharbi, à Sousse) (1).

12. O douleur sur Sobra, ô douleur sur elle ! les infidèles y sont entrés et y ont gouverné.

13. O douleur sur Ali ! sa tribu l'a volé ; à la journée de Kalaa elle a fui avec son coursier.

14. Dites à ma mère : Ne vends pas ma jument ; Mohamed grandira et me vengera (2).

(1) Allusion au mouvement de retraite du général Etienne, dans lequel on laissa 2 cadavres du 138e aux mains des Arabes. (Voir p. 118).

(2) Cette chanson a été recueillie à Kaïrouan et traduite par M. J. Abribat.

NOTE III.

Colonne Logerot en marche (campagne du Sud).

Extrême avant-garde, le goum.

Pointe d'avant-garde, 1 escadron.

Avant-garde, 1 bataillon en colonne à distance entière.

A 200 mètres en arrière vient le groupe du convoi (artillerie, génie, ambulance, trains) marchant sur le plus grand front possible.

A 100 mètres environ en arrière vient le convoi de chameaux.

A 200 mètres en arrière, le bataillon d'arrière-garde, en colonne de bataillon; plus loin, escadron.

Entre la queue du convoi de chameaux et la tête du bataillon d'arrière-garde sont les *arabas* et les mercantis.

Flanqueurs : ils marchent à 200 mètres sur les flancs du convoi et sont couverts par des pelotons de cavalerie. Les bataillons flanqueurs de tête couvrent le premier groupe; ils marchent en colonne à distance entière, maintenant leurs sections de tête à hauteur de la section de queue de l'avant-garde.

Les flanqueurs des chameaux sont en colonne à double distance; leurs sections de tête, à hauteur de la tête du convoi de chameaux.

Les flanqueurs de queue marchent en colonne à distance entière; leurs sections de queue à hauteur de la section de tête de l'arrière-garde.

La marche a lieu en sortant par une face quelconque; généralement on sort par la première face.

Le bataillon N° 1 de cette face est d'avant-garde : le N° 8 (2e de la même face) devient flanqueur de gauche ; le N° 2 (2e de la 2e face) est flanqueur de droite, et ainsi de suite. (Voir les fig. 1 et 2.)

Tous les jours, les bataillons appuient d'un cran vers la droite, de manière à être successivement à l'avant-garde, en flanqueurs et à l'arrière-garde.

Fig. 1. (Établissement au camp.)

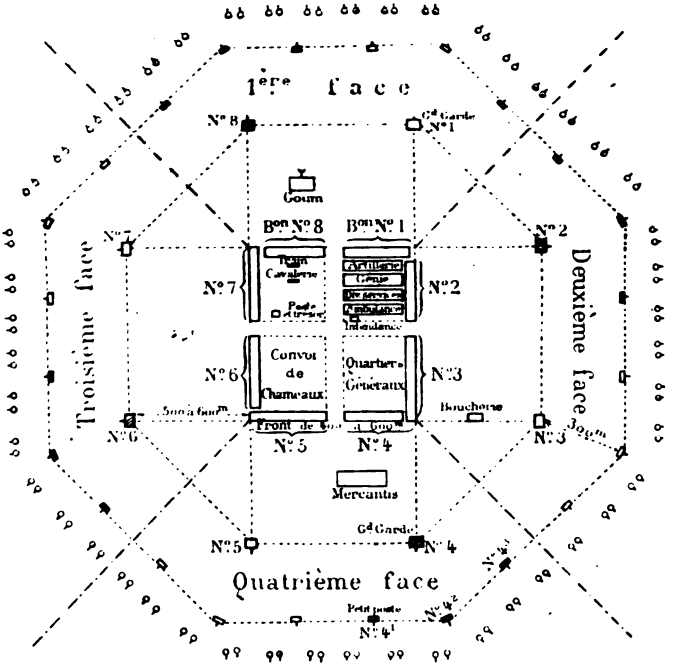

Une demi-heure avant le départ du bataillon d'avant-garde, le clairon de la division sonne « aux champs » pour annoncer qu'on doit charger les mulets. Le goum part à ce moment.

Les divers bataillons ou groupes rompent successivement ; il fallait généralement un quart d'heure pour la mise en mouvement de toute la colonne.

Fig. 2. (Colonne en marche.)

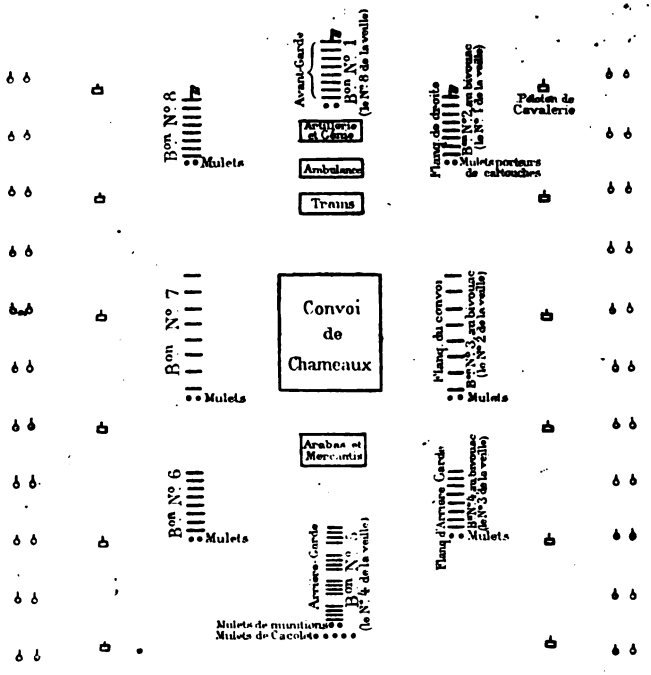

Nota. — Les numéros des bataillons sont ceux des emplacements qu'ils occuperont après la marche, quand on aura formé le camp.

Longueur approximative de la colonne en marche....	1410 mèt.
Largeur — — —	500 mèt.

Après 50 minutes de marche, le commandant du bataillon d'avant-garde fait sonner le refrain de la division et « halte ».

Les échelons serrent et répètent la sonnerie au moment où ils s'arrêtent.

Pour reprendre la marche, l'avant-garde sonne « Garde à vous » et, une minute après : « En avant ». Les divers échelons répètent successivement, et les clairons sonnent quelques reprises. Pendant les grand'haltes, chaque bataillon se couvre par une section.

A l'arrivée au camp, les bataillons trouvent les faces jalonnées par les cavaliers de l'avant-garde, et chacun d'eux sait à l'avance sur quelle face il doit se porter : les compagnies de grand'garde se portent dans le prolongement des faces et détachent 3 postes : petits postes et grand'gardes se fortifient immédiatement. Chaque chef de bataillon est personnellement responsable de sa grand'garde (1).

(1) Nous devons la communication de cette note à l'obligeance de M. le capitaine Laporte, attaché à l'état-major de la 10e division d'infanterie.

NOTE IV.

Le décret du 23 juin 1885 règle les attributions et les pouvoirs du ministre-résident à Tunis. Ce décret est le suivant :

Art. 1er. — Le représentant du gouvernement de la République française en Tunisie porte le titre de résident général et relève du Ministre des affaires étrangères.

Art. 2. — Le résident général est le dépositaire des pouvoirs de la République dans la Régence. Il a sous ses ordres les commandants des troupes de terre et de mer et tous les services administratifs concernant les Européens et les indigènes.

Art. 3. — Il a seul le droit de correspondre avec le gouvernement français. Exception est faite pour les affaires d'un caractère purement technique et d'ordre intérieur dans chaque administration française. Ces affaires pourront être traitées directement avec les ministres compétents par les chefs des différents services institués en Tunisie.

Art. 4. — Le résident général communique avec les divers membres du gouvernement par l'intermédiaire du Ministre des affaires étrangères. Il les saisit sans délai de toutes les questions qui intéressent leur département.

Art. 5. — Le décret du 22 avril 1882 est abrogé en ce qu'il a de contraire aux dispositions sus-énoncées.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE..... III

CHAPITRE Ier.

La Tunisie; situation, limites, climat, population, races, tribus..... 1
Littoral tunisien : côtes de la Méditerranée occidentale.. 11
Côtes de la Méditerranée orientale..... 14
Orographie : le sol, productions..... 19
Hydrographie..... 27
Les grands chotts; mer intérieure ; fleuve Triton..... 35
Description des principales villes de la Régence. — Voies de communication..... 42

CHAPITRE II.

La Tunisie sous la domination romaine..... 65
Les Vandales..... 66
La Tunisie sous la domination arabe..... 67
La Tunisie sous la domination turque..... 71
Les beys jusqu'à Ali-Bey..... 72

CHAPITRE III.

Causes de l'expédition française en Tunisie..... 77
Composition du corps expéditionnaire..... 82

Plan de campagne; commencement des opérations contre les Kroumirs..... 84
Prise du Kef..... 85
Occupation de Tabarca..... 87
Combat de Ben-Bechir..... 91
Prise de Bizerte..... 93
Le général Bréart marche sur Tunis..... 95
Traité du Bardo..... 96
Le marabout de Sidi-Abdallah; combat de Ben-Metir... 100
Occupation de Mateur et de Béja..... 107
Fin de l'expédition contre les Kroumirs; ordre du jour du général Forgemol..... 109

Insurrection de Sfax et du sud de la Régence..... 111
Bombardement et prise de Sfax..... 112
Occupation de Gabès et de Djerba..... 113
Occupation de Sousse..... 116
Occupation des forts de Tunis..... 117
Marche concentrique sur Kaïrouan..... 119
Entrée des troupes françaises à Kaïrouan..... 124
Marche sur Gafsa et sur Gabès..... 126
Soumission des tribus révoltées; rapatriement d'une partie des troupes du corps expéditionnaire..... 129
Corps d'occupation de Tunisie..... 129

Conclusion..... 129

Notes et pièces justificatives..... 133

INDEX ALPHABÉTIQUE.

A

Aamba (djebel), 33.
Aâmra, 22.
Abiad (ras el), 12.
Abiad (oued), 33.
Abiad (oued), 108.
Addar (ras), cap Bon, *promontorium Mercurii*, 11, 12, 14.
Addeb (djebel), 2.
Addeda (djebel), 88.
Adissa (djebel), 2, 19.
Ahmar (ras el), 14.
Ahmar (djebel), 31, 32.
Aïn Draham, 101, 103, 106, 110, 119.
Akara (les), 10.
Alaïa (les), 10.
Ali (Ouled), 9.
Ali Mfodda (Ouled), 9.
Allugléa (ras), 12.
Amdoun (oued), 34.
Ammœdura, *V.* Haïdra.
Amra (djebel), 2.
Andalous (fort des), 43.
Aouaria (el), *Aquilaria*, 14.
Aoun (Ouled), 10.
Arfa (Ouled), 121.
Arad (l'), 10, 22, 62.
Arbet (djebel), 20, 61.
Ariana (l'), 43.
Arraba (djebel), 2.
Aurès, 20, 21, 28.
Asloudj (chott), 10.
Ayar (Ouled), 10, 126, 128.
Ayar (massif des Ouled), 20.

B

Babouchou, 99.
Bagla (oued), 33, 38, 39, 40.
Bagrada, *V.* Medjerda.
Bahira (el), 46.
Bahirt el Biban, 19.
Bahirt el Moor, 90.
Bahirt Gourmata, 95.
Baïach (oued), 34, 60.
Balta (djebel), 19, 27.
Bardo (le), 44, 45, 47, 95, 115.
Barkou (djebel), 20, 32.
Beïda (djebel), 28.
Béjà, *Vacca*, 9, 10, 21, 30, 47, 49, 50, 91, 106, 107, 108.
Béja (oued), 30.
Ben Bechir, 29, 90, 91, 92.
Ben Bechir (bordj), 29.
Beni Mazen, 9.
Beni Merassen, 10.

Ben Saïdan, 116.
Ben Smida (plateau de), 50.
Beni Zid, 10.
Ben Metir, 100, 101, 103, 104, 105.
Bezirk (oued), 14, 33.
Biban (el), 2.
Biban (bordj el), 19.
Bir el Bey, 51, 122.
Birin, 118, 121.
Bizerte, *Hippo Diarrhytus*, *Hippone Zarite*, 12, 20, 21, 31, 47, 48, 49, 71, 73, 93, 94, 95, 99, 106, 110.
Bizerte (baie de), *Sinus Hipponensis*, 27, 28.
Blanc (cap), Ras el Abiad, *promontorium candidum*, 11, 12, 28.
Bon (cap), Ras Addar, *promontorium Mercurii*, 4, 11, 12, 14, 19, 24, 33, 38.
Bordj Toum, 47.
Bou Chateur (Sidi), *Utique*, 31, 32, 47.
Bou Ficha, 15, 26, 78.
Bou Ghanem (djebel), 19.
Bou Ghanem (Ouled), 9, 80.
Boughara, 17.
Bou Heurtma (oued), 30.
Bou Safra (djebel), 31.
Bou Saïd (oued), 34.
Bou Salem (Ouled), 9.
Byrsa, *V.* Carthage.
Byzacène, 22, 33, 65.

C

Capoudiah (ras), *Caput Vada*, 16.
Capsa, *V.* Gafsa.
Caput Vada, *V.* Capoudiah.
Carthage, 13, 33, 42, 43, 45, 46, 57, 59, 65, 66, 67, 74.
Carthage (cap), Sidi bou Saïd, 13.
Cedra (Ouled), 90.
Cercinna, *V.* Kerkenna.
Cerminia, 127.
Chaada (djebel), 108.
Chaïr (oued), 106.
Charen (les), 9, 85.
Chargui, 16.
Chedibat, 22.
Chefar (oued), 34.
Cheïba (oued), 33.
Chemtou, *Simittu*, 29.
Chereb, 20, 23.
Chiaïa (les), 10, 91.
Chiens (îlots des), 12.
Clypea, 14.
Coucha (Sidi ben), ras Zebid, 12.
Conigliera, 16.
Coudiat et Halfa, 121.

D

Dakla, 9, 29.
Dakla el Malhouïn, 19, 20, 22, 33.
Dar el Aman, 55.
Daroufa (oued), 33.
Darrabia, 85.
Degache, 62.
Dhanout el Hadjem, 121.
Dimas (ras), *Thapsus*, 16.
Dinar (djebel), 2.
Dir el Kef (djebel), 50.
Djamour (el, *Zembra*, 14.
Djamour S'rir (el), *Zembretta*, 14.
Djara, *V.* Gabès.
Djebel, 117.
Djebebina, 122.

Djedeïda, 31, 47, 95, 98.
Djedi (oued), 35, 41.
Djeladjela (les), 10.
Djelma ou Gilma, 127.
Djelma (oued) ou Gilma, 33.
Djenam (oued), 2, 99.
Djendouba (les), 10.
Djerba, *Meninx*, 5, 17, 18, 46, 114.
Djeriba (sebkha el), 15, 33, 38, 39, 40.
Djerid (le), 10, 22, 60, 62, 128.
Djerid (chott el), 2, 20, 23, 35, 36, 37, 41, 62.
Djeziret el Hammam, 15.
Djioukar (djebel), 20, 45.
Douara (djebel), 128.
Doufan (les), 9.
Dougga, 30.
Douirat, 2.
Doukkara (ras el), 12.
Douz, 24.
Drid (les), 10, 127.
Dyr (djebel), 2.

E

Echbeld (djebel), 2.
Egimures (les), 14.
Eïdouss (djebel), 19.
El Aïoun, 88, 99.
El Djem, 34, 59, 128.
El Fedj, 101, 104.
El Foumi, 128.
El Guemaïr, 107.
El Guettar, 22, 61.
El Hamma, 22, 62.
El Homk, 40.
El Lil (oued), 104, 105.
El Malhouïn, *V.* Dakla el Malhouïn.
El Merhotta, 2.
El Meridj, 104.
El Oukanda, 124.
Enchir Sbira, 121.
Enchir si Chakir, 114.
Enfida (l'), 26, 78.
Engela (ras), 12.
Erbaïn, 115.
Espagne (fort d'), 48.

F

Faoura (el), 24.
Fedj Kala, 88, 89.
Fedj Manna, 101.
Fekka (oued), 10, 33, 34, 127.
Feld bir Achara, 107.
Felfel (fort de), 43.
Ferianah, *Thala*, 60, 128.
Fernana, 99, 100, 103, 106, 110.
Fondouk, 31, 47, 95.
Foum el Karrouba, 122.
Fratelli (îles), 12.
Frechiche (les) ou Fraichichs, 10, 120, 121.

G

Gabès (ville ou oasis de), 17, 20, 24, 36, 37, 56, 60, 61, 62, 63, 111, 113, 114, 119, 127, 128, 129.
Gabès (golfe de), *Petite Syrte*, 17, 20, 35, 36, 37, 38.
Gabès (oued), 35, 41, 60.
Gafsa, *Capsa*, 22, 34, 60, 61, 127, 128.
Garaa el Iskeul, 28, 48, 49.
Gharbi, 16.
Ghardimaou, 2, 29, 47, 90, 110.

Ghar el Gellaba, 60.
Gharsa (chott el), 2, 34, 35, 41.
Ghorra (djebel), 2, 19.
Gharra (sebkha el), 34.
Glima, ou Gilma, 61, 127.
Gorbeuch (oued), 30.
Gouazin (les), 9.

H

Hadjer Mankoura, 89.
Hadrumetum, *Hadrumète*. V. Sousse.
Hadrumète (golfe de), 33.
Haïdra, *Ammædara*, 29, 120, 121.
Hakim (les), 9.
Halk el Menzel (sebkha), 33.
Hallouf (oued), 33.
Hamada des Ouled Ayar (djebel), 19.
Hamada el Kessera (djebel), 31.
Hamarna, 10.
Hameïma (chott el), 36.
Hammam (oued el), 34.
Hammama (les), 10, 127.
Hammamet (golfe de), 10, 14, 15, 38.
Hammamet (ville de), 14, 15, 115.
Hammam Lif, 13, 33, 43, 45, 47, 56, 115.
Hateb (oued el), 121.
Hazzem (les), 10.
Henchir el Kantara, 18.
Henchir es Selloum, 15, 47.
Hergla, *Horrea Cœlia*, 15, 33, 47.
Hezil (les), 9.
Horrhir (oued), 2, 29.
Houmt Adjen, 18.
Houmt Souk, 18, 114.

I

Igharghar (oued), 35, 41.

J

Jaber (djebel bou), 2.
Joumine (oued), 28, 49, 106.

K

Kaïrouan (ville de), 22, 38, 40, 47, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 58, 61, 67, 68, 111, 114, 118, 119, 120, 122, 123, 124, 125, 126.
Kaïrouan (lac de), sebkha de Sidi el Hani, 33.
Kalaa Kebira, 117.
Kalaa Srira, 122, 123.
Kamart, 12, 13.
Kantara (bordj el), 18.
Karit (oued el), 34, 62.
Kassar Saïd, 45
Kasserin (oued), 33.
Kebilli, 24.
Kebir (oued el), 2, 27, 99.
Kebir (bordj el), 18.
Kef (El), *Sicca Veneria*, 9, 30, 47, 50, 51, 56, 84, 85, 86, 90, 110, 117.
Kef Charaga, 89, 98.
Kelbiah (lac), 33, 38, 39, 40.
Keleba, 18.
Kelibia, 14.
Kelibia (ras el), *Cap Mustapha*, 14,
Kerb (le), 23.
Kerkenna (îles), *Cercinna*, 16.

Kernein (djebel bou), 54.
Khalifat (Ouled), 128.
Khalled (oued), 10, 30, 31.
Khemensa (les), 9.
Khemissa, 28.
Khich el Oued, 10.
Knaïs, 58.
Koheuf (oued), 30.
Koran (ras Al), 12.
Korsura. *V*. Plane (île).
Kourba, 14.
Kourba (oued), 33.
Kourbès, *Aquæ calidæ*, 14.
Kouriat (el), *Tarichiæ*, 16.
Kranguet el Hammam, 101, 104.
Kriz, 35, 37, 62.
Kroumirie, 9, 20, 21, 24, 26, 29, 30.
Kroumirs (les), 9, 20, 21, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 88, 89, 91, 93, 95, 99, 100, 101, 102, 107, 108.
Ksarin, *Scillium*, 60.
Ksour es Sef, 16.

L

La Goulette, 13, 43, 45, 46, 47, 48, 69, 70, 71, 78, 114.
La Manouba, 45, 95, 98, 99, 110, 119.
La Manouba (fort de), 43.
La Marsa, 13, 45.
Laya (oued), 34, 56, 123.
Laya (station de l'oued), 56.
Lemta, *Leptis parva*, 16.
Libye (lac de), 40.
Lotophages (île des). *V*. Djerba.

M

Madjour (djebel), 20.
Magreb (le), 1.
Mahadeba (les), 10.
Mahedia, 16, 114.
Mahedia (cap), cap *Africa*, 16.
Marmoura (ras), 15.
Mateur, 9, 21, 28, 47, 48, 49, 94, 98, 99, 106, 107.
Matmata (les), 10.
Mauritanie, 65, 67.
Mebhena (oued), 122.
Mechguigue (sebkha el), 34.
Medjerda (oued), *Bagrada*, 2, 10, 12, 19, 20, 21, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 45, 84, 90.
Medjessar (oued), 17, 35.
Medjez el Bab, 10, 31, 47, 115.
Mejers (les), 10.
Mekna (les), 9, 106, 107, 108.
Melah (oued), 35, 36.
Melghigh (chott), 35, 36, 37, 41,
Mélita, 18.
Meliz (oued), 47, 85, 90.
Mellaha (sebkha el), 19.
Mellègue (oued), 2, 29, 30, 84, 85, 90.
Mellela (djebel), 107.
Meninx. *V*. Djerba.
Menzals (oued), 33.
Menzel, *Tacape*. *V*. Gabès.
Merazig (les), 10.
Merguellil (oued), 34, 39, 40, 54, 55.
Metouïa, 36.
Midès, 23.
Miliana (oued), 10, 13, 21, 32.

Mogod (le), 9, 20, 21, 93, 106, 107, 109.
Mogodys (les), 106.
Mohamedia, *Tabaria*, 32, 51.
Monastir, *Ruspina*, 15, 34, 57, 73, 114.
Monastir (ras), *Promontorium Dionysi*, 15.
Msaken, 58, 118.
Mta el Dumouissa (oued), 34.
Mtalith (les), 10.
Mustapha (cap). V. Kelibia (ras el).

N

Nebeul, 15.
Nebeur, 30, 47, 50, 51, 90.
Nefat (les), 10.
Nefta, 23, 61, 62, 127.
Nefza, 9, 109.
Nefzaoua (le), 2, 10, 23, 24, 36, 62.
Négrine (Algérie), 2, 22, 127.
Négro (cap), 11, 27.
Noaïl (sebkha en), 34.
Numidie, 65.

O

Onk (station d'el), 56.
Osdira (les), 9.
Ouargha (les), 9, 80.
Ouata (les), 10.
Ouchtettas (les), 9, 80, 91.
Ouchtettas (djebel), 2.
Oudian (l'), 10, 23, 62.
Oudien (oued), 33.
Ouerghamma (les), 10.
Ousselet ou Oussaleton (djebel), 39, 40, 126.

P

Pallas (lac de), 40.
Pillau (île), 12.
Plane (île), *Korsura*, 12.
Porto Farina, 12, 31, 72, 73.

Q

Quarantaine (île de la), 15.

R

Radès, 13, 33, 45, 46, 47.
Ras Aouinet el Guenem, 121.
Ras el Aïoun, 120.
Rebia (djebel bou), 2.
Reched Mankoura. 99.
Remeuh (oued), 85.
Ressass (djebel er), *Monte Piombino*, 20.
Rhar el Mellah (lac de), 12, 31.
Riah (les), 10.
Roux (cap), 2, 10, 11, 20, 27,

S

Sabra ou Sobra, *Vicus-Augustus*, 52.
Sabria, 24.
Safra (oued), 30.
Sahara (le), 4, 19, 20, 22, 23, 24, 36.
Sahel (le), 4, 15, 18, 20, 22, 57, 58.
Saïd (Ouled), 10.
Saint-Meskine, 29, 47.
Salackta (ras), 16.
Salah (djebel), 104.